LE MONDE diplomatique

N° 310 - 27e année — JANVIER 1980

32 pages - 7 F

Algérie : 6,00 DA — Maroc : 6,00 dir.
Canada : 1,75sc. — Anglet. : 70 p.
Espagne : 125 p. — Suisse : 3 F.S.
Italie : 1 500 lires — Sénég. : 490 CFA

Abonnements : voir tarif page 19.

Publication mensuelle
5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

Nicaragua
Le sandinisme face au poids des choses
(Pages 18 et 19.)

Le Monde diplomatique présente à ses lecteurs ses meilleurs vœux pour 1980

Cassure

Par CLAUDE JULIEN

ENTRE la première augmentation des tarifs pétroliers (automne 1973) et le *mois de juillet dernier, les pays membres de l'OPEP ont déposé* quelque 70 milliards de dollars dans les banques du monde industrialisé. *Cette somme, estime la Morgan Guarantee Trust,* représentait environ 40 % du surplus cumulé de leurs comptes courants. Pour la seule année 1980, ce surplus se situera entre 56 et 94 milliards de dollars. Si les pays pétroliers continuent d'en déposer approximativement la même proportion (40 %) dans les banques américaines, européennes et japonaises, ces nouveaux *apports atteindront, au cours des cinq prochaines années,* entre 250 et 500 milliards de dollars. Les mécanismes existants seront-ils en mesure de les « recycler » comme ils l'ont fait jusqu'à présent ?

A cet égard, les milieux bancaires internationaux ne cachent pas leur inquiétude. Au début de l'été, le gouverneur de la Banque d'Angleterre déclarait sans ambages que tout le système risquait fort d'être « mis une *nouvelle fois à l'épreuve* ». Les principaux pays concernés s'étant préoccupés de renforcer les réglementations en vigueur, pareille crise n'éclaterait certes pas à l'improviste. Mais le problème est délicat car bon nombre d'opérations sont effectuées par des filiales installées dans des « paradis fiscaux » et, de ce fait, échappent à tout contrôle, ou par des banques internationales qui, *selon la formule du « Financial Times », sont « aussi apatrides que les* capitaux du même nom » et « semblent ne tomber sous la juridiction d'aucune autorité de surveillance ».

UNE partie importante des pétrodollars s'oriente vers le marché des eurodevises, dont la Banque des règlements internationaux (BRI) estime qu'il *avait atteint un volume net de 375 milliards de dollars à la fin de 1978* (la Morgan Guarantee cite un chiffre supérieur : 475 milliards), soit une croissance annuelle de 27 %. L'afflux de pétrodollars va considérablement gonfler ce marché au cours des années à venir. Or, si la plupart des experts admettent qu'il est encore assez mal connu, ils conviennent, de bonne grâce, qu'il *constitue un puissant multiplicateur de capitaux spéculatifs.*

Les pays du tiers-monde, contraints d'emprunter, se tournent volontiers vers le marché des eurodevises, où leur sont pourtant imposés des taux d'intérêt particulièrement élevés. Très profitable pour les banques commerciales, non moins efficace pour accentuer les phénomènes d'intégration, ce système est désastreux pour les pays contraints à s'endetter pour faire face *à leur déficit énergétique ou pour financer leurs programmes de développement.* Contrairement aux prêts accordés par le Fonds monétaire international (F.M.I.), de tels emprunts ne s'accompagnent d'aucune condition économique. Plus souvent qu'on ne le croit, ils ne débouchent pas sur un accroissement réel de la production ; dans le cas contraire, les « nouveaux producteurs » *ou bien ne parviennent pas à se tailler leur part du marché mondial,* ou bien, en raison de leurs bas niveaux de salaires, concurrencent durement des industries établies de longue date et provoquent en Occident un surcroît de *chômage.* Les gouvernements *(s'ils ne sont pas complices)* ou les firmes concernées peuvent s'en inquiéter, mais tel n'est certes pas le souci premier des banques commerciales, attentives à un tout autre risque : un pays emprunteur peut cesser d'être solvable et provoquer des krachs retentissants dont les répercussions en chaîne sont difficilement prévisibles.

UNE telle situation n'est théoriquement pas sans remède, mais les banques elles-mêmes se montrent assez sceptiques quant à leur efficacité, sauf à *recourir, par divers stratagèmes, à un renforcement du rôle joué par le F.M.I.,* véritable « gendarme » du capital. Il reste que les pays détenteurs de pétrodollars demeurent seuls maîtres de leur utilisation, que les banques *commerciales ne résistent pas à l'attrait d'opérations hautement spéculatives,* que les Etats-Unis n'ont pas intérêt à freiner la chute du dollar, que le renchérissement du pétrole augmente le volume des capitaux flottants capables, à tout moment, de perturber dangereusement les taux de change.

Ces diverses données sont liées entre elles par tout un jeu complexe que nul n'est en état de maîtriser et dont les probables dérèglements, *redoutés par les institutions bancaires, risquent fort de déboucher sur une* panique financière qui casserait le système.

LE PÉTROLE ET L'ISLAM

Les hausses continues des prix du pétrole acheminent le monde industrialisé vers un désastre. Le grand responsable de ce désordre généralisé est, pour l'essentiel, un monde islamique en proie au fanatisme qui, à partir de l'Iran, rayonne sur toute la région du Golfe. Pétrole et islam, prospérité menacée par l'intégrisme musulman : les conditions sont réunies pour alarmer l'opinion, susciter des réflexes de défense, rendre acceptables des initiatives que, de sang-froid, on jugerait aventureuses.

Deux facteurs encouragent les prédispositions du public à approuver une éventuelle intervention punitive : le sort tragique des otages américains, l'attitude de l'Union soviétique qui non seulement soufflerait le feu au Proche-Orient mais encore pointe ses SS-20 sur les grandes villes européennes.

En fait, comme nous le rappelions dans notre numéro de janvier 1979, les Etats-Unis ont, depuis 1971, encouragé les pays de l'OPEP à relever leurs tarifs pétroliers. Et si, par la suite, Washington n'est pas parvenu à maîtriser le mouvement de hausse, il n'empêche que les compagnies pétrolières et les grandes banques commerciales ont ainsi disposé d'énormes ressources pour entreprendre une indispensable restructuration économique — qu'elles sont maintenant moins assurées de pouvoir conduire à son terme. Les gouvernements des pays industrialisés, pour leur part, n'arrivent pas à surmonter leurs difficultés : récession, inflation, chômage. Pour plaider leur mauvais dossier et solliciter l'indulgence des électeurs, ils disposent alors d'un bouc-émissaire : les pays producteurs de pétrole, soit aux mains de potentats qui se sentent menacés, soit sous l'emprise de foules fanatisées. Dans l'analyse ci-dessous, André Granou présente une plus sobre vision des choses en rappelant quelques faits têtus.

D'autre part, les articles réunis de la page 5 à la page 13 complètent le tableau : Comment se manifeste l'inquiétude dans la région du Golfe ? L'Iran peut-il résister à un blocus économique ? Quelles sont les difficultés fondamentales des pays pétroliers ? Est-il possible, dans la logique du procès de Nuremberg, de constituer un tribunal international pour les dictateurs considérés comme « criminels de paix » ? Quelle est la stratégie militaire des Etats-Unis au Proche-Orient depuis la chute du chah ?

Alibi pour politiques erronées

Par ANDRE GRANOU *

LES relèvements successifs des prix du pétrole brut tout au long de l'année 1979 et l'annonce par la plupart des pays exportateurs de pétrole d'une réduction de la production en 1980 alimentent depuis des mois discours et déclarations plus ou moins alarmistes des milieux patronaux et gouvernementaux. Ainsi le premier ministre français, M. Raymond Barre, n'hésitait-il pas à déclarer en novembre dernier que *« si tous les pays producteurs et consommateurs de pétrole ne manifestent pas dans les circonstances actuelles un exceptionnel esprit de responsabilité, le monde, et je pèse mes mots, peut s'acheminer vers un désastre »* (1). Les hausses de décembre 1979, qui portent le baril de « brut » à un prix variant de 24 à 30 dollars seraient-elles le prélude à ce « désastre » ?

Prises isolément, les décisions des pays de l'OPEP revêtent un caractère spectaculaire qu'en fait elles ne méritent pas. Prenons l'exemple du « brut » libyen : son prix est passé de 13,19 dollars le baril au 31 décembre 1978 à 25,57 dollars après les hausses d'octobre *1979*, soit une augmentation de 94 %. Mais ce chiffre n'indique pas la hausse réelle subie par les pays consommateurs. En effet, cette augmentation ne s'est pas faite en une seule fois au 1er janvier de l'année, mais s'étale tout au long de l'année, en trois fois (les 1er janvier, 1er juillet et 15 octobre). Au premier semestre, les approvisionnements *n'ont subi que les contrecoups de la* décision intervenue le 1er janvier *(+ 33,4 %) et seuls les approvisionnements* postérieurs au 15 octobre (faibles, du fait de l'importance des stocks), supportèrent l'intégralité de la hausse. L'augmentation réelle du prix du « brut » est donc plus faible qu'il n'y paraît. De combien ?

Deux autres éléments entrent ici en ligne de compte. D'une part, la diversité des approvisionnements et des qualités. Certains pays ont moins augmenté leur prix que d'autres, notamment l'Arabie Saoudite (+ 41,70 %) (2), principal fournisseur de la France (35 % du pétrole importé). D'autre part, ces prix sont exprimés en dollars, monnaie qui perd régulièrement de sa valeur, même si la France en bénéficie moins que l'Allemagne. Au total, l'augmentation moyenne du prix du brut importé en 1979 est estimée officiellement à 36 %, avec un effet résiduel de + 17 % en 1980 (en l'absence de nouvelles hausses). A la suite des dernières décisions de décembre 1979, la hausse totale moyenne en *1980 peut être estimée* entre 50 % et 60 %.

Indexation de fait

CES chiffres continuent néanmoins à surestimer l'ampleur des modifications de prix intervenues en 1979, pour deux raisons. En premier lieu, les prix du pétrole varient de façon discontinue. Les hausses de janvier 1979 faisaient suite à une stabilisation des prix en dollars tout au long de l'année 1978, c'est-à-dire, pour la France, à une baisse très sensible *(environ 12 %)*. En second lieu, ces hausses *nominales* du prix du pétrole *doivent être rapprochées de celles des* prix des produits manufacturés (3) que les pays exportateurs de pétrole achètent. Or ceux-ci se sont fortement accrus en 1978 et ont provoqué une baisse du prix *réel* du « brut », c'est-à-dire du pouvoir d'achat du baril. Les décisions de janvier 1979 correspondent ainsi à une volonté de rattrapage de la part des pays de l'OPEP. Le résultat, on le trouve dans les statistiques douanières : la hausse du coût des importations pétrolières au premier semestre 1979 par rapport à la même période *de 1978* a été de 1 % pour un relèvement moyen des prix nominaux en dollars *qui se situe* entre 55 % et 60 % (4). Ces deux pourcentages sont vrais, mais seul celui de 1 % a un sens pour calculer l'incidence des augmentations de prix du pétrole sur l'économie française.

(Lire la suite pages 6 et 7.)

* Co-auteur, avec Y. Baron et B. Billaudot, de *Croissance et crise* (Petite collection Maspéro, Paris, 1979).

(1) Lors de la remise de son prix au *lauréat du concours « Epargner l'énergie »*, *le Monde* du 13 novembre 1979.

(2) *Avant le relèvement de 33 % du* 13 décembre, qui porte la hausse depuis le 1er janvier 1979 à 89 %, mais qui ne prend effet que le 1er janvier.

(3) *Entre 1974 et 1978, le prix en francs* des importations d'énergie a augmenté de 25 %, alors que ceux à l'exportation des biens d'équipement augmentaient de 40,8 %, dont 26,3 % pour l'équipement professionnel et 52,3 % pour l'automobile.

(4) Cf. *le Monde* du 9 août 1979.

Dans ce numéro :

- Le retour de la droite au Portugal *(Page 3.)*
- La stratégie américaine et le conflit du Sahara occidental *(Pages 12 et 13.)*
- Turquie : jeux sanglants contre la démocratie *(Pages 14 à 17.)*

La lutte pour l'indépendance alimentaire

NOUVELLE ORIENTATION ÉCONOMIQUE AU VIETNAM

Par PHILIPPE DEVILLERS

ENGAGE au Cambodge dans une opération politico-militaire difficile, menacé sinon d'une nouvelle invasion chinoise *du moins d'une longue et épuisante* confrontation avec Pékin, rejeté par tout le bloc occidental, le Vietnam fait face, aujourd'hui, à d'immenses difficultés : situation alimentaire critique, pénurie *généralisée de produits de consommation,* chômage et sous-production, ten*sions entre les populations et la bureau*cratie, etc.

Les *informations disponibles sur ce pays, du moins celles que diffusent les* moyens de communication de masse, incitera*ient à évaluer avec pessimisme les* chances qu'il a de résister à la pression extérieure dont il est l'objet en conser*vant son unité intérieure. Les perspec*tives d'austérité prolongée et même de guerre ne conduisent-elles pas certains citoyens à douter de l'avenir mais aussi de la capacité des dirigeants à résoudre les problèmes réels de l'époque ? Au prix de quels sacrifices parviendra-t-on encore à « *surmonter toutes les diffi*cultés » ? Déjà, à Washington et à Pékin, les « faucons » affichent la certitude de voir bientôt le Vietnam « plier les genoux » ou « changer de ligne ». On sait *néanmoins depuis longtemps,* mais surtout depuis 1965, ce que vaut l'aune de ces prédictions.

L'indépendance a, *certes,* mis à nu l'état de profonde pauvreté du Vietnam qu'avaient dissimulé pendant la guerre, aux yeux de certains, les aides extérieures. Celles-ci se sont taries pour la plupart, et, depuis 1976, les tensions et les pénuries n'ont fait que s'aggraver. Aussi l'impression s'est-elle répandue que le pays s'enlisait et que les difficultés seraient moindres si la gestion était meilleure.

A la fin de 1976, le quatrième congrès du parti communiste du Vietnam avait témoigné d'une évolution dans les conceptions économiques de l'équipe dirigeante. *Les bases matérielles et* techniques du socialisme devaient essentiellement reposer sur le développement prioritaire de l'agriculture et de l'industrie légère, et le rapport politique avait demandé de « *concentrer au maximum les forces de tout le pays pour faire faire un bond à l'agriculture* ». L'amélioration du niveau de vie de la population était en effet, au moins aussi urgente que l'industrialisation socialiste, et la première priorité était de parvenir, le plus tôt possible, *à l'autosuffisance alimentaire.* Un chiffre la symbolisait : 21 millions de tonnes de céréales en 1980.

Mais le parti visait plus loin. Il voulait mener simultanément trois révolutions : une révolution dans les rapports *de production (c'est-à-dire liquider le* capitalisme au Vietnam) ; une révolution scientifique et technique (moderniser l'économie) et une révolution idéologique (éliminer les idéologies réactionnaires). *Ses plans « révolutionnaires » visaient* en grande partie le Sud, où les structures sociales étaient toujours de « caractère *féodal ou colonial* ». Hanoï entendait donc, dans le Sud, « *liquider immédiatement la propriété féodale* », « *nationaliser immédiatement les établissements industriels et commerciaux de la bourgeoisie compradore* », développer partout l'économie d'Etat, « coopératiser » l'agriculture et l'artisanat, orienter les capitalistes privés vers des entreprises mixtes.

Les résultats de cette entreprise de socialisation, tels qu'on peut les apprécier après quatre ans, ne sont pas brillants. L'ignorance des « lois objectives de l'économie » s'est révélée coûteuse, et nombreux *sont les « ressorts* économiques » du Vietnam qui se sont brisés, ou durablement aplatis.

Tous ceux qui ont visité le Vietnam en 1979 ont été frappés par la gravité apparente de *la* crise alimentaire.

(Lire la suite page 4.)

Quelles informations ne doit-on pas divulguer ?
Trop souvent éludée en France malgré certaines «affaires»
la question fait, en Grande-Bretagne
l'objet d'un large débat

Protection du secret et liberté de presse

Par J.-C. SERGEANT *

APRES la mort de Robert Boulin, *The Economist* a pu noter qu'en France les scandales se dissipent d'ordinaire rapidement, ajoutant que trois journaux seulement avaient cherché à éclaircir l'affaire Boulin. Les moyens d'information en France, poursuit l'hebdomadaire britannique, font preuve dans leur majorité d'une grande docilité face à un pouvoir qui a ainsi toute liberté pour entretenir le mystère. Un tel état de choses ne peut que nourrir les *rumeurs et favoriser l'autosatisfaction* gouvernementale. Tel était le verdict de *The Economist* du 10 novembre dernier. Quelques jours plus tard, éclatait à Londres l'affaire Blunt qui permet à l'observateur français d'établir des parallèles et de déceler l'articulation entre le travail des journalistes et la pratique politique de l'autre côté de la Manche.

A l'origine de l'affaire, on trouve le livre d'un ancien journaliste à la B.B.C., Andrew Boyle, retraçant la *carrière de Philby Burgess, Maclean,* tous trois agents britanniques employés par les services secrets soviétiques. Au cours de sa reconstitution, Boyle met en évidence le rôle de deux complices baptisés Maurice et Basil. Le livre de Boyle paraît le 5 novembre mais, préalablement, l'hebdomadaire satirique *Private Eye* remonte la filière et apprend de l'éditeur de Boyle qu'il y a tout lieu de croire que Maurice n'est autre que Sir Anthony Blunt. En fait les soupçons pesaient déjà sur Blunt depuis la parution, au printemps dernier, du livre d'un autre journaliste, Richard Déacon (de son vrai nom Donald McCormick) qui, dans *The British Connection,* faisait état de révélations de la C.I.A. qui ne laissaient guère de doutes possibles quant à l'identité du quatrième homme du réseau soviétique de renseignement en Grande-Bretagne dans les années qui ont suivi la seconde guerre mondiale.

Ces semi-révélations traduites en clair par *Private Eye* n'ont, en réalité, servi qu'à confirmer les soupçons des professionnels de l'information. Du côté des services de renseignements britanniques, des dirigeants politiques et même du Palais, on savait depuis plus de quinze ans que Blunt avait travaillé pour le compte de l'Union Soviétique lors de son passage au MI 5 (service de renseignement intérieur) entre 1941 et 1945 et qu'il avait vraisemblablement contribué à l'évasion de Burgess et Maclean en 1951. Ce n'est que le 15 novembre, à la suite de déclarations à la Chambre de Mme Margaret Thatcher en réponse à une question écrite d'un député travailliste, que le public a appris officiellement que cet universitaire respecté, décoré et chargé de la conservation des collections royales de peintures, avait transmis en temps de guerre des informations à l'U.R.S.S. et bénéficiait depuis 1964 de l'impunité en échange des renseignements qu'il détenait encore. Les journaux populaires de Fleet Street ont retrouvé les *gros titres qu'ils réservent d'ordinaire aux scandales qui émaillent la vie* politique britannique depuis l'affaire Profumo. Le comble de l'indignation fut atteint au lendemain de la conférence de presse qu'Anthony Blunt donna dans les locaux du *Times* le 20 novembre. Dans une « confession » soigneusement pesée et approuvée par le gouvernement et les services de sécurité, Blunt indiquait qu'il avait, au cours de la guerre, préféré sa conscience à son pays, ce qui lui valut, le lendemain, de la part du très conservateur *Daily Express,* l'accablante manchette : « *Au diable votre conscience.* »

L'affaire Blunt n'aurait été, en fait, qu'une péripétie mettant à jour certaines failles à l'intérieur des services de renseignement britanniques et appelant un certain nombre de clarifications si, dans le même temps, les lords n'avaient pas été appelés à examiner un projet de loi relatif à la protection de l'information officielle. Dans l'esprit du gouvernement, il ne s'agissait pourtant que de la loi sur les secrets officiels, votée en 1911, et dont chacun reconnaissait volontiers l'inadéquation. La loi de 1911 avait été, en effet, adoptée à la hâte à l'époque de la crise d'Agadir. La hantise de l'espion allemand était alors largement répandue et le législateur avait pour principal souci d'empêcher que l'Allemagne ne soit informée de l'état de la marine britannique.

Le titre I de la loi concernait les activités d'espionnage, et personne ne songe aujourd'hui à remettre en question ces dispositions. En revanche, le titre II fait, depuis de nombreuses années, l'objet d'attaques convergentes menées aussi bien par les journalistes que par les *backbenchers* aux Communes (parlementaires ne siégeant ni au gouvernement ni dans le cabinet fantôme). La loi prévoit, en effet, qu'est passible de poursuites toute personne travaillant pour la Couronne, c'est-à-dire tout serviteur de l'Etat, ayant communiqué, sans autorisation *préalable*, une information ou un document à caractère officiel. Tombe également sous le coup de la loi le bénéficiaire de ladite information dont la nature « officielle » suffit à elle seule à mettre en branle l'appareil juridique, sans qu'il soit tenu compte de l'importance réelle de cette information. Un jardinier qui, ingénument, viendrait à évoquer les projets d'aménagement des parterres d'une résidence royale risquerait une amende et deux ans de prison. Que dire, dès lors, des journalistes du *Railway Gazette* qui, en 1972, ont révélé les plans de restruc*turation des chemins de fer préparés* par le gouvernement Heath ? « *Rien ne justifie une fuite* », déclarait M. Harold Wilson à la suite de la publication, par le quotidien communiste *Morning Star*, de certains documents *relatifs* aux investissements opérés par la reine. M. Roy Jenkins, ministre de l'intérieur de l'époque, estimait pour sa part que cette loi sur les secrets officiels était restrictive, excessive et devait être rapportée.

De l'*avis général*, la loi de 1911, dont les objectifs étaient trop vagues et la portée du même coup trop géné*rale*, ne *répondait* plus aux besoins *d'une démocratie libérée* des contraintes de la guerre, aspirant à maîtriser son évolution et, par conséquent, à accéder à l'information. Le gouvernement travailliste élu en 1974 s'était engagé à réformer la loi de 1911 et à faire en sorte que les pouvoirs publics soient contraints de justifier la rétention de l'information requise. Toute information officielle ne serait plus, dans cette perspective, automatiquement considérée comme secrète.

Cette volonté des dirigeants travaillistes allait précisément dans la voie tracée par la commission d'étude présidée par lord Franks, instituée par le gouvernement Heath, et dont le rapport avait été remis dès 1972. Cette commission recommandait, en effet, que l'information officielle fût définie de façon stricte et restrictive, son caractère confidentiel étant apprécié de façon variable afin de dissocier l'information essentielle du *détail insignifiant. Malgré l'existence* de ce cadre général dont chacun reconnaissait qu'il constituait un progrès dans la voie de la libéralisation, il faut attendre 1978 pour que les recommandations de la commission Franks commencent à être prises en considération, et encore ne s'agit-il que d'une forme exploratoire puisque le gouvernement Callaghan se borne à présenter au Parlement, en juillet 1978, un « *livre* blanc » définissant les axes d'une réforme de la loi sur les secrets officiels.

Les propositions gouvernementales laissèrent les parlementaires sur leur faim, notamment ceux de l'aile gauche du parti travailliste qui n'avaient, du reste, pas été associés à l'élaboration de la réforme, M. James Callaghan refusant de se laisser entraîner vers une reconnaissance générale du droit du public à l'information. L'éditorialiste du *Times* résumait bien l'opinion générale en écrivant, le 20 juillet 1978 : « *Un gouvernement a besoin du secret mais pas autant qu'on y a recours à Londres. Il ne s'agit pas simplement, en défendant le droit du public à l'information, de permettre à la presse de mieux s'alimenter. Cette information est importante du double point de vue de l'efficacité et de la démocratie.* »

Il n'était en tout cas pas question, pour le gouvernement Callaghan, de légaliser le droit à l'information en imitant le modèle américain ou suédois. Raison invoquée : le coût ; on ne manquait pas de souligner que le Trésor américain dépensait chaque année environ 150 millions de dollars pour faire du premier amendement à la Constitution une réalité.

Autre justification officielle, la crainte de voir cette banalisation de l'information battre en brèche le principe de la responsabilité du cabinet face au Parlement. La tradition constitutionnelle britannique, qui place le Parlement au centre de l'édifice démo*cratique, ne serait-elle pas ébranlée* si la machine politique et administrative devenait transparente ? M. Callaghan a donc préféré laisser traîner les choses en longueur, le gouvernement ne faisant toutefois pas obstacle à une proposition de loi déposée par le député libéral Clement Freud en janvier 1979 et visant à substituer à la loi de 1911 un texte beaucoup plus progressiste.

Le rapport sur le Biafra

AU *cours du débat occasionné par* cette proposition, M. Jonathan Aitken, ancien journaliste au *Sunday Telegraph*, a pu dire : « *Aujourd'hui, nous avons au mieux une presse à demi-libre.* » Il ajoutait que, tant que la loi sur les secrets officiels serait en vigueur, le journaliste qui tenterait de connaître la réalité du fonctionnement gouvernemental y parviendrait à peu près aussi bien qu'un spectateur « *essayant d'applaudir d'une seule main* ».

M. Jonathan Aitken parlait en orfèvre lui qui, au moment de la guerre du Biafra, avait été impliqué dans le procès intenté en 1970 au rédacteur en chef du *Sunday Telegraph* pour avoir fait paraître un rapport confidentiel relatif à la situation au Nigéria. Ce rapport, rédigé par un conseiller militaire auprès de la commission britannique envoyée au Nigéria, ne concordait guère avec les déclarations officielles du gouvernement Wilson concernant les ventes d'armes britanniques au gouvernement de Lagos. L'auteur de la fuite du rapport Scott ainsi que les journalistes qui en avaient bénéficié furent traduits en justice pour violation de la loi sur les secrets officiels, bien qu'en réalité *les arrière-pensées politiques aient* joué un rôle non négligeable dans cette affaire. L'acquittement des inculpés à la suite de l'intervention du juge Caulfield marqua l'élargissement du fossé entre l'esprit d'un texte conçu pour assurer une protection « tous azimuts » de l'appareil politico-administratif et le champ d'application de cette loi que la pratique juridique rétrécissait progressivement. Ne peut-on pas estimer, se demandait le juge Caulfield, que la loi de 1911 a fait son temps et que le moment est venu de la remplacer par un texte plus approprié ?

Pourtant, huit ans après le verdict d'acquittement dans l'affaire du rapport Scott, rien n'avait changé : au point que M. Harold Evans, rédacteur en chef du *Sunday Times*, pouvait affirmer que, si le scandale du Watergate avait éclaté en Grande-Bretagne, les journalistes n'auraient pu le révéler au grand jour. La proposition de loi de M. Clement Freud est restée lettre morte du fait des élections de mai 1979 ; toutefois, avant de se lancer dans la campagne électorale, le gouvernement Callaghan avait fait paraître un « livre vert » intitulé *Open Government*, exposant la philosophie officielle en matière d'information, ainsi que les réserves dont le gouvernement accompagnait la reconnaissance de la légitimité du droit à l'information.

Du côté conservateur, aucun engagement officiel n'avait été pris ; du moins le manifeste était-il muet sur ce point. En revanche, le discours du trône prononcé lors de la cérémonie d'ouverture du Parlement, en mai dernier, mentionnait l'intention du gouvernement Thatcher de revoir la loi *sur les secrets officiels.*

Le 25 octobre, les lords étaient, en effet saisis d'un projet de loi visant à assurer, par de nouvelles dispositions, la protection de l'information officielle. Les domaines d'application se voyaient plus nettement définis, le texte précisant que les mesures de protection s'appliquaient à la défense et aux relations internationales, à la sécurité et aux services de renseignement, à l'application des peines criminelles, à l'interception des télécommunications ainsi qu'à l'information transmise par les gouvernements étrangers. A en croire lord Hailsham, qui fait fonction de président de la Chambre des lords en sa qualité de lord chancellor, rien de ce qui était légal avant l'adoption de la nouvelle loi ne deviendrait illégal ; en revanche, bien des délits d'hier ne tomberaient plus sous le coup de la loi si le nouveau texte était voté.

Pourtant, le projet présenté ne manqua pas d'adversaires. Certains ont fait valoir qu'il suffisait qu'un *ministre certifie que l'information* divulguée était de nature à nuire aux intérêts de l'Etat ou à la sécurité d'un seul citoyen pour que l'auteur de la divulgation soit poursuivi (art. 8, par. 1). Poussée à l'extrême, l'application des dispositions du projet retombait dans l'absurdité de la loi de 1911 que le gouvernement prétendait, précisément, corriger. Aussi, un journaliste commettrait-il un délit en communiquant l'heure à laquelle le directeur du service de sécurité intérieure (MI 5) prend son café ? Il ne serait pas davantage licite de faire savoir publiquement que telle ou telle ligne téléphonique est branchée sur table d'écoute. D'une formule, lord Hutchinson, un travailliste, résuma l'inquiétude de la Chambre haute en déclarant que le projet suspendait une épée de Damoclès au-dessus de la tête des journalistes.

L'accueil plus que mitigé réservé par les pairs au projet conservateur permet de penser qu'il aurait été plus sévèrement critiqué encore par *les parlementaires* des Communes. En décidant de présenter son projet de loi à la Chambre des lords en premier lieu, le gouvernement a peut-être tenté de tâter le terrain. La discussion semblait toutefois mal engagée lorsque l'affaire Blunt a éclaté le 15 novembre. Si le projet avait été adopté, M. Andrew Boyle aurait-il pu faire paraître son livre et *Private Eye* publier ses articles sans contrevenir à l'article premier du texte qui protège toute information relative à la sécurité et aux services de renseignement *(intelligence) ? A cette question*, chacun répondait par la négative et notamment l'ancien ministre de l'intérieur travailliste, M. Merlyn Rees, qui déclarait au micro de la B.B.C., le 22 novembre, que si la nouvelle loi avait été en vigueur, l'affaire Blunt n'aurait pu voir le jour. Il ne restait plus au gouvernement qu'à retirer son projet de loi et à se remettre à l'ouvrage afin de préparer un nouveau texte conciliant le besoin de discrétion éprouvé par l'appareil politique et administratif et la liberté essentielle au fonctionnement des moyens d'information.

* Assistant à l'U.E.R. des pays anglophones, Paris-III.

Vers une bipola

Le retour de la droite au pouvoir au Portugal

Vers une bipolarisation « à l'italienne » ?

Les élections du mois dernier ont bouleversé l'échiquier politique au Portugal. Pour la première fois depuis la révolution du 25 avril 1974, la droite est désormais majoritaire au Parlement comme dans la plupart des municipalités du pays. M. Sa Carneiro, chef du parti social-démocrate, a été appelé à former un nouveau gouvernement par le général Eanes, chef de l'Etat. Toutefois, le Parlement n'est élu que pour huit mois en raison de la dissolution de la précédente Assemblée. De nouvelles élections législatives auront lieu en octobre prochain, suivies, deux mois plus tard, par l'élection présidentielle.

Par ALAIN ECHEGUT

L'ALLIANCE démocratique a donc remporté les élections législatives anticipées du 2 décembre 1979. Regroupant le parti social-démocrate (P.S.D.), le Centre démocratique et social (C.D.S.), le parti populaire monarchiste (P.P.M.) et un groupe de réformateurs (dissidents du parti socialiste), la coalition de droite obtient la majorité absolue à l'Assemblée de la République. Sur les 250 sièges à pourvoir, l'Alliance démocratique en gagne 128 contre 122 aux partis de gauche (1) ; la droite a en effet obtenu 45 % des suffrages exprimés. Aux précédentes élections législatives de 1976, elle en avait recueilli 40,5 % (2).

Cette percée de la droite s'est confirmée le 16 décembre à l'occasion des élections locales, où elle a obtenu 46,8 % des suffrages (41,4 % en 1976). Ainsi l'Alliance démocratique s'attribue la majorité des 4 000 « paroisses » (cantons), des 2 000 assemblées municipales et des 310 conseillers municipaux que les Portugais étaient appelés à renouveler. Les trois principales villes du pays, Lisbonne, Porto et Coimbra, passent entre ses mains.

A gauche, seul le parti communiste portugais (P.C.P.) progresse nettement. Il se présentait aux élections sous la bannière de l'Alliance du peuple uni (A.P.U.), aux côtés du Mouvement *démocratique portugais* (*M.D.P.*) qui n'avait pas fait acte de candidature en 1976, mais appelait à voter communiste.

Aux élections législatives, le P.C.P. obtient 19 % des suffrages (14,6 % en 1976), un progrès confirmé par le résultat des élections locales : 20,9 % contre 17,7 % il y a trois ans.

Le parti socialiste (P.S.) est le grand perdant des deux scrutins. Par rapport à 1976, il perd près de 8 points aux élections législatives (27,4 % contre 35 %), et 6 points aux élections locales (27,2 % contre 33,2 %). Cette régression se traduit concrètement par une perte de trente-deux députés au Parlement. Bien que prévisible, la chute du parti socialiste étonne cependant par son ampleur.

D'une part le P.S. perd cette partie de l'électorat de droite qui, pour des raisons circonstancielles, l'avait appuyé dans les moments les plus chauds de la révolution, mais il perd aussi des secteurs importants de sa clientèle traditionnelle, la petite bourgeoisie des villes, qui subit brutalement les rigueurs de la crise économique (3).

Enfin, comme l'essentiel du prolétariat ouvrier et paysan a rejoint la sphère d'influence communiste, une question se pose : le parti socialiste est-il condamné à disparaître de la scène politique à plus ou moins long terme ? La bipolarisation « à l'italienne » de la vie politique portugaise est en effet la conséquence des erreurs commises par la direction du P.S. depuis le début de la révolution.

Les socialistes prisonniers de leurs compromis

EN effet, en acceptant le 6 juin 1979 la démission du quatrième gouvernement constitutionnel dirigé par M. Mota Pinto, le président de la République n'a plus d'autre solution que de dissoudre le Parlement. Toutes les combinaisons politiques échafaudées par le chef de l'Etat ont échoué.

La nomination de M. Mota Pinto à la tête du gouvernement avait été le résultat d'un ultime accord entre socialistes et démocrates-chrétiens (4). Investi le 25 octobre 1978, M. Mota Pinto mit cependant près d'un mois à constituer son équipe. Les dirigeants des partis se récusent. Le premier ministre désigné doit alors faire appel à des personnalités conservatrices très liées à l'ancien régime. Une fois de plus les socialistes sont pris au piège de leurs compromis avec la droite. Au Parlement, le groupe socialiste ne peut désavouer publiquement un premier ministre que la direction du parti a contribué à mettre en place. Mais il ne peut pas non plus appuyer ouvertement une équipe dirigeante que le secrétaire général du P.S., M. Mario Soares, finit par qualifier de « *plus conservatrice que le Portugal ait connue depuis la révolution d'avril 1974* (5) ». Reste une solution : l'abstention. Les socialistes en usent et en abusent au point de rendre caricaturale la vie parlementaire.

Profitant de la « neutralité » du P.S. et disposant à l'Assemblée du soutien des partis de droite, M. Mota Pinto passe à l'offensive. Tout d'abord sur le plan économique. Conformément aux directives du Fonds monétaire international (F.M.I.), le gouvernement prend une série de mesures draconiennes : création d'un nouvel impôt (qui, en fait, supprime le treizième mois des salariés), augmentation du prix de l'essence, relèvement des tarifs publics, compression des dépenses en matière d'éducation et de santé. Dans le domaine agricole, il accélère la restitution des terres aux anciens propriétaires dans la zone de la réforme agraire, l'Alentejo. Second grand volet de son action : il déclenche une vaste épuration dans l'appareil d'Etat, en particulier dans les organes d'information. Mais cette « chasse aux sorcières » va lui être fatale. En effet, il s'attaque ainsi directement aux « privilèges » acquis par les socialistes dans leurs passages successifs dans les sphères du pouvoir. La réaction ne se fait pas attendre : M. Mota Pinto est contraint de démissionner sept mois après avoir reçu son investiture.

Le 13 juillet 1979, le président Eanes annonce son intention de dissoudre le Parlement et, six jours plus tard, demande à Mme Pintassilgo de former un gouvernement de gestion chargé de préparer des élections anticipées.

Première femme à exercer les fonctions de premier ministre dans l'histoire du Portugal, Mme Pintassilgo n'est pas une inconnue. Après le 25 avril, elle avait occupé successivement les postes de secrétaire d'Etat et de ministre des affaires sociales dans les trois premiers gouvernements provisoires. Depuis mars 1975, elle exerçait les fonctions d'ambassadeur du Portugal à l'UNESCO. Profondément catholique, très lié aux associations de laïcs qui se sont créées à la suite du concile Vatican II, le nouveau premier ministre est membre d'une organisation internationale, le GRAAL, qui s'est surtout distinguée au Portugal par des initiatives concernant l'alphabétisation en milieu rural. Très liée également au groupe des militaires progressistes du Conseil de la révolution, Mme Pintassilgo est aussi une amie personnelle du général Eanes. En 1977, le chef de l'Etat lui a d'ailleurs demandé de rédiger un rapport sur les problèmes sociaux du pays. En bref, elle est ce que l'on appelle couramment « catholique de gauche ».

Déjà en juillet 1978, après la chute du second gouvernement Soares, son nom figurait au premier rang des personnalités capables de succéder au leader socialiste. Mais, à l'époque, elle ne reçut pas le soutien de ses amis du Conseil de la révolution, plutôt opposés à l'expérience des gouvernements coupés des partis que tente le chef de l'Etat. Quelques mois plus tard, on parle à nouveau d'elle comme probable premier ministre du quatrième gouvernement. Sortie de ses hésitations, la gauche du Conseil de la révolution l'appuie *sans réserve, mais en vain*. Soucieux de ne pas déplaire aux secteurs les plus conservateurs du pays, le général Eanes dirige son choix sur M. Mota Pinto.

La désignation de Mme Pintassilgo, au début de l'été dernier, souleva un vent de fronde à droite. Certains militaires envisagent alors de sortir des casernes avec leurs troupes. Car, selon un porte-parole du C.D.S., le nouveau premier ministre ne donne pas de garantie « *de neutralité et d'indépendance en raison de ses compromis avec la gauche marxiste* ». A gauche, seuls les communistes montrent leur satisfaction. « *Le choix de Mme Pintassilgo*, déclare M. Alvaro Cunhal, *a été bien accepté dans de vastes secteurs de la population portugaise, surtout parmi les femmes.* » Les socialistes demeurent réservés.

Le cinquième gouvernement est constitué dans le délai record d'une *semaine. Il réunit des personnalités* proches des *milieux* catholiques progressistes, qui bénéficient de la confiance du chef de l'Etat. Le 18 août 1979, au terme d'un débat mouvementé, le Parlement lui donne son « feu vert ».

Mais, contrairement aux souhaits des partis de droite, pendant ses cent jours de gouvernement, Mme Pintassilgo ne se borne pas à expédier les affaires courantes. Au contraire, elle marque d'une empreinte particulière son passage à la direction des affaires. « *Nous avons des dizaines de lois qui ont été votées par le Parlement et qui attendent toujours les décrets d'application*, indique le premier ministre. *Ainsi la loi de base du service de santé. Voilà un domaine où mon gouvernement peut agir* (6) ». Au chapitre économique, pour compenser un nouveau train de hausse des prix, son gouvernement prend une série de mesures favorables aux couches les *moins favorisées* : relèvement du salaire minimum national à 7 000 escudos par mois (600 F), hausse des retraites et allocations, déplafonnement des salaires, baisse du taux d'escompte. Sur le plan agricole il met un terme aux restitutions de terres dans l'Alentejo. Bref, en quelques semaines, Mme Pintassilgo donne l'image d'un premier ministre résolument progressiste, à l'écoute des besoins de la population. Mais le temps lui manque pour réaliser son programme. De plus, sur le terrain, elle se heurte à un adversaire inattendu pour elle : l'Eglise. Depuis trois ans, celle-ci se mobilise dans l'attente des futures élections, pour faire chuter les partis « marxistes ». Malgré son engagement reconnu dans le mouvement chrétien, Mme Pintassilgo ne peut s'opposer efficacement à la propagande anticommuniste menée auprès des populations par des curés intégristes, souvent analphabètes. De plus la hiérarchie est divisée. L'Eglise catholique aura joué un rôle essentiel dans la chute de la gauche aux élections de décembre.

Après leur victoire électorale, les dirigeants de l'Alliance démocratique sont restés étonnamment prudents, et cela pour plusieurs raisons. Tout d'abord, au Parlement, l'Alliance ne dispose que d'une faible avance (six sièges). Elle n'est pas majoritaire dans le pays : la gauche a recueilli aux élections 230 000 voix supplémentaires, ce qui peut être un handicap pour la droite si elle souhaite recourir à la procédure du référendum, comme elle l'a laissé entendre. Mais, surtout, l'unité de l'Alliance démocratique est récente et vulnérable à la fois, car elle occupe un vaste espace politique du centre à l'extrême droite. Ses dirigeants pourront-ils résister longtemps aux mises en demeure des groupes de pression économique de droite ? Très rapidement, on peut penser que le nouveau gouvernement de M. Sa Carneiro va être contraint à affronter l'opposition de gauche dans trois domaines significatifs.

En premier lieu sur le terrain économique. En effet, avec un taux de chômage de 13 %, une inflation dont le rythme annuel dépasse les 24 %, un taux de croissance qui sera cette année inférieur aux 3,4 % enregistrés en 1978 (contre 6,5 % en 1977), tous les éléments du casse-tête désormais classique d'une économie où la récession se conjugue à l'inflation sont réunis. Un élément positif cependant : la situation financière du pays s'est sensiblement améliorée au cours des vingt derniers mois. Grâce à un redressement de la balance commerciale, dont le déficit a été ramené de 628 millions de dollars durant le premier trimestre 1978 à 465 millions durant les trois mois correspondants de 1979 par suite de la progression des recettes touristiques et des transferts des travailleurs émigrés. Lisbonne devrait tenir son pari et ramener à 800 millions de dollars le déficit de sa balance des paiements en 1979.

Cette évolution positive a été consacrée par l'accord signé, en juillet dernier, avec un consortium de vingt-deux banques étrangères et qui ouvre au Portugal une ligne de crédits de 300 millions de dollars sur dix ans. Mais ces résultats ne suffiront pas à convaincre totalement les experts du F.M.I. Le Fonds déplore, en effet, que les derniers gouvernements n'aient pas réussi suffisamment à freiner les dépenses publiques et, surtout, à mieux juguler l'inflation.

Le gouvernement de M. Sa Carneiro va engager l'économie portugaise sur la voie d'une plus grande austérité. Dès à présent, le premier ministre envisage plusieurs actions spectaculaires : d'une part, la restitution aux anciens propriétaires du maximum de terres dans la zone de la réforme agraire ; le fonctionnement des coopératives coûte trop cher à l'Etat. Il souhaite également dénationaliser quelque deux mille petites et moyennes entreprises, jugées trop encombrantes pour le secteur public. Enfin, il projette de modifier le code des investissements étrangers.

Une telle politique rend l'affrontement social difficilement évitable. Déjà, dans une récente déclaration, les dirigeants de l'intersyndicale ont fait savoir que : « *les travailleurs sauront lutter pour la sauvegarde de la liberté, de la démocratie et des conquêtes du 25 avril.* »

Le rôle des militaires

LE second point de friction concerne le rôle des militaires. L'Alliance démocratique ne cache pas son intention de ramener définitivement les militaires dans les casernes. Une tâche plus aisée aujourd'hui, dans la mesure où les principaux postes de responsabilité dans les états-majors sont entre les mains d'officiers de droite et d'extrême droite. Cependant la réussite de cette opération suppose une condition : la marginalisation des activités du Conseil de la révolution qui subit l'influence des héritiers du Mouvement des forces armées (M.F.A.).

En effet, cette institution ne disparaîtra qu'avec la révision de la Constitution, après les élections, à la fin de 1980. Les dirigeants de l'Alliance démocratique réactivent les discussions au sein des forces armées dans le but de modifier le rapport de forces au sein du Conseil de la révolution. Mais les derniers résultats des élections pour les conseils des armes marquent une nette progression de la gauche militaire dans les casernes.

Enfin, troisième point chaud : la politique étrangère, secteur où, cette fois, le gouvernement de M. Sa Carneiro affronte directement le président de la République. Depuis son élection en 1976, le général Eanes dirigeait la politique extérieure du pays. Une diplomatie élaborée en liaison étroite avec les militaires progressistes du Conseil de la révolution. Et, dans ce domaine, le chef de l'Etat a obtenu quelques succès. En Afrique : par l'établissement de bonnes relations avec l'Angola et la Guinée-Bissau (le Mozambique faisant toujours l'objet d'un contentieux difficile à négocier). Ou, plus récemment, en direction des pays arabes, la venue à Lisbonne en novembre dernier de M. Yasser Arafat, chef de l'O.L.P., précédant l'envoi d'une mission portugaise en Irak et en Syrie. Enfin, en Europe, la récente visite du général Eanes en France, l'automne dernier, s'inscrivant dans le cadre de démarches pressantes entreprises par le Portugal pour entrer dans le Marché commun. Mis à part ce dernier dossier, il est douteux que le nouveau gouvernement de droite épouse la vision « tiers-mondiste » du chef de l'Etat. Et surtout qu'il abandonne toutes ses prérogatives dans ce domaine.

Les prochaines semaines vont être décisives pour la démocratie portugaise. Les forces de gauche civiles et militaires devront mener une lutte difficile dans un contexte économique qui n'est plus celui de la révolution du 25 avril 1974. Nécessairement un changement d'orientation devra intervenir dans la ligne politique du parti socialiste. Une fois encore M. Mario Soares est sur la sellette.

(1) Les 128 sièges revenant à l'Alliance démocratique se répartissent ainsi : 75 au P.S.D., 42 au C.D.S., 5 au P.P.M., 5 aux réformateurs et 1 indépendant. Pour l'*ensemble des partis de gauche 122 sièges*, soit : 74 au P.S., 44 au P.C., 3 au M.D.P. et 1 à l'U.D.P. (extrême gauche).

(2) En 1976 le Parlement comprenait : à gauche, 147 députés (106 P.S., 40 P.C., 1 U.D.P.); à droite, 112 députés (71 P.P.D.-P.S.D. et 41 C.D.S.).

(3) La moitié des pertes du P.S. aux élections législatives se situe dans le district de Lisbonne : 122 000 voix.

(4) *Le Monde diplomatique*, janvier 1979.

(5) *Le Monde* du 14 décembre 1978.

(6) *Témoignage chrétien*, 27 août 1979.

La lutte pour l'indépendance alimentaire

Nouvelle orientation économique au Vietnam

(Suite de la première page.)

Le riz est rare et cher et on est très loin de distribuer la ration théorique de 13 kilos de riz (et féculents) par mois et *par tête. Très fréquemment*, la ration est, en majorité, constituée de manioc, de *maïs ou de patates*. Le fonctionnement des marchés agricoles s'est, en effet, quelque peu déréglé. Au Nord, la terre est maintenant répartie entre environ onze mille coopératives et quelques centaines de fermes d'Etat. *La production* est collective et intensive (on parvient *à faire deux récoltes par an dans nombre* d'unités) et elle est connue avec une assez grande précision. L'Etat en perçoit une partie en nature comme impôt, qui est livrée à ses magasins. Il en achète une autre partie à un « prix de stockage », en vertu des contrats d'échange qui *lui font obligation* de livrer aux coopératives des engrais, des machines, *des tissus et autres produits* de consommation en contrepartie de leur production. Le reste, enfin, demeure la propriété des coopérateurs, qui peuvent en disposer, s'ils le veulent, au marché libre, tout comme ce qu'ils produisent sur leurs lopins individuels.

Les coopératives du Nord ont *donc un* intérêt manifeste à *produire* le maximum puisque la part qui leur revient (qu'elle soit vendue à l'Etat ou sur le marché libre) est *d'autant plus forte, en chiffres absolus*, que le total est important. Comme *dans tout pays socialiste*, on a, d'autre part, tendance à consacrer plus de travail à ce qui pourra être vendu sur le marché libre, à des prix nettement plus élevés. Ces ventes (légumes, cochons, volaille, etc.), représentent une part notable des revenus des membres des coopératives, mais l'Etat obtient, en gros, la livraison de 50 % de la production des coopératives.

Au Sud, il n'en est pas de même, car l'économie de marché est *toujours pleinement* dominante. Le parti, qui ne veut *pas, disent ses dirigeants, répéter* au Sud les erreurs commises en 1955-1956 *au Nord* (où la collectivisation *forcée*, de type chinois, a dressé la classe paysanne contre le *régime*), a commencé néanmoins à mettre sur pied des « équipes de production » (1) — pour démontrer les avantages de la coopération, mais sans toucher à la propriété.

Le paysan du Sud, très individualiste, se méfie, car il pense que c'est là un moyen pour le parti de savoir finalement plus qu'on ne veut lui en dire, et de faire surveiller les paysans aisés par les plus pauvres. Les premiers, qui sont seuls en mesure de livrer des surplus sur le marché, préfèrent la production individuelle. Longtemps, *ils ont pu écouler* leurs produits au « marché libre » (ou *noir*). *Les commerçants chinois* les leur achetaient à un bon prix mais, surtout, pouvaient leur livrer en contrepartie des produits qu'ils avaient en stock. Les Chinois revendaient les vivres sur les marchés urbains, avec de bons bénéfices.

C'est cette distribution, très traditionnelle, qui s'est trouvée perturbée en 1977-1978 par les mesures d'un Etat qui ne pouvait plus tolérer le développement pris par la spéculation à la suite des mauvaises récoltes provoquées, d'abord, par la sécheresse puis, surtout, par les inondations catastrophiques. Le commerce chinois ayant été, pour l'essentiel, nationalisé en *mars-avril 1978* et *ses stocks* en grande partie récupérés par les *magasins d'Etat, l'agriculteur aisé n'a plus* d'acheteur « valable » capable de lui *payer* de hauts prix et de lui livrer *en* échange les produits qu'il veut. Plus ou moins coincé, il *préfère* limiter sa production aux besoins de sa famille et de ses amis, ou pratiquer le troc pour ce qu'il convoite.

Le gouvernement a mesuré les dangers. S'il voulait contraindre, rechercher les stocks et encadrer rapidement les *paysans dans un réseau coopératif où* ils seraient forcés de produire, il risquait de s'aliéner profondément les masses rurales du Sud, sans compter le risque de complications politiques avec les sectes Cao Dai et Hoa Hao, de troubles *dans les communications*, d'arrêt sérieux des livraisons. Il semble qu'il ait préféré *composer, adopter une politique* de conciliation et d'incitation reconnaissant certains impératifs d'une économie de marché.

Parmi les mesures prises par le gouvernement à la suite du plenum du comité central du parti, tenu en août dernier, *figure* une sorte *d'intégration* du « marché libre » dans l'économie générale. *D'une part*, les « contrats d'échange » entre l'Etat et les coopératives autoriseront désormais celles-ci à écouler, sur le marché libre, les produits qu'elles devraient livrer à l'Etat si ce dernier n'est pas en mesure de leur livrer, aux prix officiels, les articles de consommation, *instruments agricoles, etc.* dont elles ont besoin. Compte tenu de la pénurie actuelle, c'est une véritable incitation à vendre les produits agricoles sur le marché libre (où le riz vaut 50 dongs (2) le boisseau de 20 kilos contre 12 au prix officiel). D'autre part, les autorités ont supprimé, dans les gares routières et sur les routes, les postes de contrôle *économique qui avaient été établis pour* empêcher certaines marchandises de *sortir des provinces*. La *circulation* des marchandises s'est nettement accélérée *et l'offre s'est accrue*. Cette levée d'interdits administratifs a déjà provoqué une baisse de 33 % du prix du riz sur le marché libre de Saigon.

Pour favoriser la production de viande, il est maintenant permis aux paysans des coopératives d'élever, pour l'abattage *familial*, non seulement des porcs, mais aussi des buffles et des bœufs (jusqu'ici *considérés seulement comme instruments* de production) et d'en vendre la viande au marché libre. Ce sont là des *pas* importants vers le rétablissement d'une unité du marché.

Mais le problème n'est pas seulement d'obtenir plus de produits agricoles. Les ruraux veulent aussi pouvoir utiliser le pouvoir d'achat croissant dont ils vont *disposer. Comme les citadins, ils veulent* davantage d'articles de consommation, et qu'il soit mis fin à une pénurie de plus en plus difficilement supportable. D'où l'impulsion récemment donnée, conformément à une résolution du comité central du parti (*Nhan Dan*, 9 octobre 1979), aux industries provinciales, mieux à même de répondre, par leurs produits, *leurs prix et leurs délais de livraison*, à la demande locale. Artisanat et industries légères ne requérant pas d'importants investissements sont vivement encouragés. Ils pourraient sans doute alléger, dans un délai raisonnable, la fringale d'objets de consommation qui affecte *tout le Vietnam*.

Les industries provinciales sont, d'autre part, censées pouvoir mieux mettre en œuvre les matières premières locales *dont elles devront promouvoir* la production par des contrats avantageux.

En attendant la « grande production socialiste »

DE l'avis de plusieurs spécialistes, une *forte augmentation de la production* pourrait être obtenue au Vietnam en mettant entre les mains des artisans (qu'ils soient ou non regroupés en coopératives) davantage de machines modernes à haut rendement et en les liant par contrat à des magasins de vente.

Très individualiste, qu'il soit paysan ou artisan, le Vietnamien aime être son maître et a encore (tous les dirigeants le soulignent) une *« mentalité de petit producteur ». Mais il est à la fois* bricoleur et ingénieux. Si l'on veut des *résultats rapides, il faut miser* sur cette disposition, non pas attendre que l'individu *ait changé de mentalité*. Les ruraux ne sont pas attirés par la discipline industrielle et l'organisation les intimide... ou les éloigne ; nombre d'entre eux cherchent à échapper aux contrôles, voire à frauder (que ce soit sur les taxes ou les livraisons).

La « grande production socialiste » exigera, certes, dans l'avenir une nouvelle mentalité et l'éducation y pourvoira. Mais, pour l'instant, il s'agit *d'obtenir du maximum* de petits producteurs le maximum de production, en leur *offrant des avantages* plutôt qu'en recourant à la contrainte. Le problème est de « *fédérer* » les petits, de collecter leurs produits, plutôt que de les collectiviser, eux, leurs biens et leur travail.

« Laissé à lui-même dans des situations difficiles, le peuple tâtonne, improvise, mais trouve des solutions et avance relativement. Par la persuasion, la concertation des efforts individuels est possible. Par contre, si des « petits tyrans » ou des cadres autoritaires se mêlent de « mettre de l'ordre » et de « fouetter au nom des principes », alors les gens se cabrent et freinent. C'est là un des problèmes de notre société », nous a-t-on dit à Hanoï. En démocratie, on avance lentement, mais on avance. En régime autoritaire, la base freine plutôt et chacun s'arrange pour détourner à son profit quelque parcelle des biens collectifs. C'est ce que le président Ho Chi Minh avait compris. Sa ligne était de discuter et de persuader, non d'imposer.

Pour progresser, on reconnaît donc aujourd'hui qu'il faut à la fois être *« démocrate », souple, laisser plus de* place aux initiatives individuelles et *mettre des machines modernes* à la disposition de ceux qui peuvent produire vite, avec le minimum d'organisation et d'administration. A cette échelle, d'autre *part, les risques et les effets de la corruption* (éventuelle) se réduisent d'eux-*mêmes. L'ennui* est que ces solutions posent des problèmes de conscience au parti. Pour bâtir le socialisme, il faut, en effet, tuer l'esprit capitaliste et l'individualisme, développer toujours davantage le secteur public. Est-il conséquent et sérieux de renforcer et de consolider l'artisanat ?

La nationalisation du commerce a poussé de nombreux Vietnamiens d'origine chinoise à quitter un pays où ils *jugeaient n'avoir plus d'avenir. Ensuite*, le début de la socialisation dans les campagnes, l'aggravation de la situation alimentaire, le démantèlement de l'infrastructure « commerciale » de Saigon (banques, commerce extérieur, transformation de produits importés, etc.) ont provoqué une nouvelle vague de départs, de Vietnamiens surtout, cette fois. Pourtant, nombre de ceux-ci auraient accepté le socialisme si on avait trouvé à employer *intelligemment leurs compétences* ; mais ils n'ont pas supporté d'être laissés dans *le vide ou à la merci* de médiocres et d'opportunistes. La promotion des *initiatives locales, dans un cadre provincial*, pourrait arrêter cette hémorragie.

Une meilleure utilisation des matières premières et des techniques locales ne peut suffire à surmonter la pénurie. Le Vietnam est contraint, de toute façon, d'importer des matières premières comme le pétrole, le coton, la laine, l'acier ou les produits chimiques, des équipements et des machines de toutes sortes. Pour 1979, ses besoins d'importation minima étaient évalués à 1 milliard de roubles (soit environ 7 milliards de francs).

Comment Hanoï peut-il payer ? Les facilités de crédit s'épuisent et les emprunts sont difficiles. Les pays socialistes, dans le cadre du COMECON, ont, certes, mis au point, en juillet, un programme spécial d'aide au Vietnam. Celui-ci n'en doit pas moins, pour payer ses achats, développer à tout prix ses exportations.

Plusieurs voies lui sont ouvertes : tout d'abord travailler à façon une matière première étrangère qu'il valorise. Du coton soviétique est ainsi transformé dans le pays en tissus destinés à *l'U.R.S.S., mais dont Hanoï conserve une* partie en rémunération du travail fourni.

Ensuite, *en développant des productions* exportables. Là aussi, l'agriculture se révèle comme le secteur le plus capable de livrer le plus rapidement le plus de produits avec le minimum d'investissements. Les plantations, transformées en fermes d'Etat, sont intégrées dans des « zones de production spécialisée » (*ananas, thé, café, fibres, caoutchouc*, etc.). Un demi-million d'hectares sont *maintenant consacrés aux cultures* d'exportation. La remise en état rapide des plantations du Sud est d'autant plus nécessaire que les marchés de la communauté socialiste sont vastes et prometteurs si les produits vietnamiens sont de qualité suffisante. De nouveaux avantages viennent d'être accordés aux entreprises qui réalisent ou dépassent les plans d'exportation. Elles pourront, notamment, *disposer*, pour leurs propres besoins (achats de pièces de rechange, etc.), *d'une partie des devises obtenues*. Mais Hanoï n'a pas réussi, malgré les avantages accordés, à attirer des capitaux étrangers dans les industries d'exportation. Aussi l'équilibre de la balance commerciale paraît encore éloigné. Le Vietnam était censé exporter, en 1979, pour une valeur de 300 *millions de roubles (2,1 milliards de francs)* seulement.

Salaires et prix

POUR encourager la production, le système des prix fait actuellement l'objet d'un réexamen profond : le cinquième *plenum du comité central du* parti de novembre 1978 a reconnu qu'il *est très défectueux, les divers* éléments composant les prix ayant considérablement évolué depuis la fixation de ceux-ci.

Les prix de vente au détail sont, en fait, sans rapport avec les « prix de stockage » (prix à la production). Le riz se vend à perte. Son prix de revient moyen est de 0,70 à 0,80 dong *le kilo*, mais il est vendu 0,40 dong officiellement (c'est-à-dire pour les rations). *La viande* de porc, payée aux producteurs 3 dongs *le kilo, est vendue (au rationnement encore)* 2 à 2,50 dongs. L'œuf, qui revient à 0,40 dong, est vendu 0,18 dong. Tout cela n'est possible que grâce à des subventions. Mais les prix du « marché libre » (auquel on est obligé de recourir tant les rations sont insuffisantes) sont bien plus élevés. Ainsi, en avril dernier, le riz coûtait de 3 à 8 dongs le kilo selon les lieux visités, un *kilo* de viande de bœuf coûtait 20 dongs à Sai*gon mais 11 près de Tayninh* (ces prix ont baissé depuis). L'œuf valait 0,30 dong au *marché* de Hanoï, où les dix bananes étaient offertes à 3 dongs. Une belle mangue se payait à Saigon 2 dongs.

On envisage de vendre désormais au *prix de revient* auquel s'ajouteront un pourcentage déterminé de « bénéfice » et une marge commerciale, pour les frais. Avec ce nouveau système, on économiserait, dit-on, environ 900 millions de dongs de subventions (le budget total de l'Etat pour 1979 était de 9 milliards). Le taux de bénéfice dépendra du niveau de qualité du produit et aussi de son caractère de nécessité. *Il pourra être sensiblement* plus élevé que les 8 % reconnus *généralement, en particulier pour les produits* destinés à l'exportation.

Une hausse des prix officiels de détail, telle qu'elle est prévue, entraînerait inévitablement une *revalorisation des salaires*. Au printemps 1979, les sources *officielles indiquaient qu'une famille* d'ouvriers (4 personnes) gagnait en moyenne 100 *dongs* par mois et une famille de paysans (6 personnes) environ 120 dongs. Les salaires les plus bas sont actuellement ceux des ouvriers des fabriques de produits courants (environ 50 dongs). Dans ces industries, la main-d'œuvre est surtout féminine. Le salaire mensuel est d'environ 100 dongs dans la construction mécanique et le bâtiment, de 120 à 150 dongs dans les exploitations minières *où il s'accompagne* d'un ravitaillement assez généreux *(24 à 30 kilos de riz plus une carte permettant d'acheter à bas prix café, sucre, lait, gâteaux). Un ministre* gagne 200 dongs par mois, un directeur d'entreprise 160, un directeur de magasin de 150 à 160, un professeur d'université de 150 à 180, un instituteur 50 dongs. Mais toutes ces catégories ont aussi des cartes d'achat.

Le système de salaires est également jugé défectueux et le parti, en novembre 1978, a décidé de le réorganiser. Etabli vers 1958-1960 sur le modèle chinois alors que les prix étaient bas (ils ont beaucoup augmenté depuis) et que la division du travail était encore faible (depuis, de nombreuses *professions nouvelles ont été* créées), ce système ne convient plus. *Une hausse des salaires mensuels de* 5 à 10 dongs vient d'être accordée à environ 40 % des fonctionnaires et employés, mais l'ensemble de l'échelle des salaires doit être révisée d'ici à la fin de 1980.

Réformer le système ne va pas être *simple, car il va falloir toucher aux « privilèges » ou « avantages »* des cadres du régime. Les salaires réels actuels sont en effet difficiles à évaluer, car s'ajoutent au salaire officiel, d'une part, un ensemble de revenus annexes résultant de divers travaux ou bricolages, mais encore *tout un système de cartes d'achat. Ainsi*, le cadre supérieur qui reçoit par exemple un salaire triple de celui de l'ouvrier a un pouvoir d'achat qui est en fait de 5,7 à 10 fois plus important en raison du nombre de cartes d'achat dont il dispose et qui lui permettent de se procurer soit davantage d'articles à prix réduit, soit des produits rares et de qualité, qu'il peut aussi rétrocéder à d'autres *à bon compte. D'où certains trafics.*

Il a été jugé préférable de traduire désormais la hiérarchie (plus ou moins occulte) de ces avantages en nature par une hiérarchie franche et ouverte des salaires. C'est pourquoi on va abolir le système des magasins spéciaux pour cadres et, probablement, également les cartes qui ne font qu'approfondir les *différences et font beaucoup grommeler*. C'est une des exigences de la « *démocratie de masse* » *que le parti se propose* d'instaurer.

Cette année, les griefs et les revendications des masses ont pu s'exprimer, non seulement *par* des lettres aux journaux (le *Nhan Dan* en reçoit des centaines par jour), mais aussi au cours de nombreux *congrès locaux. La lourdeur* et les méthodes de la bureaucratie, l'incompé*tence et le style de travail de nombreux* cadres ont fait l'objet de vives critiques. Dans sa session plénière d'août dernier, le comité central a procédé à un examen approfondi de l'ensemble de la situation économique et adopté d'importantes résolutions sur les « tâches urgentes » du parti dans l'étape actuelle. Si elles sont suivies d'effets, les entreprises individuelles et collectives pourront mieux contribuer, par leurs initiatives, à une reprise *de l'activité économique et à un accroissement* rapide de la production. Mais il *reste beaucoup à faire et à assouplir* pour que les producteurs et les « commerçants », à quelque niveau qu'ils se situent, se sentent à l'aise dans ce grand marché du Vietnam et y fassent prévaloir l'abondance. Les décisions du parti révèlent néanmoins qu'il a pris conscience de la situation, qu'il a commencé à prendre les mesures qu'elle commande pour sur*monter, sinon* toutes les difficultés, du moins quelques-unes des plus préoccupantes.

PHILIPPE DEVILLERS.

(1) Cf. le reportage de Nayan Chanda, « Le communisme vietnamien en marche », dans *le Monde diplomatique* d'avril 1978.

(2) Un dong vaut (officiellement) environ 2 francs français.

Élections législatives et nouveaux gouvernements

REPUBLIQUE ARABE D'EGYPTE
(Elections législatives du 7 juin 1979)

Nombre d'électeurs inscrits : *10 305 675* ; nombre de votants : 9 893 448, soit 96 % ; nombre de suffrages valablement exprimés : 9 298 841, soit 93,99 %.

Répartition des voix et des sièges entre les différents partis : Parti national démocrate : *8 350 400* voix, *343* sièges ; Parti du travail socialiste : 681 640 voix, 28 sièges ; Parti libéral socialiste : *73 038 voix, 3 sièges ; Parti* Indépendant : 194763 voix, 8 sièges.

Le Parti du rassemblement national n'a recueilli aucune voix.

LIBAN
(16 juillet 1979)

Président du conseil : *M. Salim El Hoss* ; vice-président du conseil et ministre des affaires étrangères : *M. Fouad Boutros* ; ministre d'Etat : *M. Charles Helou* (1) ; ministre de l'intérieur et du tourisme : *M. Bahige Takieddine* ; défense et agriculture : *M. Joseph Iskaff* ; postes et télécommunications, coopératives et habitat : *M. Michel Murr* ; ressources hydrauliques et électriques, industrie et pétrole : *M. Anouar Sabbah* ; finances : *M. Ali El Khalil* ; travail et affaires sociales : *M. Nazem Kadri* ; éducation nationale et travaux publics : *M. Boutros Harb* ; économie nationale, commerce et santé : *M. Talal Merhabi* ; justice et information : *M. Youssef Gebran*.

(1) *M. Charles Helou a donné sa démission le 6 août.*

LUXEMBOURG
(18 juillet 1979)

Président du gouvernement, ministre d'Etat : *M. Pierre Werner* ; vice-président du gouvernement, ministre des affaires étrangères, du commerce extérieur et de la coopération, de l'économie et des classes moyennes, de la justice : *M. Gaston Thorn* ; santé, force publique, éducation physique et sports : *M. Emile Krieps* ; agriculture, viticulture, eaux et forêts : *M. Camille Ney* ; environnement, transports, communications et informatique, énergie : *M. Josy Barthel* ; finances, travail et sécurité sociale : *M. Jacques Santer* ; fonction publique et travaux publics : *M. René Konen* ; intérieur, famille, logement social et solidarité sociale : *M. Jean Wolter* ; éducation nationale, tourisme : *M. Fernand Boden*.

Secrétaires d'Etat : *MM. Ernest Mulhen* (finances) et *Paul Helminger* (affaires étrangères, économie nationale et classes moyennes, justice).

ISLANDE
(15 octobre 1979)

Premier ministre, ministre des affaires étrangères : *M. Benedikt Grondal* ; ministre du commerce et de la pêche : *M. Kjartan Johannsson* ; santé publique, sécurité sociale, affaires sociales et transports : *M. Magnus H. Magnusson* ; finances : *M. Sighvatur Björgvinsson* ; agriculture, industrie et énergie : *M. Bragi Sigurjonsson* ; éducation, justice et affaires ecclésiastiques : *M. Vilmundur Gylfason*.

CORRESPONDANCE

Le redéploiement de l'industrie ouest-allemande à l'étranger

M. Jean-Marc Holz, de l'université de Besançon, apporte deux précisions à l'article de Jean Boussel sur « Le redéploiement de l'industrie ouest-allemande à l'étranger », paru dans notre numéro de décembre (page 5) :

a) La Ruhrkohle A.G. dont il est fait mention n'est *pas une société d'Etat*. Son statut est celui d'une société anonyme, et le capital (534,5 millions de deutschemarks en 1979) est détenu par quinze groupes, dont :

— VEBA (27,214 %), dont l'Etat fédéral est le principal actionnaire avec 43,75 %, le reste aux mains de petits porteurs ;

— Salzgitter A.G. (10,857 %), dont l'Etat fédéral possède 100 % ;

— Sidechar (France) (8,255 %) ;

— et les maîtres de forges de la Ruhr (Krupp, Thyssen, Hoechs, etc.), pour *le reste, soit une participation effective* de l'Etat fédéral de 27,76 %. Idem pour la place du secteur privé au conseil de surveillance et au directoire.

b) Le capital social de Volkswagen n'est pas « *détenu dans la proportion de 40 % par l'Etat ouest-allemand* », mais, plus précisément, comme suit :

— 20 % à l'Etat fédéral ;

— 20 % à la région (Land de Basse-Saxe) ;

— 60 % au public (590 000 actionnaires).

La puissance publique est trop souvent confondue, en France, avec celle de l'Etat, alors que dans une République fédérale, comme l'Allemagne, l'Etat fédéral (*Bund*), les Länder et les communes ont un pouvoir économique certain.

Vietnam

CORRESPONDANCE

LA MÉTAIRIE

LE PÉTROLE ET L'ISLAM

Les pays industrialisés importateurs de pétrole sont trop longtemps restés indifférents aux graves conséquences de leurs politiques à l'égard des pays producteurs. Il en fut ainsi à la fois pendant la longue période de croissance marquée par une énergie à bon marché et, depuis 1973, pendant les six années où l'afflux de pétrodollars — ce « cadeau empoisonné » dont parle Georges Corm page 7 — bouleversa radicalement l'Iran, l'Arabie Saoudite, les émirats, etc. Un seul souci a dominé ces deux phases et, malgré d'inefficaces « dialogues » Nord-Sud ou euro-arabes, il n'a pas été altéré par le trop brutal passage de l'une à l'autre : les besoins des pays riches commandent les évolutions et les soubresauts de l'économie mondiale.

Pendant un demi-siècle, les pays importateurs se sont accommodés de la stagnation de sociétés archaïques dont l'or noir, payé à bas prix, alimentait la prospérité de l'Occident. Lorsque apparut la double nécessité de rentabiliser de nouvelles sources d'énergie et de dégager un surcroît de liquidités internationales, les pays riches ne surent prévoir l'impact de leur nouvelle politique sur les pays exportateurs : considérés comme clients privilégiés des technologies de pointe (militaires et civiles), soumis à des régimes autocratiques, leurs structures économiques *et* sociales *étaient gravement ébranlées ; mais il faudra attendre une crise* politique *majeure — la révolution iranienne — pour que l'on s'interroge enfin sur la sagesse de cette « loi du plus fort ».*

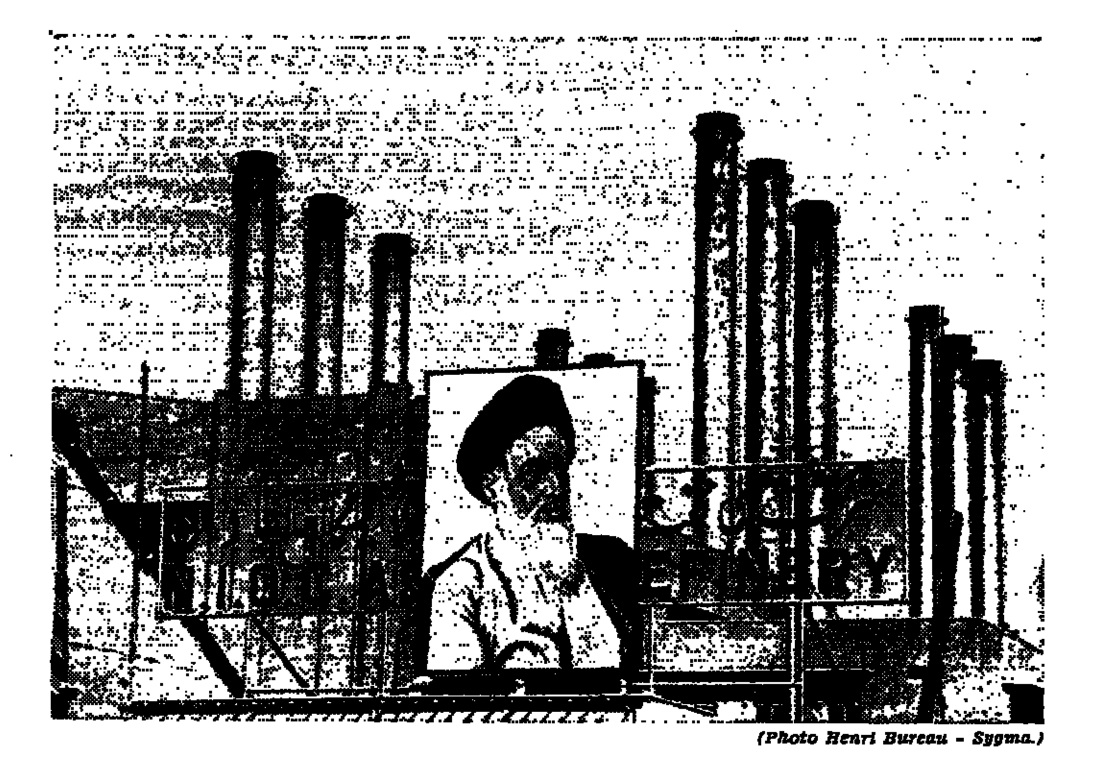
La crise ouverte à Téhéran ne suffit pourtant pas à susciter une véritable remise en cause des principes qui ont guidé les choix antérieurs, et c'est d'abord à la force — économique, financière, éventuellement militaire — que l'on songe non seulement pour libérer les otages mais aussi pour ramener à la raison un peuple « fanatisé » et pour faire rentrer dans le giron occidental un pays qui occupe une position stratégique essentielle. Gérald Walter analyse (voir page 6) *les chances qu'a l'Iran de résister à cette tentative d'étouffement, d'asphyxie. Et, comme le montrent Max Holland et James F. Petras* (voir pages 9 et 10), *c'est encore sur la force — ventes massives d'équipements militaires à l'Arabie Saoudite et aux émirats, occupation de terres par Israël — que l'on compte pour maintenir des positions et défendre des intérêts.*

De fait, la force a bien souvent été payante, du moins à court terme, et ce sont des régimes réputés « forts » — au Proche-Orient, mais aussi en Asie, en Afrique, en Amérique latine — qui ont permis à des entreprises de prospérer. A l'abri de dictatures chargées de faire régner un ordre implacable et de contenir les mécontentements populaires, de très profitables activités économiques ont entraîné d'inévitables compromissions morales et politiques, dont Jean Ziegler évoque (voir pages 8 et 9) *un exemple particulièrement révélateur. Les bénéfices ainsi accumulés n'ont rien d'innocent et, dans les prisons, dans les salles de torture, devant les pelotons d'exécution, l'argent gagné a pris un goût de sang.*

Ces crimes-là resteront-ils impunis ? En 1945, quel Français aurait accepté que Pierre Laval, qui avait trouvé chez Franco un provisoire refuge, échappât à toute sanction ? Les Iraniens veulent juger le chah : si l'Occident ne croit pas seulement à la force, mais aussi à la justice, il se doit de mettre en œuvre une procédure permettant de traduire l'ex-empereur devant un tribunal impartial. S'inspirant du précédent de Nuremberg, le professeur Richard Falk préconise (voir page 8) *à cet égard un système valable pour le chah mais aussi pour d'autres tyrans déchus, comme Bokassa, et, un jour, pour tant d'autres dictateurs encore au pouvoir.*

Mais à Nuremberg on ne jugea pas uniquement les responsables politiques ou policiers : furent aussi poursuivis les auteurs de crimes dits « économiques » parce qu'ils concernaient l'odieuse exploitation d'une main-d'œuvre servile ; il s'agissait, certes, de travailleurs déportés, privés de tout droit ; le cas est-il tellement différent lorsque, au lieu de déplacer la main-d'œuvre, on déplace les capitaux et les usines vers les pays où vivent des hommes et des femmes qu'une bonne dictature sait parfaitement traiter en esclaves ?

Tentations de force, lacunes du droit


(Photo Henri Bureau - Sygma.)

Profondes répercussions de la révolution islamique

Les inquiétudes de l'Arabie Saoudite et des émirats

De notre envoyé spécial
SÉLIM TURQUIÉ

MAMANA. — Fabuleusement riche (elle assure près du tiers de la production mondiale de pétrole), sous-peuplée (la densité en Arabie Saoudite tourne autour de quatre habitants au kilomètre carré), pour le moins déstabilisée depuis la révolution iranienne, la région du Golfe n'avait jamais, sans doute, connu une telle incertitude. Sous les yeux vigilants d'un Yémen du Sud dominé par l'Union soviétique, les rois et émirs du désert se trouvent pris en sandwich entre un conflit israélo-arabe qui s'enlise dangereusement et une république islamique totalement imprévisible. De surcroît, le caractère quelque peu improvisé de la politique américaine, de même que ce qui, vu d'ici, apparaît comme un vent d'hystérie qui souffle sur l'Occident, aggravent les inquiétudes.

Les princes du pétrole doivent affronter des problèmes de différents ordres :

— Un problème de sécurité collective : trouver un nouvel équilibre après la disparition de l'Iran impérial ;

— Un problème de stabilité intérieure : prévenir et contrôler l'influence directe (la « subversion ») et indirecte (la « contagion ») de la révolution iranienne ;

— Un problème de politique internationale : modérer les réactions intempestives des Etats-Unis et de l'Occident.

La sécurité du Golfe se présente en termes entièrement nouveaux depuis l'arrivée, en février 1979, de l'ayatollah Khomeiny à Téhéran. L'équilibre antérieur remontait à 1971, date à laquelle la Grande-Bretagne quittait officiellement la région après avoir accordé leur indépendance à la plupart des Emirats pétroliers. L'Empire britannique laissait derrière lui un système de sécurité dans lequel le chah d'Iran jouait, avec l'appui américain, un rôle central. Mais l'ombrageuse Arabie Saoudite, qui entretient avec Téhéran des relations mélangées, partage cette responsabilité. Elle prend sous son aile les Emirats de la côte sud du Golfe. Ces Etats fantomatiques, dont la population n'atteint pas toujours un demi-million d'habitants, se maintiennent à travers l'impénétrable tissu de parentés liant différentes dynasties d'émirs. Le système de solidarités et de rivalités multiples assure l'exploitation du pétrole et l'existence des régimes en place.

L'Occident ne se retira pas pour autant de la région. Du personnel militaire britannique fut maintenu dans différents pays du Golfe, notamment à Oman. Les Etats-Unis obtinrent des « facilités portuaires » dans la base anglaise de Jufair, à Bahrein. La base américano-britannique de Massira, au large du Dhofar, fut puissamment renforcée. Des militaires américains sont basés à Dhahran, sur la côte est de l'Arabie Saoudite. Tout le dispositif de cette région « hautement stratégique » est surveillé à partir de la base de Diego-Garcia, dans l'océan Indien.

Ce délicat équilibre est rompu par la disparition du chah. Aussitôt, et de façon quasi unanime, les Etats de la région refusent toute idée d'une intervention étrangère qui viendrait combler le vide. L'Irak, qui se tenait à l'écart jusque-là, opère un spectaculaire retournement et se rapproche de l'Arabie Saoudite dont tout, en principe, l'éloignait. Après avoir rejoint le concert arabe anti-égyptien au sommet de Bagdad, il proclame sa détermination à défendre la sécurité du Golfe et à envoyer ses troupes en tous points où cela serait nécessaire pour faire échec à toute menace. L'Irak se montre sans complexes à l'égard de l'Iran khomeinyste, dont la politique aventuriste, estime-t-il, fait finalement le jeu des Américains.

Mais le poids de l'Irak, pour rassurant qu'il soit, n'est pas de nature à tranquilliser complètement les régimes du Golfe. L'idée d'un pacte régional de sécurité liant les différents pays de la région est lancée. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois : le 25 novembre 1976, une conférence de huit pays riverains du Golfe en avait déjà discuté, mais le projet avait capoté en raison des prétentions hégémoniques de l'Iran. Le chah parti, c'est l'Arabie Saoudite qui prétend alors être le pivot de la coalition. En juin 1979, elle entreprend de grandes manœuvres dans la région d'Assir et invite les dirigeants du Koweit, de Qatar, des Emirats arabes unis et du Nord-Yemen à y assister. Ils en reviennent convaincus des capacités saoudiennes à *« défendre les autres pays islamiques »* (1). Mais les conférences de Taes, en Arabie, qui se réunissent le 22 septembre et le 16 octobre 1979 pour discuter de la relance du pacte régional, n'aboutissent à aucun résultat, l'Irak, le Koweit et le Nord-Yémen s'étant opposés au projet. Les conférences des pays du Golfe s'accordent, par contre, pour rejeter les propositions omanaises de faire directement participer les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Allemagne de l'Ouest à la sécurité de la région.

Oman est d'ailleurs un pays qui reste à l'écart. Puissamment aidé par le régime du chah, c'est lui qui subit le plus nettement les conséquences de sa disparition. Bien que son budget soit pour près de 40 % consacré à l'armement, son armée de vingt mille hommes, encadrée par sept cent quinze officiers britanniques (2), ne dispose que d'une demi-douzaine de vedettes et de deux hélicoptères pour surveiller 1 500 kilomètres de côtes. Le voisinage du Sud-Yémen, le maintien de sa domination sur la province fertile du Dhofar et surtout la responsabilité du détroit d'Ormuz semblent peser lourd sur les épaules du sultan Kabous, qui règne sur une population de moins de un million de personnes.

A lui seul, le détroit représente l'un des principaux problèmes de sécurité de la région. Par ce passage transite, en effet, pour 40 %, le pétrole consommé par le monde non communiste (3). L'avertissement américain, lancé en juillet 1979, concernant une possible action terroriste dans le détroit, n'a pas été pour rien dans l'accroissement de la tension. Déclaré à deux reprises « zone de guerre » (juillet et novembre 1979) par la compagnie d'assurances Lloyds, Ormuz semble suffisamment vulnérable pour que le cheikh Kayed, d'Abou-Dhabi, pense à le doubler par un oléoduc qui traverserait les quelques kilomètres reliant le Golfe à l'océan Indien (4).

Spectaculaire augmentation des budgets militaires

A DEFAUT de pouvoir établir un pacte régional, les différents pays du Golfe entreprennent, à vive allure, de renforcer leurs armées respectives. En avril, l'Arabie Saoudite a instauré le service militaire obligatoire et décidé la construction d'une cité militaire de 8,5 milliards de dollars (5). Simultanément, le royaume a avancé des aides substantielles pour financer les programmes d'armement de ses voisins, notamment Oman (100 millions de dollars) et le Yémen du Nord. En 1979, Ryad a augmenté de 23 % ses dépenses militaires, qui représentent 33,8 % d'un budget considérable. Bahrein a vu les siennes croître de 166,4 % en 1978 et de 180,9 % en 1979 (6). Quant à l'Irak, il envisage, d'après une source diplomatique occidentale (7), de doubler son potentiel de défense navale. Les Emirats arabes unis et le Koweït ont annoncé, de leur côté, divers projets d'équipements militaires.

Mais toutes les armes du monde n'ont pas épargné au chah d'Iran le sort qu'il a connu. Sans doute, la situation est très différente pour les régimes arabes du Golfe. Ils n'ont pas expérimenté un développement à marche forcée qui a détruit, comme en Iran, les bases de l'économie traditionnelle et poussé un peuple de trente-cinq millions de personnes à s'entasser autour des villes. Sans doute, dans ces pays, la mutation est lente, l'ambition plus limitée et, surtout, la population plus rare. Pourtant, ici aussi, l'exemple de la richesse, du gaspillage et de la corruption s'étale aux yeux de tous. Même si, moins d'un an après la prise du pouvoir, le régime Khomeiny paraît moins convaincant, ses positions anti-américaines restent séduisantes dans des pays où les Etats-Unis, alliés d'Israël, ne sont guère populaires. De plus, la plupart des pays qui font face, sur le Golfe, à l'ancien empire Pahlavi, comprennent d'importantes communautés chiites. L'influence exercée sur celles-ci par l'Iran et la possible et paradoxale jonction entre cette opposition intégriste relativement nouvelle et l'opposition de gauche traditionnelle, soutenue par l'Union soviétique, constituent le pricipal danger de déstabilisation intérieure.

(Lire la suite page 11.)

(1) Déclaration du vice-émir de Bahrein, citée par l'A.F.P., le 28 juin 1979. Le président des Emirats arabes unis devait faire peu après une déclaration dans le même sens.

(2) Chiffres avancés par une dépêche de l'A.F.P. du 20 novembre 1979.

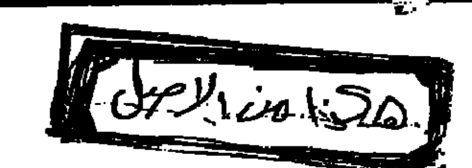
(3) *Financial Times*, 29 novembre 1979.

(4) La décision de construire cet oléoduc, officiellement annoncée le 28 octobre 1978, a été démentie, tout aussi officiellement, le lendemain...

(5) *Fiches du monde arabe*, Beyrouth.

(6) *Fiches du monde arabe*.

(7) Cité par l'A.F.P., le 5 novembre 1979.



Les pressions économiques des États-Unis et de leurs alliés

L'Iran peut-il résister à un blocus ?

Par GERALD WALTER

DIX mois après la révolution, l'avenir de l'économie iranienne n'apparaît pas plus clair qu'au moment de la chute du chah : les quelques grandes options définies par les dirigeants n'ont pas encore reçu la moindre application sur le terrain : la dégradation de l'industrie se poursuit lentement ; des questions fondamentales, telle celle des places respectives des secteurs privé et public, restent en suspens.

A cette situation sont venus s'ajouter les effets, encore mal déterminés, du blocage des avoirs iraniens aux Etats-Unis. L'importance des montants en jeu a naturellement fait l'objet d'évaluations apparemment contradictoires : tandis que la Trésorerie américaine les chiffrait à 7,7 milliards de dollars, M. Bani Sadr, ex-ministre des affaires étrangères, parlait de 1,2 milliard, soit 10 % des réserves officielles en devises de l'Iran (1). En fait, ces chiffres ne sont pas réellement contradictoires : il serait bloqué sur le territoire américain 3,7 milliards de dollars sous diverses formes (2), dont une partie seulement reconnue par l'Iran, et 4 milliards dans les filiales de banques américaines à l'étranger. Le sort de ces dépôts à l'étranger n'est pas encore réglé, mais il semble bien que ces banques aient à peu près appliqué la décision américaine et que les autorités locales se soient gardées de leur donner des consignes explicites. Cela ne peut manquer de provoquer des plaintes iraniennes, assez justifiées en droit, devant les tribunaux européens (des procès étaient en cours au moment de la rédaction de cet article).

Dans la même voie, on sait que certaines banques, n'ayant pas été réglées de leurs échéances (parfois en raison même du blocage), n'ont pas hésité à demander aux tribunaux la mise sous séquestre d'avoirs iraniens à titre conservatoire. De même certaines banques américaines, agents de syndicats de placement d'emprunts en eurodevises, ont tenté de faire déclarer le débiteur iranien en défaut.

Enfin les circuits de paiement des transactions commerciales courantes sont également menacés : tous les fonds appartenant au gouvernement iranien ou à un organisme rattaché, transitant par les Etats-Unis, sont menacés de séquestre. Or les exportations de pétrole (et les importations alimentaires dans l'autre sens) étaient habituellement payées par des lettres de crédit ouvertes par des banques américaines. L'agrément par la société nationale iranienne de pétrole (NIOC) de banques européennes, après la révolution, pour ces transactions n'avait en réalité guère modifié le mécanisme dans lequel la Chase Manhattan Bank tenait une place centrale.

L'ensemble des mesures américaines est bien rodé, grâce à l'expérience acquise lors de précédents fameux (saisie des avoirs allemands lors des deux guerres mondiales, puis de ceux de la Chine populaire jusqu'à la reconnaissance de celle-ci). Leur efficacité réelle ne doit cependant pas faire illusion.

D'abord, les autorités iraniennes, après une période de flottement, ont pris des mesures pour sauvegarder le commerce courant. La Banque centrale a demandé à ses correspondants de ne plus ouvrir de lettres de crédit auprès des banques américaines et d'effectuer les transactions dans une devise autre que le dollar, autant que possible celle du pays du vendeur. Quant aux opérations en cours, il est recommandé d'effectuer les conversions nécessaires.

Le mode de règlement des exportations pétrolières ne paraît pas encore fixé. L'idée d'une unité de compte, indépendante du dollar et fondée sur un « panier de monnaies », semble, provisoirement au moins, abandonnée, mais les règlements ne s'effectueraient plus que pour partie en dollars.

Certaines banques européennes auraient, de plus, accepté de servir de relais pour des transactions avec les banques américaines, qui ignoreraient ainsi la nature réelle de leur client.

L'équilibre des paiements

LE test le plus sérieux de la capacité de résistance iranienne ne réside pas dans la conduite de cette bataille politico-juridique, mais dans l'équilibre de ses paiements courants. Pour autant qu'on le sache, les chiffres d'exportation diffusés par la NIOC, même s'ils sont exagérés, ne sont pas fondamentalement erronés. L'Iran exporterait environ 3 millions de barils par jour (ou un peu moins après le refus d'achat américain : la moitié des huit cent mille barils rendus disponibles aurait été revendue sur le marché libre), ce qui lui assurerait à un prix moyen de 23 dollars le baril des rentrées en année pleine de près de 25 milliards de dollars. Il est assez probable qu'en 1980, si la situation actuelle se maintient, les exportations iraniennes baisseront aux alentours de 2,5 millions de barils par jour.

Dans l'état actuel de tension du marché pétrolier, l'écoulement par contrats ne pose pas de problème. Il est sans doute plus difficile sur le marché libre, d'où la tentative iranienne de lier les deux modes d'enlèvement. De toute manière, les hausses de prix récemment décidées (à 28 dollars le baril environ) devraient compenser la diminution des ventes et assurer la même recette financière.

En regard, les importations ont baissé de plus de 60 %, d'après les premières estimations (obtenues par l'étude des statistiques commerciales des principaux fournisseurs). Même si cette baisse a été amplifiée par la désorganisation des circuits d'importation du premier trimestre, il n'en reste pas moins que les achats à l'étranger ne dépasseront pas 10 milliards (3). Quant aux achats d'armes, ils sont réduits à néant. Mais il faut ajouter les « invisibles » (assurance, transports), déficitaires sans doute de 1 milliard, et les envois de fonds à l'étranger (estimés à 2 milliards, principalement pour les étudiants). On sait également que l'Iran, avant même le « gel », avait cessé toute aide et tout investissement à l'étranger, tandis que les revenus de ses placements internationaux dépassaient 1 milliard pour des remboursements d'emprunts du même ordre.

On constate que la balance courante iranienne, au niveau actuel de dépression des importations, est plus qu'équilibrée, et que des réductions supplémentaires des exportations pétrolières pourraient même intervenir...

A court terme, il faut cependant ajouter l'effet de deux facteurs : les sorties de capitaux avant le contrôle des changes, dont l'importance est impossible à évaluer, et la réduction des délais de paiement. Actuellement, plus aucun exportateur ne fait de crédit à l'Iran : les termes de paiement classiques à trois mois (et plus pour les contrats de biens d'équipement) ont été remplacés par des paiements comptant, sinon d'avance, d'où une perte de trésorerie d'au moins 3 milliards de dollars.

Le danger pour l'Iran résidait plutôt dans la rupture des liens avec la communauté bancaire internationale. Les déclarations de M. Bani Sadr laissant entendre que le pays ne rembourserait pas ses dettes (évaluées à 15 milliards de dollars, sans que l'on sache ce qui y est inclus) auraient signifié un risque très important de blocage du commerce courant. En fait, il apparaît que ces déclarations ne sont qu'une confirmation des annonces faites dès les premiers jours de la révolution : l'Iran n'a pas l'intention de rembourser les prêts liés à des dépenses somptuaires ou à des placements personnels de privilégiés de l'ancien régime (ainsi le sort des prêts accordés à la fondation Pahlavi reste douteux).

Dans l'intervalle, la Banque centrale d'Iran a jusqu'à présent honoré les emprunts venus à échéance dans leur presque totalité, même si parfois de légers retards ont été constatés. Seuls restent en question des prêts accordés à des banques de taille moyenne pour des opérations assez hasardeuses ainsi que certaines créances des banques américaines depuis le blocage des avoirs iraniens. Quant aux lettres de crédit ouvertes pour le commerce courant, elles ont toujours été honorées.

Relative invulnérabilité

L'INQUIETUDE est beaucoup plus perceptible dans le domaine alimentaire. L'Iran est, en effet, devenu un des gros importateurs mondiaux de denrées. Ses besoins se monteraient à plus de 2 millions de tonnes de céréales (blé et riz), 300 000 tonnes d'huile alimentaire, 400 000 tonnes de sucre et sans doute 200 000 tonnes de viande pour un montant global de 2 milliards de dollars. Le taux de dépendance était de 20 % à 30 %, avec une pointe de 80 % pour les corps gras.

Les Etats-Unis fournissaient près de 70 % de ce total, mais les craintes d'une rupture paraissent exagérées. Depuis plusieurs mois, les autorités iraniennes recherchent une diversification de leur approvisionnement. Des contrats ont été passés avec l'Australie pour le blé (500 000 tonnes pour la campagne 1979-1980) et avec la Nouvelle-Zélande pour la viande de mouton (40 000 tonnes par an). Mais, surtout, les quantités nécessaires ne sont pas telles qu'un fournisseur de remplacement ne puisse être trouvé : la France est déjà un vendeur régulier de sucre, le Brésil et la Malaisie peuvent fournir de l'huile. Certes, l'Iran devra payer plus cher et passer de multiples contrats, perdant l'avantage d'un unique fournisseur. Des pénuries locales peuvent également se produire pour ce qui concerne certaines denrées pour lesquelles les Etats-Unis ont un quasi-monopole (le maïs par exemple), et pourraient être aggravées par des mouvements de spéculation interne. Mais pour un pays prêt à payer, il n'existe pas de blocus réel. En témoignent la Turquie et la Roumanie, vendant, l'une, du mouton et, l'autre, des œufs à l'Iran, malgré une situation alimentaire peu brillante chez elles.

Cette relative invulnérabilité de l'économie n'a cependant été obtenue qu'au prix de la stagnation complète de celle-ci. Cependant, dans un premier stade, les conséquences sont moins graves qu'on ne le croit. En premier lieu, il faut reconnaître qu'immédiatement après la révolution la reprise a eu lieu sans problème : les services publics ont recommencé à fonctionner, les importations ont repris ainsi que le commerce. Ensuite, le régime du chah avait créé une économie assez peu sensible à la désorganisation tant que les importations resteront possibles.

L'industrie ne représentait en effet que 19 % du produit national brut (4) — dont 5 % pour les travaux publics. Le fait que, probablement, elle ne tourne plus qu'à 50 % de sa capacité (aucune statistique n'existe et la situation varie énormément d'une entreprise à l'autre) n'a que des conséquences somme toute limitées ; d'autant plus que nombre d'entreprises ne se livraient qu'au montage d'ensembles importés (cas de l'automobile). Les travaux publics sont, quant à eux, presque complètement arrêtés, sauf certains travaux d'entretien menés par l'Etat et un peu de construction individuelle. Naturellement les industries en amont en subissent les conséquences et l'Iran pourrait, cette année, être exportateur de ciment faute de marché intérieur.

L'agriculture est restée largement en dehors de la révolution. Si des occupations de terre sont signalées, aucun mouvement d'ensemble n'existe ; de même la dissolution annoncée des vastes complexes agro-industriels ne s'est pas encore traduite dans les faits. Au contraire, une bonne pluviosité, l'attribution généreuse de crédits, et l'augmentation des prix de soutien ont plutôt permis à ce secteur de bien vivre.

Quant aux services et au commerce, on sait leur relative insensibilité à la conjoncture. L'Etat continue de payer une administration plus que suffisante, tandis que les commerçants, s'ils souffrent de la stagnation générale, ont encore la ressource d'accroître leurs marges.

En attendant, l'Etat lui-même a du mal à assurer sa propre gestion : un grand nombre de chantiers restent en suspens faute de décision (le métro de Téhéran, dont l'urgence est reconnue, est un bon exemple), d'autres ne redémarrent que très lentement. Les autorités tentent par tous les moyens d'obtenir les conditions les plus favorables malgré la révolution (cas du complexe pétrochimique d'Iran-Japan, pourtant réalisé à plus de 85 %). Les crédits d'investissement prévus au budget n'arrivent même pas à être dépensés (5). Des crédits à taux bonifiés ont été mis à plusieurs reprises à la disposition des entreprises pour investir, mais celles-ci sont incapables de les consommer.

La doctrine officielle a d'abord été de se prémunir contre l'inflation, d'où un budget très modéré, ramené de 3 300 milliards de rials en 1978 à 2 400 pour l'année en cours. Même en tenant compte de la réduction des dépenses militaires (400 milliards en moins) et du fait qu'une partie du budget n'était pas consommée, l'ensemble témoigne d'une grande prudence. Mais dans la réalité, les entreprises ont besoin de subventions pures et simples pour payer les salariés qu'elles ne peuvent licencier et l'Etat, bon gré mal gré, est bien obligé de les leur accorder directement ou par l'intermédiaire de banques commerciales ; de même que les augmentations de salaires des fonctionnaires consomment une part croissante des ressources.

En caricaturant à peine, on peut dire que l'économie iranienne repose sur l'action de la Banque centrale qui, à l'extérieur, a choisi d'assurer le crédit du pays et, à l'intérieur, fournit des liquidités aux banques pour qu'elles puissent prêter à des entreprises au bord de la faillite.

Il faut enfin faire une place aux institutions islamiques qui tentent de prendre le relais. Selon toute probabilité, la Banque islamique, qui n'a pas encore commencé ses opérations, aura pour tâche d'accorder des prêts subventionnés à très bas taux d'intérêt... La Fondation des déshérités, héritière de la fondation Pahlavi a pour mission d'effectuer des investissements sociaux (logements, etc.) ; elle paraît très occupée par la gestion de multiples participations guère rentables. La *Croisade pour la reconstruction* s'efforce de développer les travaux sociaux dans les campagnes (irrigation, etc.). Le manque de moyens, de cadres et de doctrine précise ne laisse pas d'inspirer le scepticisme quant à l'efficacité de ce genre d'institution.

Somme toute, après une bonne reprise, la dégradation progressive de l'économie iranienne est en cours. L'arrêt des investissements, alors que le nombre de chômeurs tendrait vers le million (6), ne peut se prolonger sans danger. L'inflation, évaluée officiellement à 15 %, atteindrait près du double. Aujourd'hui, l'Iran offre le spectacle à peu près unique d'une révolution dans un pays où les problèmes de balance de paiements ne sont pas urgents. L'expérience de 1974-1978 devrait rappeler que la richesse pétrolière peut être absorbée plus vite qu'on ne le croit.

Une doctrine hésitante

L'ACTION du « gouvernement » est loin d'être à la hauteur de ces problèmes. Pourtant, les moyens ne manquent pas : depuis le mois de juin, l'industrie est nationalisée à plus de 75 %, et tout le secteur bancaire de même. Le ministère du commerce peut réglementer les importations à sa guise, même si le « bazar » a su défendre son indépendance. Mais la doctrine n'a pas progressé depuis la révolution. Les grands principes plusieurs fois réaffirmés sont simples : fin de la dépendance industrielle envers l'étranger, autosuffisance alimentaire, refus de la consommation de luxe, priorité donnée aux investissements sociaux et aux villages, encouragement aux petites unités de production. Cependant, l'application est bien plus difficile. Que signifie l'indépendance industrielle dans un pays de taille moyenne qui ne peut tout produire tout seul ? L'autosuffisance alimentaire est-elle possible alors que la production agricole ne peut augmenter que lentement et que la population s'accroît de près d'un million de personnes par an ? Comment réanimer la petite industrie tout en affirmant que l'islam est contraire à l'enrichissement « excessif » et que la propriété du peuple est préférable à la propriété privée ?

(1) 5 milliards de dollars à l'étranger, 7 milliards en Iran.

(2) 1,2 milliard de dollars en bons du trésor ; 0,6 milliard en or à la Réserve fédérale ; 0,4 milliard en tant qu'avance pour achats d'armements ; 1 milliard dans les banques commerciales ; 0,5 milliard dans diverses entreprises.

(3) Importations de 1976-1977 (dernière année connue) : 18 milliards de dollars dont, sans doute, plus de 3 milliards pour les armements.

(4) Composition du P.N.B. iranien en 1976-1977 : agriculture : 9 % ; industrie : 19 % ; services : 35 % ; pétrole : 35 %. Le concept de P.N.B. est naturellement sujet à caution dans les pays tels que l'Iran.

(5) En sept mois, 280 milliards de rials ont pu être engagés sur 880 milliards inscrits au budget.

(6) Le chiffre de 4 millions, souvent avancé, est très exagéré : près de 50 % de la population a moins de seize ans. Le sous-emploi dans les campagnes est considérable, mais il n'apparaît pas.

NOS PRÉCÉDENTS ARTICLES

- **REGAIN D'AGITATION POPULAIRE EN IRAN** : les échecs du développement à l'occidentale, **Thierry A.-Brun**. — L'opposition interne face au chah et à la domination étrangère, **Ahmad Faroughi** (juillet 1978).
- L'armée iranienne, garante de la dépendance, **Ahmad Faroughi** (octobre 1978).
- **L'IRAN DU REFUS** : La « croissance miraculeuse » et le bouleversement, **Behrouz Montazami** et **Khosrow Naraghi**. — Puissance et ambiguïtés du mouvement religieux, **Claude van Engeland**. — Un nouveau type d'intervention : les « mercenaires en col blanc », **Michael T. Klare** (décembre 1978).
- Société et religion selon l'Iman Khomeiny, **Morteza Kotobi** et **Jean-Leon Vandoorne** (avril 1979).
- L'Iran entre les aspirations révolutionnaires et la paralysie, **Ahmad Faroughi** (juin 1979).

ALIBI POUR POLITIQUES ERRONÉES

(Suite de la première page.)

Défense du pouvoir d'achat du baril ou progression sensible de celui-ci, qu'un récent scénario préparé pour le huitième plan a estimé à 7 % l'an jusqu'en 1985 ? Les hausses intervenues depuis juillet indiquent un changement de comportement de certains pays de l'OPEP. Après avoir subi une perte de pouvoir d'achat en 1978, ils procéderont à des réajustements trimestriels d'autant plus importants que l'inflation mondiale sera forte et le cours du dollar faible. Cette nouvelle pratique, confirmée pour l'ensemble des pays de l'OPEP par la réunion du 17 décembre dernier à Caracas, signifie une indexation de fait du prix du pétrole.

Un changement est également perceptible dans la nouvelle attitude des pays de l'OPEP pour ce qui concerne la production et la distribution. L'annonce faite par plusieurs pays — Irak, Emirats arabes unis, Nigéria, Venezuela, Iran, — de réduire leur production en 1980 n'aura, en effet, guère de conséquences sur les approvisionnements des pays industriels (5). D'une part, les stocks ont été largement reconstitués et même au-delà — notamment au Japon, — d'autre part, les perspectives de ralentissement de la croissance des pays industriels en 1980 laissent prévoir une moindre demande de produits pétroliers, même si les intentions de réduire la consommation ne se sont guère concrétisés. Les pays de l'OPEP peuvent donc craindre que le maintien de la production à son niveau actuel ne provoque un excédent d'offre, dont les répercussions seraient désastreuses sur les prix.

En laissant se constituer des marchés « libres » à Rotterdam, aux Bahamas, au Japon, etc., où se négocie une quantité très faible du pétrole commercialisé, les gouvernements occidentaux ont spéculé sur l'apparition d'excédents susceptibles de casser les prix et, à terme, de briser la solidarité des pays de l'OPEP. En fait, ils ont joué aux apprentis sorciers. A court terme, la nécessité de reconstituer des stocks suffisants et la prolongation de la bonne conjoncture américaine ont soutenu la demande de « brut » et poussé les prix à plus de 35 dollars le baril (contre, à l'époque, un prix moyen officiel de 20 à 22 dollars). Ils ont ainsi donné des arguments aux pays de l'OPEP pour relever les prix du « brut ». Aujourd'hui, face aux risques de retournement du marché libre, les pays de l'OPEP répondent à l'existence de ce marché par un contrôle de la production et, à plus long terme, sans doute, par une prise en main du transport maritime. Il n'y a pas, à moyen terme, de véritable risque de pénurie — sauf pour des raisons politiques. Par contre, le nouveau comportement des pays de l'OPEP tend à maintenir une demande suffisante pour créer une tension à la hausse sur les prix. Plutôt que de lancer des cris d'alarme, mieux vaudrait mettre fin à l'existence des marchés « libres ».

Un rôle marginal dans l'inflation

MAIS le plus spectaculaire est, sans aucun doute, l'incidence des hausses sur les économies occidentales et en premier lieu sur la croissance et les prix. Prenons le cas de la France. Les services officiels estiment que les hausses intervenues en 1979 contribuent à une perte de croissance de 0,2 % cette année et de 0,5 % en 1980, et à une hausse supplémentaire des prix à la consommation de l'ordre de 0,3 à 0,5 % en 1979 (alors que la hausse des prix atteindra 11 %) et de 0,5 % en 1980. Les nouvelles augmentations pourraient avoir un effet sensiblement plus important — estimé pour l'ensemble des hausses affectant l'année 1980 à un supplément d'inflation de 1 %, — mais celui-ci dépendra étroitement de l'inflation totale et du cours du dollar. Les conséquences des hausses du « brut » sont donc particulièrement faibles (6), et les gouvernements se gardent bien de citer de tels chiffres.

Elles le sont également sur la « contrainte extérieure », c'est-à-dire sur le coût de la facture pétrolière. Certes, à la suite des augmentations de 1974, la valeur des produits pétroliers dans les importations totales a presque doublé. En France, le poste énergie — dont le pétrole constitue la part la plus importante, — passe alors de 11,4 % à 21,2 % des importations totales. Il a ensuite baissé du fait d'un léger ralentissement du volume des importations (— 1,6 % entre 1977 et 1978) et, surtout, d'une baisse du prix réel du « brut » (— 5,6 % pour la même période). Les augmentations de prix de 1979, mais aussi un accroissement de 7,3 % en volume, ont pour effet de faire passer la part des produits énergétiques importés de 19,80 %

(5) L'Arabie Saoudite refuse de s'engager sur un niveau de production et a annoncé, en même temps qu'elle relevait les prix de 33 %, la possibilité d'une augmentation de sa capacité quotidienne de production.

(6) Les simulations réalisées pour la préparation du VIIIe Plan estiment l'incidence sur les prix intérieurs à + 0,3 % par an (pour une inflation de l'ordre de 6,5 à 7 %) d'une hausse annuelle du prix réel de l'énergie de 7 % (toutes choses égales par ailleurs). Cf. *Economie et statistique*, octobre [illegible].

Un cadeau empoisonné pour les pays de l'OPEP

Les coûts du redéploiement industriel

Par GEORGES CORM

LES événements d'Iran ont recréé en Occident l'atmosphère d'hostilité passionnée à l'encontre des Etats de l'OPEP qui s'était déjà manifestée au moment de la guerre d'octobre 1973 face à l'embargo imposé par les pays arabes producteurs de pétrole. Le scénario d'aujourd'hui ressemble étrangement à celui d'il y a six ans (1) : des hausses de prix du pétrole, déclenchées par des événements politiques, mettent à découvert les déséquilibres latents du marché énergétique international qui, essentiellement, est celui des pays industrialisés ; superprofits des sociétés internationales qui, une fois la hausse déclenchée, s'efforcent d'en tirer le maximum de bénéfices sur le dos des producteurs comme des consommateurs ; mise en accusation de l'OPEP par les grands organes d'information des pays industrialisés, offrant un bouc émissaire facile pour masquer l'impuissance face à la crise économique. En juillet dernier, déjà, le conseiller de politique intérieure du président Carter, M. Eizenstad, suggérait au président des Etats-Unis, rentrant du sommet de Tokyo, de ne pas rater cette « *occasion unique de consolider son leadership sur un problème apparemment insoluble, en imputant la responsabilité de l'inflation et des problèmes énergétiques à l'OPEP* (2) ».

En 1973-1974, il était possible de se faire quelque illusion sur la puissance des pays producteurs de pétrole. Mais on ne peut plus ignorer aujourd'hui la fragilité de leurs économies, mises à rude épreuve par les hausses désordonnées et saccadées de la valeur de leurs exportations. En fait, l'attention a toujours été polarisée, dans l'analyse de la crise énergétique, sur les problèmes des pays industrialisés ; elle a pourtant ses effets négatifs sur les pays exportateurs de pétrole eux-mêmes, moins bien armés que les pays industrialisés pour y faire face. Il est d'ailleurs devenu évident, avec le recul du temps, que la « manne » pétrolière est un cadeau empoisonné pour les pays de l'OPEP dont la marge de manœuvre en politique *intérieure et* internationale est plus que jamais réduite, dans un environnement sur lequel ils ont, contrairement aux apparences, de moins en moins de prise. Sous ce jour, les événements d'Iran se comprennent mieux et la valeur symbolique de l'affrontement irano-américain prend tout son relief. En réalité, la dislocation progressive des structures iraniennes et les signes avant-coureurs d'une évolution similaire en Arabie Saoudite témoignent de l'épreuve et du choc qu'ont subis les pays pétroliers en sept ans.

Malgré la diversité des situations d'un pays à l'autre, les membres de l'OPEP appartiennent tous aux trois continents du sous-développement : Indonésie, en Asie du Sud-Est ; pays du Golfe (Irak, Iran, *Arabie Saoudite*, Koweït, Emirats arabes unis) au Proche-Orient ; Libye et Algérie en Afrique du Nord ; Nigéria et Gabon en Afrique noire et Equateur, et Venezuela en Amérique latine. Ils regroupent trois cent cinq millions d'hommes (dont moins de quarante millions d'Arabes), qui consomment à peine un dixième de leur production d'énergie et l'équivalent de moins de 7 % de la consommation américaine pour une population plus nombreuse de quatre-vingt-dix millions d'âmes.

Le rythme d'épuisement de leurs ressources énergétiques fait que, dans un horizon de vingt à quarante ans, ces pays se seront dessaisis du facteur capital pour toute industrialisation que constitue une énergie facile d'accès et n'exigeant pas de technologie sophistiquée.

Perdants et gagnants

MEME si cela peut paraître paradoxal, il est de plus en plus clair que les pays de l'OPEP, étant donné le fonctionnement actuel de l'ordre économique international, risquent d'être les grands perdants de ce que l'on appelle la « crise pétrolière », cependant que les pays industrialisés sortiront vraisemblablement les grands gagnants de cette épreuve. Ces derniers, malgré une lenteur due à la complexité des économies et au jeu contradictoire des divers intérêts, sont en train de réaliser leur redéploiement industriel à l'échelle internationale, de diversifier leurs sources d'énergie et d'amortir l'ampleur de la dépression économique par de fabuleux contrats de livraisons d'armements et d'usines « clés en main » avec le tiers-monde, grâce à la démultiplication des mécanismes de crédits internationaux. Dans cette conjoncture de transition, les pays de l'OPEP jouent un rôle fondamental :

— Ils sont les clients les plus importants des grandes industries des pays développés, grâce à leurs revenus pétroliers ;

— Certains d'entre eux sont, en outre, de grands pourvoyeurs de masses financières que le système bancaire international récupère pour multiplier les opérations de crédits à ceux des pays du tiers-monde qui ont atteint un certain degré de maturité industrielle et sont devenus des consommateurs permanents de technologie importée ;

— Ils ont pris, dans une large mesure, le relais dans l'aide officielle au développement dont les mécanismes s'inscrivent dans le jeu de puissance internationale des pays industrialisés (3) ;

— Ils fournissent des débouchés aux marchés du travail des pays industrialisés par leur recours massif à l'assistance technique ;

— Ils assurent aussi une certaine redistribution de la manne pétrolière dans le tiers-monde, en faisant appel à la main-d'œuvre de pays pauvres (Pakistanais, Egyptiens, Indiens, Philippins, Coréens, etc.).

En bref, les pays de l'OPEP jouent un rôle fondamental dans la transition du monde industrialisé de l'ère de l'énergie à bon marché à celle de l'énergie coûteuse et technologiquement sophistiquée. L'inflation et le désordre monétaire international facilitent grandement le redéploiement et il n'est pas exclu que certains pays du tiers-monde parviennent à améliorer leur position dans l'échelle internationale des revenus. Mais on est frappé des caractéristiques communes qui affligent la plupart des pays de l'OPEP et dont l'Iran n'est qu'un cas extrême et caricatural : régression des secteurs agricoles presque partout, généralisation des goulets d'étranglement dans l'économie, inflation, taux d'urbanisation exagérés, crise du logement, absence de diversification véritable de l'économie qui continue d'être fondamentalement dépendante de l'exportation d'hydrocarbures, accélération du rythme de destruction des structures traditionnelles sans que les structures modernes soient réellement à même d'absorber les surplus démographiques qui en découlent. Quant à ceux qui, tels l'Arabie Saoudite ou le Koweït, ont accumulé d'importants excédents financiers dans les circuits du système monétaire international, il leur est maintenant bien difficile d'échapper à la dépendance financière et politique. Tous le système est, en effet, dominé par le dollar des Etats-Unis et par les banques américaines qui servent obligatoirement de maisons de clearing dans les paiements internationaux. Le gel des avoirs iraniens par le gouvernement des Etats-Unis montre bien les ramifications internationales d'une décision pouvant mener un pays à l'asphyxie complète.

D'autre part, les avoirs financiers des pays pétroliers fondent au rythme de l'inflation et de l'érosion du dollar ; ces pays disposent d'à peine 3 % du stock d'or monétaire dans les caisses des banques centrales, contre 90 % aux pays industrialisés et 7 % aux autres Etats du tiers-monde. L'or à 400 dollars l'once représente *une gigantesque masse de moyens de* paiement internationaux aux mains des pays industrialisés, soit environ 350 milliards de dollars contre à peine 12 milliards aux pays de l'OPEP. Enfin, il n'est peut-être pas inutile de rappeler que l'Arabie Saoudite, le plus gros pays accumulateur de surplus financiers, continue de se classer derrière un pays comme l'Allemagne de l'Ouest pour le montant de ses avoirs monétaires et financiers internationaux (réserves officielles + système bancaire).

En fait, les pays de l'OPEP ont, dès le départ, été défavorisés par les conditions de fonctionnement de l'économie internationale.

La stagnation des prix pétroliers de 1950 à 1968 les avait paralysés dans leur développement économique. La brusque hausse des prix de 1973-1974 intervenait dans un environnement caractérisé, pour la plupart des membres de l'OPEP, par un sous-équipement généralisé en matière d'infrastructures et par l'absence de tissu industriel : d'où les gaspillages, les fabuleux surcoûts et les innombrables goulets d'étranglement engendrés par le nouvel afflux de recettes et le désir légitime des gouvernements de combler aussi rapidement que possible le retard économique et social de leurs pays. Il est certain que, si les prix pétroliers *avaient augmenté de façon* régulière mais modérée entre 1950 et 1968, les pays de l'OPEP auraient été beaucoup plus en mesure de mener leurs efforts de développement de façon cohérente et à long terme (4).

En réalité, les pays de l'OPEP ont un double handicap : d'une part, en tant que pays dépendant de l'exportation d'une matière première pour leur approvisionnement en devise, ils approvisionnement en devises, ils subissent les mêmes distorsions économiques et les mêmes aléas que les autres producteurs de matières premières, distorsions et aléas qui constituent, pour une large part, l'essence du sous-développement ; d'autre part, en tant que pays exportateurs d'une matière première non reproductible.

La logique du sous-développement

LA logique du sous développement est ici poussée à son paroxysme, car cette matière première exportée est l'essence même de l'industrialisation et donc du développement, à savoir, de la matière énergétique. De ce fait, l'avenir des pays de l'OPEP inquiète à double titre. D'un côté, les mécanismes actuels de transfert de technologie, tels que les monopolisent les firmes transnationales, semblent de moins en moins à même d'assurer une industrialisation réussie dans des pays souffrant de sous-équipement généralisé ; d'un autre côté, le prix de cette industrialisation est payé en énergie, elle-même indispensable à l'industrialisation, et l'on est en droit de se demander quel prix les pays de l'OPEP devront payer aux Etats industrialisés, le siècle prochain, pour obtenir la technologie des sources d'énergie autres que les hydrocarbures; alors qu'il leur faudra, dans le même temps, alimenter et vraisemblablement reconvertir des appareils industriels basés sur une consommation intensive de l'énergie provenant des hydrocarbures.

La « crise pétrolière » a sans doute servi d'avertissement aux pays industrialisés pour mettre en route, certes bien lentement, les mécanismes de reconversion de leurs économies ; on peut craindre, en revanche, que les pays de l'OPEP, censés être les bénéficiaires de cette « crise », n'en ressortent encore plus vulnérables qu'auparavant. Malgré toutes leurs tentatives en matière de réforme de l'ordre économique international, aucune réalisation concrète n'a vu le jour et la gestion de l'économie mondiale reste le monopole du club fermé des grands Etats industrialisés. Une seule concession, de pure forme, est à noter : l'octroi d'un siège permanent à l'Arabie Saoudite au conseil d'administration du Fonds monétaire international. Concession inscrite dans la logique générale de l'action des pays occidentaux visant à faire prendre aux pays de l'OPEP la relève des aides officielles occidentales aux pays du tiers-monde.

Même sur un problème aussi fondamental, pour les pays arabes exportateurs de pétrole, que celui du droit du peuple palestinien à l'autodétermination, la « puissance » pétrolière n'a pas réussi, depuis la guerre de 1973, à obtenir un progrès décisif.

On saisit mieux, désormais, la nature même du sous-développement, une situation dans laquelle toute opportunité devient une contrainte supplémentaire, un facteur additionnel de déséquilibre. Alors que le développement est, au contraire, une situation où la contrainte devient opportunité et facteur additionnel de progrès technique. Dans un environnement général de sous-développement, *la richesse énergétique devient* une matière première « internationale » de valeur stratégique dont le producteur ne peut même plus disposer à son gré ; les pays industrialisés seraient vraisemblablement prêts à entrer en guerre s'ils venaient à en être privés collectivement à la suite d'une action conjuguée des producteurs. Le cas de l'Arabie Saoudite est, à cet égard, exemplaire : elle subit constamment le poids du géant américain pour pousser sa capacité de production bien au-delà de ses besoins, accumulant ainsi des surplus financiers qui servent d'« otages » supplémentaires aux Etats-Unis et aux autres pays industrialisés ; son mode de développement, imposé notamment par les mécanismes existants de transfert de technologie, loin de consolider l'équilibre socio-économique du pays, menace la monarchie traditionaliste — les événements de La Mecque n'ont pas été clairement expliqués — sans qu'on puisse encore entrevoir une solution de rechange harmonieuse. Au contraire, pour les pays industrialisés, la relative contrainte pétrolière actuelle, même si elle représente un cap difficile à passer, va permettre, à terme, de nouveaux progrès techniques et une restructuration des appareils de production au bénéfice exclusif des économies de ces pays.

La situation actuelle est lourde de menaces, car la révolution iranienne remet en cause ce schéma de transition où les pays de l'OPEP jouent un rôle fondamental pour la reconversion des économies des pays industrialisés. *Si elles venaient à faire tache d'huile* dans les autres pays de l'OPEP, l'annulation d'une partie importante des contrats passés par l'Iran avec les firmes multinationales et la réduction importante de sa production pétrolière ne manqueraient pas de créer des difficultés dans les circuits de l'économie internationale. De plus, la saisie des avoirs financiers iraniens dans les principaux pays industrialisés risque d'inciter davantage les producteurs à réduire leur production pour ne pas accumuler d'excédents.

L'incapacité des pays consommateurs à régulariser et contrôler le marché libre du pétrole de Rotterdam ne peut que contribuer à la hausse incontrôlée des prix. Pour leur part, les pays de l'OPEP, réagissant à certaines contraintes économiques (hausse des prix des produits manufacturés, mécanismes de transfert de technologie coûteux et inefficaces, érosion du pouvoir d'achat du dollar), ne peuvent que chercher à tirer parti au maximum de la tendance à la hausse du marché pétrolier international. Une logique financière qui ne leur permettra jamais de résoudre leurs problèmes économiques et sociaux internes, mais qui leur est imposée par les échecs répétés du dialogue Nord-Sud.

L'alerte iranienne incitera-t-elle les *pays industrialisés à prendre* conscience du danger des déséquilibres actuels ? Un dialogue sérieux avec l'OPEP devrait prendre en considération au moins trois éléments fondamentaux :

a) Garanties à fournir aux Etats de l'OPEP concernant leur libre accès aux technologies énergétiques futures, en contrepartie de la garantie d'approvisionnement qu'eux-mêmes offriraient aux pays industrialisés, à des niveaux adéquats dans le cadre d'une politique de conservation de l'énergie.

b) Mise en place d'un mécanisme d'indexation permettant de lier la valeur actuelle des revenus pétroliers à la valeur moyenne future des sources d'énergie accessibles et commercialisables sous différentes formes. Proposition *réalisable dès lors que* les exportations actuelles d'hydrocarbures seraient considérées comme un *crédit énergétique* aux pays industrialisés dont la valeur serait ajustées en fonction du prix moyen des sources alternatives d'énergie (par rapport aux hydrocarbures). Ainsi, au cas où ce prix viendrait à baisser dans l'avenir, les pays industrialisés n'auraient pas été lésés mais, en revanche, s'il continuait d'augmenter, ceux de l'OPEP ne seraient pas spoliés.

c) Révision complète et fondamentale des mécanismes actuels de transfert de technologie afin que les Etats producteurs de pétrole, mais aussi les autres pays du tiers-monde, puissent véritablement profiter du progrès technique, et non en subir les aspects les plus négatifs. Pour cela, il conviendrait que pays industrialisés et pays en voie de développement réfléchissent sérieusement sur les moyens d'assurer les conditions locales d'une véritable maîtrise technologique permettant d'accueillir avec succès les équipements industriels des pays développés qui, eux-mêmes, devraient faire l'objet d'adaptations importantes.

Des bases de départ

LES pays industrialisés ne manquent pas de moyens pour assurer une révision effective des mécanismes de transfert de technologie, à condition que l'agressivité commerciale des firmes multinationales soit tenue en bride et que ces dernières cessent d'exploiter l'absence de conditions locales de maîtrise technologique pour réaliser des surprofits scandaleux.

Enfin, une meilleure répartition des moyens de paiements internationaux, et, notamment de l'or, devrait être envisagée. Il est évident, en effet, que la thésaurisation aura été, au cours des dix dernières années, d'un meilleur rendement financier que les balances dollar et il est injuste que les producteurs de pétrole, se dessaisissant de leur richesse énergétique au-delà de leurs besoins, en aient été privés (5).

De même, la diversification des monnaies de paiements internationaux est non *moins nécessaire, pour* un meilleur équilibre financier et politique entre pays industrialisés et pays de l'OPEP.

Telles seraient les bases de départ d'une négociation effective pour mettre fin à un combat inégal entre pays industrialisés et pays de l'OPEP, qui risque fort de mener l'économie internationale dans l'impasse si jamais les événements d'Iran devaient faire tache d'huile.

---

(1) Voir G. Corm : « Pétrole et finances arabes, les trusts anglo-saxons mènent le jeu », *le Monde diplomatique*, août 1974 ; « L'OPEP face à la confiscation de la nouvelle rente pétrolière », ibid., septembre 1975 ; « Les capitaux pétroliers et la réforme de l'ordre financier international », ibid., octobre 1976.

(2) *Newsweek*, 16 juillet 1979.

(3) Sur ces deux derniers points, voir Georges Corm : « L'endettement vertigineux du tiers-monde et le commerce de technologie », *le Monde diplomatique*, juin 1977.

(4) Cet argument a été développé par Hollis B. Chevery pour les pays industrialisés exclusivement ; il nous paraît cependant tout autant pertinent, sinon plus, pour les pays de l'OPEP eux-mêmes (voir « Restructuring the World Economy », *Foreign Affairs*, janvier 1975.

(5) Pour la période 1970-1978, le prix de l'or étant de 300 dollars l'once à la fin de 1978, il aurait fallu que les intérêts sur les balances dollar soit de 31 % l'an pour compenser l'absence d'or dans le portefeuille des banques centrales des pays de l'OPEP.

---

de la valeur des importations totales à 21,8 % (légèrement supérieure au niveau de 1974 qui était de 21,2 %). La réapparition du déficit de la balance commerciale dès l'été 1979 suggère que la vulnérabilité des échanges extérieurs français à la hausse du prix du pétrole a des causes tout autres, *et plus profondes*.

En réalité, avec les hausses répétées des prix du « brut », les gouvernements ont retrouvé un alibi commode pour détourner l'opinion publique des problèmes fondamentaux des économies capitalistes et justifier un durcissement des politiques restrictives. Rarement chorus aura été aussi parfait, à la veille des augmentations de prix de juillet dernier, entre le secrétaire américain au Trésor, estimant nécessaires des mesures qui « *impliquent des sacrifices sans bénéfices immédiats* », et M. Raymond Barre, pour qui ces mesures doivent conduire à une « *diminution de l'accroissement de rémunérations* ». Unanimes, les ministres des affaires étrangères et des finances déclaraient à la réunion de l'O.C.D.E., à *la mi-juin*, que « *d'importants efforts seront déployés pour faire admettre que la hausse des prix du pétrole limite, pour toutes les catégories sociales, la possibilité d'une augmentation des revenus réels* ». Il est vrai que moins une thèse est crédible, plus la propagande doit intervenir pour convaincre l'opinion publique. Inquiet des dangers d'une telle fuite en avant, l'hebdomadaire financier américain *Business Week* a cru bon de mettre en garde le président Carter contre l'« *illusion d'accuser l'OPEP de tous nos maux* ». Les initiatives de l'OPEP ont fourni une couverture commode pour réviser des prévisions largement optimistes ; en fait, reconnaît un haut fonctionnaire, « *nous avons adopté des politiques pour provoquer un ralentissement de la croissance et nous l'avons obtenu. Celui-ci est seulement plus important que ce que nous attendions* (7) ». Quel gouvernement est prêt à le reconnaître, alors même que ces politiques ne donnent pas les résultats escomptés, notamment en matière d'inflation ?

Austérité inappropriée

LES griefs formulés contre les hausses du prix du « brut » permettent aux gouvernements de masquer le fait que leurs politiques d'austérité n'ont pas réussi à provoquer un ralentissement sensible de l'inflation. Dès la fin de 1978, donc avant les hausses intervenues au 1er janvier 1979, le coup de frein à la croissance des salaires, général dans tous les pays, ne pouvait empêcher une reprise de l'inflation (qui atteindra sans doute 13 % aux Etats-Unis et 7 % en Allemagne). Un tel résultat est-il si inattendu ? Les politiques d'austérité *n'ont pas rassemblé les conditions de* rentabilité des années de croissance. Le rétablissement des bénéfices des entreprises, souvent spectaculaire, est lié aux restructurations brutales de ces dernières années et à la faiblesse des investissements. Mais, outre le fait que le coût de capacités de production sous-employées est élevé, l'approfondissement du taylorisme demeure onéreux. Les gains de productivité du travail, bien qu'ils restent substantiels, ne sont pas suffisants pour compenser le coût supplémentaire en capital. La réorganisation des procès de travail par l'extension de la sous-traitance et du travail en régie ; la recherche d'une plus grande flexibilité dans la gestion des forces de travail ; l'attention accrue portée aux conditions de travail pour réduire l'absentéisme et le *turn-over*, etc., sont autant d'indications d'une recherche tous azimuts de moyens de restaurer *la rentabilité qui ne passent* pas principalement par une compression des salaires. La nouvelle accélération de l'inflation traduit les limites actuellement rencontrées dans cette voie.

Mais la reprise de l'inflation est aussi une conséquence des politiques d'austérité ; l'une des manifestations de leur caractère inapproprié. Le coût social de la crise est, en effet, considérable. Le développement très rapide du chômage a provoqué une explosion des dépenses sociales en même temps qu'une perte de recettes de cotisations. L'extériorisation du coût social de la crise par les entreprises leur revient sous la forme d'un relèvement des taux de cotisations. Elle alourdit la fiscalité qui pèse sur les ménages, et donc sur leur capacité à consommer. Malgré un recul sensible de la part des salaires dans la valeur ajoutée, la croissance de la part des charges sociales a fait échec au rétablissement de la part des profits au niveau du début des années 70. Le patronat dénonce dans tous les pays la forte croissance des dépenses sociales. En réalité, celle-ci a été la contrepartie du freinage de la croissance des salaires. Elle a évité un brusque recul de la consommation qui aurait précipité une nouvelle récession. Mais elle a aussi eu pour conséquence un relatif freinage des dépenses de l'administration, notamment des équipements collectifs. Le déplacement des dépenses publiques vers les *transferts sociaux renforce* les effets inflationnistes et dégrade les conditions de vie des travailleurs.

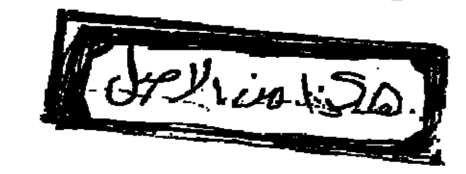
A ces causes internes s'ajoute la diffusion internationale des effets inflationnistes par le truchement des déséquilibres monétaires internationaux. Le ralentissement des échanges internationaux consécutifs à la faible croissance des pays capitalistes exacerbe la concurrence et les déséquilibres des balances commerciales. Le déficit permanent de la balance des paiements américaine alimente l'irrésistible chute du dollar et la masse des capitaux flottants. Les politiques monétaires adoptées par tous les gouvernements les ont entraînés dans une escalade des taux d'intérêt qui ont battu tous les records historiques aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. Mais s'il en résulte une contraction brutale du crédit, ces taux records précipiteront une nouvelle récession sans pour autant enrayer la montée de l'inflation.

L'évolution des prix du « brut » tout au long de l'année 1979 a mis fin à l'espoir de certains gouvernements occidentaux attendant, après les hausses de 1974, une lente dérive qui ferait à nouveau baisser le prix de l'énergie. Il faut reconnaître aujourd'hui que cet espoir était vain. Même si les incidences internes sur les économies des pays capitalistes sont faibles, l'indexation de fait du prix du pétrole sur celui des produits manufacturés marque un tournant sans doute plus important que le quadruplement des prix de 1974. Sommes-nous prêts à l'accepter ?

ANDRE GRANOU.

---

(7) *Business Week*, 23 juillet 1979.



Du procès de Nuremberg aux « criminels de paix »

Un tribunal de l'ONU pour les tyrans déchus ?

Le professeur Richard Falk présente ici un ensemble de propositions pour l'institution d'un tribunal des Nations unies qui serait chargé de juger les dictateurs. A l'appui de sa thèse, il avance un certain nombre d'arguments juridiques de poids. D'autres procédures peuvent aussi être envisagées, et le Monde diplomatique y reviendra. Elles s'appuieraient non pas sur l'ONU, où sont représentés les régimes les plus divers, mais sur une convention internationale à laquelle pourraient souscrire les pays de démocratie libérale.

Par RICHARD FALK *

IL devient de plus en plus clair qu'il n'est pas possible d'obtenir la libération des otages détenus à l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran si l'on ne fait pas quelque chose pour reconnaître et établir la responsabilité de l'ex-chah dans les crimes commis contre le peuple iranien. En toile de fond se pose le plus vaste problème du sort réservé aux tyrans déchus qui vivent dans un exil plus ou moins confortable : Somoza, Idi Amin, Pol Pot et Bokassa sont en liberté. Menaçant la vie d'Américains et créant un climat favorable à une intervention militaire limitée, voire à une guerre, les dramatiques événements de Téhéran montrent avec éclat que la société internationale a grand besoin d'instaurer des procédures pacifiques pour régler le sort des anciens dictateurs.

L'une des grandes idées nées après la seconde guerre mondiale considérait que même les chefs d'Etat et les principaux responsables gouvernementaux devraient être tenus criminellement responsables de leurs plus flagrantes violations du droit international. Il en résulta les procès de Nuremberg et de Tokyo, où les dirigeants allemands et japonais qui avaient survécu furent jugés : ceux qui furent condamnés subirent leur sentence, peine de prison ou peine capitale. Ces procès n'ont pas échappé à la critique, d'une part parce qu'il se serait agi d'une « justice des vainqueurs », d'autre part parce qu'ils ne prirent pas en considération les accusations lancées contre les alliés, plus spécialement leur recours aux bombardements des villes et l'utilisation de deux bombes atomiques. Cependant, les procès de Nuremberg et de Tokyo constituaient une procédure répondant, à l'époque, aux désirs de défendre les victimes et de rétablir la justice. Fait plus important encore, notamment pour ce qui concerne l'Allemagne, les atrocités nazies purent ainsi être clairement établies devant le public.

Les Etats-Unis jouèrent un rôle décisif dans l'expérience de Nuremberg. A ce moment-là, malgré les objections soviétiques et britanniques, le gouvernement américain insista pour que l'on recoure à une sereine procédure judiciaire afin de répondre à l'irrésistible demande populaire. Après les procès, les Etats-Unis jouèrent le rôle principal pour obtenir que les Nations unies adoptent les « principes de Nuremberg » comme règles de droit international. Dans toute cette phase, d'éminentes personnalités, parmi lesquelles Robert Jackson, ancien président de la Cour suprême des Etats-Unis, procureur à Nuremberg, insistèrent pour que les principes établis à Nuremberg comportent l'engagement qu'à l'avenir d'autres dirigeants politiques dont le comportement s'apparenterait à celui des dirigeants nazis subissent un sort analogue. Certes, depuis 1946, de nombreux gouvernements ont violé les règles de Nuremberg, et leurs dirigeants auraient pu être inculpés si la promesse de Nuremberg avait été tenue. Au fur et à mesure que s'éloignaient les souvenirs de la seconde guerre mondiale, l'idée même de Nuremberg s'estompa : rétrospectivement, elle semblait ou bien liée aux circonstances exceptionnelles de ce moment historique, ou bien prématurée — et peut-être les deux à la fois.

Les événements qui se sont produits depuis la capture des otages à l'ambassade de Téhéran, le 4 novembre, ont fait comprendre que la société internationale a besoin d'un mécanisme pour apprécier la responsabilité criminelle des tyrans déposés. Dans la situation actuelle, un tel mécanisme peut voir le jour pourvu que se manifeste un minimum de volonté politique. Aucun principe légal ou moral n'interdit une telle action, qui permettrait de régler le différend américano-iranien si les deux pays n'y font pas obstacle. Il est à la fois possible et désirable d'établir dans le cadre des Nations unies une procédure par laquelle serait évaluée la responsabilité criminelle du chah.

Droit international et crimes contre le peuple

LES grands traits de cette procédure peuvent ainsi être définis. Dans une première étape, la délégation d'un pays non impliqué dans le différend introduirait devant l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité des Nations unies une résolution autorisant le secrétaire général à nommer une commission d'enquête composée de juristes internationaux réputés qui ne seraient de nationalité ni iranienne ni américaine. Cette commission aurait deux fonctions. D'abord, elle recevrait les éléments de preuve des crimes attribués au chah et en ferait une première estimation pour déterminer s'il existe des bases raisonnables permettant de supposer que le chah a pu se rendre coupable de flagrantes violations du droit international et de crimes contre le peuple iranien. Si, comme cela est hautement probable, la réponse de la commission était affirmative, elle pourrait alors s'attaquer à sa seconde tâche, c'est-à-dire proposer la création d'un tribunal et d'un cadre légal opérationnel pour juger le chah. La commission compléterait sa tâche en publiant un rapport contenant ses conclusions et recommandations, et elle demanderait aux Nations unies d'agir en conséquence.

A ce stade, si telle était la recommandation de la commission, les Nations unies créeraient le tribunal prévu. Celui-ci pourrait éventuellement utiliser les installations et, pourquoi pas, le personnel de la Cour internationale de justice de La Haye. Celle-ci, en tant que telle, ne convient pas pour une procédure engagée contre le chah : la compétence de ce tribunal est limitée aux différends juridiques entre Etats souverains; des individus ne peuvent ni le saisir ni être déférés devant lui, et il ne peut intervenir en matière criminelle. Cependant, l'installation du tribunal prévu dans les locaux de la Cour internationale de justice de La Haye est techniquement possible et politiquement séduisante.

Cette procédure en deux étapes soulève au moins trois problèmes techniques dont les conséquences pratiques sont considérables : s'assurer de la présence du chah au procès, définir les règles qui seraient applicables, veiller à l'exécution du verdict.

Il est hautement improbable que le chah accepterait de se présenter devant le tribunal pour se défendre. La procédure en deux étapes précédemment suggérée pourrait sur ce point être assez souple. Elle pourrait inviter le chah à se présenter et, s'il se dérobait, demander au gouvernement du pays où le chah résiderait de coopérer avec les Nations unies en procédant à son extradition. Il est toutefois probable que ce gouvernement invoquerait alors son droit souverain d'accorder asile à d'anciens gouvernants de pays étrangers. Le tribunal créé par les Nations unies jugerait alors le chah *in absentia*, et il conviendrait, bien entendu, de désigner un avocat de la défense.

La détermination des règles de droit applicables est essentiellement un problème technique : définir les critères légaux sur lesquels s'appuierait le travail de la commission et du tribunal. A Nuremberg, trois catégories de crimes avaient été spécifiées à l'avance : les crimes contre la paix, les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité. La situation envisagée est toutefois différente puisque les principales accusations portées contre le chah impliquent des crimes contre l'humanité dans un contexte de paix. Les « principes de Nuremberg » définissent ainsi les crimes contre l'humanité :

« Meurtre, extermination, réduction en esclavage et autres actes inhumains pratiqués contre toute population civile, ou persécution sur des bases politiques, raciales ou religieuses, lorsque de tels actes sont accomplis ou de telles persécutions pratiquées pendant ou à l'occasion de crimes contre la paix ou de crimes de guerre. »

Pour la commission, l'approche la plus simple consisterait à reformuler la définition des crimes contre l'humanité en insistant sur la relation entre gouvernants et gouvernés dans un contexte de paix internationale, et en s'appuyant sur le droit international en matière de droits de l'homme, y compris la Déclaration universelle des droits de l'homme (1). Il conviendrait aussi de définir un nouveau type de délit qui couvrirait le pillage de la richesse publique d'un pays à des fins privées (crime contre le bien-être et la richesse publics).

Enfin, il faudrait assurer l'exécution de la peine. Comment le verdict pourrait-il être mis en application ? Quel serait le sens de toute cette procédure s'il n'existe pas de moyens sérieux d'exécuter la sentence ? Pour l'essentiel, cette procédure aurait le mérite de donner au peuple iranien une occasion d'établir publiquement ses griefs de manière incontestable. Elle justifierait sa colère devant le fait que l'ex-chah reçoit un traitement digne d'un individu méritant respect et sympathie. Mais le tribunal pourrait aussi, s'il le désire, faire appel aux institutions légales des pays concernés, y compris les tribunaux, pour donner effet, notamment en ce qui concerne la propriété, aux conclusions établissant que des biens du chah auraient été acquis par des moyens criminels.

Certains problèmes politiques sont plus importants que ces considérations techniques. Il faut signaler d'abord la crainte qu'un procès du chah n'étale en public le rôle joué par le gouvernement américain et son ambassade à Téhéran pour rétablir le chah au pouvoir en 1953 et l'y appuyer jusqu'en 1979. Cette crainte, toutefois, doit être mise en balance avec la vie des otages, les risques d'intervention militaire et l'isolement croissant des Etats-Unis dans le monde islamique. Plus profondément encore, il est temps que les citoyens américains soient plus pleinement informés des divers aspects de la politique étrangère des Etats-Unis et soient mis en position de les approuver ou de les rejeter. Dans le contexte actuel, le risque que le gouvernement de Washington soit placé dans l'embarras n'est certes pas le plus grave.

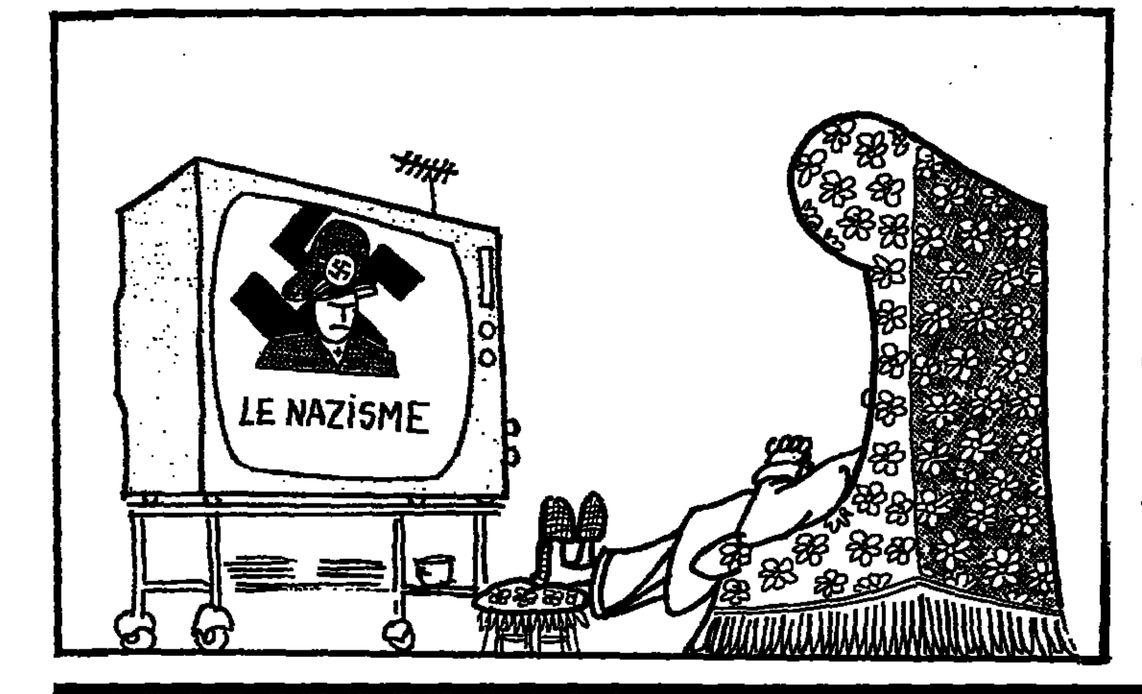
Reste à savoir si la procédure envisagée donnerait satisfaction aux dirigeants iraniens, aux étudiants qui se sont emparés de l'ambassade et à l'imam Khomeiny. C'est un domaine dans lequel nul n'aura de certitude tant que l'initiative proposée n'aura pas été mise à l'épreuve. Certaines déclarations officielles, même si elles ont provoqué une protestation des étudiants, permettent d'espérer une réaction positive. MM. Bani Sadr et Ghotbzadeh ont tous deux suggéré que les autres problèmes, y compris la détention des otages et l'occupation de l'ambassade, seraient réglés si une procédure impartiale, sous les auspices des Nations unies, faisait l'objet d'un accord et pouvait être prise au sérieux par les deux parties.

Enfin, il faut tenir compte de la crainte exprimée à Washington : si le chah est jugé, d'autres anciens dictateurs ne pourraient-ils, aussi bien, être poursuivis ? Plus grave encore, dit-on, des dictateurs en fonction seraient moins disposés à envisager leur exil s'ils savent devoir être traduits en justice. Le problème est en effet de savoir quelle ampleur prendra, à l'avenir, la procédure judiciaire que les Nations unies devraient instaurer. L'idée même qui conduisit au procès de Nuremberg a été limitée aux circonstances politiques particulières qui existaient à la fin de la seconde guerre mondiale, alors que des circonstances ultérieures auraient pu logiquement susciter des poursuites du même type. En fin de compte, la réponse à la question posée dépend de considérations contradictoires sur l'évolution prévue ou souhaitée de l'ordre mondial. On peut cependant estimer qu'en ce moment les moindres risques sont ceux qui découleraient de l'établissement d'une procédure internationale permettant de dévoiler et éventuellement de punir les crimes d'Etat commis par des tyrans déchus.

C'est, bien entendu, la volonté *politique* qui sera déterminante. Les dirigeants iraniens et américains, maintenant liés dans une étreinte mortelle, ont-ils l'imagination et le courage pour se dégager. Telle est l'ultime question. Les autorités iraniennes devraient renoncer, sous sa forme littérale, à une de leurs demandes, celle par laquelle elles veulent elles-mêmes soumettre la personne du chah à la *loi islamique* ; mais en retour elles obtiendraient satisfaction sur leur autre revendication, plus fondamentale et plus solidement établie sur des principes, d'établir aux yeux de tous la responsabilité du chah dans des crimes commis contre le peuple iranien. Les Etats-Unis, pour leur part, obtiendraient satisfaction sur leur demande, non moins fondamentale et non moins solidement établie en doctrine, que les otages soient libérés, et ils renonceraient à leur refus tactique d'autoriser une enquête sur les aspects criminels du régime du chah.

* Professeur au Centre d'études internationales de l'université de Princeton.

(1) N.D.L.R. : cet aspect de la procédure suggérée par le professeur Richard Falk rejoint un point essentiel des propositions faites par Armando Uribe pour favoriser le « passage de la dictature à la démocratie » dans le respect des droits de l'homme et sous garantie internationale (voir son article dans *le Monde diplomatique* d'octobre 1978, page 23). Au-delà de la Déclaration universelle des droits de l'homme, Armando Uribe a énuméré les nombreux textes internationaux qui précisent et élargissent le champ des droits concernés. Mais il proposait de leur donner rang constitutionnel, c'est-à-dire de leur conférer pleine validité dans le champ de la souveraineté intérieure, alors que le professeur Falk préconise ici une procédure internationale qui aurait pour effet de soustraire les « criminels d'Etat » à la justice de leur propre pays.





SOCIÉTÉS MULTINATIONALES ET RÉPRESSION POLICIÈRE

L'« affaire Ballarin » ou le sang versé en commun

Par JEAN ZIEGLER *

DANS son livre, *Complot contre la démocratie* (1), Jean-François Kahn avance cette thèse : le vrai libéralisme économique n'est possible qu'en régime de dictature, la libre concurrence — pour être rentable — exige la répression ; le discours humaniste bourgeois, pour se déployer sans entraves, présuppose l'existence d'une vaste masse d'esclaves. Ce paradoxe se vérifie dans la réalité : les seuls pays au monde où se pratique aujourd'hui le libéralisme économique intégral — liberté totale d'échanger, d'accumuler, de posséder, liberté des prix, etc. — sont l'Argentine de Videla, le Chili de Pinochet, le Brésil de Figueiredo, les Philippines de Marcos, l'Indonésie de Suharto, etc. Dans toutes ces dictatures, le prix du travail humain est réglé par le marché ; aucune entrave significative n'existe à l'exercice du droit de propriété ; la rente foncière fournit des profits constants que ne limite aucune réglementation sérieuse ; la progression des impôts est extrêmement faible, l'essentiel des contributions publiques étant perçu par des taxes indirectes à la consommation ; bref, l'Etat n'intervient guère dans l'événementialité économique et ne tente — ni par la Sécurité sociale (à taux très faible) ni par le système des contributions publiques directes (faibles, elles aussi) — d'opérer une redistribution du revenu national.

Les sociétés multinationales nord-américaines, européennes et japonaises, à l'étroit dans les pays de l'Occident industriel fortement structurés, suradministrés et réglementés — soit par les *contrats collectifs, soit par la loi,* — cherchent donc tout naturellement à *opérer le transfert de leurs installations de* production vers ces dictatures partisanes *du plus rigoureux « libéralisme ».*

D'étranges alliances naissent alors : de grands bourgeois européens, démocrates-chrétiens ou francs-maçons, croyants ou agnostiques, défenseurs sincères des droits de l'homme, héritiers, dans leur conduite et dans leur esprit, de la culture humaniste la plus classique, deviennent — souvent à leur corps défendant, et avec une bonne dose de nausée — les amis et alliés des tueurs les plus vulgaires. Fascinante évolution du capitalisme monopolistique multinational ! Ces alliances sont généralement gardées secrètes. Elles se nouent par l'intermédiaire de multiples hommes de paille, courtiers en influence politique et en prébendes, larbins en tous genres. Mais parfois, lorsqu'une de ces dictatures entre en agonie, le sol s'effondre, la lumière pénètre les soubassements et les masques les mieux ajustés commencent à tomber. L'affaire Ballarin en fournit un exemple instructif.

Une C.I.A. pour s'enrichir

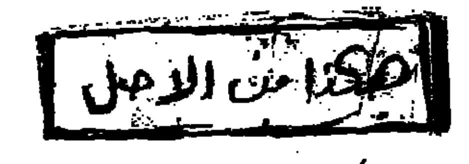
OSWALDO MIGUEL FREDERICO BALLARIN *est une des principales* figures du capitalisme monopolistique *multinational. Il partage son temps entre* l'Amérique latine — son quartier général *est à Sao-Paulo* — et l'Europe, *où il* réside à Vevey, à Paris, à Genève. *Il occupe des positions-clés au sein de la* deuxième société de produits alimentaires *du monde, Nestlé Alimentana, ainsi que du* troisième trust mondial de produits pharmaceutiques, la société Sandoz. *Il préside* la Brown-Bovery Company au Brésil *(B.B.C. Brésil) qui fabrique des turbines,* des appareils électriques, etc.

C'est justement au Brésil que Ballarin a rendu d'inestimables services au « libéralisme économique ». *En 1964, un groupe* d'officiers putschistes prend le pouvoir à Brasilia. La terreur s'installe *parmi* les cent millions de Brésiliens. Sous la *présidence* de Castelo-Branco et *celle* de Costa e Silva, mais, surtout, sous Medici (dès 1969), la torture et l'assassinat deviennent des méthodes de gouvernement. La misère de vastes *couches* majoritaires du peuple brésilien devient *rapidement intolérable : dans les sept* Etats du Nord-Est, *52 %* des enfants *meurent généralement de faim avant* l'âge de cinq ans (chiffres de 1978). Cavaglieri, *juge des mineurs à Rio-de-*Janeiro, *estime,* dans un rapport de 1979, que *plus* de vingt-cinq *millions* d'enfants en dessous de quinze ans sont *des « mineurs abandonnés »,* c'est-à-dire des enfants provenant de familles éclatées *sous les coups de la misère.* Ils errent, seuls ou en bandes, malades, désespérés, *dans les grandes villes du pays.* Ce système *rend* d'immenses *profits* (transférables *en devises*) aux seigneurs des sociétés multinationales étrangères.

Ballarin *est un prince parmi* les seigneurs. Les généraux l'aiment et il le *leur rend* bien. Jusqu'au jour de janvier 1979 où, sous la pression du peuple, le dernier en date des généraux-présidents, et l'un des plus falots, le nommé *João Figueiredo,* doit lâcher du

* Député socialiste de Genève au *Conseil national suisse, professeur* de sociologie à l'université et à l'Institut d'études du développement de Genève.

(1) Flammarion, Paris, 1977.



déchus ?

Forte progression des ventes militaires au Proche-Orient

La « diplomatie des armes » et ses dangers

Par MAX HOLLAND *

LE gouvernement Carter a accéléré un type de diplomatie identifié à la personne de M. Henry Kissinger, la « *diplomatie des armes* », que le candidat James Carter désapprouvait en 1976. Les Etats-Unis, disait-il alors, ne peuvent pas « *être à la fois le champion mondial de la paix et le premier fournisseur mondial d'armes de guerre* ». Et il promettait « *de renforcer l'accent mis sur la paix et de réduire le commerce des armes* ».

Voilà près de trois ans que M. James Carter est au pouvoir, et l'on peut comparer ses actes à ses promesses. L'engagement qu'il a pris n'a pas été tenu, et il a lui-même pratiqué cette « *diplomatie des armes* » qu'il reprochait à ses prédécesseurs.

A première vue, le gouvernement Carter peut soutenir qu'il n'a pas augmenté, en termes réels, le volume des armes exportées à destination du Proche-Orient. Pendant les années budgétaires 1976 et 1977 — les deux derniers budgets entièrement préparés sous la responsabilité de MM. Ford et Kissinger — les accords de gouvernement à gouvernement ont atteint le total de 17 900 millions de dollars. Pendant les années fiscales 1978 et 1979, les accords pris par le gouvernement Carter atteignent le total de 19 000 millions de dollars ce qui, compte tenu de l'inflation, n'implique pas une augmentation réelle.

Mais ces chiffres sont trompeurs. L'Iran a été pendant des années le *principal client au Proche-Orient*, puis les choses ont changé mais, cela, les chiffres globaux ne le montrent pas. Les engagement pris par les Etats-Unis à l'égard du Proche-Orient, à l'exception de l'Iran, représentaient 10 400 millions de dollars pendant les deux dernières années budgétaires à l'époque de M. Kissinger, puis 16 400 millions pendant les deux années suivantes, sous l'administration Carter. Cette forte progression est en grande partie le résultat de la poursuite d'importantes ventes d'armes à l'Arabie Saoudite, de nouvelles ventes à l'Egypte et au Yémen du Nord, et, dans le cas d'Israël, de ventes plus considérables que par le passé. D'après une estimation du Pentagone, les accords de gouvernement à gouvernement seraient passés de 17 900 millions de dollars pour les années budgétaires 1976 et 1977 et 20 600 millions pour les deux années suivantes si le chah était encore acquéreur.

Une appréciation qualitative des armes américaines vendues au Proche-Orient est encore plus préoccupante qu'une simple mesure quantitative. La région est en effet un terrain d'expérimentation des nouvelles technologies. Pendant la guerre d'octobre 1973, de nouveaux équipements militaires furent pour la première fois mis à l'épreuve dans des conditions réelles de combat sur une grande échelle, notamment les missiles anti-tanks P.M.G. (missiles guidés avec précision) et les fusées sol-air portatives. En raison de nouveaux progrès technologiques, ces armements sont déjà dépassés et ont cédé la place à des équipements encore plus perfectionnés.

Ce courant général, inauguré à l'époque de M. Kissinger puis accéléré sous la présidence de M. Carter, prend différentes significations selon les pays destinataires. D'un côté, Israël, qui souvent reçoit les derniers modèles en même temps que les forces américaines de l'avant — et parfois même avant elles ; avec ces armes hautement sophistiquées, Israël a la possibilité de prendre en souplesse des initiatives militaires contre toute combinaison imaginable de forces arabes. De l'autre côté, l'Arabie Saoudite, le Yémen du Nord ou le sultanat d'Oman ; cependant, même avec des milliards de pétrodollars on ne peut pas acquérir du jour au lendemain la compétence et le savoir-faire ; aussi, de nombreux techniciens américains, appelés « mercenaires en col blanc (1) », sont-ils indispensables pour gérer et entretenir ces équipements. Le risque que les Etats-Unis soient impliqués dans un conflit n'est nulle part plus grand que dans les pays où des techniciens américains constituent un élément indispensable de la machine de guerre.

La liste des Etats recevant des biens et services militaires américains s'est allongée sous l'administration Carter. Tandis que, au grand regret de certains à Washington, l'Iran n'est plus le merveilleux client qu'il était, on estime que, dans les années à venir, les « *besoins* » de l'Egypte pourraient facilement égaler ceux du chah. En outre, les Etats-Unis sont constamment sollicités de répondre, par des ventes d'armes, aux crises qui se manifestent dans la région, même si l'on n'est pas très sûr de vraiment savoir quels intérêts elles mettent en cause. Au cours de l'année écoulée, des pays amis comme l'Arabie Saoudite ont pressé le gouvernement américain de fournir des armes à la Somalie, au Soudan, à Oman, au Yémen du Nord et au Maroc. Ces appels ont été entendus, sauf pour la Somalie.

Enfin, des efforts accrus tendent à créer au Proche-Orient les conditions d'une autosuffisance par la coproduction de matériels militaires et par des transferts de technologie. Jusqu'à présent, le principal bénéficiaire de cette politique est Israël qui, grâce à l'aide américaine notamment, est en mesure de produire 40 % de ses équipements de combat. La contribution américaine à cet effort d'autosuffisance augmente rapidement : mesure sans précédent, le gouvernement Carter a autorisé Israël à détourner un crédit de 107 millions de dollars pour l'affecter à la construction d'une troisième chaîne de production de tank israélien Chariot. Et l'un des moins connus codicilles des accords de Camp David permet à Israël, pour la première fois, de participer aux appels d'offres pour la fourniture d'armes aux forces américaines elles-mêmes.

Dans le même temps, le gouvernement américain est en train de planifier une politique lui permettant d'aider l'Egypte à assurer une part de sa propre autosuffisance en ce domaine. Les Etats-Unis vont prendre partiellement la relève de l'Arabie Saoudite dans le financement de l'Egypte pour poursuivre l'action de l'ex-Organisation arabe sur l'industrialisation (Arab Organization for Industrialization), sabordée lors du « sommet » arabe qui suivit la rencontre de Camp David.

L'Egypte, nouveau « gendarme régional » ?

L'ACCROISSEMENT des exportations d'armes vers le Proche-Orient a été marqué par trois décisions de grande portée. La première, en juin 1977, concernait la vente à l'Iran de sept avions-radars de surveillance AWAC, hautement sophistiqués ; bien que la suite des événements n'ait pas permis d'honorer cette commande, elle n'en constituait pas moins une indication de l'orientation suivie par Washington.

Moins de sept mois plus tard, le gouvernement annonça une décision qui portait sur le plus gros contrat jamais vu : deux cents avions militaires, représentant une valeur totale de 4 800 millions de dollars, seraient partagés entre Israël, l'Arabie Saoudite et l'Egypte. Cette mesure marquait la reprise de l'aide américaine à l'Egypte après une interruption de vingt-cinq ans ; elle renforçait la supériorité aérienne d'Israël, déjà incontestable ; enfin, en cas de guerre, elle faisait de l'Arabie Saoudite, presque à coup sûr, un Etat belligérant.

La troisième et dernière décision capitale fut annoncée dans le sillage des accords de Camp David. Avant même que l'encre du traité ait eu le temps de sécher, le gouvernement Carter révélait que la paix requerrait 4 000 millions de dollars supplémentaires de biens et services militaires à la fois pour l'Egypte et pour Israël. Cette étonnante logique poussa un membre du Congrès à demander quel volume d'armes les Etats-Unis pourraient bien vendre si la paix venait à éclater dans l'ensemble du monde...

De nombreux autres accords ont porté sur des budgets moins importants mais ils n'en confirment pas moins une orientation générale. Tel fut le cas par exemple pour la décision, au début de 1979, d'envoyer au Yémen du Nord pour quelque 400 millions de dollars d'avions de combat F-5 E, de transports blindés M-113, de tanks M-60 et de fusées antitanks TOW. Ces armements sophistiqués arrivèrent en l'espace de quelques semaines pour être mis à la disposition d'une armée de dix mille hommes, dont moins de mille savent lire et écrire. Vint ensuite la récente décision de vendre au Maroc des armes antisubversives afin de « *favoriser un règlement négocié* » dans le conflit du Sahara *(lire pages 12 et 13 l'article de Tony Hodges)*

* Center for International Policy, Washington.

Mais c'est à propos des fournitures à l'Egypte et à Israël qu'apparaît le plus clairement l'inconséquence de cette politique.

La politique américaine continue de considérer qu'il faut vendre ou donner les plus récents et les meilleurs équipements militaires au « David » israélien menacé par le « Goliath » arabe. Mais les difficultés d'Israël au début de la guerre d'octobre 1973 ne traduisaient nullement les faiblesses d'un « David » ; elles découlaient pour l'essentiel d'erreurs commises par les autorités, et non pas d'une spectaculaire amélioration de la planification militaire dans le camp arabe. Toujours est-il que, dans un délai de trois mois après la guerre, grâce à 2 000 millions de dollars votés par le Congrès américain, Israël avait compensé les pertes en matériel qu'il avait subies ; puis, dans un délai de trois ans, les grands problèmes auxquels Israël avait dû faire face pendant la première phase de la guerre d'octobre avaient été pratiquement résolus par une rapide et efficace réorganisation militaire.

Cependant, une expansion et une modernisation massives furent rendues possibles par d'importants crédits accordés exclusivement à Israël. A la cadence actuelle, au mois d'octobre 1980 Israël aura reçu depuis la guerre de 1973 plus de 12 000 millions de dollars de biens et services militaires américains. Dans quel but ? M. Anthony Cordesman, ancien analyste du Pentagone, écrivait en 1977 : « *Les Etats-Unis doivent se demander si les approvisionnements qu'ils fournissent à Israël renforcent sa puissance militaire au point de l'inciter à vouloir un compromis conduisant à la paix. Les Etats-Unis peuvent maintenant découvrir qu'ils aident Israël au point de lui permettre d'utiliser sa puissance militaire pour s'assurer le contrôle permanent d'anciens territoires arabes, en opposition directe avec la politique américaine, et se trouver bloqués dans une interminable guerre froide avec les Arabes.* »

La même question — à quelle fin fournir des armes ? — peut être posée à propos de l'Egypte. Une réponse superficielle peut paraître évidente : le président Sadate a besoin des armements américains afin d'apaiser et de contrôler la base de son pouvoir, l'armée égyptienne. Mais les objectifs du président Sadate portent plus loin. Peu après l'accord de Camp David, le *New York Times* rapportait que le programme égyptien d'achats d'armes atteignait 10 000 millions de dollars de matériels hautement sophistiqués : avions, missiles, hélicoptères, destroyers et équipements électroniques. M. Sadate commença publiquement à se proposer comme gardien d'intérêts américains évidents, depuis l'Algérie jusqu'à l'Afghanistan, un théâtre d'opérations fort éloigné des frontières égyptiennes. Il semble candidat à la relève de l'Iran, mais sur une échelle encore plus ambitieuse que celle envisagée par le chah.

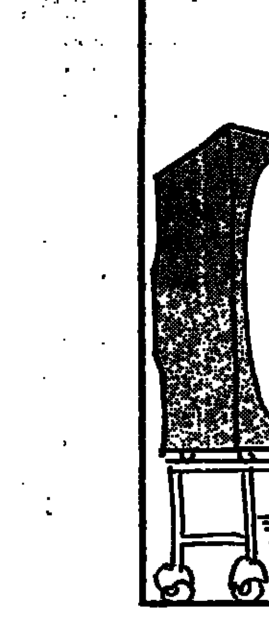
Les opinions divergent sur le point de savoir si les Etats-Unis, après l'expérience du chah, souhaitent promouvoir l'Egypte au rôle de « gendarme régional ». Mais, que l'Egypte reçoive ou non des matériels militaires dont la valeur atteint non pas seulement des milliards mais des dizaines de milliards de dollars, le parallèle avec l'Iran doit retenir l'attention. En fait, ne disposant pas des revenus pétroliers qu'avait l'Iran et sans soutien de l'Arabie Saoudite, l'Egypte est plus exposée que ne l'était l'Iran à subir ce type de dislocation socio-économique qui accouche d'une révolution.

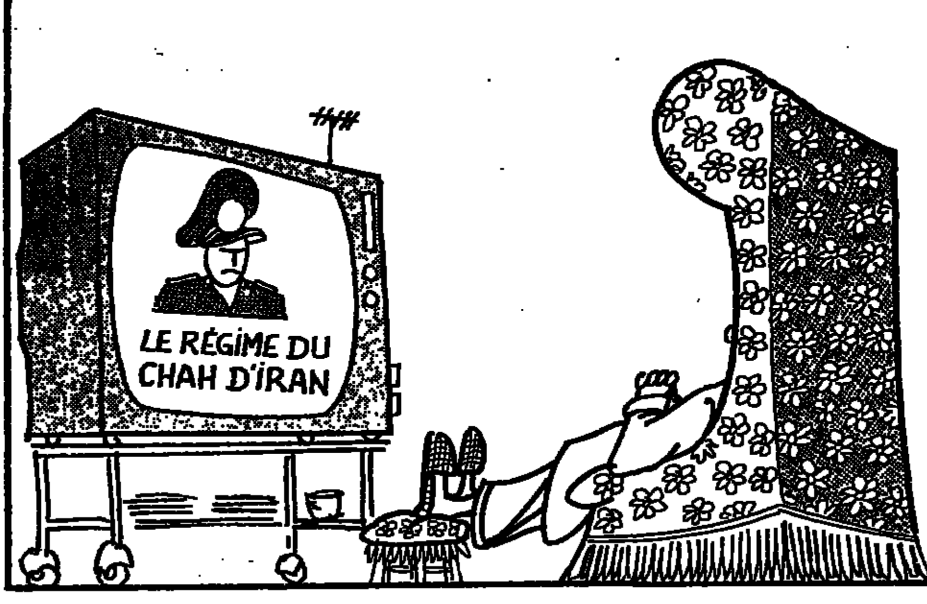
Un économiste de la Banque mondiale qui possède une bonne expérience de l'Egypte a dit qu'il faudrait un « *miracle* » pour simplement maintenir pendant la prochaine décennie les conditions sociales et économiques de l'Egypte, sans même parler de les améliorer. On annonce déjà que ce pays devra importer en 1980 pour quelque 3 000 millions de dollars de nourriture, soit une augmentation de 1 000 millions en un an, car l'accroissement de la production alimentaire intérieure ne suit pas le rythme de la progression démographique. Si l'on considère en outre les difficultés politiques intérieures de l'Egypte, les risques qu'elle devienne « *un autre Iran* » ne sont pas négligeables. La capacité d'endurance et de résistance de ce nouveau « *pilier de stabilité* » américain au Proche-Orient paraît assez réduite.

La réponse que le gouvernement américain fait à ces questions apparaît dans un article du *New York Times* analysant les nouvelles relations militaires entre Washington et Le Caire : « *Il y a certainement des traquenards* », dit un officiel américain. « *Nous connaissons les arguments. Que se passera-t-il après Sadate ? Mais c'est la vie. C'est le Proche-Orient. Nous avons beaucoup investi sur Sadate. Nous avons le sentiment — peut-être est-ce une prière — que cela durera et que les armes auront un effet positif.* »

Les dangers évoqués à propos d'Israël et de l'Egypte se retrouvent à des degrés divers à propos de chacun des autres pays du Proche-Orient qui reçoivent des armes américaines. Encore faudrait-il tenir compte du fait que les Etats-Unis sont loin d'être les seuls à agir ainsi : la France, la Grande-Bretagne et l'Union soviétique sont elles aussi engagées dans cette « *diplomatie des armes* » dans une région où les désordres politiques et socio-économiques bouillonnent sous la surface.

(1) Cf. Michael T. Klare, « Un nouveau type d'intervention : les « mercenaires en col blanc », dans le numéro de décembre 1978 du *Monde diplomatique*. Et, du même auteur, « M. Carter et la limitation des livraisons d'armes à l'étranger », dans le numéro de novembre 1977.





lest : les grèves éclatent partout. Les journaux défient la censure. L'un d'entre eux est écrit par Carlos Fon, rédacteur à la revue *Veja*. Ce livre est intitulé *Tortura* (2). On y apprend que les organes de répression de Sao-Paulo, où les services secrets de la marine, de l'armée, de la police fédérale et de la police de l'Etat s'étaient groupés en une organisation appelée Operaçao Bandeirantes, avaient trouvé un moyen astucieux pour s'enrichir : grâce à un intermédiaire (Robert Lens Plassing), ils avaient créé une société de « conseils » : Consultores Industrias Associados (C.I.A.). Sous couvert de relations publiques, cette société a récolté des millions auprès de certains dirigeants de grandes sociétés multinationales. Chaque fois que les tueurs de l'Operaçao Bandeirantes abattaient un dirigeant de la résistance, par exemple Carlos Marighella, Camara-Ferreira dit « Toldeo », Baccuri et tant d'autres, ladite C.I.A. leur versait des primes de reconnaissance (3).

L'un des principaux bailleurs de fonds de cette société de « conseils » était Oswaldo Miguel Frederico Ballarin. Fait remarquable, Ballarin a avoué avoir versé des fonds à la société en question. Le président de B.B.C.-Brésil a comparu, le 19 mars 1976, devant l'Office brésilien des cartels (CADE) dans le cadre de l'enquête gouvernementale sur le cartel de l'électricité (International Electrical Association, I.E.A.) au Brésil. Dans un passage important du procès-verbal, Ballarin répond à la question du procureur du tribunal des cartels : il admet connaître Robert L. Plassing et dit avoir versé à ladite C.I.A. des sommes pour le compte de la B.B.C. Ballarin explique ces « relations d'affaires » en disant que l'entreprise de Plassing a été sollicitée pour des « relations publiques spéciales ». Ballarin et les témoins ont signé le procès-verbal contenant cette déclaration (4).

L' « affaire Ballarin » fait beaucoup de bruit dans les couloirs des Nations unies à Genève, à la CNUCED et à l'ONUDI (5). Ballarin était, en effet, connu comme l'un des adversaires les plus intelligents, les plus tenaces, du nouvel ordre économique international et plus particulièrement des revendications du « groupe de Lima ».

Ballarin professe une idéologie simple mais vigoureuse : quiconque attaque ou critique le libéralisme économique, les pratiques d'exploitation et de suraccumulation des sociétés multinationales est forcément un partisan — avoué ou déguisé — du totalitarisme. Exemple : une sous-commission du Sénat américain, présidée par M. Edward Kennedy, a tenu, le 23 mars 1978, des auditions sur le problème du lait pour bébés. Elle a entendu le délégué de Nestlé, Oswaldo Ballarin. Extraits du procès-verbal officiel :

Ballarin : « *Nestlé U.S.A. m'a signalé que votre enquête a démontré qu'il s'agissait ici d'une attaque indirecte contre le système économique du monde libre. Une organisation mondiale des Eglises mène ces activités avec l'intention déclarée de miner l'économie de marché...*

Kennedy l'interrompt : « *Vous n'y croyez quand même pas sérieusement...* (Eclats de rire dans la salle.) (6).

L'heure où il faut rendre compte...

L' « AFFAIRE BALLARIN » est intéressante à deux titres : en premier lieu, elle montre qu'un développement économique inspiré par la rationalité des sociétés multinationales conduit nécessairement à une alliance entre le capital financier et les dictatures militaires compradores. Eliminer les syndicats et la négociation salariale, créer une vaste réserve de chômeurs, museler la presse et toute opposition politique de poids, sont en effet des conditions indispensables pour garantir aux sociétés multinationales les profits élevés qui, seuls, peuvent compenser le risque politique de l'installation dans un pays du tiers-monde. Or, cette répression, seule une dictature sans pitié peut la mettre en œuvre.

Mais l'affaire révèle également qu'entre certains secteurs du capital financier multinational et les dictateurs locaux il n'existe pas seulement une convergence d'intérêts économiques. Les organes de répression imposent leur loi à certains dirigeants de sociétés multinationales, les associant directement à leurs pratiques et fortifiant du même coût leur propre position dans l'Etat. Il existe, dans certains cas, une véritable communauté de destin, scellée par le sang des victimes assassinées en commun.

On a souvent l'occasion de se demander pourquoi tant de sociétés multinationales — dirigées pourtant par des hommes généralement lucides, connus pour leur « flair » politique, l'habileté, la rapidité et le cynisme avec lesquels ils changent d'alliances — s'accrochent à leur position dans un pays donné du tiers-monde. Ainsi, dans l'Iran de 1978 : certains secteurs du capital financier multinational se sont accrochés au chah alors que le triomphe de la révolution islamique était déjà évident pour tout le monde. Une possible explication est fournie par l' « affaire Ballarin » : dans certains cas, des liens criminels unissent les dictateurs en voie d'être éliminés et les dirigeants du capital étranger. Le sang des victimes versé en commun fait que les bourreaux locaux, comme les financiers étrangers, tentent désespérément — et, dans le cas des capitalistes étrangers, au-delà du seuil raisonnable — de retarder l'avènement du nouveau pouvoir et donc l'heure où il faudra, devant l'opinion mondiale, sinon devant les tribunaux, rendre compte de leurs actes.

JEAN ZIEGLER.

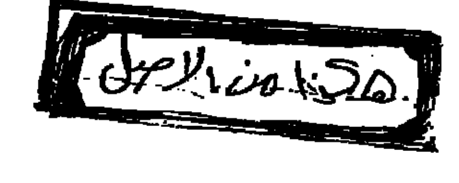
(2) Carlos Fon, *Tortura*, Ed. Comité brésilien pour l'amnistie, Rio-de-Janeiro, 1979.

(3) L'un des bienfaiteurs de cette société de « *conseils* », le financier danois Bollensen, fut d'ailleurs abattu par la guérilla à Sao-Paulo.

(4) Tous les documents concernant l' « affaire Ballarin » sont publiés par l'*Arbeits-Gruppe Dritte Welt* (Groupe de travail tiers-monde), C.P. 1007, 3000 Berne, et par la *Déclaration de Berne*, C.P. 97, Lausanne 9

(5) Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement et Organisation des Nations unies pour le développement industriel, toutes deux spécialisées dans les problèmes de développement du tiers-monde.

(6) Les procès-verbaux de la sous-commission du Sénat américain forment l'annexe n° 15 de la documentation publiée par l'*Arbeit-Gruppe Dritte Welt* et la *Déclaration de Berne*, op. cit.



Conflit entre deux conceptions de l'influence dominante

Israël, les Etats-Unis et la sécurité

Par JAMES F. PETRAS *

DANS le monde de l'après-guerre, où l'ancien mode d'exploitation coloniale cède la place à des liens de dépendance économique plus subtils entre le Nord et le Sud, l'Etat d'Israël fait figure d'anomalie. Chaque nouvelle extension du territoire, chaque nouvelle implantation de colonie de peuplement dans les régions occupées depuis 1967 ravive, dans le tiers-monde, de vieilles solidarités anticoloniales, des réflexes de crainte identiques devant un avenir incertain. En outre, les tensions qui sont apparues ces dernières années entre les Etats-Unis et Israël ont mis en lumière la diversité des contraintes et des intérêts économiques de part et d'autre, du fait même de la différence de structure des deux économies.

Alors que les sociétés multinationales, devenues le facteur dominant de l'économie américaine, partent à la conquête du monde et tirent une part substantielle de leurs profits de la liberté des échanges commerciaux, l'économie israélienne, toujours axée sur un système de colonisation interne, ne fournit que des produits mineurs. Totalement dépendant de l'aide financière de l'Amérique et des institutions juives de financement, ce type d'expansion enferme les dirigeants dans une politique de moins en moins compatible, à l'échelon régional, avec les desseins et les méthodes d'action des sociétés multinationales américaines.

Celles-ci, en effet, se sont aisément accommodées des bouleversements politiques et économiques de l'après-guerre. Les milieux d'affaires internationaux n'hésitèrent point à sacrifier, au besoin, les intérêts des colons pour conclure de nouvelles alliances avec les élites nationalistes et les bourgeoisies montantes : ainsi, par exemple, en Algérie et au Kenya, où il existait pourtant de fortes colonies européennes. Car les sociétés multinationales n'ont nul besoin d'exercer une domination territoriale ou politique directe, ni même de conserver à tout prix des Etats-clients à leur entière dévotion. Cette souplesse qui fait leur force, elles la doivent essentiellement au genre de produits et de services qu'elles seules sont en mesure d'offrir aux candidats au développement. Pour se procurer les cadres, la technologie, les investissements et les usines, pour organiser de nouvelles lignes de production, la plupart des pays du tiers-monde sont prêts à discuter avec elles, quelles que soient leurs options idéologiques. Autre force, pour les sociétés multinationales : leurs capitaux sont mobiles et seront aisément déplacés aux premiers signes de danger politique ; ce type de capitalisme n'est lié ni à la population, ni à la terre, ni à l'administration. Enfin, les multinationales parviennent à se procurer des biens stratégiques sans avoir à s'engager dans le tissu des relations sociales, culturelles et politiques d'un pays. S'agit-il de pétrole ? Elles offrent leur prix, elles achètent, elles expédient le produit sans se soucier de la race, de la religion ou de l'idéologie du vendeur.

Logique éloignée, manifestement, de celle des responsables économiques israéliens, qui doivent subordonner tout calcul dans la recherche du profit aux intérêts et à la sauvegarde d'une collectivité ethnique. La priorité accordée au travail de la terre, soit en famille, soit en communauté à base ethnique, reste le fondement de l'économie israélienne qui doit sans cesse gagner de nouvelles terres en évinçant les anciens occupants. Ce type d'exploitation, qui a besoin de la terre mais non des indigènes, s'inscrit exactement à l'inverse des méthodes employées par les sociétés multinationales pour établir leur domination économique.

Il n'y aurait pas nécessairement opposition entre ces deux systèmes si l'Etat d'Israël était en mesure de faciliter les choses aux sociétés multinationales dans le Proche-Orient. Mais, ces dernières années, l'intransigeance de sa politique a, au contraire, contribué à radicaliser les « alliés naturels » des grandes sociétés, et *à les mettre en difficulté*. En faisant passer au second plan les intérêts économiques à long terme de l'Amérique, ainsi que son accès aux ressources du monde arabe, le gouvernement israélien s'est exposé à des conflits avec les sociétés multinationales et avec le gouvernement américain. Le lobby pro-israélien aux Etats-Unis a cependant réussi, jusqu'à présent, à faire prévaloir, dans la politique américaine, les intérêts d'Israël sur ceux du capitalisme multinational.

Ce qui se passe actuellement en Afrique australe met en lumière l'évolution des rapports entre ce qu'il faut appeler l'Etat métropolitain — siège des grandes sociétés multinationales — et la colonie de peuplement de type traditionnel. En Rhodésie et en Afrique du Sud, où les colons européens restent en position de force, les grands investisseurs continuent de soutenir les régimes en place aussi longtemps qu'ils peuvent escompter la défaite des forces nationalistes indigènes, ou leur éventuelle récupération. Mais l'attitude de la métropole économique varie selon la vigueur des mouvements d'opposition à l'intérieur du pays concerné et, surtout, en fonction de leur audience dans la région environnante. Car, si toute une région risque de se polariser contre les intérêts de l'Amérique, celle-ci préférera alors renoncer au soutien tacite qu'elle accorde au régime colonial : elle commence à critiquer ses « méthodes » et à essayer de lui faire accepter des formules de transition vers l'ordre néocolonial qui lui permettront de sauvegarder ses propres intérêts économiques dans toute la région.

A l'égard d'Israël, une évolution similaire est en train de se dessiner. Les dirigeants américains doivent, en effet, tenir compte de tout un écheveau de données régionales *s'ils veulent* atteindre les trois grands objectifs de leur stratégie au Proche-Orient : sauvegarde des investissements et du commerce du pétrole ; élimination du danger de révolution sociale ; aménagement d'une sphère d'influence pour faire pièce à l'Union soviétique.

La remise en question

A CES fins, les Etats-Unis avaient établi des alliances avec l'Arabie Saoudite, l'Iran et Israël, le régime du chah se prêtant à collaborer avec les deux autres alliés de l'Amérique. Mais plusieurs changements récents ont obligé les responsables américains à reconsidérer leur politique régionale, y compris leurs relations avec Israël. D'abord, l'émergence des mouvements nationalistes révolutionnaires dans tout le Proche-Orient qui allait coïncider avec l'élaboration d'une politique de concertation entre les pays producteurs de pétrole. Ensuite, la recrudescence des luttes des mouvements nationalistes révolutionnaires en Afrique australe, avec *mobilisation du tiers-monde contre les* régimes coloniaux (qui eux-mêmes s'employaient à consolider leurs relations mutuelles). On vit aussi s'organiser la résistance palestinienne, qui prit de l'influence politique dans tout le Proche-Orient et même au-delà. Puis, en renversant le chah, les Iraniens ont bouleversé le cours de leur propre politique régionale : rompant avec les Etats-Unis et Israël, ils se sont rapprochés du monde musulman et des Palestiniens. Enfin, l'Arabie Saoudite, sous l'effet de la révolution iranienne et de l'influence croissante des Palestiniens, s'est mise à resserrer ses liens avec ces derniers et à tenter timidement de prendre ses distances à l'égard des Etats-Unis.

Ainsi se sont défaites les alliances sur lesquelles reposaient les intérêts stratégiques et économiques de l'Amérique au Proche-Orient, tandis que la politique d'intransigeance des dirigeants israéliens continue à exacerber les conflits avec les nouvelles forces en train d'émerger. A l'importante exception de l'accord conclu avec l'Egypte — qui au demeurant ne contribue en rien à contenir le nationalisme arabe ou l'influence soviétique, — la politique israélienne a surtout eu pour effet de provoquer des conflits ou d'obliger certaines attitudes à se durcir. Ainsi, au Liban, où le soutien aux chrétiens d'extrême droite dans le Sud a poussé de nombreux Libanais à une alliance pratique avec les Palestiniens ; en Syrie et en Jordanie, l'occupation prolongée d'une partie de leurs territoires a incité les régimes en place à chercher des appuis en Europe de l'Ouest et en U.R.S.S. ; l'Arabie Saoudite a raidi ses positions, par suite de l'intégration de Jérusalem à l'Etat d'Israël ; enfin, dans les territoires arabes occupés, l'implantation de colonies juives et le refus de mettre fin à *l'occupation ont réussi à unifier les* Palestiniens autour de la direction de l'O.L.P. Peut-être l'expansion territoriale au détriment des pays voisins obéit-elle aux nécessités de l'économie israélienne ; mais elle a aussi pour effet de déstabiliser une région précieuse au capital multinational américain, européen et japonais.

Il y a plus. Les liens économiques, commerciaux et militaires entre Israël, d'une part, l'Afrique du Sud et la Rhodésie, d'autre part, ont accru l'hostilité des populations africaines et des Noirs américains à l'égard de ceux qui passent ainsi pour des « alliés de leurs ennemis ». Le vaste regroupement des forces politiques qui, en Afrique, se liguent contre Pretoria et Salisbury trouve son prolongement au Proche-Orient à l'encontre d'Israël, et en Amérique à l'encontre des Etats-Unis.

Les progrès de la diplomatie palestinienne en Europe compliquent encore la tâche des Américains, qui se retrouvent seuls pour défendre leur alliance unilatérale avec Israël. Car tout se passe comme si les pays européens, soucieux de ménager leurs relations avec le monde arabe, avaient jugé une fois pour toutes que les Israéliens ne sont plus en mesure de dominer totalement la région, qu'il n'est plus possible de compter sur eux pour un tel rôle. Tandis que l'avènement du régime islamique en Iran a privé les Américains des forces de police auxiliaires sur lesquelles ils pouvaient compter dans le Golfe, il a encore aggravé l'hostilité à l'égard d'Israël dont les conseillers aidaient la police du chah. Reste l'Arabie Saoudite, toujours étroitement liée aux *Etats-Unis* mais qui, néanmoins, a manifesté son souci de faire pression sur eux pour les inciter à infléchir leur politique dans la région. Aussi conservateur soit-il, le régime saoudien est en mesure de négocier avec les sociétés multinationales. Avec elles, il peut parler actions et contrats. Tandis qu'à l'égard d'Israël leurs craintes ne s'alimentent pas seulement aux antagonismes religieux, mais aussi à des antagonismes économiques : s'ils s'opposent au régime israélien et à son type d'économie implanté dans la région, c'est aussi que les dirigeants saoudiens ont besoin d'assurer l'exploitation sans à-coups de leurs ressources et de leur main-d'œuvre.

* Professeur de sociologie à l'université de l'Etat de New-York à Binghamton.

Les atouts de l'Amérique

ENTRE Israël et les Etats-Unis, les divergences portent aussi *sur* la conception des alliances. Pour le régime israélien, les choix ont toujours été limités. Au Proche-Orient, il n'était d'alliance possible qu'avec les Etats-Unis ou leurs Etats-clients. Partout ailleurs, uniquement avec des régimes soit *précapitalistes (l'Ethiopie de l'empereur Hailé* Sélassié), soit coloniaux (ceux d'Afrique du Sud et de Rhodésie), soit avec des dictatures acquises aux Etats-Unis (Nicaragua, Iran) ou encore avec des pays encore colonisés (comme ceux de l'ex-Afrique portugaise). Depuis l'effondrement du régime du chah, les Israéliens se voient contraints à se retrancher derrière une politique de « forteresse en armes » qui ne leur laisse d'autre option que militaire : la menace d'une intervention armée massive. Et, à défaut d'autre choix, il leur faut à tout prix obtenir que leur alliance militaire avec les Etats-Unis se resserre, au détriment des liens qui unissent les Américains à leurs adversaires arabes.

L'importance des enjeux économiques et stratégiques dans la région oblige les Américains à envisager les choses différemment. D'autant que bien des responsables proche-orientaux partagent désormais avec eux les mêmes affinités politiques et économiques. Et même avec les plus « nationalistes » des dirigeants, les Etats-Unis peuvent fort bien développer des liens commerciaux et financiers, y compris les investissements, puisque désormais, les intérêts de la métropole ne dépendent plus de l'exercice d'une domination politique directe, ni d'une prédominance ethnico-religieuse. Que les anciennes relations de clientèle avec l'Iran aient disparu et que l'Arabie Saoudite manifeste une volonté d'indépendance de plus en plus marquée, cela n'interdit nullement de nouvelles formes d'association et de dépendance tout aussi lucratives. Egalement avec les régimes « nationalistes » d'Irak et de Syrie, il reste toujours d'amples possibilités pour « négocier ». Quant aux Palestiniens, pourquoi ne pas saisir un jour l'occasion de renforcer les tendances « social-démocrates » parmi eux au détriment des aspirations plus révolutionnaires ? En bref, les Etats-Unis disposeront toujours d'une ample marge de *manœuvre pour* adapter leur politique au déclin des anciennes alliances.

Mais il est de plus en plus malaisé pour eux de défendre leurs intérêts et d'exploiter toutes les opportunités qui s'offrent au Proche-Orient tout en continuant à soutenir la politique d'Israël. D'où les premières tentatives qui se font jour outre-Atlantique pour « critiquer » les implantations de colonies juives, ou les bombardements du Liban. C'est alors que les milieux américains d'extrême droite et le lobby pro-israélien vont s'employer, dans une action combinée, à préconiser une autre voie : celle de l'intervention militaire directe pour restaurer les relations de clientélisme et, peut-être même, recoloniser certains points stratégiques, au cas où les intérêts de l'Amérique et d'Israël seraient jugés en danger.

Ainsi, les milieux responsables aux Etats-Unis sont-ils en train d'envisager deux types d'action pour régler leurs divergences avec Israël à la suite de l'effacement de l'ancien système d'alliance au Proche-Orient : l'une consisterait à *faire* pression sur ce pays pour l'obliger à changer, à s'adapter aux intérêts plus vastes des sociétés multinationales en renonçant aux aspects colonisateurs du régime. Cela reviendrait à accepter l'établissement d'un Etat palestinien que l'on tenterait ensuite de contrôler par le truchement de liens économiques et commerciaux, selon la méthode néo-coloniale. L'autre façon de régler le problème consisterait, pour Washington, à endosser la politique israélienne (éventuellement avec le concours de l'Egypte) en occupant militairement les régions stratégiques du Proche-Orient, en neutralisant les « ennemis » par des bombardements et en se préparant à une occupation militaire prolongée des régions présentant un intérêt économique et stratégique. Les coûts humains d'une telle politique pourraient être élevés, particulièrement dans les zones les plus peuplées et les plus mobilisées. L'hostilité de tout le monde arabe, et sans doute aussi du tiers-monde, serait également un prix exorbitant à payer pour le maintien des liens de l'Amérique avec un régime anachronique.

«Forteresses assiégées»

MAIS les politiques ne se déterminent pas en fonction de leurs coûts éventuels ; elles découlent généralement de rapports de forces où ce sont les éléments les mieux placés qui l'emportent. Et c'est bien pourquoi, actuellement, les forces convergentes de la nouvelle droite américaine et du lobby pro-israélien font pression pour obtenir une augmentation des crédits militaires, pour envenimer les relations avec l'U.R.S.S. et pour répandre dans le public le mépris des décisions

Les deux sources de l'islam révolutionnaire

Par MARC FERRO *

ISLAM révolutionnaire. Deux termes qui paraissent antagoniques tant l'itinéraire mental de l'Occident a toujours dissocié les religions de l'idéal révolutionnaire du socialisme. Théorisée par Marx et ses successeurs, fondée sur une vision téléologique de l'histoire des sociétés, cette conception occidentale est liée à l'action du prolétariat qui prendra la relève du capital. Or les pays d'islam, arabes ou pas, à peine atteints par l'industrialisation aux débuts de ce siècle, semblaient ainsi deux fois disqualifiés pour animer le combat révolutionnaire, prérogative *du monde occidental.*

Tout au plus, avant comme après 1917, ces pays d'Orient sont-ils apparus, parmi d'autres, comme un facteur de la politique internationale, comme des agents mais pas comme des sujets. Lorsque la première crise iranienne éclate en 1908-1911 à Tabriz, la II[e] Internationale voit là un moyen de combattre à la fois l'impérialisme russe et anglais en Iran. Mais on ignore le fait qu'un parti socialiste s'y était constitué, ce que cela impliquait. De la même façon, vingt ans plus tard, exilé à Alma-Ata, Trotski ignore tout de la crise qui secoue l'Orient soviétique, tant l'existence et la spécificité des mouvements qui *éclatent dans* le monde musulman échappent à son attention. Comme la plupart des dirigeants communistes, il y est étranger ; il ne les prend même pas en compte.

* Directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études.

Deux ouvrages récents d'A. Bennigsen et S. Enders-Wimbush, d'une part, et de Cosroe Choquèri (1), d'autre part, offrent le même intérêt de repérer les racines de l'islam révolutionnaire sans limiter cette exploration aux stratifications les plus récentes des bouleversements que connaît le monde musulman, crise du pétrole ou décolonisation.

Lutte nationale et lutte sociale

LA greffe de l'idée révolutionnaire sur le monde musulman est liée à la pénétration des idées socialistes dans le monde. Celle-ci, montre A. Bennigsen, ne se réalise que si certaines conditions existaient, et en premier lieu l'existence d'une tradition nationale institutionnalisée sous la forme d'un Etat. Ensuite, la présence d'une élite qui, tactiquement, adopta des idéologies différentes mais demeura fondamentalement nationaliste : chez les Tatars, par exemple, elle passa du démocratisme jadid au socialisme national, au national-communisme, puis au nationalisme le plus pur. Il y a ainsi amalgame entre luttes sociales et conflits ethniques lorsque, par exemple, à Bakou, les ouvriers musulmans ont à combattre des patrons *géorgiens*, russes ou arméniens. Autre condition : l'existence d'une force combattante, qui n'est pas nécessairement un prolétariat mais peut hériter de la tradition haiduk dans le Caucase, des soulèvements nomades plus à l'est ou au sud, etc. Pénétrant par des chenaux indigènes, non européens, ces idées révolutionnaires ne s'enracinèrent que pour autant que le lien était constant entre lutte nationale et lutte sociale (d'où la diffusion privilégiée des idées de Kautski et d'Otto Bauer), et que l'adhésion se présentait comme un apprentissage au travail clandestin, une technique destinée, pour cette élite, à établir un lien avec les masses, un moyen enfin de pouvoir en appeler au monde extérieur. Que, dans les mouvements qui se créaient, ait existé une identification nationale plus forte que l'identification sociale ne fait aucun doute, observe A. Bennigsen : à Bakou, les prolétaires de toutes les nations du Caucase s'entre-tuèrent de 1918 à 1923 avec autant de foi et de détermination que les prolétaires d'Europe occidentale pendant la Grande Guerre.

A la veille de la révolution de 1917, les révolutionnaires russes avaient dû accepter

(1) Alexandre-A. Bennigsen et S. Enders Wimbush. *Muslim National Communism in the Soviet Union, a Revolutionnary Strategy for the Colonial World.* The University of Chicago Press, 1979, 267 pages. — Cosroe Chaquèri, *la Social-Démocratie en Iran*, éditions Mazdak, Florence, 1979, 300 pages.

du Golfe

des Nations unies ou des positions du tiers-monde. Elles militent en faveur d'une politique de force empreinte de virilité qui en finirait avec la « faiblesse » inhérente à l'esprit de la *détente* et de *défense des droits de l'homme*. Pour cela, il faut accréditer l'idée que les Etats-Unis se trouvent, face au monde, dans la même situation qu'Israël : qu'ils sont, eux aussi, une « forteresse assiégée » en proie aux attaques des ennemis de l'Amérique.

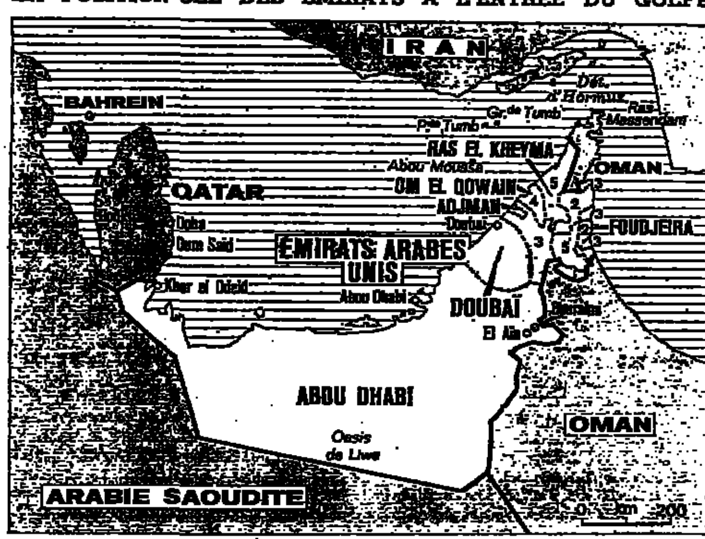
En insistant sur la notion d' « isolement », on espère aussi inciter les milieux d'affaires libéraux internationalistes à renoncer à la difficile renégociation des alliances avec les concurrents capitalistes et avec les nationalistes du tiers-monde, pour les gagner au principe de l' « action directe » aux côtés d'autres « forteresses assiégées », tel Israël. Traduit dans le langage destiné au public, ce programme se réduit à un simple conflit entre la démocratie (américano-israélienne) et la dictature (dans les pays communistes et dans le tiers-monde) ; entre des pays stagnants, anti-américains et antisémites contre d'autres, dynamiques et pluralistes. Et c'est ainsi qu'on escamote toutes les transformations de la période anticoloniale et anti-impérialiste ; que l'on s'attaque aux forces sociales qui sont les agents du changement ; que l'on rassemble, enfin, tous les efforts pour reconstruire un passé révolu... Aujourd'hui, les responsables américains doivent choisir entre la recolonisation du Proche-Orient ou la décolonisation des territoires occupés par Israël. S'ils choisissent la solution favorable à Israël, la politique de la bombe paraît la seule possible.

Dans le *New York Times*, Drew Middleton a clairement résumé la situation : « *Des plans d'intervention militaire possible, qui voilà six mois seraient restés dans les tiroirs au Pentagone, sont en cours d'examen en fonction d'une éventuelle menace contre les approvisionnements de l'Amérique en énergie en Afrique du Nord, en Arabie Saoudite et dans le golfe Persique... Le sénateur Gary Hart... a déclaré qu'* « Il se peut que » nous soyons contraints à faire usage de » la force pour préserver notre approvi- » sionnement en pétrole »... *Dans chacune des éventualités (« rébellion soutenue de l'étranger », « invasion », « réduction drastique des fournitures de pétrole »), les avis sont largement partagés, quoique non unanimes, selon lesquels la situation pourrait être surmontée en faisant usage de la force militaire américaine, d'abord en dépêchant la 82e division aéroportée de Fort-Bragg (Caroline du Nord) à l'aide des avions de transport de l'armée de l'air C-5A et C-141... Ces cinq dernières années, le corps des marines s'est employé à perfectionner les plans de débarquement aéroporté au Proche-Orient.* » (*New York Times*, 5 juillet 1979.)

Deux pays étaient expressément désignés : l'Arabie Saoudite et la Libye. Depuis que l'Egypte du président Sadate a été placée sur orbite américaine et grâce aux milliards de dollars de fournitures militaires qu'ils lui envoient pour rééquiper son armée, les Etats-Unis disposent désormais de deux points d'appui pour engager de nouvelles entreprises expansionnistes. M. Sadate a déjà montré qu'il était prêt à intervenir pour le compte des Etats-Unis en Afrique. Le *New York Times* rappelait aussi qu'il a « *proposé une aide militaire au Maroc contre les guérilleros du Polisario au Sahara. Il a aussi envoyé des pilotes au Zaïre pour aider à repousser les forces d'invasion venues d'Angola, et il a dit avoir fourni une aide militaire, principalement sous forme d'armements, à dix pays africains... Les Egyptiens* (le régime Sadate, sans doute) *estimaient qu'il serait dans l'intérêt de Washington de payer les milliards de dollars de dépenses qu'entraîne la modernisation de leurs forces armées pour aider l'Egypte à assumer un rôle plus actif dans la sécurité du Proche-Orient et en Afrique* (*New York Times*, 23 septembre 1979). Le risque, c'est de voir au Proche-Orient se former entre les Etats-Unis, l'Egypte et Israël un « bouclier offensif », prêt à intervenir contre le mouvement d'indépendance nationale. Car la question se poserait alors de savoir si le Proche-Orient ne deviendra pas le nouveau Vietnam des années 80.

JAMES PETRAS.

LA POSITION-CLE DES EMIRATS A L'ENTREE DU GOLFE



1. ADJMAN 2. FOUDJEIRA 3. CHARDJA 4. OM EL QOWAIN 5. RAS EL KHEYMA

Les inquiétudes de l'Arabie Saoudite et des Émirats

(Suite de la page 5.)

« *La situation créée dans le Golfe par les remous de la révolution iranienne*, a déclaré le ministre bahreini de l'information, *est comparable à celle qui peut régner dans un hôtel lorsque les occupants d'un chambre font du tapage en poussant des cris hystériques et en frappant sur les murs toutes les cinq minutes : cela ne nous inquiète pas réellement, mais cela nous empêche de passer une bonne nuit de sommeil* » (8). Cette boutade est une louable tentative de dédramatiser la situation ; mais M. Bani Sadr, alors ministre des affaires étrangères du pouvoir khomeinyste, déclarait que « *l'Iran n'était pas responsable des événements d'ordre religieux qui pourraient intervenir dans la région du Golfe. La révolution iranienne, comme les révolutions française et bolchevique, est appelée à se développer dans les autres pays de la région grâce à sa propre dynamique* » (9). Depuis un an, en effet, une sourde agitation chiite et intégriste s'est manifestée dans les différents Etats voisins de l'Iran.

La contagion intégriste

AU Koweït, les chiites représentent le tiers de la population. En septembre, un citoyen de l'Emirat, d'origine iranienne, est arrêté et expulsé pour « *activités au sein de la communauté chiite du Koweït* ». Au même moment, une dépêche d'agence publiée au Caire (10) annonce la découverte d'une organisation intégriste en Arabie Saoudite et au Koweït et l'arrestation de son dirigeant, M. Nafissi, professeur koweïtien de sciences politiques. Personnalité de gauche, M. Nafissi se serait lié à un groupe religieux dans une tentative d'établir une certaine jonction entre les oppositions traditionnelle et nouvelle. Le 16, puis le 30 novembre, des manifestations anti-américaines de soutien au régime Khomeiny sont dispersées par la police de l'Emirat.

A Bahrein, où la communauté chiite compose 60 % de la population alors que la famille régnante est sunnite, les renseignements sur l'agitation *intégriste ne sont pas aisés à* obtenir. Jusqu'en 1970, le régime du chah considérait que l'archipel revenait de droit à l'Iran. Mais, à cette date, un accord entre Téhéran et Manama a mis fin à ces prétentions. Aussi, c'est avec une certaine inquiétude que les dirigeants bahreinis ont entendu, en septembre 1979, un chef religieux iranien, l'ayatollah Rouhani, se déclarer « *prêt à accepter de prendre la tête d'un mouvement révolutionnaire à Bahrein* » et appeler la population à « *se soulever contre son gouvernement si celui-ci refuse de se plier aux principes de l'islam* ». Les autres Etats arabes du Golfe s'étant solidarisés avec Bahrein, et les dirigeants iraniens ayant, à l'époque, d'autres préoccupations, le ministre des affaires étrangères de Téhéran, M. Yazdi, apaisa les esprits en déclarant que l'ayatollah Rouhani « *ne représentait que sa personne* ». Entre-temps, quatre cheikhs chiites bahreinis ont adressé aux dirigeants du pays un mémorandum en dix points exigeant, pour l'essentiel, un plus strict respect des préceptes de l'islam (interdiction de la vente d'alcool, ségrégation sexuelle plus sévère, développement de l'enseignement religieux, etc.). Depuis un an, quelques manifestations chiites de faible ampleur ont été dispersées par la police. *L'opposition de* gauche, qui se rassemble autour des revendications exigeant en gros le rétablissement des libertés publiques et la restauration de la Constitution, suspendue en 1975, semble hésiter devant l'émergence du mouvement intégriste. D'une part, elle est opposée à ses exigences qu'elle juge rétrogrades mais, d'autre part, et surtout depuis que la politique khomeinyste a pris des accents très anti-américains, elle est tentée d'opérer un rapprochement sur le terrain.

La contagion intégriste n'a pas épargné l'Arabie Saoudite, pourtant connue pour son grand attachement aux principes de l'islam, même si elle a introduit la télévision et permis une toute relative occidentalisation. Le peu que l'on sache de l'occupation de la grande mosquée de La Mecque incline à penser que les rebelles étaient animés de mobiles intégristes. De plus — et le fait, pour paradoxal qu'il soit, n'est pas sans inquiéter les autorités saoudiennes — une certaine collaboration se serait établie entre le courant islamique et l'opposition de gauche. Un officiel saoudien a mis en cause, le 17 décembre 1979 (11), le Yémen du Sud et l'Union soviétique dans la préparation et l'exécution de l'opération. Mais il n'existe aucun moyen de vérifier ces informations qui sont, par ailleurs, corroborées par les services de renseignements américains (12).

De façon concomitante, des troubles auraient éclaté dans la zone est de l'Arabie, c'est-à-dire dans le saint des saints pétrolier du premier pays producteur de la région. Ici vivent trois cent mille chiites qui constituent 35 % de la main-d'œuvre de la toute-puissante société pétrolière Aramco. Ici habitent vingt mille citoyens américains civils et aussi, dit-on, militaires. Ici sont présents, étroitement surveillés, soixante-quinze mille Palestiniens. Un mélange idéal, comme on le devine... Selon le journal libanais *Al Safir*, qui cite des « *sources saoudiennes* » (13), de « *grandes manifestations ont eu lieu le 27 novembre, à l'occasion d'une journée « de solidarité avec l'Iran et contre les Etats-Unis* ». Le mouvement aurait été réprimé par un renfort de troupes de vingt mille hommes. Le *Financial Times* confirme partiellement l'information (14) et, citant « *des résidents* », ajoute que « *la province autour de la ville de Qatif a été bouclée par la troupe* », que « *les fenêtres de la Saudi-British Bank ont été brisées* » et que l'ordre est revenu après que les affrontements avec la garde nationale saoudienne eurent provoqué cinq morts, dont un policier et un employé de l'Aramco. Le lendemain, le journal britannique apporte à ces informations la caution d' « *officiels du département d'Etat* ». Différentes sources indiquent que ces manifestations n'étaient pas directement liées à l'affaire de la grande mosquée, même si l'atmosphère générale de renaissance de l'intégrisme a sans doute favorisé ces deux événements. Le régime saoudien semble avoir, ici et là, sérieusement repris les choses en main. Il n'en reste pas moins qu'aux yeux de ses voisins et alliés le royaume s'est gravement laissé prendre en défaut.

Les critiques de l'Amérique

SERRER les rangs et renforcer les armées *nationales pour assurer* la sécurité extérieure du Golfe, contrôler et réprimer les mouvements de contestation intérieure, faire le dos rond en attendant que retombe la vague khomeinyste, telles sont les grandes lignes de la politique des pays arabes du Golfe. Encore faut-il, pour que celle-ci ait une quelconque chance de réussite, que l'Occident ne mette pas inconsidérément le feu aux poudres. Or les différents régimes du Golfe jugent l'attitude des Etats-Unis particulièrement inquiétante.

L'Amérique est, en particulier, tenue pour directement responsable de la chute du chah. Elle n'a pas soutenu un allié qui lui était précieux, elle a empêché l'armée iranienne de barrer la route à l'ayatollah, elle a perdu sur tous les tableaux par indécision et pusillanimité : cela, les régimes pétroliers ne le lui pardonneront pas de sitôt. De plus, les déclarations intempestives et belliqueuses tout au long de l'année 1979 n'ont pas été pour arranger les choses. Les Etats-Unis ont gonflé l'importance des manifestations qui ont eu lieu en face de leur ambassade à Koweït, mis en cause la sécurité du détroit d'Ormuz et annoncé la création d'une force d'intervention de cent dix mille hommes visiblement destinée à cette région du monde. Tous ces éléments poussent les Etats du Golfe à penser que les Etats-Unis pourraient faire croître artificiellement la tension afin d'avoir un bon prétexte pour intervenir militairement. Le gouvernement irakien aurait même mis en garde les pays du Golfe contre cette éventualité qui pourrait survenir « *sans leur consentement* » (15).

Le ressentiment anti-américain a atteint les limites de l'exaspération avec la décision prise par le président Carter de « geler » les avoirs iraniens aux Etats-Unis. La déclaration de M. Miller, secrétaire américain au Trésor, affirmant que cette mesure a été prise « *dans l'intérêt de l'Iran, car il est évident que l'actuel régime iranien est néfaste à ce pays* (16) », n'a certes pas été pour les rassurer. Ce « *précédent dangereux* (17) », cette « *décision extrêmement grave* » (18) pèse comme une épée de Damoclès *au-dessus de la tête des princes arabes* du pétrole.

Déjà, ils ne voyaient plus tellement d'intérêt à extraire en grandes quantités des richesses qui ne peuvent que se revaloriser sous leurs pieds et se dévaluer entre leurs mains. Désormais, le mouvement pour la hausse des prix du pétrole s'accompagne d'un autre courant, pour la réduction de la production. Les pays du Golfe se montreront sans doute de moins en moins accommodants. De plus, les positions prises par la presse internationale, qu'ils tiennent elle aussi pour responsable de la chute du chah ainsi que de nombre de leurs déboires, a achevé de leur rendre détestable cet Occident incapable de réduire sa consommation de pétrole et prompt à critiquer la politique des pays producteurs. Toute la question est de savoir si les populations des pays occidentaux réussiront à réaliser, dans les années à venir une chose qu'ils n'ont jamais faite dans le passé, sauf sous une contrainte impérative : transformer radicalement leur mode de vie pour permettre un passage à peu près pacifique de la période pétrolière à la période post-pétrolière. Les mouvements des vingt et un navires de guerre américains qui croisent à l'entrée du Golfe ne sont pas étrangers à *cette* interrogation.

SELIM TURQUIÉ.

(8) Interview à la B.B.C., le 5 octobre 1979. Il est vrai qu'à cette date la crise des otages de Téhéran n'avait pas encore fait monter la tension dans le Golfe.
(9) Cité par l'A.F.P., le 5 décembre 1979.
(10) A.F.P., le 18 septembre 1979.
(11) *International Herald Tribune*, 18 décembre 1979.
(12) Ibid.
(13) *Al Safir*, 3 décembre 1979.
(14) *Financial Times*, 4 et 5 décembre 1979.
(15) A.F.P., décembre 1979.
(16) A.F.P., 27 novembre 1979.
(17) Déclaration du ministre du pétrole des Emirats arabes unis, citée par l'A.F.P., le 27 novembre 1979.
(18) Ministre koweïtien du pétrole, interview le 10 décembre 1979 au journal économique allemand, *Wirtschaftswoche*.

la formation de quelques organisations social-démocrates ou S.R., dont la création émanait d'instances nationales ou religieuses, tel le Hummet, une sorte de Bund musulman. Hors de Russie, et par exemple en Iran, montre C. Chaquèri, les drapeaux de l'islam et du socialisme se confondaient aussi souvent, les élites appartenant aussi bien à la petite bourgeoisie qu'au clergé chiite. Lorsque éclate la révolution de 1917, celle-ci, vue des confins musulmans de la Russie, est perçue comme une désintégration de l'ancien empire plus que sous l'aspect d'une révolution socialiste. Les nations du pourtour vont-elles pouvoir saisir la chance de leur liberté ? Ainsi, à l'intérieur du monde musulman de Russie, il est significatif que les thèses nationalitaires des fédéralistes l'emportèrent sur celles des Tatars centralistes... et des mollahs dont on croit ne plus avoir besoin... Lorsqu'il apparut que la révolution d'Octobre, loin d'apporter le droit à l'autodétermination annoncé, précipitait au contraire le mouvement d'exclusion des musulmans de ces instances dirigeantes des soviets de députés, rejetés, en tant que nationalistes ou musulmans, au cri de « réaction », les musulmans hésitèrent entre plusieurs attitudes, car, entre blancs et rouges, il fallut bien choisir. Comme il n'y avait rien à espérer des blancs ou des Anglais, sinon un retour à l'ordre ancien, force fut de se mettre avec les rouges mais en renforçant les organisations indigènes autonomes, telle l'association des Hummet, ou des Adalat en Azerbaïdjan. Ce qui aida à un ralliement aux rouges fut la politique appropriée de Staline, qui, dès le début des années 20, sut introduire un grand nombre de leaders nationaux dans les instances de l'Etat soviétique, créant, par exemple, au sein du commissariat aux nationalités un Mus-Kom (comité musulman), dont l'existence, en soi, avait valeur symbolique. Ainsi, la victoire du bolchevisme et celle de l'islam se trouvaient associées au point que dans l'esprit de certains leaders religieux, tel Musa Jarullah Bigi, l'islam pourrait mieux pénétrer le reste de l'Asie sous le couvert du bolchevisme, dont l'idéal d'égalité n'était pas en contradiction avec le dogme, avec la loi. En outre, depuis le congrès de Bakou, l'idée d'une révolution mondiale animée par l'Orient prenait quelque consistance ; l'adhésion aux idées socialistes révolutionnaires changeait ainsi d'enveloppe. Le succès de la révolution se confondait avec la défaite de l'impérialisme. On était vraiment loin de la lutte des classes.

Si l'égalité sociale appartient au dogme et à la loi de l'islam qui, rappelle Hélène Carrère d'Encausse, ne dissocie pas le temporel et le spirituel, l'impossibilité pour un Etat socialiste de devenir impérialiste fait partie du dogme et de la loi du marxisme. « Malheureusement, écrivait naguère **Maxime Rodinson**, Il n'y a pas de preuves » (2). **A défaut de preuves, les nations musulmanes de Russie et du pourtour acquirent la certitude que cette croyance était un mythe, que jamais elles n'acquerraient une réelle autonomie, l'indépendance.**

Contre tous les impérialismes

LA Constitution de l'U.R.S.S. et la politique stalinienne ne répondant plus, après la victoire sur les blancs, aux aspirations d'une bonne partie des marxistes nationalistes musulmans, l'idée d'un communisme national fit son chemin parmi eux, trouvant en Sultan Galiev le théoricien qui l'armait de son concept opératoire, celui de nation-**prolétaire. Se défaire de la nation-oppresseur devenait dans sa stratégie l'objectif prioritaire, la lutte des classes à l'intérieur des pays colonisés ou soumis devenant seulement la deuxième étape de la révolution sociale mondiale. Ce nouveau principe de division internationale de la lutte des classes, anti-russe, allait, en outre, très directement contre la stratégie alors appliquée par le Komintern.**

Il ne s'agissait pas d'aider au succès de la révolution européenne en affaiblissant l'impérialisme anglais ou français, mais bien de considérer que deux fois opprimés, par le capital et par la nation dominatrice, les pays coloniaux, ou dépendants, étaient nécessairement plus révolutionnaires que l'Europe, dont le prolétariat exploité par le capital n'en exploitait pas moins lui-même les travailleurs et nations prolétaires du monde entier. Ainsi, adaptant la thèse de Lénine sur « le maillon le plus faible » à la « nation prolétaire », les communistes-nationaux montraient que, une fois l'impérialisme élargi à la planète, le maillon le plus faible n'était plus le prolétariat européen, mais les nations « prolétaires ». La suppression de l'inégalité entre les nations prenait le pas sur la suppression de l'inégalité à l'intérieur des nations. Créer une sorte d'Internationale coloniale indépendante du Komintern, sinon opposée à lui, tel était le projet qui prenait forme aux débuts des années 20.

Sa première source naissait ainsi dans les sphères soviétiques du communisme national où la balkanisation de l'ancien Turkestan apparut la preuve manifeste que le pouvoir de Moscou était capable de toutes les innovations théoriques susceptibles de « casser » le mouvement pour l'institution d'une nation touranienne qui eût regroupé, en Etat associé, indépendant de la Russie soviétique, la plus grande majorité des Turcs de l'ancien empire. La formation, au même moment, de la République de Ghilan, aux confins du Caucase turc et persan (hors des frontières de l'U.R.S.S.), qui, après coup, apparaît un peu comme la première République satellite créée par Staline, fut un autre précédent qui montra que la formule du socialisme dans un seul pays pouvait couvrir tous les changements de politique; car, après avoir aidé à sa formation, le gouvernement de Moscou contribua à sa destruction pour complaire à Reza Khan, futur Reza Chah, obstacle plus consistant à la pénétration anglaise. Le Komintern le félicitait en 1923 pour son orientation « progressiste (sic) et anti-impérialiste ». **Ainsi, Canton 1927 n'est pas né à Canton, mais bien aux carrefours du Caucase. Et quatre ans plus tôt.**

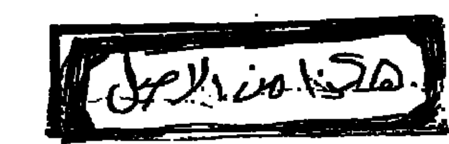
Pour les « nations prolétaires », il était clair qu'il ne fallait rien attendre ni de la IIIe Internationale ni, pour les musulmans de l'intérieur de l'U.R.S.S., du pouvoir de Moscou. Au reste, dans le pays même, les chantres du communisme national furent, l'un après l'autre, exterminés, puis disparurent. En 1928, Staline l'avait définitivement emporté à l'intérieur où sa politique d'assimilation soviétiste fut bon gré mal gré acceptée, notamment grâce au ralliement d'un certain nombre de leaders nationaux intégrés dans l'appareil d'Etat. La semence du « communisme national », tout comme celle des « nations prolétaires », survivait néanmoins et essaimait dans le tiers-monde. Tan Malaka, en Indonésie, Roy aux Indes, avant Lin Piao, en Chine, reprirent ces idées, en les vidant cette fois de leur ancienne appartenance musulmane. Elles la retrouvèrent avec Ben Bella et Boumediène, qui connurent les idées de Sultan Galiev, reprises ensuite par le colonel Kadhafi. Cette fois, l'islam révolutionnaire tendait à se confondre désormais avec le destin de la nation arabe.

Parallèlement, une deuxième source s'essayait à sourdre, qui provenait précisément des versants du Caucase et de l'Iran lui-même. S'interrogeant dès la fin de 1918 sur l'espace le mieux adapté au lancement de la troisième révolution mondiale, K. Trojanovski (3) jugeait qu'avec son puissant clergé, sa vieille tradition social-démocrate, sa position entre le monde turc, le monde indo-musulman et le monde arabe, il ne faisait aucun doute que la Perse était la nation la mieux placée pour servir de carrefour et de foyer à la société de demain. Les peuples ont une mémoire plus longue que les diplomaties, et toutes ne fonctionnent pas non plus selon des principes qui, parce que pensés à Washington, à Paris ou à Moscou, sont considérés comme la loi du déroulement de l'histoire.

MARC FERRO.

(2) Maxime Rodinson, *Marxisme et Monde musulman*, Le Seuil, Paris, 1972. — Hélène Carrère d'Encausse, *l'Empire éclaté*, Flammarion, Paris, 1978.

(3) Cité par Cosroe Chaquèri, *Naissance du parti communiste en Iran* (thèse), Ecole des hautes études en sciences sociales, Paris.



LA STRATÉGIE AMÉRICAINE ET

Pourquoi M. Carter

Par TONY HODGES *

LE 16 octobre dernier, le comité d'examen politique du Conseil national de sécurité, à Washington, a pris la décision d'accroître les fournitures d'armes des Etats-Unis au Maroc. Des fonctionnaires du département américain de la défense ont précisé que cette initiative permettrait notamment de livrer au Maroc des avions anti-insurrectionnels OV-10 Bronco et des hélicoptères Cobra, ceux-là mêmes qui avaient été utilisés pour la première fois au Vietnam. Les autorités de Rabat ne faisaient pas mystère de leur volonté de les employer au Sahara occidental contre les combattants du Front Polisario qui luttent pour l'indépendance de l'ex-colonie espagnole.

Apparemment, c'est un renversement de la politique américaine à l'égard de Rabat : en février 1978, l'administration Carter avait en effet suspendu provisoirement la livraison des Bronco et des Cobra à la suite d'une déclaration du roi Hassan II selon laquelle ces engins seraient utilisés au Sahara. Le changement est confirmé par cette précision apportée par un fonctionnaire américain : « *Cette décision signifie une volonté accrue de vendre au Maroc des armes adaptées à des opérations antiguérilla dans les régions désertiques du Sud — aussi bien au Sahara occidental qu'au Maroc proprement dit. Si nous avions voulu suivre notre politique précédente, nous n'aurions pas vendu au Maroc ce type d'armes* (1). »

Naturellement, l'initiative a fait l'objet de vives critiques de la part des nationalistes sahraouis. Mr. Bachir Mustapha Sayed, secrétaire général du Front Polisario, a accusé les Etats-Unis et la France (qui, de son côté, livre cinquante Mirage F-1 aux forces armées royales) de vouloir « *entreprendre une opération du type de l'intervention au Zaïre pour sauver le Maroc de la situation catastrophique où il est plongé* ».

Pour ceux qui ont suivi l'évolution de la politique américaine à l'égard du Sahara, cependant, la décision du 16 octobre est loin d'être en rupture radicale avec la politique passée ; elle représente au contraire un nouveau pas dans l'escalade de l'assistance au Maroc, le passage d'un soutien camouflé à un appui ouvert.

Officiellement, les Etats-Unis n'ont jamais reconnu les prétentions du Maroc à la souveraineté sur le Sahara occidental. Il s'agit d'une « *revendication que les Etats-Unis et la plupart des autres pays n'ont pas acceptée,* précise un document officiel récent. *Les Etats-Unis reconnaissent le pouvoir administratif du Maroc, mais non sa souveraineté sur cette zone* (2) ». Néanmoins, les informations disponibles confirment que les Etats-Unis ont approuvé l'accord signé à Madrid le 14 novembre 1975 et en vertu duquel l'Espagne transmettait le Sahara occidental au Maroc et à la Mauritanie sans consulter la population sahraouie. L'attitude américaine allait ainsi à l'encontre de résolutions successives des Nations unies prescrivant la tenue d'un référendum sur l'avenir du territoire, et d'un rapport publié par l'ONU en octobre 1975 et indiquant qu'une majorité écrasante de la population désirait l'indépendance et soutenait le Polisario. A l'époque déjà, de solides raisons stratégiques justifiaient la mise en sommeil des grands principes. Dès 1975, en effet, les Etats-Unis sont devenus le principal fournisseur d'armes du Maroc après la France.

Les intérêts « légitimes » de Madrid

EN fait, ils n'avaient jamais pris clairement position quant à la décolonisation du Sahara occidental, même pendant l'occupation coloniale espagnole. En 1965, en 1966 et à nouveau en 1969, ils avaient refusé de voter les résolutions de l'Assemblée générale des Nations unies (pourtant adoptées à de larges majorités) demandant à l'Espagne de reconnaître le droit des Sahraouis à l'autodétermination et d'organiser un référendum. A chaque fois les Etats-Unis se sont abstenus, ménageant le régime franquiste qui les avait autorisés à installer en Espagne plusieurs bases militaires importantes. M. Nicholas Veliotes, fonctionnaire au département d'Etat, expliqua ainsi, en octobre 1977, la position américaine : « *Nous pensions que ces trois résolutions présentaient des défauts : bien qu'elles satisfassent les désirs de la population locale, elles ne respectaient pas suffisamment les intérêts légitimes de l'Espagne. Nos votes furent donc cohérents avec nos objectifs de politique générale de l'époque* (3). »

L'Espagne franquiste avait sans doute des intérêts au Sahara occidental (les réserves minérales du territoire récemment découvertes, et en passe d'être mises en exploitation, et la pêche côtière) ; mais ces intérêts n'avaient rien de « légitime » et ne donnaient aucun droit à la dictature franquiste pour s'accrocher à sa colonie. Mais, pour Washington, c'étaient les intérêts stratégiques américains en Espagne qui comptaient avant tout. Un traité de 1953 avait autorisé les Etats-Unis à construire en Espagne quatre grandes bases navales et aériennes, et plusieurs autres de taille réduite, pour un coût total de 465,6 millions de dollars. L'une d'entre elles, celle de Torrejon, à une vingtaine de kilomètres à l'est de Madrid, fut choisie comme quartier général de la seizième force aérienne américaine. A Rota, près de Cadix, sur l'Atlantique, les Etats-Unis décidaient, au milieu des années 60, de baser neuf sous-marins nucléaires pourvus chacun de cent soixante ogives. En échange, ils fournirent à l'Espagne pour presque quatre milliards de dollars d'aide économique et militaire de 1959 à 1974 (4).

Cette étroite relation stratégique rendait inopportune, du point de vue de Washington, toute manifestation d'hostilité à l'égard de Franco sur la question du Sahara. Mais, en 1974, c'est la politique espagnole elle-même qui changea. En avril, la dictature de Marcello Caetano au Portugal fut renversée, après plus de dix ans d'âpres combats en Angola, au Mozambique et en Guinée-Bissau. Le nouveau régime militaire à Lisbonne parvint rapidement à s'entendre avec les mouvements de libération locaux et accorda l'indépendance à ses cinq colonies africaines. L'Espagne, confrontée au Polisario sur le terrain depuis 1973, et à une pression croissante de la part des Nations unies, prit l'écroulement soudain de l'empire portugais comme une menace et annonça, pendant l'été 1974, qu'elle consentait, à la demande des Nations unies, à organiser un référendum. Immédiatement, le roi Hassan, craignant que ce référendum n'aboutisse à l'indépendance du territoire, se mit à poser des jalons diplomatiques et militaires pour son annexion.

Tout portait à croire, dès ce moment, que l'Espagne et le Maroc allaient entrer en conflit, y compris sur le plan militaire. En septembre 1975, le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Pedro Cortina y Mauri, rencontre le fondateur et secrétaire général du Polisario, El-Ouali Mustapha Sayed ; on pensa alors que l'Espagne voulait passer la main aux guérilleros en tablant sur la faiblesse d'un éventuel gouvernement du Polisario pour préserver ses intérêts vitaux au Sahara, les mines de phosphate de Bou-Craa et l'accès à la pêche côtière ; c'est un peu la thèse que M. Andrew Young défendait à propos de l'Angola quand il soulignait que les intérêts économiques américains, et particulièrement Gulf Oil, n'avaient rien à craindre du M.P.L.A.

En octobre, le roi Hassan II mobilisait trois cent cinquante mille personnes dans la « marche verte » jusqu'à la frontière du Sahara occidental, menaçant de faire franchir ces limites si l'Espagne refusait de lui céder sa colonie. Au même moment, vingt mille soldats marocains étaient massés le long de la frontière.

Des diplomates américains furent dépêchés de part et d'autre pour apaiser les esprits. M. Alfred Atherton, secrétaire d'Etat adjoint, rencontra le roi Hassan II à Rabat le 22 octobre, et le général Vernon Walters, sous-directeur de la C.I.A., fut envoyé à Madrid. Ce dernier, qui avait déjà eu l'occasion de remplir des missions délicates, lors des pourparlers de Paris avec les Vietnamiens, par exemple, ou de la visite secrète de M. Kissinger en Chine en 1971, a déclaré en privé que la mission qui lui avait été confiée dans l'affaire du Sahara occidental était encore trop fraîche pour qu'il se sente en mesure d'en parler : « *Cela ferait apparaître le roi du Maroc et le roi d'Espagne comme des pions dans le jeu des Etats-Unis et cela ne serait dans l'intérêt de personne* (5). »

L'Espagne et ses bases

SELON le roi Hussein, les Etats-Unis ont facilité le rapprochement entre le Maroc et l'Espagne. « *Les Etats-Unis étaient pris un peu en sandwich entre le Maroc et l'Espagne,* a-t-il indiqué à un correspondant de la télévision américaine le 27 octobre 1975, *le rôle des Etats-Unis était alors un rôle d'ami poussant le Maroc et l'Espagne à envisager une solution pacifique par le dialogue* (6). »

En outre, quand l'accord de Madrid fut signé par l'Espagne, le Maroc et la Mauritanie le 14 novembre 1975, les Etats-Unis lui apportèrent ouvertement leur soutien. « *Nous avions poussé toutes les parties en présence et nous pensions que l'accord de Madrid représentait un pas sérieux dans ce sens* », explique M. Veliotes au Congrès en octobre 1977 (7). « *Toutes les parties en présence* »... sauf les Sahraouis.

Quand, le 10 décembre 1975, deux résolutions contradictoires furent soumises au vote de l'Assemblée générale des Nations unies, les Etats-Unis s'abstinrent sur la résolution 3458 A qui demandait à nouveau qu'un référendum soit organisé ; ils votèrent, par contre, la résolution concurrente (3458 B) soutenue par le Maroc « *parce qu'elle tenait compte de l'accord de Madrid et que nous pensions à l'époque que cet accord offrait la meilleure base d'un règlement pacifique ultérieur* », précisa M. Veliotes (8).

Le secrétaire d'Etat Kissinger croyait, semble-t-il, que l'accord de Madrid renforcerait la stabilité du Maroc et de l'Espagne. Le régime de Hassan II avait en effet été ébranlé au début des années 70 par des grèves ouvrières et des manifestations d'étudiants répétées, et le roi lui-même avait échappé de peu à l'assassinat lors des deux coups d'Etat montés par des officiers mécontents en 1971 et 1972. En jouant habilement la carte nationaliste, en exploitant le sentiment patriotique du peuple marocain, il s'assura un large soutien populaire dans sa tentative réussie de récupérer une « *partie usurpée du territoire marocain* » des mains de l'Espagne colonisatrice. Les deux partis de gauche du pays, l'Union socialiste des forces populaires, plutôt sociale-démocrate, et le Parti du progrès et du socialisme, favorable à Moscou, qui avaient précédemment accusé le roi de collaborer avec Franco, applaudirent à la prise du Sahara occidental, considérée comme une grande victoire anticoloniale.

Les Etats-Unis ne pouvaient manquer de se réjouir de ce renouveau de soutien pour une monarchie qui, depuis l'indépendance en 1956, avait reçu plus d'un milliard de dollars d'aide américaine, davantage que tout autre pays d'Afrique, hormis l'Ethiopie de Hailé Sélassié. Le régime de Hassan II était alors, comme aujourd'hui, un ami de l'Occident ; il avait, en général, approuvé la diplomatie menée par M. Kissinger au Proche-Orient, et autorisé les Etats-Unis à maintenir leurs bases au Maroc (si elles furent fermées en septembre 1978, c'est que les Etats-Unis n'en avaient plus besoin).

M. Kissinger devait aussi s'inquiéter de l'avenir de la péninsule Ibérique. Le Portugal, en 1974-1975, était en plein bouleversement poltique et l'avenir des bases américaines dans ces pays était loin d'être assuré. Or, le Portugal était le seul pays européen à avoir accepté que les avions américains transportant des fournitures militaires à Israël pendant la guerre de 1973 se posent sur son territoire pour se ravitailler en combustible (à la base de Lajes dans les Açores).

La révolution au Portugal et l'avenir incertain de la base de Lajes ; la traditionnelle instabilité de l'Italie ; les restrictions imposées à l'époque aux bases américaines en Turquie ; tout cela donnait une importance accrue aux bases des Etats-Unis en Espagne, dont le bail venait justement à expiration en septembre 1975. L'Espagne négocia une aide économique et militaire massive des Etats-Unis en échange du renouvellement des accords sur les bases. Aux termes du traité d'amitié et de coopération signé à Madrid le 24 janvier 1976 par MM. Kissinger et José Areilza, ministre espagnol des affaires étrangères, les Etats-Unis obtiennent un nouveau bail de cinq ans pour leurs bases et promettent en retour de fournir à l'Espagne soixante-douze avions F-16 et une aide équivalant à plus d'un milliard de dollars (dont soixante quinze millions de dons, six cents millions de prêts pour l'armée espagnole, quatre cent cinquante millions d'aide économique), somme qui démontre amplement l'importance de l'enjeu stratégique.

Mais l'avenir politique de l'Espagne était, lui aussi, incertain. Franco mourut six jours après la signature de l'accord de Madrid. La gauche et les mouvements nationalistes du Pays basque et en Catalogne étaient puissants et il n'était pas sûr que le roi Juan Carlos réussirait à transformer sans heurts l'Espagne de la dictature en une démocratie bourgeoise libérale.

La pire faute qu'aurait pu commettre le gouvernement de Madrid à ce moment-là, aux yeux de Washington, aurait été de se lancer dans une confrontation ouverte avec le Maroc. C'est ce que soulignait, en octobre 1975, M. Lewis B. Ware, auteur d'un mémoire sur le Sahara occidental, rédigé pour l'université de l'armée de l'air américaine : « *A l'heure où le Portugal est déchiré par des troubles internes dans le sillage de la décolonisation du Mozambique, et où l'Espagne elle-même est au bord d'un changement de régime qui doit faire face à des pressions constantes de la gauche s'inspirant de l'expérience portugaise, toute instabilité politique au Sahara pourrait bien déstabiliser l'ensemble de la péninsule Ibérique* (9). » Selon M. Ware, l'instabilité en Espagne aurait des conséquences fâcheuses pour les intérêts stratégiques américains : « *Dans la mesure où une situation coloniale inextricable a pu avoir de telles conséquences pour le Portugal, et pourrait en avoir pour l'Espagne, les Etats-Unis se trouvent dans une situation inconfortable vis-à-vis de leurs deux alliés de la péninsule Ibérique. Nos lignes de ravitaillement vers Israël via nos bases aux Açores et sur le territoire de l'Espagne se trouvent en effet menacées. Pendant la guerre d'octobre 1973, le Portugal fut le seul pays de l'OTAN à autoriser les avions de transport américains à faire escale sur une de leurs bases, celle de Lajes aux Açores. Dans l'hypothèse d'une prise du pouvoir par les communistes ou par une coalition à dominante communiste à Lisbonne, le Portugal se retirerait à coup sûr de l'OTAN et refuserait à l'aviation américaine le droit d'atterrir sur son territoire pour ses opérations vers le Proche-Orient. De telles éventualités ne nous laissent que l'Espagne sur qui compter* (10). »

L'auteur concluait ainsi sa mise en garde : « *La situation dans la Méditerranée occidentale attire à nouveau l'attention sur les problèmes que les Américains doivent affronter s'ils acceptent une stratégie globale fondée sur les critères du linkage et de la puissance. Si l'on tient pour valable le raisonnement selon lequel les événements en une région du monde sont inéluctablement liés à ce qui se passe ailleurs en un cycle sans fin de causes et d'effets sociopolitiques cumulatifs, alors sans l'amitié du Portugal et de l'Espagne les Etats-Unis risquent de voir disparaître leur dernier moyen d'influencer l'issue d'un autre conflit israélo-arabe, la pression militaire directe sur les belligérants... En ne condamnant pas l'exécution des terroristes basques et en ignorant le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, les Etats-Unis ont fait preuve de tolérance à l'égard des régimes les plus réactionnaires au nom d'une politique globale* (11). »

Défendre le Maroc en cas de guerre ?

DANS ces conditions, la tâche prioritaire à laquelle devait s'attacher le roi Juan Carlos, pour Washington, était d'assurer la transition vers l'après-franquisme et surtout d'éviter de se laisser entraîner dans un conflit difficilement maîtrisable avec le Maroc. Mais les Etats-Unis firent plus que soutenir l'accord de Madrid ; ils fournirent aussi au Maroc les moyens militaires nécessaires à la conduite de sa guerre contre les Sahraouis, sous le prétexte que les armes livrées serviraient à défendre le Maroc en cas de guerre avec l'Algérie. Prétexte peu convaincant : car si une guerre devait éclater entre l'Algérie et le Maroc, ce serait d'abord la conséquence de la guerre d'annexion marocaine au Sahara occidental.

Un programme massif de rééquipement et de modernisation fut lancé. De 1974 à 1975, les accords de vente d'armes américaines au Maroc, au titre des « ventes militaires à l'étranger » (« *Foreign Military Sales* », *F.S.M.*), passèrent, en valeur, de 8,2 à 296 millions de dollars *(voir tableau 1)*. Le rythme se ralentit quelque peu par la suite, mais l'ampleur reste supérieure à ce qu'elle était avant la guerre du Sahara. Pour 1980, les prévisions officielles font état de 80 millions de dollars de ventes d'armes. Quant aux livraisons proprement dites, au titre des F.M.S., elles sont passées d'une valeur de 2,4 à 89,1 millions de dollars entre 1975 et 1978. L'aide financière américaine pour faciliter les achats de matériel militaire aux Etats-Unis s'est accrue également, les prêts garantis par le gouvernement fédéral passant de 3 à 45 millions de dollars entre 1974 et 1979.

Ayant envahi le Sahara occidental, le Maroc découvrit que la guerre avec le Polisario serait longue et coûteuse, et qu'elle risquait de déboucher sur une confrontation ouverte avec l'Algérie. Le roi Hassan envoya alors son ex-premier ministre, M. Karim Lamrani, en mission spéciale aux Etats-Unis à la fin du mois de janvier 1976. M. Lamrani fut reçu par M. Kissinger le 29 janvier. Deux semaines plus tard, le secrétaire d'Etat annonçait au Congrès que le gouvernement s'apprêtait à vendre au Maroc un escadron de vingt-quatre avions F-5 E, pour une valeur de 120 millions de dollars. Un représentant du département d'Etat déclarait le 20 février suivant : « *Nous ferons de notre mieux pour empêcher un affrontement entre l'Algérie et le Maroc, mais s'il y a la guerre, je pense que nos sympathies iront aux Marocains. Si nous devons choisir, nos engagements internationaux nous lient au Maroc. Le feu vert donné aux ventes d'avions en est la preuve* (12). » Finalement, le Maroc n'acheta pas les F-5 E, mais commanda cinquante Mirage F-1 à la France ; les Américains avaient néanmoins abattu leur jeu.

M. Kissinger organisa également de nombreux transferts d'armes en provenance d'Iran vers le Maroc et la Mauritanie, via la Jordanie, bien qu'une partie de ces transferts, approuvés par le département d'Etat, ne pût se faire en raison, semble-t-il, de l'opposition croissante de certains généraux jordaniens (13) (le tableau 2 donne la liste complète des transferts triangulaires d'armes au Maroc et à la Mauritanie approuvés par le département d'Etat entre novembre 1975 et novembre 1976).

Il est de notoriété publique que les armes fournies par les Etats-Unis ont été, et sont encore, utilisées par le Maroc au Sahara occidental. Les autorités américaines ne cherchent pas à le dissimuler ; en 1978, les Etats-Unis adressèrent une protestation au roi Hassan concernant l'emploi d'avions F-5 dans des opérations antiguérillas au Sahara : en effet, un traité signé en 1960 entre Washington et Rabat interdit au Maroc de faire usage des armes fournies par les Etats-Unis à des fins non défensives hors de ses frontières reconnues ; or, les Etats-Unis ne reconnaissent pas officiellement la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental. A cette protestation, le Maroc rétorqua qu'il avait payé ses F-5 et qu'il entendait les utiliser là où bon lui semblait. Les Etats-Unis ne prirent aucune mesure de représailles.

Ils avaient de bonnes raisons de ne pas insister outre mesure dans cette affaire ; ils craignent en effet que le roi Hassan ne soit renversé s'il n'arrive pas à consolider sa mainmise sur le Sahara. L'armée marocaine, qui a déjà tout un passé de rébellion, est actuellement démoralisée, frustrée par ses insuccès dans cette guerre, par l'humiliation que lui fait subir la guérilla. Les chiffres officiels, de source marocaine, font état de pertes très lourdes par les troupes royales lors des engagements des derniers mois : quatre-vingt-deux morts à Bir-Enzarem (11 août) ; cent vingt et un à Smara (6-7 octobre) ; cent quarante et un à Mahbes (14 octobre). En 1979, et pour la première fois depuis le début de la guerre, le Polisario a réussi à occuper brièvement des villes tenues par les Marocains — en particulier Tan-Tan, capitale provinciale du Maroc méridional, non loin de la route principale qui va d'Agadir à El-Aïoun, qui avait déjà été attaquée à trois reprises l'an dernier. En outre, l'armée marocaine s'est vue obligée d'évacuer toutes ses anciennes bases au nord-est du Saguiet-El-Hamra, entre Smara et la frontière algérienne.

Tableau I. — FOURNITURES DE MATERIEL MILITAIRE AMERICAIN AU MAROC

Un accroissement spectaculaire des livraisons

(en millions de dollars)

	1974	1975	1976	1977	1978	1979 (est.)	1980 (prév.)
Accords conclus au titre des F.M.S.	8,2	296,1	104,2	37,2	8,3	30,0	80,0
Livraisons	4,0	2,4	15,6	31,9	89,1	—	—
Financement au titre des F.M.S. (garanties de prêts)	3,0	14,0	30,0	30,0	43,0	45,0	45,0
Exportations commerciales autorisées (*)	0,1	1,0	4,1	21,6	10,7	25,0	25,0
Assistance technique à la formation	0,5	0,8	0,9	0,7	1,2	1,3	1,3

* En application de la loi sur les exportations d'armes.

Source : *Congressional Presentation on Security Assistance Program for F.Y. 1980*, Washington, 1979.

Tableau II. — TRANSFERTS AU MAROC ET A LA MAURITANIE D'ARMES AMERICAINES EN PROVENANCE DE PAYS TIERS

Des projets qui rencontrèrent parfois une certaine résistance

(Autorisations données de novembre 1975 à novembre 1976)

Pays d'origine	Date		Pays destinataire
Iran	22 novembre 1975	10 avions F-5 A	Jordanie
Jordanie	26 mars 1976	36 can. sans recul 106 mm.	Maroc
Iran	12 mai 1976	8 avions F-5 A	Jordanie
Jordanie	13 mai 1976	20 avions F-5 A	Maroc
Jordanie	21 juin 1976	6 avions F-5 A	Maroc
Iran	9 juillet 1976	16 mortiers de 155 mm.	Jordanie
Jordanie	16 juillet 1976	3 000 fusils M-1 500 carabines de calibre 30 150 mitrailleuses calibre 30 16 mortiers de 155 mm.	Mauritanie
Jordanie	12 octobre 1976	16 mortiers de 155 mm.	Maroc
Iran	15 novembre 1976	2 avions F-5 B	Jordanie

Source : *Foreign Assistance and Related Agencies Appropriations for 1978*, Hearings before a sub-committee of the committee on appropriations, House on Representatives, 95e Congrès, 1re session, 1re partie, page 833.

* Journaliste britannique.

(1) *Africa News*, du 2 novembre 1979.
(2) *Congressional Presentation on Security Assistance Program for F.Y. 1980*, Washington, 1979, page 449.
(3) *The Question of Self-Determination in Western Sahara*, Hearings before the Subcommittees on International Organizations and on Africa of the Committee on International Relations, House of Representatives, 95e Congrès, 1re session, 12 octobre 1977, U.S. Government Printing Office, Washington, 1977, page 66. M. Nicholas Veliotes était, à cette époque, l'un des responsables du Bureau du Proche-Orient et de l'Asie méridionale au département d'Etat.
(4) *The Defense Monitor*, Center for Defense Information, Washington, vol. V, nº 2, février 1976.
(5) *Africa News*, 2 novembre 1979.
(6) *Discours de S.M. Hassan II. La lutte pour le parachèvement de l'intégrité territoriale*, ministère d'Etat chargé de l'information, Rabat, page 58.
(7) *The Question of Self-Determination in Western Sahara*, *op. cit.*, page 39.
(8) *Ibid.*, page 39.
(9) Lewis B. Ware, *Decolonization and the Global Alliance in the Arab Maghrib : The Case of Spanish Sahara*, Directorate of Documentary Research, Air University Institute for Professional Development, Maxwell Air Force Base, Alabama, 1975, page 3.
(10) *Ibid.*, pages 43-44.
(11) *Ibid.*, page 46. L'exécution, en septembre 1975, de cinq nationalistes basques provoqua l'indignation du monde entier.
(12) *New York Times*, 22 février 1976.
(13) *New York Times*, 23 mai 1976.

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

a choisi le Maroc

Pendant ce temps, les dépenses militaires absorbent une part croissante du budget marocain, aggravant ainsi la récession causée par la baisse du prix des phosphates, principal produit d'exportation du Maroc. La guerre, la baisse des recettes du phosphate, l'inflation importée et divers autres facteurs ont *provoqué* une diminution du niveau de vie des masses, qui explique la vague de grèves en 1979. La corruption des élites, les criantes inégalités sociales, la décision prise un peu trop vite par Hassan II d'accueillir le chah d'Iran en exil au début de l'année dernière, ont fait monter la vague de mécontentement à l'égard du *régime*.

La C.I.A., qui avait été incapable de pressentir l'ampleur de l'opposition au chah d'Iran, a averti le président Carter que les jours du roi Hassan sur le trône du Maroc sont comptés. Sur la chaîne américaine de télévision A.B.C., le 28 octobre dernier, les téléspectateurs américains en ont eux aussi été informés par une citation extraite d'un rapport de la C.I.A. : « *Il est probable que le roi continuera à mal diriger le pays. Dans cette hypothèse, Hassan perdra le contrôle des événements, probablement en l'espace d'un an, et peut-être même son trône.* »

Les Etats-Unis ont d'étroits contacts avec ceux des officiers de l'armée marocaine qui seraient les successeurs les plus probables du roi Hassan, par le truchement du Bureau de liaison Maroc-Etats-Unis (Morocco - United States Liaison Office, MUSLO) composé d'un groupe de techniciens militaires américains chargés sur place de surveiller les livraisons de matériel militaire américain et d'évaluer les besoins marocains. Un rapport du gouvernement américain ne fait pas mystère du rôle ainsi dévolu au MUSLO : « *Notre ambassadeur* (à Rabat) *exprima l'avis que le MUSLO joue un rôle très utile dans la gestion du programme d'aide à la sécurité intérieure du pays, et qu'il a établi de bonnes relations avec les autorités militaires marocaines. Ces relations pourraient se révéler précieuses, puisqu'elles représentent la principale voie d'accès des Etats-Unis à l'armée marocaine qui serait en ce pays la source essentielle de pouvoir si quelque chose arrivait au roi* (14). »

L'intérêt principal des Etats-Unis est de sauvegarder le trône de Hassan. Mais, si cela devenait impossible, ils devraient alors favoriser le transfert du pouvoir à des forces conservatrices, favorables au maintien de l'alliance avec les puissances occidentales. Car ils ont trois bonnes raisons de redouter un changement radical dans le pays. Tout d'abord, ils apprécient le rôle du roi en faveur de la détente entre Israël et l'Egypte. Le souverain n'avait pas rompu les relations diplomatiques avec les Etats-Unis pendant la guerre d'octobre ; il a ensuite aidé à nouer les contacts entre MM. Menahem Begin et Anouar El Sadate. La décision prise au début de 1979 par Rabat de se joindre aux autres pays arabes qui avaient décidé de rompre leurs relations diplomatiques avec l'Egypte fut un geste destiné à ménager le soutien des pays arabes (et en particulier de l'Arabie Saoudite) à la cause marocaine au Sahara ; le département d'Etat ne s'en est pas alarmé outre mesure.

Une autre raison tient à ce que le Maroc est prêt à jouer un rôle de gendarme régional en Afrique. Par deux fois, en 1977 et 1978, le roi Hassan a envoyé mille cinq cents soldats au Shaba pour aider à mater *la rébellion armée des opposants* à la dictature de Mobutu. Transportées chaque fois au Zaïre par des avions de l'armée américaine, les troupes marocaines ont joué, aux yeux des Américains, un rôle décisif pour stabiliser le pouvoir d'un des plus proches alliés de l'Occident (sinon des moins embarrassants). Aucun autre Etat africain, à l'exception de l'Egypte aujourd'hui, ne dispose à la fois de la volonté politique et de la capacité militaire d'intervenir hors de ses frontières pour aider de telle manière à sauver des régimes pro-occidentaux. Il y a enfin la situation géographique du Maroc, sur le détroit de Gibraltar, qui est l'une des routes maritimes les plus importantes du monde. Le roi n'a jamais refusé les facilités d'escale à la VI[e] flotte américaine dans ses ports en eau profonde.

Lors d'une réunion au Congrès sur l'aide militaire et économique au Maroc en mars 1978, M. Nicholas Veliotes a dressé la liste assez impressionnante des services rendus :

« *Quand cela était important pour notre sécurité nationale, le père du roi Hassan nous a autorisés à conserver des bases aériennes construites au Maroc dans les dernières années du protectorat français.*

» *Bien que notre présence militaire actuelle soit des plus réduites, le gouvernement a accepté le principe de l'implantation d'une base de relais spatiaux sur son territoire.*

» *Les navires de la VI[e] flotte ont toujours été bien accueillis dans les ports marocains.*

» *Dans plusieurs enceintes internationales, le gouvernement marocain prend des positions qui convergent avec les nôtres, même quand elles ne sont pas partagées par de nombreux pays du tiers-monde. Le Maroc a soutenu, à de nombreuses reprises, les propositions américaines aux Nations unies.*

» *Sur les questions qui se posent dans la région, le roi Hassan est depuis longtemps partisan d'un règlement modéré du conflit israélo-arabe. Il a apporté son soutien critique à nos initiatives de paix au Proche-Orient.*

» *Le soutien rapide et public qu'il a accordé aux entretiens du président Sadate à Jérusalem a favorisé les prolongements de cette initiative. Le Maroc a également joué un rôle modérateur dans le contexte africain* » (15).

Cependant, la détermination du montant de l'aide militaire au régime marocain a donné lieu à de vifs *débats au Congrès et au gouvernement*. En particulier, la décision du président Carter de livrer des avions anti-insurrectionnels OV-10 aurait été critiquée par M. Cyrus Vance. L'une des raisons invoquées à l'encontre de cette politique est que le soutien militaire à la guerre du roi Hassan donne une mauvaise image des Etats-Unis, surtout en Afrique : un principe fondamental — le droit à l'autodétermination — est en jeu au Sahara occidental, et ce droit a été reconnu par toutes les organisations internationales, de l'ONU à l'O.U.A. Dix-neuf Etats africains ont formellement reconnu la République démocratique arabe sahraouie, qui a des chances de l'être bientôt par l'O.U.A.

Une autre limite découle des intérêts économiques croissants des Etats-Unis en Algérie, pays qui est le plus proche allié du Polisario et qui a, de surcroît, un contentieux frontalier avec le Maroc. L'Algérie offre aux firmes américaines, beaucoup plus que le Maroc, des occasions de contrats lucratifs. A la différence du Maroc, frappé par la récession, elle dispose d'une économie en expansion, fondée sur le pétrole et le gaz naturel, dont elle détient les plus grandes réserves du monde après l'U.R.S.S. et l'Iran. Les exportations américaines en Algérie ont dépassé cinq cents millions de dollars en 1977 et continuent de progresser (voir tableau III). On le sait, ce sont des entreprises américaines qui achètent la plus grand partie du gaz naturel liquéfié produit par les trois usines construites en application du programme algérien de développement des hydrocarbures.

S'aliéner l'Algérie

SELON le département du commerce, « *les Algériens sont fondamentalemnet bien disposés à l'égard de la technocratie américaine et du commerce avec les Etats-Unis... Des occasions d'affaires apparaissent en particulier dans le secteur de l'équipement des communications, de la construction, des projets agricoles et de l'infrastructure médicale. Le programme algérien de développement des hydrocarbures devrait intéresser particulièrement les firmes américaines en raison de l'avance de notre pays dans ce domaine et des énormes investissements (33 milliards de dollars d'ici à l'an 2005, la moitié de cette somme représentant des coûts en devises) qui sont en cours ou prévus* » (16).

Ce sont de telles considérations qui avaient poussé M. Carter à suspendre provisoirement, en février 1978, la vente des vingt-quatre avions OV-10 Bronco et des vingt-quatre hélicoptères Cobra au Maroc. Aujourd'hui, pourtant, devant les difficultés militaires croissantes du roi Hassan, la Maison Blanche a opté pour une attitude plus hardie et plus ouvertement pro-marocaine en donnant le feu vert à la livraison de ces matériels... à la grande déception de ceux qui, comme M. Andrew Young, ne croient pas que cette évolution de la politique américaine serve les intérêts stratégiques des Etats-Unis. L'ancien ambassadeur aux Nations unies a en effet déclaré en novembre que la décision de fournir au Maroc des armes anti-insurrectionnelles n'était « *pas de nature à servir les intérêts stratégiques globaux des Etats-Unis* ». Il a critiqué « *la vue tout à fait simpliste qui fait de l'Algérie un pays de gauche sous influence soviétique, et du Maroc un pays conservateur allié à l'Occident. La réalité est plus complexe. L'Algérie est notre partenaire commercial principal dans cette région et nos échanges avec elle atteignent presque 4 milliards de dollars par an. Ce n'est pas rendre service à notre industrie ni à nos entreprises que de nous aliéner l'Algérie* » (17).

Le département d'Etat a tenté de justifier l'escalade des ventes d'armes en faisant valoir que les forces armées royales en ont besoin pour défendre le sud du Maroc contre le Polisario, thèse qui rappelle les arguments avancés par l'Elysée pour justifier les bombardements des Jaguar en Mauritanie en décembre 1977. Un représentant du département d'Etat a ainsi déclaré : « *Il est clair maintenant, surtout depuis que le Polisario traverse le territoire du Sahara occidental pour attaquer des objectifs militaires et autres à l'intérieur des frontières historiques du Maroc, que notre attitude revient à refuser au Maroc les armes dont il a besoin pour se défendre* » (18). A quoi, bien sûr, le Polisario peut rétorquer que ses attaques à l'intérieur du Maroc ne sont que la riposte à l'invasion du Sahara occidental par le Maroc.

La fourniture au Maroc des OV-10 et des Cobra est assortie d'une autre décision : celle d'autoriser Hassan II à utiliser ces armes au Sahara occidental. La clause restrictive de 1960 n'est pas appliquée, et un représentant du département d'Etat à qui on demandait s'il y avait des conditions aux ventes d'armes au Maroc a répondu qu'il ne le pensait pas (19).

Avant même la réunion du comité d'examen politique le 16 octobre à Washington, M. Carter avait relâché ces restrictions. Encouragé par le gouvernement, le Sénat américain avait voté l'été dernier une augmentation des crédits pour financer les ventes d'armes au Maroc, qui sont passées de 30 millions de dollars en 1977 à 45 millions de dollars pour l'année budgétaire 1980. Avant même de décider de livrer les Bronco et les Cobra, Washington prévoyait que la valeur des contrats de vente d'armes avec le Maroc passerait de 30 millions de dollars en 1979 à 80 millions en 1980. En février 1979, le département d'Etat a approuvé la vente de six hélicoptères Chinook CH-47 qui, comme les Bronco et les Cobra avaient été largement utilisés au Vietnam. En mars, il donna le feu vert à la livraison de pièces détachées (pour une valeur de 2,4 millions de dollars) destinées à l'entretien des avions F-5 et C-130 déjà sur place, et à l'envoi de munitions (pour 3 millions de dollars) destinées aux F-5 : décision révélatrice, quand on pense aux protestations officielles de l'époque contre l'emploi des F-5 au Sahara occidental. En mai, le département d'Etat approuvait un projet de la firme américaine Northrop Page Communications concernant la mise au point d'un système de détection électronique, d'une valeur de 200 millions de dollars, pour aider le Maroc à localiser l'ennemi dans le désert. M. Reda Guedira, membre du Conseil royal marocain et l'un des plus proches conseillers du roi, a tenu à exprimer sa satisfaction devant la générosité de M. Carter dans une interview accordée peu de temps après la visite à Rabat de M. Charles Duncan, secrétaire adjoint de la défense, en juin dernier : « *La position des Etats-Unis a beaucoup évolué parce que les responsables américains saisissent mieux le sens véritable du problème du Sahara dans son contexte. Cette meilleure compréhension les a amenés à revoir leur position tant sur le plan du principe qu'au niveau des faits. La meilleure preuve en est que, malgré les restrictions budgétaires générales aux Etats-Unis, les crédits militaires au Maroc ont augmenté de 50 %. Ce qui est énorme dans le contexte américain et souligne le caractère de l'attitude actuelle des Etats-Unis* » (20).

TONY HODGES.

Tableau III. — L'IMPORTANCE DES ECHANGES COMMERCIAUX ENTRE LES ETATS-UNIS ET L'ALGERIE

Se ménager à la fois le gaz et le gendarme

(En millions de dollars)

Les deux partenaires maghrébins	Exportations		Importations	
	1976	1977	1976	1977
Algérie	487	526,5	2 909,4	3 664,5
Maroc	297	371,6	16,5	21,0

Source : Département américain du commerce.

(14) *Profiles of Military Assistance Advisory Groups in 15 Countries*, Study by the Staff of the U.S. General Accounting Office, Doc ID-78-51, septembre 1978, pages 70-71.

(15) *Economic and Military Assistance Programs in Africa*, Hearings before the Subcommittee on Africa of the Committee on International Relations, House of Representatives, 95[e] Congress, 2[e] session, in *Foreign Assistance Legislation for Fiscal Year 1980*, 3[e] partie, U.S. Government Printing Office, Washington, 1978, page 150.

(16) *World Trade Outlook for Near East and North Africa*, U.S. Department of Commerce, Washington, septembre 1978.

(17) *International Herald Tribune*, 9 novembre 1979.

(18) *Africa News*, 2 novembre 1979.

(19) *The Observer*, 28 octobre 1979.

(20) *Jeune Afrique*, 11 juillet 1979.

Soutien aux guérilleros, vulnérabilité économique

Les pays de la « ligne de front » et l'accord de paix sur la Rhodésie

Par MARTIN BAILEY *

LA Zambie s'est fait « violer » pour la Rhodésie, disait un diplomate en poste à Lusaka. Et il est vrai qu'elle a payé d'un prix très lourd son implication dans l'écheveau de la politique rhodésienne. En autorisant les guérilleros de la ZAPU (Zimbabwe African People's Union), *dirigée par M. Joshua Nkomo*, à établir des bases sur son territoire, Lusaka a déclenché un certain nombre d'expéditions de représailles de la part des Rhodésiens ces dernières années. Le Mozambique, qui, lui, accueille les soldats de la ZANU (Zimbabwe African National Union) de M. Robert Mugabe, a connu le même sort.

Dans les derniers mois de 1979, il était devenu clair, pour ces deux pays de la « ligne de front », qu'une poursuite de l'escalade militaire en Zimbabwe-Rhodésie ne pouvait mener qu'à la catastrophe. Leurs présidents respectifs, MM. Kenneth Kaunda et Samora Machel, en vinrent donc, par la force des choses, à favoriser la mise sur pied de l'accord de paix signé à Londres le 21 décembre et qui a mis fin au régime qui prévalait à Salisbury depuis la proclamation unilatérale de l'indépendance en 1965. Les deux pays avaient eu leur compte de pressions militaires et économiques. Ils ne pouvaient guère faire autre chose que d'exercer à leur tour des pressions sur les guérilleros du Front patriotique pour que ceux-ci troquent leur fusil contre un bulletin de vote.

Alors même que les négociations constitutionnelles se déroulaient dans le décor feutré de Lancaster House, la Zambie fut l'objet d'une série de raids militaires. Dès le premier, les commandos rhodésiens pénétrèrent profondément à l'intérieur du pays et firent sauter l'imposant pont sur le Chambeshi qui soutient la voie du chemin de fer Tanzam, construite par les Chinois, coupant ainsi l'accès du pays à la mer à travers l'Afrique noire indépendante. De telle sorte que la Zambie devenait à la merci de la Rhodésie pour expédier ses précieuses exportations de cuivre comme pour recevoir ses importations vitales.

Quelques semaines plus tard, les Rhodésiens passaient à nouveau à l'attaque, détruisant cette fois une douzaine de ponts et coupant routes et voies ferrées à l'intérieur de la Zambie. La mobilisation par le président Kaunda de vingt mille réservistes zambiens n'impressionna ni l'évêque Muzorewa, alors chef du gouvernement de Salisbury, ni le général Peter Walls à la tête de l'armée rhodésienne. Le 10 décembre, alors que les négociations de cessez-le-feu s'achevaient à Londres, les bombardiers rhodésiens décollaient de nouveau pour aller pilonner les bases de guérilleros en Zambie et au Mozambique. Un geste de défiance qui laisse mal augurer de l'avenir du règlement si laborieusement négocié à Londres pendant l'automne.

Pour le Mozambique aussi ce dernier raid faisait suite à une longue série d'incursions militaires rhodésiennes. Au cours même de la conférence de Londres, une attaque avait eu lieu dans la province de Gaza, visant autant les partisans de la ZANU que les forces armées mozambicaines elles-mêmes. Des zones vitales pour l'économie du pays furent détruites et les communications interrompues. Quelques semaines plus tard, c'est dans la province septentrionale de Tete que des ponts et des voies ferrées furent attaqués et détruits, privant la Zambie de sa voie d'accès par route au pont de Beira. En outre, les Rhodésiens auraient entraîné et armé le Mouvement de résistance du Mozambique, groupe dissident qui a perpétré un certain nombre d'actes de sabotage au Mozambique.

L'évêque Muzorewa a prétendu que les raids à l'intérieur des pays voisins étaient nécessaires en raison des infiltrations en *Rhodésie des guérilleros du Front patriotique*, cherchant à y établir des positions de force avant la déclaration officielle de cessez-le-feu. Il est indéniable que, durant la conférence de Lancaster House, un bon nombre de partisans bien entraînés en profitèrent pour passer tranquillement la frontière et rentrer dans leur pays. La ZANU, qui disposait déjà de dix mille hommes à l'intérieur de la Rhodésie, y a envoyé deux mille hommes de plus en provenance de ses camps au Mozambique. Chez les guérilleros de la ZAPU, le mouvement fut encore plus important. Les effectifs des forces de M Nkomo passèrent probablement de quatre mille à six mille hommes, après qu'un groupe de ses partisans eut franchi en masse le Zambèze. Les attaques rhodésiennes contre la Zambie et le Mozambique visaient donc, en partie, à décourager les pays de l'Afrique indépendante de laisser les forces du Front patriotique s'entraîner et aller et venir librement chez eux.

La Zambie et le Mozambique ont également souffert dans leurs économies de cette guerre de libération en Afrique australe. Dans un rapport récent, les Nations unies estiment que l'application des sanctions à la Rhodésie avait coûté plus de 800 millions de dollars à la Zambie, qui, de surcroît, a vu son système de transports plusieurs fois démantelé et a dû maintenir son armée en état d'alerte. D'après les calculs de l'ONU, sa croissance économique est demeurée nulle depuis 1973 alors que la population augmentait, ce qui signifie une baisse du niveau de vie.

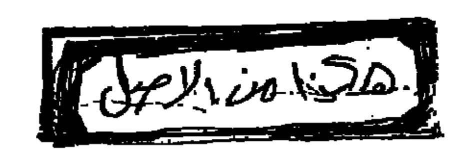
La vulnérabilité de la Zambie a trouvé une illustration cette année dans les effets de la mauvaise récolte de maïs, *principale nourriture de la population, qui a* forcé le pays à avoir recours à des importations. En décembre, alors que les négociations constitutionnelles touchaient à leur fin, le pays n'avait plus que trois mois d'approvisionnement en maïs devant lui. Ces stocks seront donc épuisés au début du mois de mars, alors qu'il restera encore trois mois à courir avant la récolte de 1980. Puisque le pont sur le Chambeshi a sauté et que le Tanzam est impraticable, les importations de maïs ne peuvent venir que du Sud. Ainsi, malgré le souci de la Zambie de réduire sa dépendance économique à l'égard de l'Afrique du Sud, c'est à celle-ci que le gouvernement de Lusaka a dû s'adresser pour acheter 80 000 tonnes de maïs. Mais les Rhodésiens, désireux de forcer le président Kaunda à suspendre son appui aux guérilleros de la ZAPU, ont refusé de laisser passer le maïs en transit. Le président Kaunda aurait obtenu de lord Soames, le nouveau gouverneur britannique, la promesse que celui-ci lèverait l'embargo rhodésien sur le transport du maïs dès qu'il aurait pris ses fonctions à Salisbury.

L'enjeu des élections

LE président zambien voit néanmoins dans les pressions militaires et économiques dont son pays a été l'objet pendant les négociations de Lancaster House une menace beaucoup plus vaste. Il s'agit, selon lui, d'une conspiration impérialiste destinée à le forcer à entrer dans la « constellation » d'Etats de l'Afrique australe que Pretoria s'efforce de mettre en place sous son égide. Les bombardements formeraient la première phase de ce plan. Les raids militaires seraient suivis de l'installation de gouvernements fantoches au Zimbabwe-Rhodésie, *en Namibie et, finalement, en* Zambie. A mesure que les frontières de l'Afrique blanche reculent irrésistiblement vers le sud, le régime de Pretoria cherche par tous les moyens à constituer autour de lui une chaîne d'Etats noirs dotés de gouvernements faibles et économiquement dépendants de l'Afrique du Sud.

Le résultat des prochaines élections en Rhodésie — si élections loyales il y a, — va donc peser sur le cours des événements dans toute l'Afrique australe. Une victoire du Front patriotique entraînerait un essor rapide des liens économiques du Zimbabwe avec la Zambie et le Mozambique. Les moyens de communication de la Zambie avec le monde extérieur resteraient ouverts et une intégration économique pourrait se développer entre ces trois pays. Mais si l'évêque Muzorewa sort gagnant de la consultation, alors l'Afrique du Sud continuera à étendre son influence jusqu'au Zambèze, et la Zambie et le Mozambique devront faire leur possible pour ne pas être attirés dans la « constellation » qu'appelle de ses vœux M. Botha, premier ministre sud-africain. C'est aussi l'indépendance économique des Etats de la « ligne de front » qui est en jeu dans ces prochaines élections.

* Journaliste britannique, auteur de *Oilgate : The Sanctions Scandal* (Coronet Books, Londres).



TURQUIE

Jeux sanglants contre la démocratie

« Nous avons toujours marché de l'est vers l'ouest » disait Atatürk. Mais à l'heure du F.M.I. et de l'Europe, il semble bien que la terre promise ne cesse de se dérober.

Reportage de MAURICE T. MASCHINO et FADÉLA M'RABET


(Photo Cagatay - Gamma.)

TOUT à coup, des passants se précipitent vers l'entrée d'un immeuble, des gamins, tout excités, imitent les rafales d'une mitraillette, des militaires dévalent au pas de course le boulevard Atatürk : puissante, l'explosion a dû provoquer des dégâts importants. Et tué, peut-être, des innocents. **« La radio nous l'apprendra »**, dit laconiquement notre interlocuteur. Se tournant vers un homme assis à quelques mètres de nous à la terrasse du Büyük Ankara Oteli, il lui demande, d'un geste, de ne pas bouger : **« C'est mon ange gardien,** précise-t-il ; **si j'écoutais la police, je ne sortirais pas de chez moi. »**

Il y a deux mois, il a failli être victime d'un attentat : **« Un soir,** raconte-t-il, **trois hommes armés sonnent à la porte de mon domicile. Par chance, j'étais absent. Ils ont promis de revenir. Pour m'effrayer, bien sûr. »**

Vice-doyen de la faculté de sciences économiques d'Ankara, Zafer B. n'est pourtant pas un personnage politique ; mais cet homme de gauche parle librement à ses étudiants, publie des articles, intervient parfois à la radio et à la télévision : cela suffit, dans la Turquie d'aujourd'hui, pour s'exposer aux balles d'un terroriste.

Aussi le pays, où l'état de siège est régulièrement prorogé, donne-t-il l'impression d'être sur le pied de guerre. Les locaux des partis politiques ressemblent à des forteresses : il faut franchir trois portes blindées pour accéder au bureau de Mme Behice Boran, présidente du parti ouvrier turc, dont l'immeuble est criblé de balles. Bien que prévenus de notre visite, les « gorilles » de M. Süleyman Demirel, leader du parti de la justice (droite conservatrice), encerclent notre voiture, pistolet mitrailleur à la main, et ne se retirent qu'à l'arrivée d'un proche collaborateur du premier ministre.

A Diyarbakir (Anatolie orientale), un policier en civil, le lendemain de notre arrivée, nous attend à la réception de l'hôtel : notre sécurité, prétend-il, l'oblige à nous accompagner en tous lieux ; comme nous refusons (ce qui choquera le vice-gouverneur : **« Si je faisais un reportage en France,** dira-t-il, **je serais heureux d'être assisté d'un commissaire »**) des inspecteurs assureront — à distance — notre « protection ».

A Istanbul, des confrères nous déconseillent d'aller à Ortaköy — un quartier de droite (car les quartiers, les villes, les villages sont autant de fiefs politiques) ou à Umraniye, un quartier de gauche, sans être escortés d'un guide averti et connu : **« On ne sait jamais, quelqu'un pourrait avoir envie de faire un exemple. Et de prouver, une fois de plus, que le gouvernement est impuissant à maintenir l'ordre. »**

Quatre victimes par jour

SI le terrorisme frappe en effet des personnalités de premier plan, il s'attaque aussi à n'importe qui, et les journaux relatent chaque matin des agressions qui ne visent personne en particulier : mitraillage d'un café ou d'un bus chargé de voyageurs, bombe dans une mosquée ou un immeuble populaire (**« Des femmes, des enfants, déchiquetés par une explosion criminelle »**, titre le quotidien **Tercüman** du 7 août), coups de feu contre des promeneurs, assassinat d'un représentant de commerce irakien, dans l'Est.

Nul n'est à l'abri d'une violence qui fait en moyenne quatre victimes par jour, et qui ne cesse d'augmenter : 250 morts en 1977, 1 170 en 1978, 602 dans les six premiers mois de 1979. Il n'est pas de ville qui ne soit touchée, et si quelques-unes le sont davantage (122 morts à Istanbul depuis janvier, 97 l'an passé pour la même période), toutes enregistrent des bilans en hausse, tels Adana dans le Sud (15 morts de janvier à juillet 1978, 71 en 1979), Izmir ou Diyarbakir. Loin d'être marginal ou accidentel, le terrorisme est une donnée fondamentale de la vie politique turque. **« C'est,** ajoute Mme B. Boran, **une entreprise méthodiquement organisée et planifiée. »**

L'ampleur des moyens employés exclut en effet tout amateurisme — qu'il s'agisse de l'achat des armes, estimé l'an dernier à 2 milliards de livres turques (1) (un fusil Kalachnikov coûte 60 000 L.T., un revolver Magnum 357, 50 000 L.T.), du choix des victimes (« aveugle » ou « éclairé »), des primes (de 15 000 à 50 000 L.T., selon la nature de l'attentat) ou du recrutement des agents : **« Des rabatteurs opèrent dans les gares,** raconte un étudiant ; **ils repèrent très vite le jeune, un peu paumé, qui arrive d'Anatolie avec sa petite valise en carton, et lui proposent de l'aider — chambre, argent de poche, mandat à sa famille ; pris en charge, et en main, le paysan naïf ou l'étudiant amer est vite endoctriné ; deux mois plus tard, il est prêt à participer à son premier coup. »** Habilement conduites, toutes ces opérations présupposent l'existence de centres de décision et de gestion.

La grande peur de la bourgeoisie



La droite les situe évidemment à gauche, et accuse communistes, socialistes, gauchistes — pour elle, c'est tout un — d'être les principaux instigateurs de la subversion. **« C'est la faute aux agents de Moscou,** déclare M. Demirel ; **s'il y a du terrorisme à droite, c'est par réaction, pour se défendre. »** Qu'en 1978, sur 2 000 extrémistes arrêtés, 1 300 appartiennent à des organisations fascistes n'ébranle pas la conviction du leader libéral : **« Le gouvernement de M. Ecevit,** réplique-t-il, **n'a rien fait pour éliminer les autres. »**

Et pour cause : voilà plus d'un demi-siècle que ses prédécesseurs — parmi lesquels, pendant dix ans, M. Demirel, qui ne se présente pas en vain comme **« un grand ami du chah »** — les ont mis politiquement et physiquement hors jeu.

Non pas, bien entendu, qu'on ne trouve pas de terroristes chez les gauchistes, ni de jeunes gens, tels ceux que nous avons rencontrés dans une bourgade de l'Est, qui ne rêvent de provoquer un soulèvement général. Mais ce ne sont, justement, que des fantasmes : sans expérience (leurs aînés ont été torturés, puis assassinés, notamment dans les années 1970-1972), sans moyens matériels, divisés en près de soixante-dix fractions, manipulés par des provocateurs, « sandinistes », trotskistes, marxistes-léninistes ou « stalinistes » peuvent sans doute réussir quelques coups d'éclat ; mais face à une police beaucoup moins divisée qu'on ne le dit — ses éléments progressistes ont été isolés et réduits à l'impuissance, — ils sont incapables de renverser le régime. Ni même de l'ébranler.

La gauche est pareillement hors jeu : depuis les débuts de la République (1923), et par la volonté expresse de ses fondateurs, elle est l'objet d'une répression constante, qui a décimé ses cadres et ses troupes.

Riche propriétaire terrien (il possédait 16 000 hectares), fondateur et principal actionnaire de la première banque d'affaires turque, la Is Bankasi, Mustapha Kemal fit prévaloir par tous les moyens l'« unité nationale » — autrement dit, la domination de la bourgeoisie sur les autres classes de la société, dont il niait l'existence : **« Nous sommes une masse homogène, sans classes ni privilèges »**, répétait-il (2).

Se déclarant l'**« ami de ceux qui ont de l'argent »**, ambitionnant de voir naître dans son pays **« beaucoup de millionnaires et de milliardaires »** (3), il mena contre la classe ouvrière une lutte impitoyable : plusieurs centaines de socialistes furent arrêtés lors des grèves des années 1925-1927. Empruntant au code pénal mussolinien quelques-unes de ses dispositions — toujours en vigueur, — il interdit jusqu'à l'usage des termes **« communiste »** et **« marxiste »**.

Arrestations de militants ouvriers, poursuites contre des intellectuels (N. Hikmet s'exile dès 1927), lois scélérates — telle la loi sur le travail, qui se proposait explicitement d'empêcher **« la conscience de classe de naître et de vivre »**, — dissolutions d'organisations politiques et syndicales, jalonnent l'histoire de la gauche turque. Et brisant son développement : le parti ouvrier compte à peine dix mille membres, le parti révolutionnaire socialiste et le parti communiste, clandestin, encore moins.

BIBLIOGRAPHIE

— Benoist-Méchin, « Mustapha Kémal », Albin Michel, Paris, 1954, 460 pages.
— M. Makal, « Un village anatolien », Plon, Paris, 1963, 288 pages.
— R. Mantran, « Histoire de la Turquie », coll. « Que sais-je ? », n° 539, PUF, Paris, 128 pages.
— J.-P. Roux, « Turquie », coll. « Petite Planète », Le Seuil, Paris, 1977, 190 pages.
— « Turquie », Centre français du commerce extérieur, Paris, 91 pages, décembre 1977.

DANS « LE MONDE DIPLOMATIQUE » :
— « Kurdistan, nation déchirée » (Jean-Pierre Viennot), août 1971.
— « Turquie, cinquante années de République », octobre 1973.
— « La Turquie à l'heure de la crise chypriote » (Marcel Barang), septembre 1974.
— « Turquie : une réforme agraire adaptée à l'économie de dépendance (Patrick Veillerot), janvier 1976.
— « La Turquie, crise économique et péril fasciste » (Ata Gil), février 1979.

Si elle a bénéficié l'an dernier d'un léger répit — **« Ecevit.** dit l'un de ses leaders, **était le meilleur des pires »**, — la gauche n'en reste pas moins sous surveillance ; se manifeste-t-elle, fût-ce symboliquement, la riposte est immédiate.

Déstabiliser l'État

POUR avoir défilé le 1er mai, malgré l'interdiction du gouverneur militaire d'Istanbul, Mme B. Boran et près de trois cents militants de son parti furent incarcérés plus de deux mois dans des casernes désaffectées. Les secrétaires nationaux de la centrale syndicale Disk, qui avaient également appelé à la manifestation, furent jetés en prison ; l'un d'eux, absent de Turquie ce jour-là — il représentait son organisation à Sofia, — fut arrêté à sa descente d'avion. Les mêmes risquent aujourd'hui trois ans de détention pour avoir organisé une grève de protestation contre l'extension du terrorisme (les grèves politiques, comme les grèves « sauvages » et de solidarité, sont interdites) : **« M. Ecevit nous a publiquement désavoués. Bien avant M. Demirel »**, constate avec amertume M. M. Zirtiloglu, vice-président du Disk.

Refusant toute alliance avec la gauche — **« même pour lutter contre les fascistes »**, dit Mme Boran, — le gouvernement social-démocrate de M. Ecevit est allé jusqu'à interdire les funérailles publiques de militants ouvriers victimes du terrorisme :

« L'an dernier, raconte Mme Boran, **sept membres de notre parti ont été tués par un commando d'extrême droite. J'ai demandé en vain au général commandant la région, puis au gouverneur, puis au ministre de l'intérieur l'autorisation de les inhumer solennellement ; d'antichambre en antichambre, je suis arrivée jusqu'au premier ministre — qui nous l'a accordée. A condition que la cérémonie fût la plus discrète possible. »**

Des victimes qui sont principalement des militants de gauche ou des démocrates ; des assassins qui échappent souvent à une police complaisante ou impuissante : le terrorisme turc n'est pas la réaction désespérée de quelques nihilistes ou populistes en mal de révolution ; encouragé par la droite, il a pour objectif — en déstabilisant l'Etat et en rendant la démocratie impopulaire — de permettre à la bourgeoisie d'affaires de s'emparer définitivement du pouvoir politique. Loin d'opposer « progressistes » et « réactionnaires », il met aux prises, à l'intérieur d'une même classe — et par victimes de gauche interposées — deux fractions qui, d'abord complémentaires, se disputent aujourd'hui la direction du pays.

Cette direction fut au début sans partage : en 1923, les classes moyennes — qui occupent seules la scène historique — s'installent en quelque sorte naturellement au pouvoir.

Sitôt terminée la guerre d'indépendance contre les puissances occidentales, militaires, notables, propriétaires terriens, investissent l'Etat et se distribuent les tâches : aux uns, la politique et l'action de masse, notamment par la création du parti républicain populaire (P.R.P.), dont l'un des slogans proclame sans ambiguïté la conception qu'il se fait de la démocratie : **« Pour le peuple et malgré lui »** ; aux autres, la mise en œuvre d'un programme économique : l'inexistence d'une bourgeoisie susceptible d'imposer un strict libéralisme contraint l'Etat à jeter les bases du développement industriel ; les premières entreprises appartiennent au secteur public.

Mais c'est faute de mieux, et dans l'attente d'un essor du secteur privé : **« Il faut voter des lois qui (le) protégeront,** déclare Atatürk, **et encourageront la création de sociétés »** (4). Exonération d'impôts, crédits, facilités multiples — sans parler de l'« aide » et des investissements étrangers (**« Nous n'avons pas d'animosité contre le capital qui veut venir en Turquie »**, dit encore Atatürk) (5), — peu à peu se crée une bourgeoisie d'affaires qui s'enrichit et prend du poids.

Du coup, elle se découvre des ambitions politiques et projette de réaménager le pouvoir à son seul avantage. Le dirigisme devient l'objet de toutes ses attaques : **« L'étatisme signifie que notre vie économique est orientée par l'intermédiaire des employés et vient d'en haut,** déclare en 1948 un représentant de l'Association des commerçants ; **nous sommes d'avis que cela doit disparaître »** (6). Aussi la bourgeoisie libérale se donne-t-elle un instrument — le parti démocrate (1948) — qui doit lui permettre de parvenir démocratiquement (électoralement) au pouvoir. C'est chose faite en 1950 — et c'est, avec le repli provisoire de la bourgeoisie étatique, le début d'une rivalité qui deviendra très vite meurtrière.

Ecartés du gouvernement à la chute de Mendérès (1960), les milieux d'affaires y reviennent en 1965 — bien décidés. cette fois, à y rester : le parti républicain populaire, qui en appelle volontiers au peuple (d'où sa réputation, abusive, de « socialiste »), a entre-temps libéralisé la vie politique. Promulguée en 1961, la nouvelle Constitution reconnaît aux citoyens quelques droits fondamentaux : droit de grève, libertés d'expression, de réunion et d'association.

Il n'en faut pas plus aux « entrepreneurs » pour entrevoir le **« spectre du communisme »** : **« Si la bourgeoisie européenne ne craint pas les sociaux-démocrates parce qu'elle les connaît,** dit Mme Boran, **la bourgeoisie turque, qui n'a pas cette expérience, en a peur. »** Craignant une radicalisation du R.P.R., effrayée par la renaissance, pourtant timide, des partis de gauche, et gênée dans son développement par l'extension du secteur public, la bourgeoisie libérale décide d'en finir avec des institutions politiques qui risquent de ramener au pouvoir, comme elle les appelle, **« les bureaucrates et les technocrates »**.

Pendant dix ans sous la direction, principalement, de M. Demirel (premier ministre de 1965 à 1971, de 1975 à 1977), elle place ses hommes à tous les postes-clés de l'appareil d'Etat et laisse s'organiser — quand elle ne les encourage pas directement — les premières activités terroristes :

« Les autorités ont toléré, voire protégé, le développement des petits groupes d'extrême droite, écrit un universitaire turc dans une thèse encore inédite. **On leur a permis de s'entraîner dans les camps paramilitaires... On les a considérés comme des auxiliaires volontaires des forces de l'ordre... L'anarchie sanglante des années 70 résulte essentiellement de cette politique de complaisance »** (7).

(1) 100 livres turques = 10 F.F.
(2) Cité par K.B Harputlu, *la Turquie dans l'impasse*, éditions Anthropos, Paris, 1974. Très bien documenté, cet ouvrage constitue une excellente approche marxiste des réalités turques.
(3) K.B. Harputlu, *op. cit.*
(4) *Ibid.*
(5) *Ibid.*
(6) *Ibid.*
(7) Mevlüt Bozdemir, *le Rôle politique de l'armée en Turquie*, thèse de doctorat soutenue à l'université de Paris-I, département de science politique, Paris, 1978.

Une machine administrative paralysée



Il n'est pas sûr qu'avec le retour au pouvoir, en janvier 1978, du parti républicain populaire, que dirige M. B. Ecevit, cette politique ait radicalement changé.

Non pas que le P.R.P. ait encouragé le terrorisme. Humaniste et poète, son président est très certainement un démocrate, qui n'entend pas, comme il nous l'a déclaré, **« lutter contre la terreur avec des méthodes de terroriste »**. Mais pourquoi ne pas avoir poursuivi en justice le parti du Mouvement national du colonel Alpaslan Turkès (extrême droite), que M. Ecevit lui-même accuse devant nous de **« soutenir ouvertement les assassins »** ? Est-ce seulement, comme il nous l'affirme, **« parce que certains ministres indépendants jugeaient que ce n'était pas le moment »** ?

« Peut-être, ajoute un observateur, **mais ce n'était pas non plus le moment pour M. Ecevit. Le Mouvement national attire une fraction de l'électorat de M. Demirel ; poursuivre le colonel Turkès, interdire son organisation aurait été renflouer le Parti de la justice — principal adversaire du parti républicain. »** C'est également l'opinion de M. Nadir Nadi, directeur du quotidien de centre-gauche **Cumhuriyet : « M. Ecevit estimait que le colonel Turkès lui était utile. Puisqu'il affaiblissait M. Demirel. »**

Du bon usage du fascisme ? A ce jeu-là — comme le montrent le récent échec électoral du P.R.P. et la démission du gouvernement Ecevit — la démocratie est toujours perdante. C'est pourtant ce jeu sanglant que la classe politique turque, avant tout préoccupée de gagner des sièges et des voix, mène aujourd'hui dans son ensemble : du côté du gouvernement — où l'on se résigne à restreindre les libertés par la reconduction répétée d'un état de siège qui n'est préjudiciable qu'aux forces démocratiques, — comme du côté de la droite affairiste, où l'on prépare très ouvertement l'instauration d'un Etat « fort ».

L'espoir d'un «bon» dictateur

Si aucun industriel n'a repris à son compte l'apostrophe célèbre de Menderes en 1959 : **« Halte à la démocratie ! »**, tous ceux que nous avons rencontrés ont déploré ses **« excès » : « Si on est pris en train de barbouiller des graffiti sur un mur,** dit un millionnaire d'Izmir, **on ne paie qu'une amende de 25 L.T. C'est un scandale ! Chez nous, les gens ne sont pas mûrs pour la démocratie ; ils s'imaginent qu'elle consiste à s'attaquer à son voisin. »**

Propriétaire d'une petite entreprise alimentaire, M. Hassan T. estime que, pendant quelque temps, **« un parti unique, fort et discipliné, ferait du bien au pays »**. Le milliardaire Sakip Sabanci pense également que **« la facture de la démocratie est bien trop élevée. Avec toutes ces grèves, l'économie est paralysée ; si nous avions un gouvernement valable, il interviendrait pour rétablir l'ordre et empêcher que les ouvriers ne s'excitent contre les patrons, ce qui fait du tort au pays...**

« Qui souhaitons-nous ? Pour nous, ce n'est pas une question de personnes ; nous voulons un gouvernement qui réagisse de façon réaliste, comme les économistes, et qui s'abstienne de faire de la politique, c'est-à-dire de la démagogie ; pour le **reste, nous n'avons pas de préférence. »** Eventuellement, le colonel Turkès ferait donc l'affaire.

Mais c'est l'épouse d'un autre milliardaire qui, sous le regard irrité de son mari, nous livre sans périphrase, et sur le ton de la confidence, l'aspiration fondamentale de la bourgeoisie turque : **« Ce qu'il nous faudrait,** dit-elle, paresseusement étendue sur la terrasse de sa belle villa de Çesmé, au bord de la mer Egée, **c'est un bon dictateur. Oui,** insiste-t-elle, **un bon dictateur. »** Et comme nous lui demandons si elle en connaît : **« Bien sûr,** répond-elle aussitôt, **j'en connais au moins deux : Atatürk — et Franco. »**

Le déficit du secteur public

Le réquisitoire des milieux d'affaires contre le régime ne manque pas, il est vrai, d'arguments : au terrorisme, à la décomposition de la classe politique et, plus généralement, au déclin de la démocratie s'ajoutent bien d'autres maux que l'Etat, tel qu'il fonctionne, semble incapable de supprimer.

Lourde, gênée par des règlements qui remontent souvent à l'époque ottomane (tel ce décret de 1913 sur les modalités de construction et d'aménagement des immeubles), encombrée de services qui, jaloux de leurs prérogatives, se court-circuitent plus qu'ils ne coopèrent, servie par un personnel que l'on dit peu qualifié et qui semble en tout cas peu empressé, la machine étatique réagit avec la plus extrême lenteur.

Les affaires dites courantes traînent en longueur : un diplomate turc se lamente de ne pas pouvoir payer l'abonnement télex de son ambassade et emprunte à des amis un salaire qui n'arrive que très irrégulièrement ; quant aux directives gouvernementales, elles ne reçoivent un début d'exécution qu'à Ankara (**« Et encore !** dit un observateur ; **le premier ministre attend parfois des semaines des dossiers urgents »**) ; loin de la capitale, ces directives se perdent. Ou s'amortissent et s'effilochent.

Souvent imbus d'eux-mêmes, mais en même temps très timorés (**« Je ne fais pas de politique »**, nous répond systématiquement le gouverneur d'Izmir), et facilement irascibles (**« Vous n'aimez pas la Turquie ! »**, nous lance un haut fonctionnaire, que nos questions mettent hors de lui), les bureaucrates turcs, qui s'administrent plus qu'ils n'administrent le pays, entravent de surcroît sa vie économique.

Premier en date des entrepreneurs, l'Etat dirige près de deux cent cinquante organismes. Complexes sidérurgiques, banques, transports, usines textiles, fabriques de pyjamas, de chaussures, de bière ou d'eau de cologne — le secteur nationalisé, qui représente 25 % des investissements globaux, 50 % des investissements industriels et 10 % du revenu national, connaît un déficit de 85 milliards de L.T.

« Ces entreprises sont très mal gérées, dit M. Yilmar Adigurel, président de la Chambre d'industrie de la région égéenne. **Choisis d'après des critères politiques, ou par copinage — un gymnaste vient d'être nommé directeur d'une aciérie, un sculpteur, directeur d'une caisse de sécurité sociale pour retraités, — les responsables sont souvent incompétents ; ou bien ils ne font que passer : un directeur reste en poste, en moyenne, sept mois et vingt jours ; que peut-il faire ? »**

Fonctionnant à 30 ou 40 % de leur capacité, livrant des produits qui ne sont pas toujours de qualité (dernièrement, une délégation commerciale irakienne a refusé les réfrigérateurs qu'on lui proposait), les entreprises d'Etat emploient également un personnel pléthorique. Façon courante, pour un ministre ou un député, de résoudre le chômage de sa clientèle et, pour un nouveau gouvernement, de « faire du social » : depuis janvier 1978, le secteur public, qui compte déjà 600 000 personnes, en a recruté 80 000. D'où un excédent de 30 % par rapport à ses besoins.

Passage des voleurs

Le complexe sidérurgique d'Iskenderun, par exemple, qui produit 500 000 tonnes d'acier par an, occupe 24 000 travailleurs, alors que 10 000 suffiraient ; mais une aciérie d'Izmir, où ne travaillent que 1 500 ouvriers, fournit 250 000 tonnes par an ; elle appartient au secteur privé.

Le « public » souffre encore de l'incohérence de certaines décisions : ainsi, après s'être assuré le monopole de l'approvisionnement en fer et en acier de l'ensemble des entreprises, l'Etat, incapable de tenir ses engagements, a-t-il dû y renoncer : **« Ce qui nous a fait perdre un an et demi »**, dit un industriel. De la même façon, après avoir nationalisé les mines de charbon, les autorités les ont rendues — pour six mois — au privé : la productivité avait diminué de moitié.

La distribution des produits de première nécessité — qui est essentiellement du ressort de l'Etat — présente, elle aussi, toutes sortes de défaillances : régulièrement, un produit manque sur le marché, ou plusieurs ; très tôt le matin, des ménagères font la queue — longue souvent de plusieurs centaines de mètres — pour se procurer de la margarine. Mais l'huile, le beurre, le sucre, la viande, les produits pharmaceutiques manquent également, et leur acquisition exige des heures de patience : **« J'ai vu une femme accoucher dans la rue,** dit un ami ; **elle faisait la queue depuis trois jours pour une bouteille de gaz. »**

Le gouvernement accuse grossistes et commerçants de stocker les produits et, en provoquant artificiellement la pénurie, de contribuer à la hausse des prix. Il est certain que des négociants n'hésitent pas à spéculer, mais la margarine, par exemple, est distribuée à 70 % par un organisme d'Etat ; or elle est introuvable ; ou bien, elle manque à Istanbul, mais s'entasse, avariée, sur les rayons des supermarchés d'Izmir.

Désireuses d'écarter les intermédiaires, les autorités ont investi l'an dernier quelques milliards de livres pour moderniser et développer leur propre réseau de distribution ; des magasins-pilotes — une vingtaine à Ankara, une dizaine à Konya — ont été ouverts ; faute d'approvisionnement régulier, ils ont dû fermer.

Mauvaise organisation, négligence, manque de personnel qualifié ou responsable — le secteur étatique est atteint d'innombrables carences. Comme l'illustre encore cette histoire — vraie — de quelques milliers de moutons achetés par la Libye, et qui ne sont jamais arrivés à destination : une partie serait morte, asphyxiée dans les camions, l'autre, lors d'un arrêt prolongé du convoi, se serait égaillée dans la nature. A moins qu'elle n'ait été vendue (une seconde fois) à quelques acheteurs peu scrupuleux.

Sans parler des 300 tonnes d'or — le double des réserves de la Banque centrale — entrées illégalement l'an dernier, des camions entiers, chargés de beurre, de viande, de ciment, de pièces détachées, passent clandestinement les frontières. Mais au prix fort : chef de poste sur une route internationale, un douanier aurait refusé une mutation-promotion à Ankara, en alléguant très officiellement ses charges de famille — et ses besoins financiers.

Des ferry-boats arrivent des îles grecques, transportant du café — qu'on ne peut se procurer qu'au marché noir — ou des cigarettes américaines (sur dénonciation d'un intermédiaire mécontent, une cargaison de « Marlboro » a été récemment interceptée dans la cheminée d'un bateau), et l'on cite le cas, dans la région d'Izmir, d'une petite usine « pirate » montée de toutes pièces par des travailleurs émigrés astucieux.

Les produits de contrebande ne sont pas à la portée de toutes les bourses : seuls les « cadres » vous offrent le choix entre un raki ou un whisky (1 500 L.T. la bouteille ; officiellement, 700 L.T.), et ce n'est que dans le bureau d'un haut fonctionnaire ou d'un homme d'affaires que la question **« Thé ou café ? »** n'est pas purement formelle. Chaque ville a ses réseaux parallèles de distribution, plus ou moins connus des autorités, souvent passives ou complices : quel honnête bourgeois d'Izmir n'envoie son employée de maison se ravitailler, près du consulat de France, Kibris Sehitli Caddesi — passage des Voleurs ?

Excroissance d'une économie à l'agonie



Incapable d'assurer un approvisionnement normal et, plus généralement, de faire fonctionner de façon productive les entreprises qu'il dirige, l'Etat — et sa bureaucratie — ralentit, et parfois paralyse l'activité économique du secteur privé.

Un industriel veut-il construire une usine, il doit en demander l'autorisation à vingt-deux ministères : **« Il faut au moins deux ans pour l'obtenir,** dit M. Y. Adigurel ; **même les firmes les plus puissantes ne peuvent abréger ces délais. »** Les exportateurs attendent parfois des mois leur licence : **« Près de deux cents signatures sont requises »**, note le très sérieux « Bulletin de l'Association pour les relations économiques franco-turques » (8). Quant aux importateurs, ils doivent verser un acompte de 15 % à la Banque centrale — qui leur donnera ultérieurement (et éventuellement) l'autorisation de transférer la totalité de la somme ; mais, comme ils ne peuvent attendre des mois leur marchandise, ils sont obligés d'honorer leur commande par d'autres voies, illégales et coûteuses : un transfert clandestin s'accompagne d'une commission de 30 %.

Un secteur public déficient, un secteur privé qui fonctionne au ralenti (les industriels turcs n'investissent pratiquement plus) : malgré l'optimisme de M. Demirel, pour qui **« la Turquie n'est pas cet homme malade à qui il faudrait administrer un remède de cheval »**, l'économie présente tous les signes cliniques de l'anémie — taux de croissance très bas (3 % au lieu de 7 % il y a quelques années), inflation galopante (70 %), déficit de la balance des paiements (2,3 milliards de dollars), endettement global (intérêts compris) de 25 milliards de dollars, soit la moitié du P.N.B. (48 milliards en 1978).

Il est vrai que la Turquie a subi de plein fouet la hausse des prix des matières premières et des biens d'équipement. En 1973, elle avait dépensé 260 millions de dollars pour ses achats de pétrole, mais en 1978 la facture a atteint 1 800 millions, soit la totalité de ses recettes d'exportation. La même année, les envois de fonds des travailleurs émigrés étaient au plus bas : 980 millions de dollars (en 1974 : 1 800 millions).

La crise mondiale a révélé l'extrême fragilité d'une économie tout entière dépendante de l'étranger, à la croissance déséquilibrée, et incapable, de par ses structures et son orientation, de résister aux aléas de la conjoncture.

La suprême habileté de l'impérialisme

Considérée d'abord comme un débouché par les pays occidentaux — qui, dès 1852 (date du premier emprunt ottoman), l'ont endettée pour lui vendre leurs produits et mieux contrôler son évolution politique, — la Turquie est également devenue un marché pour sa propre bourgeoisie. S'ouvrir à l'Europe, c'était, par-delà les mythes et les slogans idéologiques (« évolution », « progrès »), ouvrir le pays aux marchandises européennes et le transformer (le « moderniser ») de façon qu'il soit en mesure de les absorber. Sans pour autant les produire. Ou à titre d'échantillons, et dans des limites imposées par d'autres.

Commencée dans les années 60, l'industrialisation n'eut pas comme objectif d'assurer l'indépendance économique ; elle servit au contraire de relais à l'industrie étrangère : les usines de Bursa, par exemple, se contentent d'assembler les R 12 livrées en pièces détachées.

« L'Occident a systématiquement refusé de contribuer à un développement réel du pays, dit un économiste, M. Bilsay Kuruc. **Nous projetions, entre autres, de construire un complexe sidérurgique à Sivas : les crédits demandés ne nous ont pas été accordés. Comme ils ne l'ont pas été pour créer des fabriques où nous produirions nous-mêmes des engrais que nous achetons très cher (500 millions de dollars cette année), ou des moteurs, que nous sommes obligés d'importer. Par contre, pour améliorer l'élevage ou la qualité de l'environnement, les crédits ne manquent pas. »**

Suprême habileté de l'impérialisme : c'est sous couvert de sociétés « nationales » qu'il s'implanta dans le pays. Participant à plus de 50 % au capital d'un grand nombre d'entreprises (chimie, machines-outils, conducteurs électriques, savons, détergents), il n'avait pas à craindre une éventuelle concurrence, que ses partenaires locaux n'envisageaient même pas.

Ne travaillant pas pour l'exportation (et par conséquent peu soucieux d'innovations technologiques), disposant d'un monopole dans le « créneau » qu'ils occupaient — acheter un réfrigérateur, c'est, faute de choix, acheter un **Koç**, — les industriels turcs stimulèrent avant tout la demande intérieure et entreprirent d'y répondre ; peu à peu, appareils électro-ménagers, casseroles, meubles, vélomoteurs, plastiques, tee-shirts, Coca-Cola, tout le prêt-à-consommer de la société occidentale se répandit sur le marché.

Chacun y trouvait son compte : les pays de l'Ouest — qui non seulement vendaient matières premières (54 % des importations turques) et biens d'équipement (42 %), mais fournissaient les crédits nécessaires à leur achat, — les industriels d'Istanbul et d'Izmir, qui augmentaient régulièrement leur chiffre d'affaires, les propriétaires terriens, enfin, qui, ayant réussi à bloquer tous les projets de réforme agraire, s'enrichissaient de l'exportation des produits agricoles.

Mais il suffit que les pays arabes réajustent le prix du pétrole, indispensable au fonctionnement des usines (les ressources en charbon, en eau n'ont pas été exploitées), que les pays occidentaux, frappés par la récession, limitent leurs importations de textiles, de figues et de raisins secs, renvoient des centaines de milliers de travailleurs immigrés et majorent les prix des biens d'équipement, pour que la « croissance » turque apparaisse pour ce qu'elle était : une excroissance de l'économie européenne.

Monologue d'un satisfait

Engagée dans l'aventure chypriote, qui déséquilibrait encore plus le budget de l'Etat, et absorbée par ses jeux politiques (dès 1975, les partis se livrent à des surenchères pour gagner les élections de 1977), la bourgeoisie ne remit nullement ses choix en question. Elle n'eut qu'un souci : dissimuler aux citoyens la gravité de la crise.

La Turquie continua donc de vivre à crédit, et le premier ministre de l'époque, M. Demirel, accumula les dettes à court terme : de 250 millions de dollars en 1975, elles s'élevèrent, en décembre 1977, à plus de 6 milliards. **« C'est un record dans l'histoire de la République »**, nous dit un haut fonctionnaire du ministère des finances. Ce « record » permit, quelque temps, d'éviter la pénurie, de limiter la hausse des prix (trois ans après l'augmentation du coût du pétrole, le litre de super valait encore 0,70 L.T.) et de combler le déficit des entreprises d'Etat. Mais l'inéluctable ne tarda pas à se produire : ne pouvant plus payer ses dettes, privée de tout crédit, la Turquie fut sommée par les puissances occidentales de réajuster sa politique économique.

Cet échec n'a nullement ébranlé le mythe d'un développement possible, à l'ombre et sous la tutelle des pays capitalistes. Durant le discours de deux heures dont, en guise d'interview, il nous gratifia, l'ex et nouveau premier ministre ne cessa de s'autocomplimenter. D'autant plus sûr de lui, qu'élevant la voix à la moindre question, il s'enferma dans un monologue que seul l'interprète était autorisé à interrompre.

Jonglant avec les tonnes de blé, d'huile, de figues, de ciment produites quand il était au pouvoir, s'attribuant la paternité, pêle-mêle, de centaines de kilomètres de routes, de milliers de poteaux électriques (mais 86 % des villages ne sont pas encore éclairés) et de plusieurs centaines de milliers de tracteurs, le leader du Parti de la justice, euphorique, jugea sa politique fondamentalement bonne :

« On ne peut rien me reprocher, dit-il. **La Pologne communiste est plus endettée que la Turquie, l'Union soviétique emprunte chaque année 20 milliards de dollars au marché monétaire... L'inflation ? C'est un phénomène mondial. »** Hostile à toute planification : **« Si nous planifiions notre développement, nous mettrions deux mille ans pour atteindre le niveau de l'Europe. Personnellement, peu m'importe la pauvreté, mais je pense au bonheur de mes petits-enfants et de mes compatriotes »**, M. Demirel se dit résolu à **« poursuivre la même politique »**.

Mirage de privilégiés

Les industriels n'attendent pas autre chose : **« Nous n'avons rien à craindre de l'Occident,** affirme M. Ertugrul Soysal, chroniqueur économique à **Tercüman. Pourquoi ne pas se partager le travail ? Nous pourrions nous spécialiser dans le textile. »** Président de la puissante TUSIAD (Association des industriels et hommes d'affaires de Turquie), M. Feyyar Berker manifeste le même optimisme : **« Avec l'aide des capitaux étrangers et le potentiel humain que nous avons, nous pouvons rétablir l'équilibre. »**

Peu intéressés par les pays arabes, qu'ils courtisent par devant (Libye, Irak : les échanges s'intensifient) et méprisent par derrière (**« voleurs »**, **« sauvages »**, disent-ils sans la moindre gêne), indifférents au tiers-monde, qu'ils redoutent (**« Nous n'avons rien à faire avec les cannibales d'Afrique,** déclare un économiste ; **de terribles dangers viennent des pauvres »**), convaincus — parce qu'ils confondent habileté personnelle et puissance économique — de pouvoir traiter sur un pied d'égalité avec les « managers » de Washington, de Londres ou de Francfort (**« Nous parlons très bien les langues étrangères,** dit un industriel, **nous sommes aussi cultivés que nos partenaires »**), les milieux d'affaires ne voient aux difficultés présentes qu'une solution : leur intégration encore plus poussée dans une Europe qui est à la fois leur raison d'être économique, leur soutien politique et leur justification idéologique.

Liée par ses intérêts, mais aussi piégée par son discours (ou **« capitaliste »** devient **« européen »**, et **« européen »** égale **« développé »**), la bourgeoisie libérale croit profondément à la vocation occidentale de son pays.

Peu lui importe qu'il se situe en Asie (97 % du territoire), que sa langue n'ait aucune parenté avec le groupe indo-européen (par contre, elle est truffée de termes et de racines arabes), que ses traditions viennent de l'Orient musulman : Europe d'abord. La bourgeoisie turque souffre comme d'une blessure secrète ; honteuse d'elle-même, elle affiche une européanité qui à ses propres yeux la valorise. Et la rachète.

Ainsi parle-t-elle volontiers l'anglais (que de jeunes préceptrices apprennent à ses enfants, élèves à Notre-Dame-de-Sion ou au collège Sainte-Marie), s'habille à Londres ou à Paris, cite avec plus de plaisir, mais une égale ignorance, un « nouveau philosophe » qu'un romancier turc, circule en Buick climatisée, séjourne l'été sur le Bosphore et passe ses journées à l'île aux Princes.

Le soir, les privilégiés se retrouvent dans l'un de ces clubs privés où, après un dîner aux chandelles et au champagne, ils s'« amusent » jusqu'à l'aube dans le vacarme du disco : **« Direz-vous encore que l'Europe n'a rien de bon à nous apporter ? »** nous demande, entre deux hoquets, un sénateur à moitié ivre. **« Croyez-moi,** ajoute-t-il, **l'Europe, c'est notre chance. »**

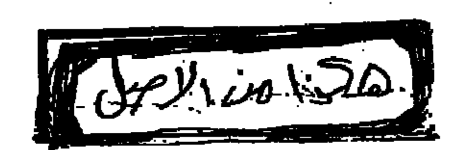
(Lire la suite page 16.)

(8) Istanbul, édition de 1979.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 438



La grande misère de l'Est



La chance des milieux d'affaires réside surtout dans l'absence de toute politique de rechange : après être resté un an et demi au gouvernement (janvier 1978 - octobre 1979), M. Ecevit a dû céder la place. Sans doute avait-il hérité d'un bilan désastreux ; mais si l'on peut mettre à son actif quelques mesures positives (retour à la vérité des prix, augmentation de 30 % des exportations, accroissement des transferts des travailleurs immigrés : 1 700 millions de dollars en 1979), il n'a pas réussi à redresser la situation : fin mai 1979, avant l'intervention du Fonds monétaire international, la Turquie, de nouveau, était en état de cessation de paiement.

Dans la mesure où le parti républicain, prisonnier de sa nature très vaguement « social-démocratisante », dispute au Parti de la justice la même clientèle électorale et refuse toute alliance avec les forces progressistes, il ne peut qu'être amené à des compromis qui mettent en cause son projet. La défaite subie au printemps le montre bien : après avoir refusé, pendant plus d'un an, les conditions impératives que fixait le F.M.I. pour l'octroi de nouveaux crédits, M. Ecevit s'est incliné.

Or ces conditions reprennent, pour l'essentiel, les exigences du Parti de la justice : facilités accrues pour les investissements étrangers (« **Un code est en préparation** », confirme le vice-gouverneur de la banque centrale), dévaluation de la livre (43,6 % en juin), limitation des hausses de salaires des fonctionnaires (favorisés jusque là par le P.R.P., qu'ils soutenaient), réduction du déficit des entreprises publiques — d'où liquidation d'un certain nombre d'entre elles, qu'un projet de loi prévoit de vendre au secteur privé, — réduction du taux de croissance fixé par le IVe Plan (8 %), ce qui ne peut qu'augmenter le chômage et les tensions sociales, et contraindre le gouvernement à une répression plus dure contre le mouvement ouvrier.

Ecevit ? Demirel ? Les élections sont libres, mais les dés sont pipés : depuis plus d'un demi-siècle la bourgeoisie turque a fait son choix, et aucune de ses fractions n'en conteste le bien-fondé. Le bureaucrate comme l'industriel participent — et profitent — du même projet de société, partagent la même vision du monde et communient dans la même admiration du modèle américain. Malgré les démentis répétés de l'histoire, ils attendent tous deux de leurs maîtres qu'ils leur donnent les moyens d'arriver. Même si, dans cette course effrénée au pouvoir et aux profits, le peuple ne suit pas.

Paysans en dérive

Et pourtant, il marche. Ou plutôt, il fuit. Comme les bourgeois : vers l'Ouest, où se concentrent les deux tiers de la population. Vers les villes (mille personnes de plus par jour à Istanbul), où ne possédant rien, il perd le peu qu'il avait au village : un statut, une dignité. Déraciné, l'ex-paysan, devenu moins qu'un prolétaire, campe dans les bidonvilles qui encerclent les cités. A quelques centaines de mètres des Sheraton et des Hilton. Ou descend vers la ville. Et l'investit. Mais c'est lui-même qu'à chaque coin de rue il rencontre ; à quelques mètres des splendeurs d'autrefois, sa misère s'entasse — à quinze ou vingt — dans des chambres exiguës et des immeubles vermoulus.

Fuyant son bidonville, il le retrouve dans la ville : hormis quelques quartiers — à Ankara, les hauteurs de Kavaklidere ou de Çankava, où se réfugient les notables, à Istanbul, les collines qui, le long du Bosphore, abritent dans leurs parcs de luxueuses résidences, — les cités, surpeuplées et mal entretenues, se dégradent de jour en jour.

Villes-refuges, où échouent des milliers de paysans en dérive : chaque année, l'exode rural déporte vers les régions urbanisées 3 % d'une population que le pays — qui vit pourtant en autarcie agricole — ne parvient pas à nourrir ni à faire travailler.

Les terres ne manquent pas, ni les bras (avec un taux de natalité de 2,6 %, la population augmente d'un million par an et double tous les vingt ans), mais les treize projets de réforme agraire qui, depuis 1934, ont régulièrement prévu de mieux répartir les uns et les autres ont toujours avorté. Si bien que près de trois millions de paysans sur vingt-cinq ne disposent d'aucune parcelle, et que la plupart des autres n'ont presque rien : 60 % des exploitations comportent 3 hectares ou moins de terre fertile.

A Adana, par exemple, deux mille huit cents propriétaires — des aghas, grands féodaux qui possèdent également des villages : maisons, négoces, paysans, à qui ils donnent ou refusent du travail, des grains, du crédit — se partagent la moitié des terres, et cent cinquante mille familles l'autre moitié. C'est-à-dire presque rien : le revenu par habitant, qui est en moyenne de 1 010 dollars, ne dépasse pas, à l'Est, 200 dollars.

Mais quel sens a ce chiffre, pour qui vit à Urfa, près de la frontière syrienne, Bitlis, Van ou Diyarbakir ? Où ne manquent pas seulement le travail et l'argent, mais un air respirable, une eau qu'on puisse boire sans risque de dysenterie, des routes qui ne se transforment pas en fondrières, un hôpital, une école (dans les villages qui en ont une, les effectifs des classes dépassent cent élèves). Où un morceau de galette, quelques olives composent le tout d'un repas.

Quelques taxis poussifs rappellent, à Diyarbakir, l'existence lointaine de la « civilisation » ; mais, à quelques centaines de mètres de l'aéroport — des hangars jetés sur une plaine, torride l'été, — on entre dans ce que les militaires de la garnison, heureux d'avoir échappé à l'extrême Sud, appellent, sans la moindre ironie, le « **Paris de l'Est** ».

Le long de pistes où il est dangereux de rouler à plus de 20 kilomètres/heure, tant elles sont crevassées et obstruées en permanence d'un nuage de poussière grise, s'alignent des immeubles de deux à trois étages, dont on ne sait s'ils sont inachevés ou en cours de démolition : vitres cassées, ou rafistolées d'un carton, enseignes pendantes (« **Doktor** », « **Advocat** »), murs fendus.

Des monceaux d'ordures recouvrent les chaussées : privés de salaire depuis trois mois — les caisses de la municipalité sont vides, — les employés font grève. La chaleur (45 degrés à l'ombre, 70 degrés au soleil) et l'odeur qui enveloppent la ville ne les empêchent pas de danser sur la place de la mairie, pavoisée de banderoles rouges : « **Nous ne sommes pas contre le peuple, mais contre la bourgeoisie.** »

« **Prostitution, chômage, pauvreté, maladies, l'est du pays — et non seulement Diyarbakir — est dans une situation d'abandon total,** dit un responsable du syndicat Disk, qui, méfiant (il a été récemment emprisonné pour « agitation » et torturé), a d'abord refusé de nous recevoir. **Le gouvernement, qui n'a jamais d'argent, et les industriels, regroupés autour des ports, nous ignorent depuis des décennies. Ici, on ne vit pas, on survit. Avec, quand on travaille — c'est le cas d'une personne sur cinq, — 75 livres par jour. Il arrive parfois que des ouvriers agricoles occupent les terres d'un notable ; l'armée intervient aussitôt, et les chasse. Certains émigrent — ou émigraient : l'Allemagne de l'Ouest a renvoyé quatre cent mille travailleurs, — d'autres tentent leur chance à l'Ouest.** »

Chômage en expansion

Où ils ne trouvent rien : le chômage frappe 14 % de la population active, soit 2,2 millions de personnes ; selon des estimations de l'O.C.D.E., leur nombre doit encore augmenter d'un million tous les cinq ans, pendant quinze ans (9).

Les jeunes sont les premiers atteints : 450 000 arrivent chaque année sur le marché du travail, qui n'offre au mieux que 250 000 emplois ; même munis d'un diplôme, ils sont condamnés à l'oisiveté, et l'université, qui ne leur assure aucun débouché, les refoule en masse : sur près de 500 000 candidats, 40 000 ont été reçus, en juin dernier, au concours d'entrée dans les facultés.

Sursaut de dignité, entraide familiale ? Malgré la foule des sans-travail, on aperçoit peu de mendiants. Ingénieux, beaucoup s'inventent une activité : sans parler des innombrables cireurs, marchands d'eau ou de pistaches, revendeurs de vieux habits et écrivains publics, certains assis au milieu du trottoir devant une petite table couverte de fioles et d'instruments, procèdent à la recharge d'un briquet ou au détachage d'un vêtement ; d'autres se promènent sur les plages avec un seau et lavent les pieds, ensablés ou maculés de goudron, des estivants ; d'autres encore occupent leurs journées à faire la queue pour un tiers, ou pour eux-mêmes, et revendent ensuite au double, sinon au triple, le produit de nouveau épuisé.

Il en est enfin qui subsistent grâce à maints commerces illégaux ou peu délicats : le gardien d'un consulat profitait des congés du diplomate pour louer sa chambre à des couples illégitimes. Des marchands de cacahuètes, de mèche avec un policier, dissimulent parfois quelques grammes de drogue au fond d'un cornet ; à peine un client l'a-t-il acheté que le policier surgit et le menace d'arrestation ; l'autre, généralement, préfère payer sur place quelques centaines de livres, que les deux compères se partagent.

Il arrive aussi que dans la traversée d'un village ou d'un quartier pauvre, un enfant se précipite devant une voiture, simule un choc et se mette à hurler ; brusquement entouré d'une famille qui se lamente et menace, l'automobiliste ouvre son portefeuille.

Les salaires sont bas : dans la fonction publique, ils s'échelonnent de 3 000-4 000 L.T. à 15 000 L.T. ; un professeur d'université gagne 12 000 L.T., un assistant, 7 000, le directeur des affaires culturelles d'un « grand » ministère, 14 000. Le secteur privé paie mieux, ou moins mal : un ouvrier peut recevoir de 5000 à 7 000 L.T. (et plus, s'il s'épuise à faire des heures supplémentaires), mais la plupart des rémunérations — qui se situent en moyenne autour de 3 300 L.T. — ne permettent pas de subvenir aux besoins les plus élémentaires.

Un logement de deux-trois pièces coûte de 8 000 à 15 000 L.T. par mois, un abri dans un bidonville 2 500 ; habillement, chaussures sont hors de prix — un costume d'homme, très simple, vaut de 4 000 à 5 000 L.T., une robe, 3 000, et les denrées ne sont pas bon marché : 25 L.T. un litre de lait, 45 un kilo de pêches, 15 un kilo de pommes de terre, 125 un kilo de viande.

La population, qui a du mal à subsister, a autant à se soigner. Certes, l'hôpital est gratuit, mais il est toujours encombré et mal équipé : l'hôpital de traumatologie d'Izmir, où l'on soigne les accidentés de la route, n'a pas d'ambulance ; pourvu d'un appareil ultra-moderne pour soigner les maladies des reins, il manque d'argent pour acheter le sérum nécessaire ; aussi le directeur envisage-t-il, pour s'en procurer, de louer une partie des locaux à des commerçants de la ville.

Les hôpitaux manquent aussi de médecins, de médicaments, et les consultants perdent des journées entières à attendre leur tour ; sans doute peuvent-ils s'adresser à un généraliste privé, mais une visite coûte 500 L.T., une opération bénigne, 25 000.

Fantasmes et traditions



Sous-alimentation, crise du logement, chômage, analphabétisme (50 % de la population) : si difficile que soit la vie quotidienne des Turcs, il est un autre élément qui la rend peut-être plus dramatique encore, c'est l'absence d'une foi partagée, d'une idéologie qui donne son sens au présent, en un mot, d'une espérance collective.

Les hommes politiques ne proposent aux citoyens que des objectifs quantifiables, et s'en remettent aux marchands du soin de les faire rêver : sur une grande affiche d'un cinéma d'Adana, une belle blonde, totalement nue et penchée sur son amant, semble offrir ses seins aux passants ; répandus en vrac sur les œuvres jaunies de Marx et de Lénine, d'autres nus, sur un trottoir d'Izmir, sollicitent les badauds. Faute de projet, des fantasmes à bon marché : les grands mythes de l'époque kémaliste ont volé en éclats.

Plus exactement, ils ont fini de servir. Sous prétexte de réformisme, de laïcisme et de républicanisme, la bourgeoisie turque a ouvert — et offert — à l'Europe un marché ; sa tâche accomplie, elle n'a plus à s'expliquer ni à la justifier, c'est-à-dire à répandre dans la population des idées et des aspirations conformes à ses propres — et à ses seuls — intérêts.

Dès lors que ces intérêts sont garantis, qu'elle-même est **parvenue**, peu lui importe que le peuple reste au milieu du gué, ou sur l'autre rive. Elle a même avantage, désormais, à ce qu'il ne se pique pas à son tour de « modernité » : elle redécouvre donc les vertus de la tolérance — « **Il ne faut pas brusquer les citoyens** », répète-t-on dans les milieux officiels, — célèbre les traditions « **qui ont fait la grandeur de l'Empire** » et rappelle, à qui s'étonne de la persistance de certains usages, que « **les mentalités et les mœurs ne changent que très lentement** ».

« **Nous sommes très respectueux de la liberté individuelle** », dit le vice-gouverneur de Diyarbakir — entouré de quelques adjoints polygames.

L'un d'eux, un agha propriétaire de 6 000 ha (« **Dites-leur 600** », souffle le vice-gouverneur à l'un des interprètes), vient de déclarer fièrement qu'il a vingt-deux enfants — et trois femmes : « **La loi n'en accorde qu'une à chacun,** explique le représentant de l'Etat ; **mais la religion permet d'en épouser trois. Libre à chacun de vivre selon ses convictions.** » Et, par exemple, comme le fera ce même agha à la fin de l'entretien, de refuser de serrer la main d'une femme : sa religion, expliquera-t-il, lui interdit « **pareille impureté** ».

Si la polygamie, qui coûte cher, semble peu répandue (sauf chez les grands féodaux du Sud et de l'Est), le statut de la femme a peu changé depuis un demi-siècle ; les réformes d'Atatürk n'ont touché — superficiellement — que les milieux aisés. La Turquie, comme nous l'affirme M. B. Ecevit, a sans doute réalisé « **l'égalité complète entre les sexes** ». Mais dans les textes. Et il en est du code civil comme du code de la route : les Turcs respectent aussi peu ses prescriptions, ou son esprit, que les feux rouges.

A 300 km d'Ankara, dans les villages de Capadocce, les paysannes portent le voile et, comme dans les douars du Maghreb, elles se détournent ou rentrent précipitamment chez elles à la vue d'un homme ; à Istanbul même, il n'est pas rare d'apercevoir des femmes complètement voilées, sans parler des autres, innombrables, la tête couverte d'un fichu si ample qu'il dissimule aussi le bas de leur visage.

« **Des paysannes !** », disent avec mépris les citadins. Oubliant que ces paysannes représentent avec leurs familles 57 % de la population, et qu'eux-mêmes, bien que vêtus à l'occidentale, n'ont pas fait peau neuve. Vingt-huit ans, fille d'un riche industriel, divorcée (« **Mais c'est moi qui ai choisi mon mari** », précise-t-elle), Nadjiyé, qui possède une boutique de mode, est retournée vivre chez ses parents : « **Une femme bien ne vit pas seule** », soupire-t-elle. Faute de mari, elle obéit à son père.

Strictement observées, les traditions font et défont la vie des femmes. Les mariages, par exemple, sont décidés par les familles : « **Beaucoup de mes camarades,** dit un étudiant, **estiment que leurs parents sont plus qualifiés qu'eux pour leur trouver une compagne.** » Il arrive aussi qu'un supérieur hiérarchique ait son mot à dire : « **La femme de mon chef de service tenait absolument que j'épouse l'une de ses cousines,** raconte un jeune fonctionnaire ; **allais-je, en refusant, compromettre ma carrière ?** »

La virginité reste tabou, les liaisons dangereuses ne le sont pas que dans l'imagination des romanciers : « **Si ma sœur avait un amant,** s'écrie un futur médecin, **je la tuerais !** » ; de fait, les crimes passionnels, ou « pour l'honneur », ne sont pas rares.

Instruites ou analphabètes, bourgeoises ou paysannes, les femmes turques, dans leur majorité, subissent la loi des hommes qui, en retour, les « protègent » : des bourgeoises d'Ankara ne vont à la piscine qu'escortées de gardes du corps ; certain restaurants — les **Damsiz** — n'acceptent que les couples ; dans les lieux publics, les hommes se doivent d'accompagner leur femme jusqu'aux lavabos, puis d'attendre devant la porte ; même dans les réceptions officielles, quand les couples, séparés, se mêlent aux invités, jamais un mari ne perd de vue sa femme : « **Tout au long du dîner,** raconte un jeune diplomate, **j'avais agréablement discuté avec Mme X. ; apprenant que j'habitais dans le même quartier, elle me demanda mon adresse pour m'inviter à dîner dans sa famille ; au moment même où je lui tendais ma carte de visite, son mari — un fonctionnaire**

(9) Turquie, O.C.D.E., « Etudes économiques », Paris, novembre 1978, 70 pages.

TRAVAUX PUBLIÉS EN FRANCE

De l'empire ottoman à nos jours

L'EMPIRE ottoman, au fil de six siècles d'histoire qui marquèrent non seulement la Turquie mais aussi bon nombre de sociétés d'Europe orientale et balkanique, et la Turquie contemporaine, qui tente depuis 1923 de réaliser une nation en rupture totale avec l'ottomanité, font l'objet de travaux de recherche en nombre croissant en France.

La nature du système ottoman reste au cœur d'un débat vif et fécond, aussi bien en Turquie qu'en Europe orientale. Une thèse récemment soutenue à Nanterre par S. Gürsel (1) tente ainsi de caractériser la rationalité politique et économique de cette formation sociale précapitaliste, fortement centralisée, qu'est le système ottoman. L'analyse, qui saisit les contradictions internes du système à des moments-clefs de son histoire, établit aussi des comparaisons avec d'autres systèmes étatiques précapitalistes, correspondant à ces phases de transformation. Ce dont l'auteur veut rendre compte, c'est enfin la genèse d'un procès de sous-développement dont la société turque contemporaine ne parvient pas à se dégager : l'analyse de l'échec des tentatives d'introduction du capitalisme, dès les débuts du siècle dernier, permet de mieux comprendre les mécanismes générateurs de ce sous-développement.

Parmi les institutions remarquables de la Turquie contemporaine : l'armée. Forgée au fil d'une guerre d'indépendance, gardienne des réformes kémalistes, son rôle politique ne cesse de se développer en intégrant les données et les clivages nouveaux de la société turque. C'est ce phénomène que la thèse de M. Bozdemir (2), soutenue en Sorbonne, se propose d'analyser. Outre les éléments de description et d'explication qu'il apporte, un tel travail fournit une masse d'informations qui constituent une source de références commode.

MALGRE un exode rural massif ramenant le taux de la population rurale de 80 % à 66 % en moins d'une génération, la Turquie demeure une société essentiellement paysanne. Ce sont les principes d'organisation sociale, les relations de dépendance spécifiques d'un tel milieu, la place de l'islam avec ses composantes rivales — orthodoxie sunnite et hétérodoxies d'inspiration chiite — que nous-mêmes analysons dans une thèse présentée à l'université de Nanterre (3). Constituant le cinquième de la population turque, la minorité religieuse Alevi ne doit pas être confondue avec le chiisme iranien : religion d'Etat en Iran, le chiisme anatolien a surtout pour cadre des confréries hautement intégrées qui complètent et prolongent les liens de dépendance issus des rapports d'alliance, et qui renforcent la structuration des clans ou des villages en autant de forteresses d'une vie sociale autonome. Enfin, c'est dans la mesure ou le laïcisme kémaliste tenta de juguler l'omnipotence de l'islam sunnite, qui n'eut de cesse de jeter l'anathème sur eux, que les Alevi adoptèrent d'emblée les principes de laïcisme moderniste d'Atatürk, dont ils demeurent les plus fervents partisans, au risque de se trouver en posture de boucs émissaires à chaque résurgence de la réaction religieuse.

Sous-développement et société paysanne, c'est sous cet angle, à travers la condition des cent mille immigrés turcs de France, qu'on rencontre aussi un autre aspect de la Turquie contemporaine. Une thèse de doctorat en médecine soutenue à Reims par C. Florentin et B. Hamon (4) présente et analyse les problèmes médico-sociaux des migrants turcs. L'étude, réalisée en France et en Turquie, fournit, outre des analyses cliniques, traditionnelles en la matière, des indications précieuses relatives à l'organisation de la santé en Turquie, sur le contexte sociologique et sur le poids des traditions.

Littérature enfin, avec une thèse soutenue en Sorbonne, sous la direction d'Etiemble. Le jeune écrivain turc Nedim Gürsel (5) entreprend d'analyser la dialectique subtile que deux grands poètes, Aragon et Nazim Hikmet, mettent en œuvre pour concilier la tradition et la modernité, le ressourcement dans une culture nationale et l'engagement politique. L'audience de Nazim Hikmet, qu'on s'accorde à reconnaître comme le plus grand poète turc du siècle, dépasse, comme celle d'Aragon, les résonances du cadre national et des générations. C'est au détour d'une chanson de Montand, d'un poème de Ritsos ou d'une pièce de théâtre que la voix de Nazim Hikmet vient à notre rencontre, sans compter nombre de ses poèmes publiés en France. Parallélismes dans les trajectoires individuelles des deux poètes, mais aussi histoire des littératures française et turque : c'est en partant de cette perspective que Gürsel construit une problématique d'intertextualité. La poésie de Nazim Hikmet est devenue le chant de tout un peuple en Turquie : c'est l'émergence de cette sensibilité nouvelle que permet de saisir le travail de Gürsel, dont le lecteur français pourra lire un recueil de nouvelles qui paraîtra prochainement.

ALTAN GOKALP.

(1) Seyfettin Gursel, *la Transition d'une formation tributaire à une formation périphérique : l'exemple de l'Empire ottoman*, université de Paris-X, 1979.

(2) Mevlut Bozdemir, *le Rôle politique de l'armée en Turquie*, université de Paris-I, 1979.

(3) Altan Gokalp, *Têtes rouges, bouches noires. Les paysans sans terre du Méandre*, université de Paris-X, 1977 (à paraître en 1980).

(4) C. Florentin - B. Hamon, *Approche des problèmes médico-sociaux de la population turque immigrée des Ardennes*, université de Reims, 1979.

(5) Nedim Gürsel, *Modernité et tradition dans les poésies contemporaines française et turque*, université de Paris-III, 1979.

de haut rang — se précipita sur moi, m'arracha la carte des mains, la déchira et, devant son épouse, humiliée, me lança : « Ici, Monsieur, on ne drague pas les honnêtes femmes. »

Un lien social

EN Turquie comme ailleurs, la sujétion des femmes est d'autant plus forte qu'elle se trouve des « justifications » *dans une religion* qu'un demi-siècle de laïcité a moins ébranlée qu'on ne le prétend officiellement.

Moins de douze ans après la mort d'Atatürk, le laïcisme régressait, sinon dans son principe — aucune force politique n'a jamais remis en question la séparation de l'islam et de l'Etat, — du moins dans ses manifestations les plus virulentes (contraintes vestimentaires notamment) : dès la venue au pouvoir de Menderes, l'islamique renaissait, la construction des mosquées reprenait.

Depuis, il n'est pas d'homme politique, ni de parti, y compris le parti républicain populaire, qui n'ait à son programme l'édification ou la réfection d'édifices du culte, ou qui ne subventionne une institution. Il n'est pas rare que M. B. Ecevit se fasse photographier en train de prier ou d'embrasser le Coran, ou encore que, lors d'une réunion électorale, il place à sa droite, si le public peut en être flatté, un imam.

Sans être d'Etat, la religion ne relève pas du seul domaine de la vie privée. La carte d'identité la mentionne ; son enseignement est obligatoire dans les lycées et à l'université (une heure par semaine) ; la République a son mufti officiel, nommé par le gouvernement. En période de ramadan, les programmes de radio et de télévision s'interrompent un quart d'heure avant la fin du jeûne (que signale un coup de canon) et, sur le petit écran, apparaît un imam qui lit des versets du Coran.

Les pratiques religieuses n'ont pourtant pas la rigueur ou l'intransigeance qu'elles manifestent ailleurs. Sans doute sont-elles plus vivantes dans les campagnes que dans les villes ; mais même à l'intérieur du pays, l'observance du ramadan, par exemple, reste assez souple : s'il arrive, comme à Urgup ou Avanos, que des cafés soient fermés ou que les clients, attablés, ne consomment pas, chacun est libre d'agir à sa guise ; dans ces mêmes villages, d'autres fument publiquement, mangent un épi de maïs ou boivent du thé.

Paysans d'Anatolie, ouvriers d'Ulus (quartier populaire d'Ankara), bourgeois d'Istanbul : quel que soit le milieu social, il ne semble pas que sévisse en Turquie cette hypocrisie qui, dans d'autres pays, a force de loi.

Le sentiment religieux serait-il moins fort ? C'est l'opinion de beaucoup d'observateurs ; peut-être aujourd'hui la religion est-elle surtout un signe de reconnaissance sociale, l'affirmation, sans agressivité, de l'appartenance à une culture et une histoire que les fondateurs de la République, fascinés par l'Europe, ont essayé, mais en vain, d'occulter ;

« La religion constitue pour nous un lien, nous dit M. Ecevit, elle nous rattache à notre passé et témoigne que pendant des siècles nous avons vécu ensemble ; elle est comme la preuve tangible de notre continuité historique. »

Mais, pour autant, elle n'engage pas l'avenir, et il paraît exclu qu'elle ait jamais la moindre chance de régenter l'Etat. Liée jadis à l'autocratisme des sultans, elle est incompatible avec les institutions, les mœurs politiques, l'esprit public que la République a peu à peu façonnés. Le seul parti qui se réfère explicitement à l'islam — le Parti du salut national, de M. N. Erbakan — ne mobilise pas les foules et, d'élection en élection, perd des voix (une cinquantaine de députés en 1973, une vingtaine en 1977) ; est-ce pour cette raison que M. Erbakan a refusé de nous recevoir ?

Sans bases populaires, sans cadres propres — les membres du clergé sont des fonctionnaires, — sans références légales ou juridiques, ceux qui rêvent — à voix basse — d'une situation iranienne (et qui sont très peu nombreux) n'ont aucun *moyen de la réaliser : un Khomeiny turc est inconcevable, répète-t-on dans tous les milieux.* Même si elle joue du sentiment religieux à des fins électorales, la classe politique n'est nullement divisée en laïques et en dévôts, et pareille expérience ne la tente pas.

Au demeurant, l'armée — l'un des bastions les plus solides du laïcisme — s'y opposerait ; fidèle à l'esprit d'Atatürk, elle n'est pas prête à écouter un prophète.

et négligés des milieux d'affaires — 5 % des industries, pour un territoire qui représente 30 % du total et contient presque le quart de la population, vivant, comme à Bitlis ou à Diyarbakir, dans le dénuement le plus complet, les Kurdes revendiquent aujourd'hui le droit d'exister

Leur mouvement, pour l'instant, est inorganisé. Sans porte-parole, sans programme défini ou réaliste (les plus modérés souhaitent des réformes d'ordre culturel et économique, d'autres, l'autonomie ou l'indépendance), ils ne constituent pas une force politique ; *mais à bout d'épreuves et de patience, et sensibles à la lutte des Kurdes d'Iran, ils peuvent créer au pouvoir central quelques difficultés majeures ; déjà on parle de « maquis »,* de routes incertaines, de voyageurs rançonnés par des partisans, quand ils pénètrent sur le territoire de la « République » kurde.

Face à ces « menées subversives » — qui compliquent la position d'Ankara face aux Etats-Unis et à l'U.R.S.S., tant dans le conflit chypriote qu'en ce qui concerne sa participation à l'OTAN, — *le gouvernement n'envisage d'autre solution que la répression.* Fidèle à la tradition de l'Empire ottoman — qui, au XVII[e] siècle, écrasa les premiers soulèvements, — la République a décrété que les Kurdes n'existaient pas ; le mot lui-même est pratiquement tabou et n'apparaît presque jamais dans la presse. **« Le peuple kurde ? Je ne connais pas,** nous dit le vice-gouverneur — kurde — de Diyarbakir. **En Turquie, il n'y a que des Turcs. Parler de Kurdes, c'est faire du racisme. »**

L'armée, entre autres, est résolue à s'y opposer : fréquemment, elle se livre dans la région à des manœuvres qui sont aussi de dissuasion, et des commandos, spécialement entraînés, sont prêts à intervenir : **« Ce serait un massacre,** estime un observateur. **Comme celui des Arméniens, en 1915. Au nom de l'unité nationale. »**

Agitation ouvrière à l'ouest et au sud, troubles à l'est : pour peu que le terrorisme et que la crise s'aggrave, il n'en faudra pas plus à la bourgeoisie pour décréter l'état d'urgence et se donner enfin le pouvoir fort dont elle rêve. S'alignant encore plus sur une Europe qui, jusqu'à l'étranglement des libertés inclus, lui aura fourni un exemple et un modèle.

Peut-être est-ce aussi le prix à payer pour l'« aide » que les pays riches ont de nouveau accepté de lui fournir : place stratégique de premier ordre, base d'espionnage de l'Union soviétique, avant-poste, depuis la défection iranienne, des Etats-Unis au Proche-Orient, la Turquie est un enjeu trop important pour que l'« anarchie » s'y installe durablement. Ou qu'une démocratie véritable s'y développe.

Enchaînée à l'Occident par la volonté d'Atatürk, et maintenue dans ses fers par les intérêts conjoints du capital international et de ses agents locaux, elle semble condamnée pour longtemps à en subir la loi.

« Nous n'avons plus qu'un passé », soupire un universitaire en contemplant le coucher du soleil derrière les minarets du Bosphore. Pendant qu'il rêve — trop pessimiste ? — aux splendeurs de l'empire, un yacht, lancé à vive allure, fait presque chavirer une petite barque ; et tandis que les plaisanciers — de riches industriels d'Istanbul — regardent, goguenards, les pêcheurs qui luttent pour ne pas couler, l'un d'eux, malgré la houle, se dresse et lève le poing.

(Copyright Maurice T. Maschino, Fadéla M'Rabet et le Monde diplomatique.*)*

(Dessins de PLANTU.)

Une armée de régime

Il ne semble pas que l'armée soit davantage disposée à intervenir dans les affaires publiques pour mettre fin, comme on dit ici, à l'**« anarchie »**.

Il est vrai qu'à deux reprises déjà cette armée — puissante (elle compte plus d'un demi-million d'hommes) et bien équipée (elle absorbe un quart du budget et 5 % du P.N.B.) — s'est manifestée brutalement dans la vie politique.

En 1960 d'abord, lorsqu'elle a renversé la dictature de Menderes, emprisonné ou pendu des *militants de droite et rétabli la démocratie parlementaire.* En 1971 — et à l'inverse — lorsque, prenant prétexte de l'extension du terrorisme et de l'« imminence » d'une guerre civile, elle a contraint le gouvernement Demirel à démissionner, puis révisé la Constitution dans un sens autoritaire et pourchassé les progressistes. Deux ans plus tard, lors des élections de 1973, les partis revenaient au pouvoir mais, pour désamorcer toute nouvelle tentative de l'armée, ils n'eurent de cesse de l'intégrer plus étroitement au régime : un coup d'Etat militaire est *désormais improbable,* pour la simple raison que les militaires sont déjà dans le coup — *et dans l'Etat.*

A côté des instances politiques classiques (Parlement, Sénat, Conseil d'Etat, Cour constitutionnelle) existe un Conseil de sécurité nationale. Présidé par le chef de l'Etat (actuellement l'amiral Fahri S. Korutürk), il se compose du premier ministre assisté de quelques collaborateurs, notamment le ministre de la défense, et du chef d'état-major, entouré des principaux commandants.

Le Conseil n'a qu'un rôle consultatif ; mais, comme l'écrit Mevlüt Bozdemir, **« le fait qu'il soit constitué des plus hautes personnalités de l'Etat lui donne beaucoup de poids dans les grandes décisions politiques ; les militaires participent désormais par ce biais, ne serait-ce que sous forme de délibérations consultatives, aux destinées du pays »** (10).

Ils participent aussi à sa vie économique. A titre individuel — de nombreux officiers supérieurs sont actionnaires de sociétés nationales et multinationales — et comme corps, par l'intermédiaire du Oyak-Holding. Alimenté entre autres par les cotisations — obligatoires — des soldats et des officiers, le Fonds de solidarité et d'aide mutuelle de l'armée (Oyak) assure à ses membres toutes sortes d'avantages : prêts pour l'achat d'un logement ou d'une voiture, retraite complémentaire ; mais surtout il investit dans des banques et des entreprises (Renault, Goodyear) et possède un certain nombre d'usines.

Partie intégrante, comme dit Mevlüt Bozdemir, du **« complexe militaro-industriel »,** l'armée est totalement intégrée au système : **« Aucun danger ne peut venir des militaires,** dit un ancien ministre du Parti de la justice. **Pendant notre passage au pouvoir, nous avons pris des mesures pour cela : par des logements de commandants, des automobiles, des avions, des voyages fréquents à l'étranger et des possibilités diverses, nous les avons liés »** (11).

Loin de chercher à changer de régime, l'armée a tout intérêt à le consolider. Mais justement, dans la mesure où l'ordre existant peut être menacé, le risque existe non pas d'un coup d'Etat, mais d'un durcissement de l'Etat. Si la classe politique continue de se décomposer et de s'entre-déchirer, si elle se montre incapable de redresser la situation économique et d'enrayer le terrorisme, il se peut que l'armée lui adresse un ultimatum et que le parti au pouvoir — quel qu'il soit — se ressaisisse, procède à une nouvelle réforme constitutionnelle (qui limiterait le rôle d'instances démocratiques comme le Conseil d'Etat) et restreigne les libertés.

C'est la perspective la plus vraisemblable : aux multiples facteurs qui, dans les pays capitalistes, jouent actuellement contre la démocratie — et qu'une étude de la commission trilatérale, qui s'en félicite, a fort bien exposés (12) — s'en ajoutent d'autres, propres à la Turquie.

Si la classe dirigeante n'a pas à craindre un soulèvement ouvrier, il se peut qu'une brusque poussée du mécontentement populaire et la multiplication des grèves (une centaine cet automne, dans l'alimentation, l'hôtellerie, les transports, la pétrochimie, les textiles) incitent le gouvernement à une attitude plus dure : les syndicalistes s'attendent à une nouvelle vague de répression, les démocrates, au dépérissement prochain de formes *et d'institutions politiques que la bourgeoisie,* estiment-ils, n'a plus intérêt à maintenir :

« La grande bourgeoisie et les milieux impérialistes ne peuvent plus faire durer ce système dans des conditions démocratiques, dit Mme B. Boran. **Quand les travailleurs n'arrivent plus à satisfaire leurs besoins élémentaires, ils deviennent « dangereux ». Le peu de démocratie qui existe est alors de trop. »**

Il l'est déjà à l'Est, et le vent d'orage qui souffle des montagnes risque, demain, de le balayer à l'Ouest.

« Les Kurdes ? Connais pas »

PRIVES du droit de s'exprimer dans leur langue — alors que 91 % d'entre eux ne parlent pas le turc, — interdits d'association, longtemps oubliés du pouvoir — 71 % sont analphabètes —

(10) M. Bozdemir, *op. cit.*
(11) *Ibid.*
(12) Cf. l'article de Claude Julien dans *le Monde diplomatique* de mars 1976 : « Les sociétés libérales victimes d'elles-mêmes ? »

Dans les revues...

DOCUMENTS, « revue des questions allemandes », publie les actes d'un colloque franco-allemand consacré à l'information et à la communication entre les deux pays. Paul Noack, notamment, expose les mécanismes de la concertation gouvernementale, devenue plus étroite depuis 1978. A signaler également un tableau complet des revues spécialisées sur l'un et l'autre pays, publiées de part et d'autre ; et les résultats d'une étude sur la couverture de l'actualité ouest-allemande par *la presse française.* (N° spécial, décembre, trimestriel, 30 F. - 50, rue de Laborde, 75008 Paris.)

Un numéro spécial de SOCIOLOGIE DU TRAVAIL sur les relations industrielles en Grande-Bretagne, c'est-à-dire la « crise » qu'elles traversent depuis dix ans, symptômes des mutations en cours dans l'économie. (Octobre-décembre, trimestriel, 33 F. - Le Seuil, Paris.)

Dénonçant un « discours fraternel mystificateur », mais sans nier l'existence d'une communauté catalane réelle, Robert Ferras considère dans HERODOTE le poids respectif des deux parties de la Catalogne (espagnole et française) dans la perspective d'une adhésion de l'Espagne à la C.E.E. Barcelone, non pas seulement capitale culturelle mais relais du capitalisme multinational ? L'auteur se demande : « jusqu'à quand le catalanisme réussira-t-il à masquer les intérêts réels ? » (N° 15, octobre-décembre, trimestriel, 28 F. - Ed. Maspero, Paris.)

Daniel Bensaïd établit un parallèle, dans CRITIQUE COMMUNISTE, entre la révolution sandiniste au Nicaragua et le cours de la révolution dans la Russie de 1917. Avec des nuances, certes ; la comparaison est jugée « pertinente » surtout à cause des similitudes dans le « processus d'auto-organisation ». (N° 29, dix numéros par an, 15 F. - Ed. La Brèche, 10, impasse Guéménée, 75004 Paris.)

Dans L'ESTOCADE, journal franc-comtois, une interview d'Adrian Rodriguez, responsable pour l'Europe du MIR chilien, qui parle de la résistance à l'intérieur, de ses difficultés, et de l'éventuel retour des exilés. (N° 5, décembre-janvier, bimestriel, 6 F. - 11, rue du Breuil, 70560 Pusey.)

Dans les TEMPS MODERNES, Morteza Kotobi s'emploie à analyser les raisons de l'actuel éparpillement des forces politiques en Iran, phénomène qui entrave la reconstruction du pays alors que le mouvement révolutionnaire s'était montré si remarquablement uni contre le chah. (N° 401, décembre, mensuel, 20 F. - 26, rue de Condé, 75006 Paris.)

Brève étude sur l'action des organisations philanthropiques américaines dans les territoires arabes occupés, dans MERIP REPORT. L'auteur, Larry Ekin, explique notamment les difficultés d'une coopération directe avec les populations intéressées à cause du régime d'occupation. (N° 83, décembre, mensuel, 1,50 dollar. - P.O. Box 3122, Washington D.C. 20010.)

PARIS PEKIN, « revue des échanges franco-chinois », est un nouveau périodique sur les questions chinoises. Il se veut éclectique, avec des articles allant de Pierre Cardin aux jésuites en passant par les dissidents, ce qui donne un certain manque d'unité et de profondeur. Aucune comparaison avec le très sérieux China Quaterly publié à Londres. (N° 1, bimestriel, 25 F. - B.P. 82, 75662 Paris Cedex 14.)

En marge de ses articles sur l'actualité politique en Asie, le périodique FAR EASTERN ECONOMIC REVIEW a consacré une partie de son numéro du 14 décembre aux « grands » de l'industrie japonaise, à la manière dont ils se préparent à affronter les années 80 grâce à une nouvelle génération d'industries. Un supplément de quarante-cinq pages où les vedettes sont l'électronique, la banque, la publicité, la production cinématographique, la restauration industrielle, etc. (Vol. 106, n° 50, 14 décembre, bimensuel, 5 dollars de Hongkong. - G.P.O. Box 160, Hongkong.)

Au sommaire d'ECONOMIE RURALE : les exportations agro-alimentaires et l'expansion de l'agriculture française. J. Klatzmann tire les conséquences de l'évolution à long terme du commerce extérieur sur l'occupation de l'espace agricole. D'autres articles portent sur le rôle des sociétés de négoce international, le redéploiement international des industries alimentaires françaises, etc. (N° 133, septembre-octobre, bimestriel, 45 F. - Société française d'économie rurale, [illegible] Hardy, 78000 Versailles.)

Après plusieurs mois d'interruption, POLITIQUE AUJOURD'HUI reprend sa parution, de façon encore irrégulière. En se proposant — signe des temps — de « briser avec le discours idéologique » pour se « rapprocher autant que faire se peut du concret ». Au sommaire de ce numéro ainsi conçu : les immigrés algériens en France, « la question nationale dans les (sic) marxismes », ou encore « le stalinisme et la nation en Europe de l'Est ». (N° 5-6, 1979, 20 F. - 14-16, rue des Petits-Hôtels, 75010 Paris.)

POUVOIRS a pris pour thème la psychanalyse, c'est-à-dire — dans la perspective de la revue — les rapports de la psychanalyse et de la politique, de l'idéologie, du pouvoir ou des pouvoirs. Catherine Clément y signale, dans le sillage discrètement recouvert de la « grande contestation » au sein du P.C., d'un événement considérable qui a fait peu de bruit, mais dont les conséquences sont imprévisibles : la conversion communiste au divan. Ou du moins « l'aveu » public qui en a été fait dans deux livres. (N° 11, 4[e] trimestre, trimestriel, abonnement 160 F. - PUF, Paris.)

Un numéro de L'ARC, consacré à Leonardo Sciascia, s'ouvre sur une définition (par Jacques Bonnet) du pouvoir politique comme « le plus invisible des monstres invisibles ». C'est la confrontation tragique de l'individu avec ce monstre, avec « les forces sociales de destruction », qui est au fond de l'œuvre de l'écrivain italien. Et c'est ce qui nous est montré par une vingtaine d'auteurs et par Sciascia lui-même. (N° 77, trimestriel, 20 F. - Chemin de Repentance, Aix-en-Provence, diffusion : 38, rue de

CINÉMA

COPIE ZERO rassemble en catalogue l'ensemble des courts-métrages produits au Québec en 1978 : on y trouvera les fiches techniques et un bref synopsis des trois cent soixante-dix-neuf films de ce type réalisés cette année-là. (N° 3, automne, trimestriel, 4 dollars canadiens. - 360, rue McGill, Montréal, Québec H2Y 2E9, Canada.)

Dans la FEUILLE FOUDRE, revue du « groupe maoïste d'intervention dans l'art et la culture » : des textes sur Wim Wenders, M. Von Trotta et W. Herzog, ainsi que sur le film de Wajda, « l'Homme de marbre ». (N° 5, automne, trimestriel, 8 F. - 14, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris.)

LA SAISON CINEMATOGRAPHIQUE publie l'analyse exhaustive de tous les longs-métrages sortis à Paris au cours de l'année : cette revue de fort volume (392 pages) est un instrument de travail indispensable pour se remettre en mémoire certains des six cent cinquante-six (!) films présentés durant l'année écoulée. Une bibliographie et une discographie complètent cette livraison qui comprend aussi un index des réalisateurs, des musiciens, des opérateurs et des films. (N° XXIII, hors série de LA REVUE DU CINEMA, annuel, 40 F. - 3, rue Récamier, 75341 Paris 07.)

Réunions d'information

- LES PROBLEMES DES TRAVAILLEURS IMMIGRES EN FRANCE APRES LE VOTE DE LA LOI BONNET seront le thème d'une semaine de débats organisée à Paris du 14 au 20 janvier par le Centre d'étude anti-impérialiste (CEDETIM). Les participants auront l'occasion de rencontrer des juristes, militants syndicaux, représentants de travailleurs immigrés, pour s'informer et échanger leurs idées. (Chaque soir, à 19 heures, CEDETIM, 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris.)
- UN MOIS D'INFORMATION SUR L'AFRIQUE DU SUD ET L'APARTHEID est organisé à Rennes du 4 janvier au 3 février par le CRIDEV (Centre rennais d'information pour le développement et la libération des peuples) et diverses institutions locales en collaboration avec le Mouvement anti-apartheid. Le programme comprend notamment une exposition, qui sera ouverte tous les jours, et trois débats introduits par des films : le 8 janvier, à 20 h 30, « Trois millions de déportés » (avec René Lefort, Claude Meillassoux et Anne-Marie Goguel) ; le 15 janvier, à 20 h 30 : « Mouvements ouvriers et luttes urbaines en Afrique du Sud (avec Jacques Marchand et Aude Raiga), et le 22 janvier, à 20 h 30 : « La France et l'apartheid » (avec Bernard Taillefer et Howard Schissel). Pour tout renseignement : CRIDEV, 41, avenue Janvier, 35500 Rennes.

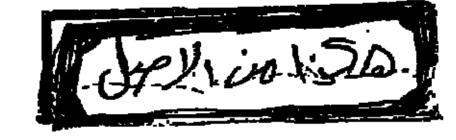
Le carnet des ambassades

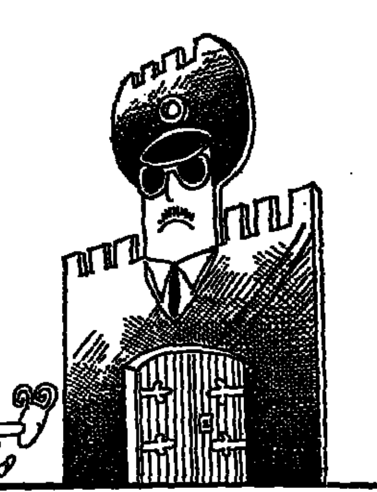
- L'ambassadeur de Côte-d'Ivoire et Mme Eugène Aïdara ont offert une réception le 7 décembre à l'occasion de la fête nationale.
- A l'occasion de sa visite en France, le ministre des affaires étrangères du Venezuela et Mme Zambrano Velasco ont donné une réception le 7 décembre dans les salons de l'Hôtel Crillon.
- L'ambassadeur de la République arabe d'Egypte et Mme Kamal Eldin Khalil ont offert une réception le 20 décembre à l'occasion de la réunion du groupe consultatif de la Banque mondiale sur l'Egypte.

Calendrier des fêtes nationales

1[er]-31 JANVIER

1[er] CAMEROUN	Fête de l'indépendance
1[er] CUBA	Fête de l'indépendance
1[er] HAITI	Fête de l'indépendance
1[er] SOUDAN	Fête de l'indépendance
1[er] SAMOA OCCIDENTALES	Fête de l'indépendance
4 BIRMANIE	Fête de l'indépendance
26 AUSTRALIE	Fête nationale
26 INDE	Fête nationale





Nicaragua : LE SANDINISME FACE

« *NOS creian muertos, pero a pena dormimos* » (ils nous croyaient morts, mais nous n'étions qu'endormis), dit un graffiti relevé sur les murs de Matagalpa, un des bastions sandinistes pendant les insurrections de 1978 et 1979.

De fait, le poids de mort du somozisme a étouffé le Nicaragua pendant quarante-cinq ans, mais le réveil populaire a été imprévisible, soudain, superbe. La dictature s'est effondrée d'un coup (1). La leçon politique du sandinisme est rigoureuse : même les régimes les plus autoritaires, les plus cyniquement profiteurs, les mieux assurés de l'appui inconditionnel des Etats-Unis, ne sont pas à l'abri de la colère collective et donc de la défaite. La lutte est crédible, la victoire est possible. « *Oser lutter, oser vaincre* », ce vieux slogan des années 60 n'est pas un rêve du romantisme révolutionnaire, et la froide analyse des équilibres politiques doit compter avec lui. L'écho de cette leçon historique du Nicaragua est considérable dans toute l'Amérique latine, tant aux portes mêmes des Etats-Unis (Porto-Rico, République Dominicaine, El Salvador, Guatemala...) que dans la zone andine et jusque dans les dictatures du « cône Sud ».

Deux images entre mille, de cette vitalité retrouvée :

— Ce gosse en haillons, assis sur le bord d'un trottoir à Managua, les pieds nus dans l'eau bourbeuse, la tête dans les mains. Il répète inlassablement *la Patria... la Revolucion... la Patria... la Revolucion...* Il veut s'en imprégner, presque comme si sa vie en dépendait désormais

— Cette file de deux cents guérilleros, passant dans les rues d'Esteli, au retour d'une longue période d'exercice dans la montagne. Ils marchent d'un pas interminable, traînant des pieds dont on devine l'état pitoyable. Ils sont épuisés, sales, équipés de vêtements et d'armes hétéroclites. Soudain, au coin d'une rue où sans doute ils ont combattu pendant l'insurrection, un sursaut de vigueur. Ils se rassemblent pour l'appel. Ils récitent les noms des camarades de la compagnie, tombés au combat. Ils chantent *Adelante, hijos de Sandino.* Ils repartent à la caserne.

La solidité des acquis populaires du sandinisme s'exprime dans maints secteurs de la vie sociale, à travers maintes initiatives. Les milices constituées pendant l'insurrection restent partout présentes : garde des édifices publics, contrôle sur les routes, maintien de l'ordre quotidien. Les C.D.S. (comités de défense sandinistes), créés d'abord pour l'autodéfense des « barrios » contre la Guardia Nacional aux abois, sont devenus des organes de base de la démocratie sandiniste ; ils sont responsables des affaires locales : hygiène et vaccination, déblaiement des ruines, fêtes populaires, mesures d'urgence de toute nature. Les communautés indiennes (Leone, Masaya, côte atlantique), étouffées sous le régime somoziste et qui ont contribué activement à sa chute, retrouvent leur autonomie d'expression politique ; le mizquito, parlé sur la côte Est, est devenu la seconde langue officielle du pays. Les « groupes d'animation culturelle » (chants, musique, sketchs) se créent dans les quartiers populaires des villes et à la campagne...

Le soutien populaire au nouveau régime est fondé sur une double expérience collective, profondément ancrée dans le vécu de tous : celle de la dictature somoziste, aveuglément sanglante surtout dans la dernière période, et celle de la libération sandiniste, réalité spécifiquement nicaraguayenne parce que conduite presque sans aide extérieure. Cela, tout le monde en a conscience. C'est dire la solidité de ce soutien populaire, qui confère à la junte de gouvernement et au Collectif national sandiniste leur assurance, face à tant de tâches très lourdes et très urgentes : stabilisation des prix, distribution de vivres aux plus démunis, résorption du chômage (qui est immense), relance de la production, aménagement des quartiers détruits par les bombardements somozistes ou endommagés pendant les combats (*notamment* à Masaya, Matagalpa, Esteli, Leon).

Les nouvelles autorités disposent d'une solide assise politique et d'une assise économique non moins solide : elles bénéficient, paradoxalement, de la « voracité maladive » du somozisme sur son déclin. Le dictateur, ses proches, ses protégés, non contents de détourner à leur profit les revenus des chemins de fer ou de la sécurité sociale, avaient accaparé plus de la moitié du potentiel économique du pays : grands domaines agricoles, pêcheries, usines de conditionnement des produits exportés, autres industries de transformation, banques, sociétés de commerce extérieur. Tout cela a été nationalisé, tout cela constitue un secteur public massif, lourd à gérer, mais qui place les sandinistes en position stratégique favorable face à la bourgeoisie « démocratique » (celle qui ne participait pas au pillage somoziste et qui a été favorable aux insurrections libératrices).

L'expérience de l'INRA (Institut national de la réforme agraire) est particulièrement originale. C'est à la fois : une régie d'Etat, qui gère les domaines agricoles et entreprises d'intérêt agricole ex-somozistes (plus de 50 % des terres) ; un réseau de conseillers locaux, qui assurent l'animation technique, politique et sociale du monde rural ; un institut de recherches et de réflexion, pour les choix agricoles à long terme.

L'INRA dispose de gros moyens : le matériel moderne confisqué aux somozistes, des milliers de collaborateurs dans tout le pays, un grand crédit politique. Ses cadres ont souvent participé à la lutte armée, sur place. C'est une structure légère, non bureaucratique. Les maisons de l'INRA à Leone ou Chinandega sont des lieux ouverts où les paysans sont à l'aise. Ses équipes effectuent constamment des tournées à la base, dans les villages. La gestion des terres ex-somozistes s'opère selon une double formule : les fermes d'Etat, plus « efficaces », assurent un emploi et un salaire stables qui libèrent les paysans de l'insécurité ; les communes populaires sandinistes sont des foyers d'autogestion plus ouverts. Au moins provisoirement, les deux types coexistent en fonction, semble-t-il, des sensibilités politiques locales plutôt que de critères *a priori*.

Même ouverture quant aux options d'ensemble. Personne à l'INRA ne semble remettre en question la dépendance fondamentale de l'agriculture nicaraguayenne par rapport au marché mondial (le roi-coton), et donc la priorité d'impératifs « économistes ». Mais on parle aussi d'aide prioritaire aux zones les plus démunies et non pas aux plus rentables, d'autogestion paysanne, de surplus rural réinvesti à la campagne au lieu d'être drainé vers les villes. Formules quasi-maoïstes, bien éloignées de l'idéologie de croissance et de rentabilité...

L'INRA est un bon raccourci des contradictions du sandinisme : créativité, autogestion, ouverture, *mais* dans un contexte international dont on ne maîtrise pas les termes.

Combler un vide politique

LES militants sandinistes sont lucides quant aux obstacles et aux handicaps qu'ils affrontent. L'héritage du somozisme est très lourd : misère, pillage de l'économie, énorme dette, décrépitude des services publics. Ces stigmates classiques du sous-développement sont aggravés par les cicatrices de la guerre : production désorganisée (ainsi, l'insurrection s'est déclenchée au moment de la mise en culture du coton), destructions et dégâts de toute sorte (estimés à trois milliards de dollars), non-paiement des traitements des fonctionnaires.

Au plan politique, la victoire de juillet a eu un caractère prématuré, imprévu (« *un dénouement relativement précipité* », Régis Debray). Les masses populaires restées passives et résignées depuis tant d'années n'ont été mobilisées que tardivement, imparfaitement. Réaction typique des passagers, quand un « péage militant » arrête un bus de campagne pour une collecte : on laisse parler... Par ailleurs, la petite bureaucratie d'ancien régime, laissée en place, reste routinière, timorée, et la bourgeoisie non somoziste, très influente, est attentiste. Quant aux cadres locaux sandinistes, bien peu ont derrière eux de longues années de lutte armée ou de travail clandestin. Ils sont bien souvent inexpérimentés. Tout cela contribue à la crise d'insécurité d'octobre-novembre 1979 : assassinats de cadres, enlèvements, attentats, perpétrés par des agents somozistes.

La chute de la dictature a donc laissé comme un vide politique, qu'il faut combler sans tarder. Alors, on pare au plus pressé, en s'abritant derrière le flou idéologique et organisationnel du sandinisme. Comme appareil, le sandinisme est à la fois un « mouvement » à l'italienne, un « front » de type yougoslave ou algérien, un « cartel d'organisations » style 1936 et, déjà, un « parti » centralisé qui se met en place discrètement. Comme idéologie, le sandinisme se réclame de la « pensée de Sandino », militaire de souche paysanne et de formation politique libérale, mort en 1933 et dont les idées généreuses et vagues, abondamment formulées car il aimait les proclamations, font penser à ses contemporains Sun Yat-sen ou Madero : démocratie, justice sociale, dignité des nations faibles, dénonciation des riches et des puissants, à l'intérieur comme à l'extérieur. Ce flou sandiniste est une donnée de l'histoire, le fait d'une évolution presque en vase clos dans un pays arriéré, coupé pendant des dizaines d'années des grands débats de la gauche mondiale : stalinisme, XXe congrès, tiers-mondisme, maoïsme, nouvelle gauche... Aujourd'hui, dans une situation délicate de transition, c'est aussi un expédient commode, qui évite les prises de position trop tranchées au regard de l'opinion intérieure ou étrangère.

Le sandinisme, dont l'audience populaire est très forte de par sa simplicité même, de par le crédit des vainqueurs de Somoza, se révèle parfaitement compatible avec le modèle cubain (en fait soviéto-cubain) vers lequel les nouveaux dirigeants regardent de moins en moins discrètement, et auquel les signes de ralliement abondent. Des structures verticales sont mises en place, de style très classique : Ligue des femmes sandinistes, Centrale des travailleurs, Jeunes du 19 juillet ; elles contrastent avec la « *splendide, incoercible et tragique anarchie* » notée par Régis Debray au lendemain de l'insurrection. La fonction de ces structures lourdes est d' « organiser les masses » pour les rallier à la ligne politique du nouveau régime. Le discours officiel insiste toujours sur la nécessité de donner priorité aux objectifs généraux : la reconstruction, la production, aux dépens des revendications, par exemple, professionnelles. Toujours le poids des choses...

Ce discours est donc très typé. Il s'exprime en termes généraux, il pratique volontiers l'allusion et l'amalgame. Allusion à des débats de fonds qu'on pressent très vifs, notamment dans l'armée ou parmi les travailleurs, mais qui sont clos par des condamnations sévères sans que les thèses en présence aient été formulées ouvertement. Amalgame entre les ex-somozistes, les agents de l'impérialisme et les minorités marxistes-léninistes ou trotskistes. Les seconds sont assimilés aux premiers, comme « contre-révolutionnaires ».

Allusion et amalgame sont des pratiques très courantes dans les colonnes de *Barricada*, organe officiel du Front sandiniste. Ce journal affectionne aussi les titres pédagogiques sur huit colonnes, qui « donnent la ligne » à la façon de *Granma* ou du *Rude Pravo*. Air de famille qui n'est sans doute pas fortuit. Ces titres sont eux-mêmes, par un artifice typographique presque immuable et qui s'apparente à un code politique, surmontés de surtitres formels et assertifs : « *Nos dirigeants ont la parole* », « *La révolution, c'est le progrès* », « *Voici ce qu'exige le peuple* »...

Que le journal officiel des sandinistes fasse toujours beaucoup de place aux déclarations des dirigeants, c'est l'expression d'une situation de fait. Si riches de promesses que soient les communes sandinistes, les C.D.S. ou les groupes d'animation culturelle, ces noyaux de la démocratie de base n'ont qu'une compétence limitée à des secteurs particuliers. Les choix fondamentaux sont le fait d'un groupe très restreint, qui se borne ensuite à les transmettre de haut en bas. Cette concentration extrême du pouvoir et plus encore

(1) Voir l'enquête de Régis Debray dans *le Monde diplomatique* de septembre 1979 : « Nicaragua, une *modération radicale* ».

Au cœur du débat politique

De l'Etat de droit à l'Etat-gendarme

Par JEAN-MARIE VINCENT

AUJOURD'HUI, il n'y a plus de sociétés sans Etat, sauf peut-être quelques peuplades reculées, oubliées de la civilisation. Il est difficile d'en conclure que le monde se trouve par là même mieux protégé contre les déchaînements de la sauvagerie et de la barbarie. Les grands et les moins grands Etats du monde moderne disposent maintenant de moyens répressifs d'une redoutable efficacité par rapport à leurs prédécesseurs, et ils ne les utilisent pas toujours avec parcimonie comme en témoignent les systèmes concentrationnaires et les génocides qui sont la réalité quotidienne d'une partie importante de l'humanité.

Faut-il pour autant en rendre responsables l'étatique et le politique ? Dans son livre *l'Etat et les esclaves* (1), Blandine Barret-Kriegel répond très clairement par la négative. Pour elle, l'Etat et la politique ne sont pas à l'origine des holocaustes contemporains, mais bien les déviations ou les perversions totalitaires que sont la nation-Etat ou le parti-Etat.

L'ETAT tel qu'il se constitue à l'issue du Moyen Age dans les pays occidentaux (en Grande-Bretagne et en France *notamment*), n'est pas pour l'essentiel une machine oppressive, mais bien un Etat de droit qui rompt avec les règles de fonctionnement de l'empire ou de la féodalité. Le pouvoir y est limité par la loi, c'est-à-dire par une « juridification » du politique qui ne saurait être confondue avec une quelconque primauté du droit de propriété. Tout au contraire, le règne de la loi, qui implique la défense de la personne et des biens, est caractérisé par la préséance du droit public sur le droit privé. Comme le remarque Blandine Barret-Kriegel, le monarque n'est pas le seigneur des lois, il est l'incarnation d'une puissance rationnelle et légitime qui fait régner la paix et la concorde par-delà les querelles des participants au jeu social. En ce sens, il s'oppose aux privilèges, aux droits exclusifs attribués à des personnes, et à tout ce qui est de nature à déchirer la société.

Il serait donc faux de confondre l'Etat de droit tel qu'il est apparu historiquement avec les conceptions et surtout les manifestations de l'Etat libéral propres au dix-neuvième siècle. Ce dernier est en effet fondé sur une méfiance irrépressible, presque pathologique, devant tout ce qui est intervention publique, c'est-à-dire devant tout ce qui met en question la primauté du droit privé et de la propriété. L'idéal des libéraux n'est-il pas un Etat limité à sa plus simple expression, un Etat-gendarme qui n'a qu'une conception négative du bien public et par là même de la politique ? Blandine Barret-Kriegel n'est d'ailleurs pas loin de penser que cet anti-étatisme libéral a largement favorisé, en réaction, l'éclosion d'une autre forme d'anti-étatisme, l'anti-étatisme d'origine romantique qui place la foi au-dessus de la loi, la recherche de biens communautaires prépolitiques avant toute organisation étatique. Dans un tel contexte, la politique tend à n'être plus qu'une religion sécularisée, l'affirmation de buts intangibles et d'intérêts hypostasiés (nation, race, etc.) au lieu d'être une confrontation patiente pour arriver à définir ce que peut être le bien public. A ses yeux, le marxisme, malgré tous ses aspects laïques et rationalistes, participe de cet anti-étatisme romantique en raison de sa surestimation du social par rapport au politique.

Blandine Barret-Kriegel appelle donc de ses vœux une réorientation complète de la politique et du fonctionnement des Etats dans le monde contemporain. Il faut à la fois rompre avec toutes les tentations totalitaires, avec toutes les explications définitives de la société et de l'histoire à partir de quelques grands principes et revenir à la transcendance de la loi, d'une loi et d'un ordre juridique qui rendent possibles la diversité des relations humaines et les déplacements incessants de la société vers d'autres horizons.

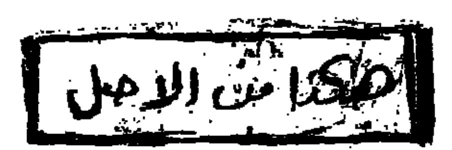
La référence de Blandine Barret-Kriegel à l'Etat de droit ne se veut, par conséquent, absolument pas passéiste. On peut se demander toutefois si elle permet vraiment d'affronter les problèmes de la politique d'aujourd'hui, et si, en particulier, elle ne sous-estime pas les transformations qui ont marqué l'Etat et le droit depuis plusieurs centaines d'années — et rendent, par là-même, aléatoires les conceptions anciennes de la garantie des droits et de la défense de l'individu. Les grandes machines étatiques contemporaines et les institutions juridiques sur lesquelles elles s'appuient n'entrent pas très facilement dans des cadres d'une légalité ou d'un légalisme stricts, même si elles ne répugnent pas au formalisme bureaucratique et à un minimum de régularité dans le traitement des citoyens. Il apparaît, en ce sens, nécessaire de s'interroger sur la sociologie des Etats contemporains, sur leur dynamique, sur ce qui fait leur originalité en tant que grandes organisations sociales.

LE livre de Bertrand Badie et Pierre Birnbaum, *Sociologie de l'Etat* (2), se propose de répondre à ces préoccupations en rompant avec les différentes façons de réduire l'Etat à des conceptualisations abstraites, qui renvoient à des explications lin[illegible]res. Les auteurs récusent l'économisme q[illegible] veut connaître qu'un type d'Etat directe[illegible]terminé par le fonctionnement de l'éc[illegible] mais ils ne s'arrêtent pas là et ne font pas que pourfendre le marxisme vulgaire. Ils élaborent aussi, et avec beaucoup de finesse, une critique du fonctionnalisme d'origine anglo-saxonne, celui qui tente de faire entrer la variété des Etats dans un même moule — l'extension et la différenciation des fonctions étatiques à partir de la différenciation de la société. Contre ces vues, ils font valoir l'importance des facteurs culturels dans la genèse de l'Etat et insistent très fortement sur la crise du féodalisme comme condition d'émergence des premiers Etats modernes. Il n'y a pas en croissance organique de la sphère étatique, mais des processus d'étatisation répondant à des modalités particulières de transformation des rapports sociaux. Dans toute l'Europe, on observe une très nette tendance à la centralisation politique, mais celle-ci ne se fait pas jour partout suivant les voies de l'absolutisme. Certains pays, comme la Grande-Bretagne, puis, plus tard, les Etats-Unis, ont pu évoluer vers des modèles d'organisation politique particulièrement efficaces sans s'appuyer pour autant sur l'autoritarisme et la bureaucratie, et sans développer un système administratif complexe (notamment une fonction publique très puissante par rapport aux intérêts économiques dominants). Selon les deux auteurs, il ne faut donc pas donner une valeur universelle à la rationalisation politique de type étatique et centralisé. Comme ils le notent avec pertinence, la transposition dans les pays dits du tiers-monde des structures étatiques occidentales a des effets presque toujours catastrophiques et montre très clairement qu'il faudrait s'orienter vers d'autres constructions politiques, plus adaptées à des conditions sociales et culturelles spécifiques. Prudemment, ils tirent de ces constatations des raisons d'espérer en une évolution du monde qui ne serait plus placée sous le signe d'un étatisme simplificateur, trop simplificateur.

Il serait effectivement très tentant de les suivre sur cette voie, celle de la réhabilitation de la société civile. Il reste cependant à se demander s'ils ne sous-estiment pas, de leur côté, le caractère contraignant du rapport social de production capitaliste et les coercitions étatiques qu'il implique de nos jours. Marx est certainement moins dépassé qu'on ne veut bien le dire aujourd'hui.

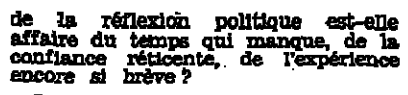
(1) Blandine Barret-Kriegel, *l'Etat et les esclaves*, Calmann-Lévy, Paris, 1979, 272 pages.

(2) Bertrand Badie et Pierre Birnbaum, *Sociologie de l'Etat*, Grasset, Paris, 1979, 252 pages.



AU POIDS DES CHOSES

Par JEAN CHESNEAUX



de la réflexion politique est-elle affaire du temps qui manque, de la confiance réticente, de l'expérience encore si brève ?

Quoi qu'il en soit, le « modèle cubain » est opératoire, il permet de faire « tourner le pays », il rassure, il est donc largement accepté. Il se prolonge en liens privilégiés entre le Nicaragua et les pays du bloc socialiste. Cuba en tout premier lieu, si proche, et dont le prestige est immense. C'est le « grand frère ». Des milliers de Cubains sont déjà arrivés comme enseignants, médecins, conseillers « techniques ». Mais aussi l'Europe socialiste. *Barricada* et *La Prensa* font longuement l'éloge de la culture tchécoslovaque ou du pluralisme des partis en R.D.A... Vu de si *loin, au sortir d'une si longue* nuit, le camp socialiste est rassurant, presque attrayant.

Ce qui freine paradoxalement un alignement trop net, c'est peut-être la nécessité de maintenir un certain équilibre par rapport à la bourgeoisie « démocrate » restée puissante, et aussi de ne pas trop inquiéter les Etats-Unis, dont le Nicaragua continue à dépendre commercialement et financièrement. Cet équilibre s'exprime notamment par la présence à Managua de « partis » — social-démocrate, chrétien-démocrate — dont le poids est bien léger à l'intérieur, mais dont l'audience internationale compte beaucoup et « facilite les choses ». Ces petits partis ne peuvent être dissociés des véritables « O.P.A. » internationales qui s'effectuent en direction du Nicaragua nouveau. D'un côté, avec la démocratie chrétienne (appel de M. Mariano Rumor, aide active des organismes catholiques internationaux, offres amicales du Venezuela, approbation discrète de la hiérarchie catholique). D'un autre côté, avec la social-démocratie (contacts entre le Front sandiniste et l'Internationale socialiste réunie à Lisbonne, aide de l'Allemagne de l'Ouest, visites de personnalités étrangères connues pour leurs attaches social-démocrates).

Une économie façonnée dans la dépendance

SI les options politiques du nouveau Nicaragua l'orientent vers le modèle cubain, le pays n'en reste pas moins dans la dépendance étroite du marché mondial, donc des Etats-Unis, qui demeurent non seulement le principal acheteur et le principal fournisseur, mais aussi l'image de référence, le modèle culturel et technique.

Principale source d'emploi, principale source de devises, la production agro-alimentaire du pays est, bien entendu, complètement intégrée aux circuits économiques mondiaux pour le coton, le café, la canne à sucre, la viande de bœuf, les langoustes et autres crustacés. Le parc de machines agricoles lourdes est entièrement importé, y compris les pièces détachées. Et aussi les semences sélectionnées, les adjuvants chimiques multiples (engrais, fongicides, pesticides, herbicides), les équipements de conditionnement (mise en balles du coton, installations frigorifiques pour la viande et le poisson), le matériel de transport (camions lourds, conteneurs pour le transbordement). La commercialisation des produits de l'agriculture dépend entièrement des marchés étrangers et de leurs cours, elle commande à son tour l'équilibre financier de tout le pays.

La structure de la société rurale, le paysage lui-même, sont étroitement conditionnés par cette intégration rigide. Les paysans sont écartelés entre, d'une part, une vie de prolétaires agricoles enrégimentés à la saison des récoltes, contraints à un effort épuisant sur un rythme très dur, et, d'autre part, une petite production villageoise qui les occupe le reste de l'année et qui alimente le marché intérieur, mais qui végète à un niveau très bas, comme assoupie, sans capitaux, sans équipements, sans incitation économique. Le réseau routier rural sert les besoins de l'agriculture d'exportation (pistes pour *camions lourds) beaucoup plus que* les besoins sociaux. Les équipes de l'INRA font des prouesses pour accéder aux villages avec leurs voitures de ville, surtout quand il pleut. Quant à la maîtrise du sol et du paysage, elle est précaire, incertaine. Rien de l'antique association de la terre et de l'homme qui a créé au cours des siècles les diguettes de Chine, les chemins creux du bocage normand, les terrasses méditerranéennes. La nature, ici, a été forcée à coups de chimisation massive dont on mesure mal les risques écologiques. Elle se rattrape, dès que la pression se relâche : la *maleza* (broussaille) revient en quelques mois, haute de plusieurs mètres.

De la dépendance économique, on passe vite à la dépendance culturelle. Pendant des dizaines d'années, l'*american way of life* bénéficiait à la fois de la position de force du somozisme et du contrôle américain sur l'économie du pays. Les habitudes se prennent vite, surtout quand elles s'insèrent dans des situations d'inégalité et donc de frustration par rapport au modèle dominant.

La voiture est reine, souvent sous la forme de véhicules américains de prestige type Cherokee Chief. Même si elle coûte cher en carburant et en devises. Elle a ruiné le chemin de fer, autant par des mécanismes idéologiques (la modernité) que par le jeu direct de la concurrence. C'est même elle qui commande l'usage de la bicyclette, car les vélos, rares de toute façon malgré leur intérêt pratique (surtout à Managua), sont presque toujours du type pliable pour coffre arrière. La voiture est aussi en position de force par rapport au réseau des bus urbains et ruraux, vétustes et notoirement insuffisants. Jusqu'au libellé des plaques d'immatriculation des *véhicules, jusqu'au* numérotage des routes, tout est mécaniquement copié des Etats-Unis et souligne le caractère colonial de la vie sociale.

Il en est de même pour la vie quotidienne et son cadre technique : habitat, équipement ménager. Les articles domestiques sont de type américain (plastique), le matériel artisanal d'usage courant utilisant les matériaux du pays (poterie, vannerie, tissage) est quasi inexistant. L'usage de l'air conditionné, pourtant coûteux, malsain, généralement peu utile à condition que les bâtiments *d'habitation et les bureaux soient* construits en fonction des conditions climatiques, est très répandu : c'est un signe de promotion sociale et de modernité. A son tour, l'air conditionné accélère l'américanisation de l'espace bâti et conduit à abandonner la maison traditionnelle, pourtant mieux adaptée au climat, au profit de constructions en matériaux plus légers mais moins sobres, conformes au modèle « moderne ». De même, dernier exemple, Coca-Cola et Pepsi-Cola ont des dépôts dans les plus petits villages, dans les *barrios* les plus pauvres des villes : six cent mille bouteilles consommées chaque mois dans la seule petite ville de Matagalpa.

La ville de Managua, démesurément étirée sur des dizaines de kilomètres, artificiellement gonflée (six cent mille habitants pour un total de deux millions et demi), a été reconstruite après le tremblement de terre de 1972 dans le désordre du capitalisme sauvage. C'est un *patchwork* erratique de terrains vagues, de noyaux pseudo-modernes, de *barrios* très pauvres. On ne s'y sent nulle part « en ville ». Pas plus que dans une ville américaine de même importance, il n'est question d'y circuler à pied...

Cette hégémonie du modèle américain dans l'habitat, dans la technologie quotidienne, dans les habitudes sociales, a sans doute été facilitée par la dictature somoziste et ses options politiques. Mais il est trop facile de n'y voir qu'un sous-produit de cette dernière. Elle a des racines plus profondes. Elle a certainement profité de la faiblesse du « fonds national » au *Nicaragua, tant sous la forme de l'héritage* indien (à l'inverse du Mexique ou du Guatemala) que de l'empreinte espagnole (sauf dans de vieilles cités comme Leon ou Granada). Ainsi, l'artisanat d'art, si actif en d'autres pays d'Amérique hispano-indienne, est très peu développé, malgré les efforts faits en ce sens à la fin de la dictature somoziste et que le nouveau régime continue à soutenir : quelques tapisseries en fibre d'agave, quelques poteries néo-précolombiennes. L'américanisation forcenée de la vie quotidienne ne s'est pas heurtée à des môles de résistance suffisamment solides. Il faut les créer...

Ce n'est pas dénigrer le moins du monde l'extraordinaire exploit des sandinistes que de mesurer l'étroitesse de la marge d'initiative historique dont dispose le nouveau Nicaragua, entre ces deux pôles que sont, d'une part, le système économique, financier et technologique des Etats-Unis, et, de l'autre, le modèle politique soviéto-cubain. N'en est-il pas de même dans tout le tiers-monde ? De ces deux pôles, le poids n'est d'ailleurs pas égal. Le premier est infiniment plus puissant, il dispose d'une assise planétaire, il est générateur de relations de dépendance dont il est autrement difficile de se dégager que des tyrannies politico-militaires protégées par les Etats-Unis.

A l'âge de la Commission trilatérale et de la « nouvelle division internationale du travail », peut-être plus profondément encore que sous le colonialisme classique, la condition et le destin des pays « en voie de développement », leur orientation économique, le choix de leurs productions, l'organisation donc de toute la société urbaine et rurale, leur niveau de vie, restent impérativement conditionnés par des décisions prises dans les pays « développés », par des termes de référence (financiers, techniques, culturels) proposés autoritairement par les pays « développés ». Le « village mondial », pour reprendre l'image proposée en 1965 par Lin Piao, ne s'est pas dégagé de la « ville mondiale ». On ne peut se rassurer à bon compte par l'opposition numérique entre la « majorité des faibles » et la « minorité nantie », selon les termes adoptés l'été dernier à La Havane par la conférence des pays non alignés. On ne peut dire que « *le centre de gravité des pays non alignés n'est pas situé en Europe mais dans les pays du tiers-monde* », que « *le tiers-monde et les grands de ce monde ont cessé de vivre dans le même monde* »... Mieux que quiconque, le Nicaragua sandiniste sait à quel point l'indispensable et héroïque préalable politique qu'était le renversement du somozisme ne suffit pas à le dégager du monde des nantis...

La libération du tiers-monde pose trois séries de problèmes bien différents.

La première relève de la domination politico-militaire, des formes de dépendance les plus immédiatement perceptibles et les plus directement insupportables : Vietnam, Cuba, colonies portugaises, Algérie, Nicaragua... Cette libération politique constitue un préalable incontournable, elle reste un objectif prioritaire dans maints pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie, elle confère aussi un acquis collectif indispensable pour aller plus loin. Mais ce n'est pas en diminuer la portée que de dire que tout commence quand elle est réalisée...

La seconde met en cause la *dépendance économique, le système international* d'exploitation du tiers-monde. On exige de meilleurs termes d'échange, de meilleurs tarifs, un équilibre financier plus équitable, une meilleure maîtrise nationale des ressources : tout ce qu'a éloquemment réclamé M. Fidel Castro à l'ONU en octobre 1979. Cette stratégie de libération revendique donc pour les pays exploités une meilleure part (la « *longue marche vers l'égalité des chances* »), mais à l'intérieur de l'ordre économique international et du modèle de société créé par les exploiteurs. C'est une stratégie qui se définit en termes quantitatifs. La performance des pays pétroliers, renversant en leur faveur les termes de l'échange avec l'Occident, a été cité en exemple à la conférence de La Havane, où ces pays étaient représentés par des dirigeants solidaires du système occidental...

Le troisième aspect du problème met en jeu des rapports qualitatifs et non plus seulement quantitatifs. Il s'agit de définir les voies d'un avenir différent, dégagé du modèle que l'Occident continue à imposer même quand il a dû renoncer à sa domination politique directe (ou quand celle-ci a cessé d'être nécessaire : n'est-ce pas la signification historique profonde du changement d'affectation de M. Robert McNamara, passant du Pentagone à la présidence de la Banque mondiale, en pleine guerre du Vietnam ?). Ce modèle social imposé par l'Occident aux pays sous-développés, c'est celui de l'*urbanisation* sauvage et de ses mirages appauvrissants ; celui de la *croissance* incontrôlée, conjuguée à la priorité donnée aux productions d'exportation et à leurs servitudes ; celui de la *modernité* technologique laminant les différences et les acquis propres de chaque peuple, et détruisant par ailleurs les équilibres naturels, souvent de façon irréversible (air, eau, milieu vivant) ; celui enfin de l'*expertise*, constitutive d'une classe nouvelle de *managers* internationaux de la modernité, coupés de plus en plus de leur peuple misérable. Au sortir de luttes héroïques, quel pays du tiers-monde peut dire qu'il s'est libéré de ce quadruple modèle séduisant et tyrannique ?

Même si, çà et là, certains ont déjà exploré ou explorent à tâtons les voies de cette libération du troisième niveau. Patiemment et discrètement, en Tanzanie ou au Mozambique... Autoritairement et sans disposer d'une base sociale suffisante, donc avec des succès factices et éphémères, comme la gauche maoïste vers 1970. Dans un délire sanglant, mais à partir d'une hypothèse de départ qui n'était pas totalement absurde, comme lorsque les Khmers rouges ont décidé de vider Phnom-Penh de ses habitants. En identifiant refus radical du choix occidental de société et retour à un passé réactionnaire, comme dans l'Iran des ayatollahs... Donc toujours à tâtons, mais l'enjeu est immense, les précédents inexistants, la réflexion théorique embryonnaire, l'expérience populaire créatrice défaillante parce que détournée par la « tentation de l'Occident ». Cette guérilla-là attend encore ses Mao, ses Guevara et ses Ho Chi Minh... Mais une femme maori, qui siège au Parlement de Wellington, ne nous disait-elle pas : « *Nous n'arriverons jamais à rattraper le train de l'Occident ; car le train va plus vite que nous, le train s'alimente de notre misère, et de toute façon le train va dans la mauvaise direction. Cherchons donc une autre voie, mais vers l'avenir et non vers le passé !* »

Désespérer Chinandega ?

A CES trois niveaux de libération correspondent trois modes différents d'articulation entre les luttes de la « périphérie » et les luttes du « centre ». Quelle convergence établir aujourd'hui entre les forces qui refusent le modèle occidental de développement à l'intérieur même des pays développés et les peuples que ce modèle continue à dominer ? Tel le Nicaragua...

Il ne suffit pas d'invoquer le « décalage » entre les uns et les autres : ils n'en seraient pas encore là... Ni d'appeler à une « solidarité » qui resterait tout extérieure, même si toute aide est bonne à prendre dans un pays aussi démuni que le Nicaragua. Mais ce n'est pas un luxe de contestataires des pays « nantis » que de poser dès maintenant aux pays « démunis » ces problèmes que l'on commence à peine à discerner : tyrannie du marché mondial et étouffement des secteurs « non rentables » — choix technologiques (nucléaire, voiture omniprésente, chimisation agricole) qui asservissent tout le corps social, — croissance urbaine incompatible avec l'épanouissement des humains. Certes, un pays comme le Nicaragua est hors d'état de résoudre ces problèmes : il doit dans l'immédiat affronter le « poids des choses ». Mais le débat d'idées n'est jamais prématuré. Loin de « *ne se poser que des problèmes qu'elle peut résoudre* » (Marx), l'*humanité* a besoin d'explorer l'avenir, aujourd'hui plus que jamais. C'est la « *conscience anticipatrice* » dont parlait Ernst Bloch. Certains ont longtemps soutenu qu'il fallait se taire, plutôt que de « *désespérer Billancourt* ». D'autres peuvent penser que, loin de désespérer Chinandega, il vaut toujours la peine de formuler des interrogations critiques, même dans des domaines qu'on est encore loin de maîtriser.

RECTIFICATIFS

● « COMMENT LA CHINE RECOURT AUX METHODES CAPITALISTES ». — Plusieurs erreurs dans l'article de Patrick Tissier sur la Chine, paru dans le numéro de novembre, doivent être signalées. Page 10, note 6 : 1 mou est égal à 0,067 ha (et non à 0,007 ha). Page 11, première colonne, cinquième paragraphe : les investissements consacrés à l'agriculture (et non à l'industrie légère) atteindront 18 % dans trois à cinq ans. Enfin, dans la même page, même paragraphe, sixième ligne avant la fin : lire 0,06 yuan (et non 0,6).

● « UN COUP D'ETAT POUR RIEN EN BOLIVIE ? ». — Dans l'article d'Alain Labrousse sur la Bolivie, paru dans le numéro de décembre : le parti de l'ancien dictateur Hugo Banzer a pour nom Action démocratique nationaliste (et non Action démocratique révolutionnaire).

● « QUAND LA VERITE SORT DE LA BOUCHE DES OFFICIERS GENERAUX ». — Dans un article rapportant les propos du général X... au Brésil, nous présentions, le mois dernier (page 11, dernier paragraphe), M. Delfim Neto comme ministre de l'agriculture. En réalité, il était déjà devenu ministre du plan.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Fondateur : Hubert BEUVE-MERY
Directeur de la publication : Jacques FAUVET
Rédacteur en chef : Claude JULIEN
Rédactrice en chef adjointe : Micheline PAUNET

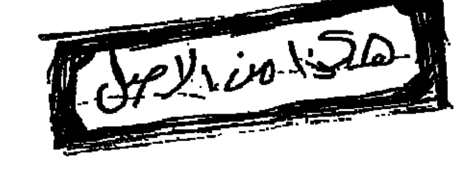
Prix de l'abonnement annuel (en francs)
VOIE NORMALE

France, DOM, TOM, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Dahomey, République de Djibouti, Gabon, Mauritanie, République malgache, Mali, Niger, Sénégal, Tchad, Haute-Volta, Cameroun, Togo, Guinée, Tunisie, Poste militaire, Poste navale, Andorre, Monaco 75
Autres pays 85

PAR AVION (abonnement et taxes) :

Europe, Turquie d'Asie, Chypre, Açores, Canaries, Madère, Algérie, Maroc, Tunisie 107
DOM, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Haute-Volta, République de Djibouti 116
TOM, République malgache, Etat comorien 136
Libye, Egypte, Arabie Saoudite, Iran, Irak, Israël, Jordanie, Liban, Syrie 121
Birmanie, Brunei, Chine, Corée, Hongkong, Indonésie, Japon, Macao, Malaisie, Mongolie, Philippines, Singapour, Taïwan, Thaïlande, Vietnam, Australie, Nouvelle-Guinée, Fidji, Nouvelle-Zélande, Laos, Cambodge 160
Canada, Amérique du Nord, Amérique centrale, Amérique du Sud, autres pays d'Afrique, d'Amérique et d'Asie 141

(Chèque postal : Paris n° 4207-23)
Prix de vente au numéro : 7 F.
Rédaction et administration, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : Rédaction et abonnements : 246-72-23.
Adr. télégraphique : Journonde Paris — Télex : Le Monde 650-572 Paris



les livres du mois

«LA COMMUNICATION PIÉGÉE» OU LE MALENTENDU

Par YVES FLORENNE

« PIEGE » est un mot à la mode, mais non sans raison, et il a de grandes vertus : il alerte, inquiète, provoque. Où est le piège, comment l'éviter. Qui est le piégeur, comment le démasquer ? Le titre est donc un bon titre : il invite à y aller voir. Mais quand on a vu, on se demande si c'est bien de piège qu'il s'agit. D'une certaine façon, oui. Et le discours publicitaire, qui est le pattern étudié, utilisé, par M. Jean-Pierre Courtial, est bien un piège : comme toute entreprise de séduction.

Toutefois, le piège — et c'est justement vrai pour la publicité — est conçu, monté, disposé par une opération très volontaire, minutieusement délibérée (ce qui ne veut pas dire que les opérateurs en prévoient toutes les conséquences, et ils ne l'ignorent pas). L'invention et la mise en place d'un piège ne ressortissent-elles pas, fût-ce à un niveau modeste, aux impératifs de la logique : celle des philosophes (passablement ébranlée) et surtout celle — inébranlable — des mathématiciens ?

Or le propos de l'auteur est justement de nous montrer en quoi, pourquoi, la communication est hors de cette logique, en rupture avec elle : elle la rejette spontanément par tous les pores. Les mécanismes selon lesquels elle s'exerce et qui la conditionnent sont étrangers à la volonté : des communicants, certes, mais aussi de toute volonté organisée et cohérente, à moins que l'on ne croie au diable.

Le mot-clef de la communication, ce n'est pas tant le mot piège que le mot malentendu. Certes, on convient que « la Communication malentendue », avec sa connotation téléphonique, n'est pas un bon titre. Reste la réalité des choses. Dans toute tentative pour se faire entendre et pour s'entendre — à deux, à dix ou à des millions — dans tout ce qui est regardé par les intéressés comme une entente en bonne voie ou une entente réussie, il y a toujours un malentendu. Qu'on peut aussi bien appeler bienentendu. Mais différent pour chacun de ceux qui entendent. Cette différence pouvant aller de la nuance à la contradiction pure et simple, en passant par tous les angles de la divergence. Le plus souvent, les communicants ne s'en aperçoivent pas, ou à terme, presque toujours trop tard.

A la vérité, ce n'est pas une idée très nouvelle : elle est aussi vieille que l'homme, et liée au langage et à l'échange les plus élémentaires. L'intérêt du livre et le mérite de l'auteur n'en sont pas moindres : ils tiennent dans l'analyse, la mise en évidence de ces vieux mécanismes, dont le fonctionnement est singulièrement aggravé, amplifié, jusqu'à paraître parfois changer de nature, par les conditions et agents de la communication moderne. Du fait, d'abord que, de communication personnelle de bouche à bouche ou de plume à plume (à l'extrême, par proclamation avec tambours et trompettes), elle est devenue communication de masse, à tendance universelle et simultanée, par le moyen de ce qu'on appelle en bon français les mass-media. (Il serait déjà aussi instructif qu'amusant de relever les mal-entendus produits par ces deux mots-là).

La connaissance du discours publicitaire, de la pratique publicitaire, mais aussi de l'état d'esprit des publicitaires et de leur inquiétude en quelque sorte métaphysique sur leur raison d'être (ce qui n'est guère soupçonné à l'extérieur), cette connaissance approfondie a conduit l'auteur à y trouver un modèle : du discours idéologique et, à la limite, de tout discours social. C'est que le discours publicitaire propose le type parfait de la multiplicité des sens, chacun des destinataires de la communication percevant le sien, qui n'est pas exactement ou pas du tout, celui que l'émetteur a voulu ou cru y mettre, encore qu'il ait pu en mettre d'autres inconsciemment. En somme, le malentendu est général, symphonique, sympathique, et peut produire le meilleur ou le pire. A travers lui, ce qui est recherché ce sont des mécanismes qui fonctionnent dans les autres types de discours : politique, juridique, administratif, médical, et généralement tout discours public. En résumé : moins communication piégée que communication dirigée. Mais dirigée par personne.

On ne saurait entrer dans les voies très ramifiées d'analyses qui vont s'affinant. Il faut retenir pourtant trois éléments capitaux du mécanisme général et de la logique spécifique de la communication : la catégorisation ; la nécessité du stéréotype ; et le pouvoir des « mots métaphoriques ». Le vrai piège est dans les mots.

UNE étude de psychologie sociale peut comporter un aspect de jeu fort excitant pour l'esprit, et divertissant. Rien que deux exemples. Celui, emprunté à Watzlawick, sur le panneau routier portant la mention : « Ne pas tenir compte de ce panneau. » J.-P. Courtial le justifie, mais s'abstient de noter qu'il est invraisemblable. La pratique est toujours de neutraliser un tel panneau, en le barrant ou le masquant. Il n'y a plus message. L'existence du panneau rectifié devient inquiétante, kafkaïenne. On imagine ce qui est, pour le coup, le piège. Le citoyen s'engage dans le sens interdit-non-interdit. Surgit le robot répressif : « Infraction » — « Mais j'ai tenu compte... » — « Aveu. Vous avez tenu compte d'un ordre dont il était interdit de tenir compte. Vous êtes un perturbateur de la circulation, de l'ordre public, un ennemi de la société, du régime, de l'Etat, un agent de l'étranger. » Rapport du robot : « Communication accomplie. »

Sur l'exemple plus classique de la déclaration : « Je suis un menteur », l'auteur démonte sous nos yeux les systèmes de communication. Mais ce n'est pas si simple. Celui qui prononce « Je mens », et dit pourtant la vérité, il a bien réellement menti. Et s'il a réellement menti en prononçant « Je mens », il a dit la vérité. On ne peut communiquer avec lui qu'à pile ou face. Et sans savoir qui est pile, qui est face. Le piège est invisible : pris ou pas pris ? On ne le saura jamais, même quand on croira le savoir. Ne serait-ce pas la morale de cette histoire de communication ?

• *La Communication piégée*, de Jean-Pierre Courtial, Ed. Robert Jauze, Paris, 1979, 224 pages.

Deux ouvrages sur un thème à la mode

De Staline à Staline

IL est des ouvrages dont on se demande à quelle nécessité ils répondent. Ainsi, on ne voit pas très bien pour quelle raison spécifique — propre à leur sujet — Roy Medvedev et Hélène Carrère d'Encausse viennent de publier, chacun de son côté, un nouveau livre sur Staline (1).

D'autant moins que le premier se réfère constamment à son précédent ouvrage, le Stalinisme *(2), et que la seconde donne ici* « une version complétée et modifiée » *d'une étude antérieure,* l'Union soviétique de Lénine à Staline (1917-1953) *(3).*

Cela dit, de l'un à l'autre, ce n'est pas le même produit. Car l'un est d'un artisan maladroit et l'autre, d'une historienne qui connaît son métier. Ficelé à la hâte, sans ordre, sans rigueur, tel est le Staline *de Roy Medvedev. Qui — étrange procédé pour un marxiste, — présente le stalinisme en tranches chronologiques (Staline en 1900-1917, Staline en 1918-1924), comme si le temps — et non pas l'évolution du système, — constituait un principe suffisant d'explication.*

Mais du système — et malgré le titre de son étude, — R. Medvedev se soucie fort peu : c'est l'homme Staline qui l'intéresse. D'où ces développements — inévitables et combien de fois ressassés, — sur Staline enfant (entêté, vindicatif, sournois, évidemment), Staline au séminaire, Staline militant du parti... Tout cela pourrait retenir l'attention, si on ne le savait déjà. Et surtout, si l'historien ne mettait pas sur le même plan l'anecdotique et l'essentiel, la vie conjugale de Staline et son conflit avec Trotski.

C'est le défaut principal de ce livre, où se mêlent, dans le plus grand désordre, des extraits de romans et des citations de Mein Kampf, *des articles de la* Pravda *et des textes de Soljenitsyne. Le tout illustré de photos de famille : la mère de Staline, ses femmes, sa maison natale.*

L'OUVRAGE d'Hélène Carrère d'Encausse est beaucoup plus sérieux. Construit avec rigueur, écrit dans un style dense et élégant, il démonte fort bien les mécanismes qui ont permis à la dictature stalinienne de s'imposer. Comme il analyse très clairement la singularité de cette entreprise : totalitaire, assurément (si bien qu'aujourd'hui on confond abusivement stalinien et antidémocratique), le stalinisme est aussi un projet politique, c'est même, d'abord, la mise en œuvre d'une utopie : construire une Russie moderne et socialiste. Les moyens employés — mensonge, terreur — s'ordonnent à cette fin, qui s'inscrit à la fois « dans la double lignée » du marxisme et de l'histoire russe.

Cette histoire ne s'achève évidemment pas avec la mort de Staline. Mais le stalinisme ? Moins de terreur, plus d'utopie permettent-ils de parler de déstalinisation ? Il est dommage qu'Hélène Carrère d'Encausse n'examine pas davantage la question dans la conclusion de son travail : c'est peut-être cela qu'on pouvait attendre d'une « version complétée ». Tel quel, celle-là rendra néanmoins service. Entre autres, aux étudiants, et à tous ceux qui ont besoin, sur cette période de l'histoire russe, d'une étude de qualité.

M. T. M.

(1) Roy Medvedev, *Staline et le stalinisme*, Albin Michel, Paris, 1979, 280 pages. — Hélène Carrère d'Encausse, *Staline l'ordre par la terreur*, Flammarion, Paris, 1979, 292 pages. Du même auteur, chez le même éditeur, et tiré du même ouvrage que le précédent, signalons un *Lénine, la révolution et le pouvoir*.

(2) Le Seuil, Paris, 1972.

(3) Ed. Richelieu-Bordas, Paris, 1972 (épuisé).

POLITIQUE

LA MARCHE AU POUVOIR DES INTELLECTUELS. Le cas des pays de l'Est. — G. Konrad et I. Szelenyi

★ Le Seuil, Paris, 1979, 250 pages.

Comme le titre l'indique, la thèse se veut universelle. Dans leur ascension vers le pouvoir, les intellectuels auraient trouvé une arme théorique, le marxisme, et un terrain particulièrement propice, l'Europe de l'Est, où l'*intelligentsia* marginalisée était prédestinée à jouer ce rôle. Elle serait maintenant en train de conquérir tous les attributs d'une classe dirigeante. Cette construction ambitieuse repose sur des prémisses fragiles. Pour l'accepter telle quelle, il faudrait, par exemple, évacuer tout l'aspect égalitaire du marxisme et ignorer que la transformation des régimes à l'est de l'Elbe fut l'œuvre non pas des intellectuels marginaux mais des tanks soviétiques D'ailleurs, l'*intelligentsia*, de plus en plus nombreuse, dont il est question dans ce livre est entièrement le produit des nouveaux régimes. Les deux sociologues hongrois, auteurs de cette intéressante étude, auraient pu cerner plus précisément les contours de ce nouveau sujet.

Car l'intérêt du livre réside moins dans la fresque théorique que dans l'analyse du rôle joué aujourd'hui par l'*intelligentsia* dans toute l'Europe de l'Est, et surtout en Hongrie. Rompant avec l'image traditionnelle des victimes, les intellectuels sont décrits comme acteurs et complices du pouvoir, privilégiés par rapport aux ouvriers et paysans. L'autre mérite de l'ouvrage est de montrer des sociétés non figées. L'accent est mis sur le conflit entre la « caste régnante » (c'est-à-dire l'appareil) et les technocrates. Après la domination totale de la première sous Staline, l'ère post-stalinienne est marquée par un compromis instable entre les deux. Le règne des intellectuels en tant que classe coïnciderait, dans cette analyse, avec la victoire des technocrates. Dans les dernières sections, un peu brèves, sont esquissées les contradictions et les possibles alliances de cette nouvelle période. On y entrevoit aussi un champ d'action pour les nouveaux marginaux, les « intellectuels critiques », parmi lesquels il faut ranger les courageux auteurs de ce livre refusant toute orthodoxie.

D. S.

PROCHE-ORIENT

MON PAYS, MA PRISON. — Raymonda Hawa-Tawil

★ Editions du Seuil, coll. « Traversée du siècle », Paris, 1979, 254 pages.

« Une femme de Palestine », indique le sous-titre. Raymonda Hawa-Tawil raconte une vie d'infatigable militantisme pour la reconnaissance des droits du peuple palestinien. C'est peu de dire qu'elle se retrouve au milieu de contradictions parfois violentes. Aujourd'hui résistante à l'occupation israélienne, mais hier Palestinienne citoyenne du royaume hachémite, elle est aussi femme, bien plus opprimée dans la communauté arabe que dans la société israélienne et intellectuelle, au milieu d'une population souvent dépourvue d'éducation. Par ses activités, elle s'attire de multiples représailles de la part des autorités israéliennes ; par les liens d'amitié qu'elle maintient avec de nombreux juifs, elle suscite une hostilité sourde, voire des soupçons de collaboration avec les occupants ; par son refus de rester cloîtrée chez elle et de n'avoir aucun contact avec des hommes, elle affronte l'incompréhension ou le mépris. Cette « *traversée du siècle* » est manifestement empreinte de solitude, sanction d'un acharnement pour se retrouver à part entière avec les autres. Une autobiographie qui illustre bien les difficultés plus générales du heurt non seulement politico-économique mais aussi culturel entre la société israélienne et le monde arabe.

N. B.

AFRIQUE

SLAVES, PEASANTS AND CAPITALISTS IN SOUTHERN ANGOLA, 1840-1926. — W.-G. Clarence Smith

★ Cambridge University Press, African Studies Series, 27, Cambridge, 1979, 132 pages.

S'appuyant sur le dépouillement d'une vaste documentation primaire, cet ouvrage, de dimension modeste mais remarquablement sérieux, retrace dans une perspective marxisante l'évolution du Sud de l'Angola de 1840 à 1926. L'auteur décrit d'abord le « noyau colonial » et sa structuration en trois groupes principaux : esclaves *(serviçaes)*, petite bourgeoisie et capitalistes. Néanmoins, le meilleur du livre est consacré aux sociétés paysannes demeurées autonomes mais placées dans une situation de dépendance par rapport au « noyau colonial ». *In fine*, l'histoire de la région, des années 20 à aujourd'hui, est restituée à grands traits.

J.-F. B.

EUROPE

LE LIVRE DES OTAGES. — Serge Klarsfeld

★ Les Editeurs français réunis, Paris, 1979, 296 pages.

On sait que Serge Klarsfeld et sa femme Beate ont entrepris, depuis plusieurs années, avec le courage le plus persévérant dans un combat longtemps solitaire, de débusquer les criminels de guerre nazis, jusque dans les postes élevés du secteur public ou de l'administration de leur pays, où ils s'étaient tranquillement installés dès 1945. Aux responsables de la déportation et des ethnocides, il faut ajouter ceux de la prise d'otages aux fins d'exécutions massives.

Ce livre — auquel le procès de Cologne donne toute son actualité — est le bilan d'une activité systématique, telle qu'elle s'exerça en France sous l'occupation. Elle est appuyée de documents. Le plus accablant est le texte de l'instruction générale signée de Keitel. Les plus émouvants sont les listes même des fusillés recensés par l'auteur. Celui-ci a découvert l'un des trois inculpés de Cologne ; il montre aussi la culpabilité non moins certaine de tels autres, cités au procès comme simples témoins.

Y. F.

DE GUILLAUME LE CONQUERANT AU MARCHE COMMUN. — Ouvrage collectif

★ Albin Michel, Paris, 1979, 446 pages.

Le livre est gros : il n'en fallait pas moins un solide don de synthèse pour écrire une histoire de dix siècles, si pleine, agitée, retentissante, qu'on en pourrait conclure que les deux peuples qui l'ont vécue furent les plus malheureux de la terre. Ce serait exagéré. Mais il n'y a guère d'exemples d'un si long affrontement, d'une si constante et implacable rivalité, d'une hostilité, voire d'une haine, si soutenue, mêlés à tant d'estime, d'alliances, d'ententes à la fois cordiales et irritées. La voici donc : de Guillaume et de Jeanne à Churchill ; de la guerre de Cent ans à celle du mouton et de la langouste. Aspects bénins d'une autre guerre, qui pourrait bien être, cordiale elle aussi, celle de l'Europe. A noter que les vingt-huit participants à l'ouvrage sont équitablement pour moitié des Anglais, pour moitié des Français. Tout de même : un Français tire le premier, un autre Français a le dernier feu. On corrigera ce Fontenoy pour l'édition anglaise.

Y. F.

LE MAL FRANCO-ALLEMAND. — Michel Meyer

★ Denoël, Paris, 1979, 272 pages.

A défaut de s'attaquer véritablement à la définition des rapports conflictuels entre les deux pays, l'auteur a choisi de dénoncer le mal français mesuré à l'aune des succès politiques et économiques allemands. Démarche qui aurait pu être riche d'enseignements si elle n'était fondée sur un tissu de poncifs généralement utilisés pour décrire les vertus et les vices respectifs du coq et de l'aigle dans des discussions de café du commerce. A la France « gauloise », rétrograde, centralisée, introvertie, engoncée dans ses certitudes idéologiques, M. Meyer oppose une Allemagne « germanique », moderne, disciplinée, commerçante, régionalisée, pragmatique, soucieuse du travail bien fait.

Quelques rares passages intéressants, tel l'exposé des retombées de l'intégration européenne dans l'agriculture des deux pays.

S. C.

LES TAUPES. — Manuel Leguineche et Jésus Torbado

★ Balland-France Adel, Paris, 1979, 312 pages.

En Espagne, après la victoire franquiste, le temps des règlements de comptes fut, on le sait, long et sans pitié. Tout les vaincus, des simples soldats républicains jusqu'aux responsables politiques, furent enfermés dans des camps ou des prisons, jugés hâtivement puis, souvent, fusillés. Certains hommes, cependant, surent échapper aux mailles de l'armée victorieuse et, traversant parfois le pays à pied de part en part, ils parvinrent à rejoindre leurs villages. Mais, là encore, les caciques, les phalangistes, la garde civile, veillaient ; une apparition au grand jour aurait signifié la mort.

Protégés par certains de leurs proches, ces rescapés républicains se sont alors cachés, terrés dans des abris de fortune, doubles fonds d'armoires ou combles minuscules, planques insolites, véritables in-pace, où ils menèrent, trente ans durant, une vie d'enterrés vivants, cernés par la haine vivace et mesquine des droites villageoises mais sauvegardés par l'héroïsme têtu de leurs épouses, murailles de silence, remparts infranchissables contre lesquels se sont brisés toutes les fouilles, toutes les recherches.

Les auteurs de ce livre, deux des plus talentueux journalistes d'Espagne, ont retrouvé, à travers le pays, ces hommes qui, avec la démocratie, ressuscitaient, sortaient du tombeau : ils leur ont demandé, simplement, de raconter leur odyssée immobile, silencieuse et obscure, leur enfermement et ses causes. Et dans la parole de ces hommes-taupes passe soudain toute la détresse des pauvres, leur intense solitude face à l'arbitraire éternel des puissants, leur peur et leur révolte muette, la solidarité antique, tragique, des familles et, aussi, la satisfaction d'avoir traversé la haine, d'avoir vaincu la mort.

I. R.

• HUNGER DISEASE : Etude des phénomènes de malnutrition menée pendant la dernière guerre dans le ghetto de Varsovie par des médecins juifs, eux-mêmes soumis aux privations. (Wiley-Interscience, John Wiley and sons, New-York, 1979, 261 pages.)

MÉMOIRES

FOURMIS ET POISSONS. — Tibor Mende

★ Editions du Seuil, Paris, 1979, 189 pages.

Tibor Mende ouvre ses carnets de voyage. Laissant là explications et analyses, il livre des souvenirs épars, de brefs portraits, souvenirs de rencontres ou de situations auxquels il lui est arrivé d'être confronté lors de ses nombreux périples. Qu'il nous conte des anecdotes toniques ou horrifiantes, jamais il ne se départ de son humour. En d'autres termes, l'absurdité apparente des terribles injustices et désordres dont il donne un aperçu ne l'empêche pas de conserver quelque espoir. Peut-être un jour, à l'inverse des fourmis et des poissons du proverbe laotien, les hommes cesseront-ils de s'entre-dévorer ?

N.B.

HISTOIRE

L'USURPATION OU LE ROMAN DE MARC-AURELE. — François Fontaine

★ Fayard, Paris, 1979, 318 pages.

Il est difficile, après Marguerite Yourcenar et Fraigneau, d'écrire le roman d'un empereur romain. La réussite de François Fontaine n'en est que plus remarquable. Il est vrai que ses voies sont différentes. D'abord, usant d'un ressort dramatique qui a fait ses preuves, il ne fait apparaître le héros qu'au troisième acte de la pièce (il est vrai qu'elle en comporte sept). Il est au centre, mais assez souvent à distance, et bien loin d'emplir la scène. Aussi, quelle distribution ! Cent douze personnages, dont treize seulement sont imaginaires, sans parler des comparses, des figurants et de foules nombreuses et bruissantes.

Ce que l'auteur met en scène, c'est d'abord le roman, ou la tragi-comédie, d'un empire, d'une société, d'un temps où les nôtres apparaissent dans un arrière-plan tantôt voilé, tantôt éclairé d'un trait aigu. Voyez la présence, confuse, menaçante, fascinante, dans une communication toujours équivoque, du Proche et du Moyen-Orient. L'accident de l'histoire — qui pouvait n'être qu'une péripétie, et les acteurs s'y trompent — c'est l'usurpation, vite réduite, de Cassius Avidius. Mais le destin s'y engouffre, avec les forces explosives, ou désagrégeantes, dans les rivalités et l'anarchie : c'est le commencement de la fin d'un monde. Le plus troublant, c'est que ce destin est mis en œuvre par l'empereur le plus conscient de sa fonction, le plus scrupuleux dans l'exercice de son métier, qui est en même temps le philosophe le plus serein, le plus humain. Sa « faiblesse » est sa grandeur même : il veut que sa philosophie et sa morale inspirent sa politique, les lois et la pratique de l'Etat. Généreux, clément, ennemi de la répression, il l'est non plus par opportunisme et habileté, mais par conviction profonde, et quelle que soit la circonstance.

Précurseur ? Ou démonstrateur de l'incompatibilité définitive de la morale et de la politique ? Toujours. Machiavel chassera-t-il Marc Aurèle ? Pourtant, et c'est rare, il fut constamment aimé et vénéré non seulement du peuple, mais d'un entourage qui ne comprenait pas, ou s'efforçait de le convertir à la realpolitik.

Ce roman dans l'histoire pose implicitement la question du « pouvoir intellectuel ».

C'est un des livres les plus attachants de ces derniers temps.

Y. F.

SOCIÉTÉ

LES MIGRATIONS DE DJEHA. — Saladin, préface de Guy Bedos

★ La Pensée sauvage, Paris, 1979, 46 pages

Une jambe en moins, un travailleur immigré clopine, appuyé sur des béquilles : légende : « *Je viens de m'offrir une assurance-vie.* » Un pendu se balance au bout d'une corde ; à l'autre bout, un sac d'argent : 10 000 F. — « *L'aide au retour.* » Il y a du vitriol dans ces bandes dessinées que publie le caricaturiste algérien Saladin. Et qui illustrent, à leur façon — parfois cruelle, toujours humoristique — la condition des travailleurs étrangers en France.

M.T.M.

CINÉMA

LE CINEMA SUISSE. — Freddy Buache

★ Editions l'Age d'Homme, coll. « Poche-Suisse », Lausanne, 1979, 368 pages, 28 photos.

De nombreux cinéphiles considèrent encore que le cinéma suisse date à peine d'une dizaine d'années, qu'il est né avec *la Salamandre* (1971) et que son intérêt demeure circonscrit à l'œuvre d'un poker de grands cinéastes : Reusser, Tanner, Soutter et Goretta. Aussi l'un des mérites premiers du livre de Freddy Buache est-il de rappeler, brillamment, la complexité d'une cinématographie au passé très riche et au présent controversé.

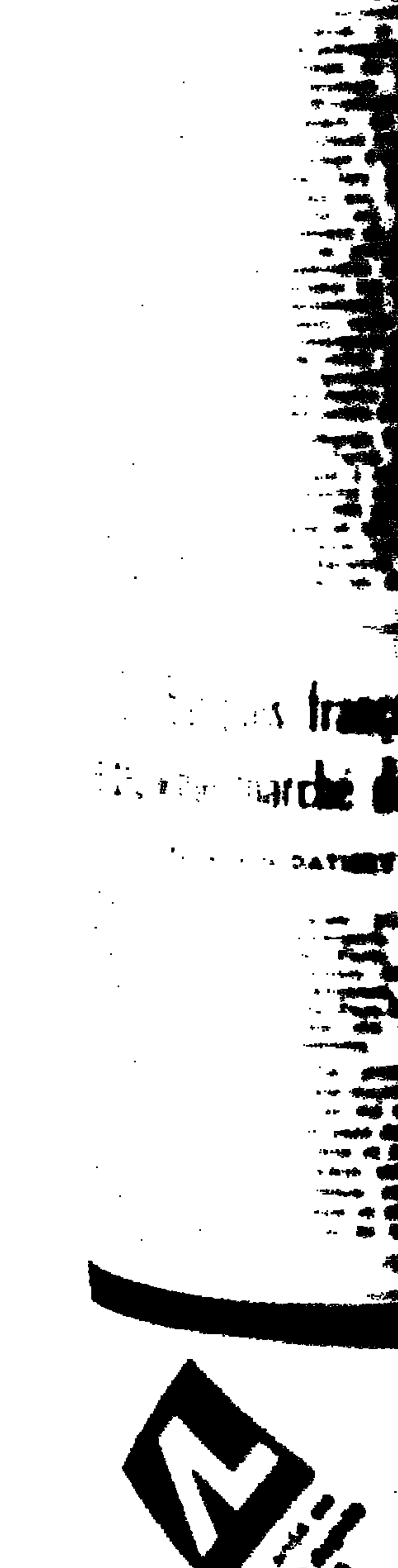
Entreprenant l'archéologie d'un silence, l'auteur évoque en particulier la passion des pionniers oubliés, de ces hommes fous de cinéma qui, les premiers en Suisse, décidèrent d'écrire des histoires avec de l'« encre de lumière » dans des conditions financières hostiles.

Ce dernier trait, paradoxal dans un pays si opulent, constitue une constante du cinéma helvétique et aucune législation n'était jamais venue, jusqu'en 1972, soulager les risques de production si grands dans un petit pays possédant quatre langues et dont les deux principales, le français et l'allemand, rendent les Suisses romands et les Suisses alémaniques tributaires de deux cultures étrangères parfois antagonistes.

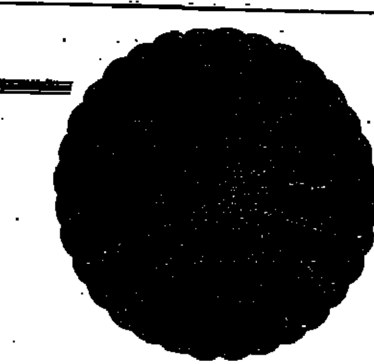
L'auteur explique comment, dans de telles circonstances, l'initiative privée a dû suppléer aux carences de l'Etat confédéral et comment, durant presque trente ans, le destin du cinéma suisse s'est confondu avec celui de la maison de production *Praesens*, fondée en 1924 à Zurich.

Après avoir analysé l'évolution de la législation cinématographique, Freddy Buache expose enfin, avec une passion de cinéphile et un authentique talent d'écrivain, les richesses du cinéma suisse contemporain : il insiste notamment sur la singularité de l'école documentaire, peu connue à l'étranger.

I. R.







Supplément

JAPON

de l'essor économique aux ambitions internationales

La découverte de la vulnérabilité

Par PHILIPPE PONS

LA force économique fait-elle automatiquement d'un pays une puissance politique ? Si elle est assurément une condition nécessaire de celle-ci, elle ne semble pas pour autant être suffisante. Le Japon conserve apparemment un profil bas sur la scène internationale. Les louvoiements dans l'affaire iranienne, où les Japonais sont pris entre Téhéran et Washington, et le ralliement *in extremis* à la position américaine, les tentatives infructueuses de Tokyo pour jouer un rôle d'intermédiaire entre Hanoï et Pékin, témoignent que le Japon ne tient pas vraiment à jouer un rôle international à la mesure de sa puissance économique.

Alors, cependant que la « *swing strategy* » américaine — c'est-à-dire un éventuel report des forces des Etats-Unis de l'Asie sur l'Europe pour faire face à la menace soviétique — est à l'ordre du jour, se pose du même coup la question de l'importance que Washington porte à l'Asie et celle du rôle du Japon. Des sondages d'opinion récents sur la politique étrangère nippone, il ressort que 23 % seulement des Japonais souhaitent que leur pays joue un rôle politique. Apparemment, la majorité d'entre eux estiment que leur prospérité ne les conduit pas à prendre davantage de responsabilités — c'est-à-dire à assumer aussi des risques — sur la scène internationale.

En apparaissant cependant, depuis la crise pétrolière de 1973, plus résistant que beaucoup de ses partenaires du monde industrialisé, le Japon ne peut plus se prévaloir, comme il le fit longtemps, de la « fragilité » de son économie et du traumatisme d'Hiroshima pour se tenir à l'écart de la scène politique. Pendant trois décennies, il a fait étalage d'un pacifisme qu'il n'y a pas lieu de remettre en cause mais qui, indéniablement, servait aussi ses intérêts économiques. Gérant sa croissance avec succès, il se prévalait de ses relations spéciales avec Washington pour éluder les choix. Après 1973, non seulement il se découvre puissant, mais encore il va prendre conscience de priorités différentes de celles des Etats-Unis, devenu l'« accusateur » le plus énergique du Japon sur le plan économique au cours des dernières années.

Depuis la défaite, le Japon a été l'allié fidèle des Américains à qui il est lié par un traité de sécurité signé en 1951, renouvelé en 1960 pour une période de dix ans et qui, aujourd'hui, demeure valable tant que l'un des deux signataires ne le dénonce pas avec un délai de préavis d'un an. Finalement, c'est moins le retour d'Okinawa sous l'administration japonaise en 1971 que des événements extérieurs qualifiés, d'une manière significative, de « *chocs* » par les Japonais, qui vont faire sortir Tokyo de sa passivité. Ce sera d'abord les « chocs Nixon » en 1971 (reprise des contacts entre la Chine et les Etats-Unis et dévaluation du dollar). Si le Japon se dégage l'année suivante de la « *guerre froide* » contre la Chine en normalisant ses relations diplomatiques avec Pékin, c'est uniquement parce que les Etats-Unis lui ont montré la voie.

En 1973, nouveau « choc » : le Japon se découvre sur la liste noire des Arabes et s'aperçoit, du même coup, que les Américains contrôlent mal leurs alliés et surtout qu'un suivisme aveugle leur fait courir des risques économiques (jusque-là, en effet, le Japon s'en remettait largement aux grandes sociétés américaines pour son approvisionnement en pétrole). Cette même année, le Japon sera en butte aux vives attaques des pays de l'Asie du Sud-Est lors de la visite dans cette région de M. Tanaka, alors premier ministre. Ces deux événements révèlent surtout aux Japonais l'existence dans le tiers-monde de nationalismes qui peuvent jouer à l'intérieur de zones théoriquement acquises aux intérêts des puissances occidentales. En 1975, enfin, c'est la défaite américaine au Vietnam et le dégagement des forces des Etats-Unis du continent asiatique (en particulier de Thaïlande).

Le Japon a fait l'expérience, au cours de cette période, d'une rupture dans l'attachement à Washington et s'aperçoit aussi qu'il est loin d'être invulnérable sur le plan économique. Il doit en fait se préparer à deux évolutions : la situation mondiale le conduit à se départir d'abord d'une diplomatie purement économique pour prendre des initiatives s'il veut contribuer à garantir un système de libre-échange nécessaire à sa survie. En outre, sur le plan régional, le dégagement apparent des Américains de l'Asie et l'instabilité d'une zone placée sous le signe du conflit sino-soviétique — dont la guerre entre la Chine et le Vietnam est une manifestation — convient à jouer un rôle actif dans le maintien des équilibres.

Il a manqué jusqu'à présent au Japon deux éléments qui conditionnent l'exercice de la puissance : une force militaire et la volonté de jouer un rôle. En faveur de la passivité, c'est-à-dire de la poursuite de la politique antérieure, ses tenants font valoir qu'une réémergence du Japon peut provoquer des inquiétudes en Asie et dans le reste du monde. Ils estiment, en outre, que la croissance accélérée qu'a connue le pays depuis le début des années 60 a provoqué des distorsions sociales qu'il convient de régler en priorité sans dépenser son énergie et ses ressources sur la scène internationale. Une nouvelle génération de dirigeants plus internationalistes n'en est pas moins apparue, qui est consciente que la force incontestable du pays est sa puissance économique. Parce que, stratégiquement, leur pays est vulnérable et dépendant dans le domaine énergétique, ils estiment qu'il n'en doit que davantage mener une diplomatie active globale de bon voisinage et de coopération. Mais, en même temps, il doit prendre conscience de sa place dans l'économie mondiale et assumer les responsabilités qui en découlent à moins de risquer d'être isolé.

L'une des caractéristiques de cette jeune génération par rapport à la précédente est l'absence d'inhibition en ce qui concerne la force militaire. Nées au lendemain de la guerre de Corée, à la demande des Américains, les forces d'autodéfense nippones comptent deux cent quarante mille hommes et sont au septième rang dans le monde pour l'armement. La modernisation des équipements qui se poursuit de manière accélérée depuis 1976 concerne principalement la marine et l'aviation. Il existe, certes, des pressions des milieux de droite pour une révision de la Constitution qui mette celle-ci en accord avec les faits, et de certains milieux d'affaires en faveur d'un développement de l'industrie d'armement comme incitation à la recherche fondamentale.

Pour l'instant, cependant, la modernisation du potentiel militaire nippon se faisant dans le cadre de l'alliance américaine, on voit mal dans un avenir prévisible Tokyo s'orienter vers une indépendance stratégique que ne souhaiteraient pas les Etats-Unis.

Compte tenu de cette situation, le Japon est-il appelé à jouer un rôle sur la scène internationale ? Dans une perspective globale, tant que la Chine demeure une puissance régionale, c'est-à-dire que son action, quelle que puisse être d'autre part son ambition, reste *limitée à la région*, le monde est bipolaire : seuls les Etats-Unis et l'U.R.S.S. ont la capacité d'intervenir dans toutes les parties du monde. Etant dépendant de l'extérieur pour sa défense et ses approvisionnements en matières premières, le Japon est conscient que sa sécurité, au sens politique et économique, dépend de la paix mondiale. Il lui faut, par conséquent, maintenir de bonnes relations avec tout le monde. C'est ce que Tokyo qualifie de « *diplomatie omnidirectionnelle* », signifiant que le Japon doit, en fait, rester sur des positions de compromis.

La vision désormais globale qu'ont les Japonais de la situation internationale les conduit à penser que ce n'est peut-être pas seulement dans le domaine des relations économiques bilatérales nippo-américaines qu'il risque de se produire à l'avenir des frictions. L'un des domaines où les Japonais cherchent à établir des rapports nouveaux est celui des relations avec le tiers-monde. Ils ont, en fait, le sentiment que les Etats-Unis n'ont plus les réponses adéquates aux situations qui peuvent se développer, notamment au Proche-Orient. De là, notamment, l'attitude ambiguë qu'ils ont adoptée dans la crise iranienne. Ils cherchent actuellement à établir des liens solides avec des régimes considérés comme radicaux et pensent notamment se rapprocher de l'O.L.P.

L'intérêt pour la Chine

SUR le plan régional — asiatique, — si la force militaire lui fait défaut, le Japon n'en exerce pas moins un effet de domination sur une bonne partie de la zone. Sans même avoir à agir par coercition, en raison de l'intégration des pays de la région dans le système économique nippon, de leur situation de dépendance, Tokyo dispose d'un pouvoir de régulation qu'il exercera de plus en plus fermement à l'avenir. Il voudrait, semble-t-il, organiser un ensemble régional qui dépasserait les cadres idéologiques des anciens pactes militaires. Mais sa marge de manœuvre est désormais limitée par ses liens avec la Chine : Tokyo a, en effet, moins d'arguments pour faire valoir aux Soviétiques les avantages d'une détente régionale.

Le grand événement de la politique étrangère nippone — on peut pratiquement dire le seul — fut la signature, en août 1978, du traité de paix et d'amitié avec la Chine : c'était, en effet, le premier acte diplomatique nippon de dimension mondiale. L'inconnue de l'avenir du Japon est, en fait, ce voisinage, désormais amical, avec la Chine. Certes, celle-ci ne peut, dans un avenir prévisible, constituer pour lui une solution de rechange : ni dans le domaine commercial, comme marché, ni comme source de matières premières, en raison des incertitudes sur les capacités de production. En revanche, ce voisinage peut contribuer, en renouant les fils de complicité culturelle, à « *ré-asiatiser* », si l'on peut se permettre ce néologisme, un Japon qui, depuis Meiji (1869), a fait de sa séparation de l'Asie le synonyme de modernisation. Une parenté redécouverte sur un pied d'égalité, qui peut nuancer les valeurs occidentales et les schémas idéologiques que le Japon a adoptés depuis un siècle. Une complicité asiatique à ce niveau aurait assurément des conséquences importantes sur les rapports mondiaux.

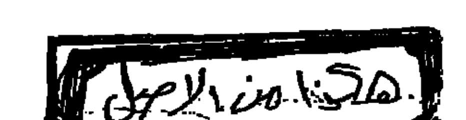
Les banques françaises et le deuxième marché de l'Occident

Par ALAIN DATIERY

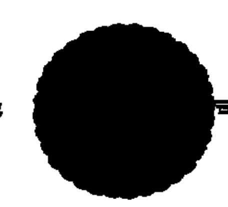
L'IMPLANTATION des banques françaises au Japon est un phénomène récent, qui date à peine d'une dizaine d'années. Hormis l'expérience éphémère vécue par la Banque de l'Indochine à Yokohama en 1941 — avant de s'installer à Tokyo en 1948 lorsque les autorités américaines permirent les réouvertures, — il a fallu attendre la fin des années 60 pour que soient créés des bureaux de représentation (la Banque de l'Union européenne, la Banque Rothschild, le Crédit industriel et commercial sont, aujourd'hui encore, présents sous cette seule forme) de 1973 à 1977. Profitant d'une attitude des autorités japonaises plus accueillante aux étrangers, la Banque nationale de Paris, la Société générale, l'Union des banques arabes et françaises, la Banque de Paris et des Pays-Bas et le Crédit lyonnais ont en outre ouvert des agences.

La première motivation des états-majors parisiens semble avoir été de prendre place dans un pays dont l'importance économique et le rythme de croissance étaient exceptionnels, dont l'influence est grande dans toute l'Asie et où « *il n'était plus possible de ne pas être présent* ».

(Lire la suite page 23.)



Supplément Japon



L'ENTREPRISE NIPPONE FACE

Par HENRI-CLAUDE DE BETTIGNIES *

CERTAINS s'étaient empressés d'annoncer, en 1974, le crépuscule de la puissance économique japonaise. Mais il n'en a rien été : le gros vaisseau japonais a réussi la manœuvre, il a mieux que d'autres pris le virage, plus vite changé de vitesse (la croissance y est passée de 10 % en 1973 à 5,4 % en 1977, 5,6 % en 1978, et environ 5 % en 1979), restructuré les tâches, redistribué la main-d'œuvre, bref, géré le changement, la mutation. En janvier 1980, ce pays sort de la récession avec un tissu industriel redéployé, une croissance « lente » (pour les Japonais !) qui contribue à relancer l'économie mondiale — et une prévision de croissance au rythme de 5,9 % par an entre 1979 et 1985.

Les actions sur l'emploi

AUJOURD'HUI la machine économique japonaise, tournant à 85 % de sa capacité (par rapport à 73 % en 1975), prévoit de gérer une dynamique de changement de façon volontariste et concertée durant les années 1980-1985. Il s'agira de faire passer la dépendance en matière d'énergie de 88 % en 1978 à 63 % en 1985 et à 43 % en 1995 ; de redéployer l'industrie en se dégageant des secteurs à forte consommation d'énergie (acier, construction navale, ciment) ; de promouvoir des industries sophistiquées de haute technicité, de matière grise (aéronautique, nucléaire, chimie fine, électronique...). Pour tendre vers le plein emploi (avec un objectif de 1,7 % de chômage), les transferts de personnel seront stimulés essentiellement vers le secteur tertiaire. Les infrastructures sociales (encore très insatisfaisantes) sont considérablement améliorées, tandis que le Japon annonce une démarche plus active et responsable sur le plan international économique (ouverture du marché intérieur, rationalisation du système de distribution) et politique (relations plus actives avec les pays d'Asie).

Ces intentions japonaises sont prises au sérieux, elles maintiennent l'inquiétude de l'Europe à l'égard d'un pays qui a démontré une grande capacité à diriger ce changement si difficile à guider dans les vieilles sociétés industrielles et pourtant condition impérative de survie économique au cours des vingt prochaines années.

Comment le Japon — où existerait une tradition d'emploi à vie — a-t-il pu résoudre les problèmes d'emploi pour sortir de la crise — apparemment — sans faire l'expérience de troubles sociaux ?

Le système de l'emploi à vie (embauche à la sortie de l'école ou de l'université, pour un emploi dans la même entreprise jusqu'à l'âge de la retraite) et le mécanisme de promotion-rémunération en fonction de l'âge et de l'ancienneté sont parmi les stéréotypes les plus répandus sur l'entreprise japonaise. Une telle conception de l'emploi permanent — qui n'est pas la continuation de relations féodales intégrées dans l'entreprise à l'époque Meiji mais plutôt un mécanisme mis en place au début du siècle pour fixer une main-d'œuvre à l'époque hypermobile et par là très coûteuse, — si elle était maintenue en période de récession, de crise économique, ajouterait une contrainte supplémentaire de rigidité lourde de conséquences, à un moment où souplesse et adaptabilité sont des exigences de survie. Comment l'entreprise japonaise a-t-elle donc réussi à composer — entre 1974 et 1978 — avec ce principe essentiel de son système, et à quel prix ? Il faut d'abord nuancer ces clichés sur l'entreprise japonaise : la P.M.E. et la grande entreprise sont deux mondes très différenciés (en termes d'emploi, de conditions de travail, d'avantages marginaux) et très interdépendants (par des relations complexes et variées de dépendance réciproque, de filiation de sous-traitance).

Le choc de 1973 affecta de façon dramatique l'économie japonaise, l'index de production tomba de 11,5 % entre novembre 1973 et décembre 1974, les faillites augmentèrent de 41 %, le P.N.B. passa de 10 % en 1973 à — 0,5 % en 1974... La crise ne toucha pas de la même façon grandes entreprises et P.M.E., entreprises de transformation et de services. Les P.M.E. avaient eu à faire face, au cours des années précédentes, à une pénurie de main-d'œuvre et n'avaient pas l'excédent de personnel de 10 ou 15 % qui existait dans les grandes entreprises (ayant « surembauché »). En 1973, le Japon — après avoir été la plus jeune des nations industrielles — était sur le chemin de devenir la plus vieille. Cette situation devenait donc lourde de conséquences, en particulier pour les grandes entreprises, dans un pays où le salaire est fonction de l'ancienneté et, de plus, lorsque l'âge moyen des employés augmente. Les grandes entreprises japonaises se virent donc coincées par la rigidité d'un système (« fonctionnel » pendant les années de croissance rapide, avec embauche importante et régulière de jeunes) devenu un carcan en période de crise prolongée.

Le système a révélé à nouveau sa souplesse mais à un coût social et humain qu'il ne faut pas sous-estimer ; de plus, on a capitalisé sur la crise — avec une vision à long terme — pour transformer certains mécanismes de fonctionnement déjà remis en question depuis longtemps. Parmi les moyens utilisés par les grandes entreprises pour accommoder récession et fidélité au principe de l' « emploi à vie » pour les employés « permanents », on retrouve bon nombre de démarches connues, mais aussi des approches spécifiques, contingentes, adaptées aux caractéristiques de l'emploi au Japon.

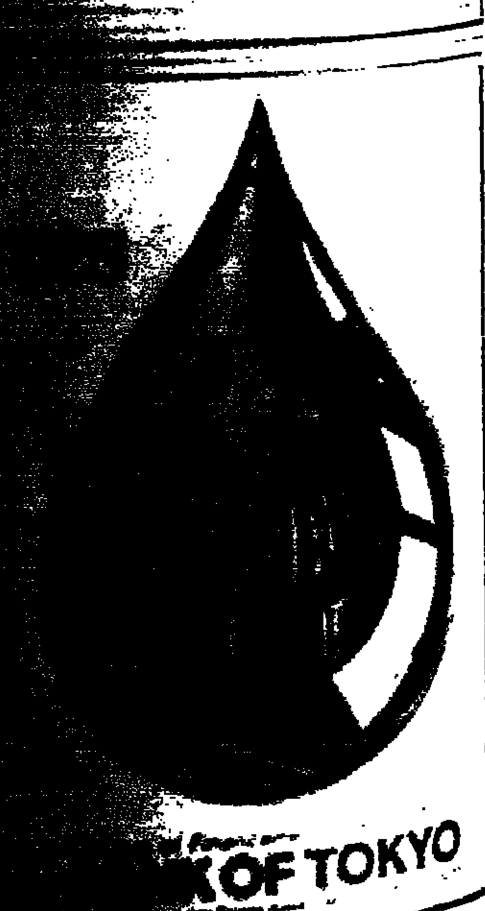
Le personnel féminin fut encouragé à partir, les employés « à temps partiel », les travailleurs « temporaires », les « saisonniers » virent leur contrat non renouvelé ; l'embauche des jeunes fut limitée, retardée ou stoppée ; les employés âgés invités à prendre une retraite précoce (avant l'âge normal de cinquante-cinq - cinquante - sept ans). En bref, la flexibilité conjoncturelle vint essentiellement du personnel féminin (jeunes filles qui travaillent jusqu'au mariage), des employés à temps partiel et des employés âgés. Il s'agissait là, sur ces trois groupes, d'une action relativement aisée et à court terme (heures supplémentaires et employés à temps partiel procurant un coussin à la demande si celle-ci reprenait de façon conjoncturelle). Au-delà de ces démarches — possibles de par la nature du système japonais, — d'autres changements moins visibles furent engagés au niveau de la compression des dépenses sociales, de la rationalisation de la production, des attitudes du personnel. Les secteurs industriels ne furent pas tous touchés de la même façon et des transferts eurent lieu à l'intérieur de groupes diversifiés, ou d'un groupe à l'autre. Les primes semestrielles (« bonus »), devenues pratiquement un élément du salaire (pouvant aller jusqu'à deux fois trois mois), furent réduites, placées automatiquement en épargne ou (rarement) supprimées.

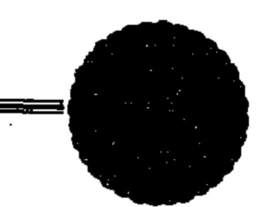
Des réductions de salaire — — proportionnelles à celui-ci — furent décidées, conjointement par les syndicats et les directions. Les sous-traitants, dans une structure industrielle très verticale, subirent plus durement le choc de la récession, surtout les seconds et les troisièmes sous-traitants. Un des facteurs essentiels qui ont permis l'adaptation du système réside dans l'attitude pragmatique des syndicats, qui participèrent à de longues négociations pour trouver des solutions créatives aux problèmes collectifs, et individuels, de « transferts », de « prêts » de personnel (à une autre entreprise, pour six mois ou un an) ou de mise à la retraite anticipée. Le gouvernement, en accordant des subsides à certaines entreprises pour maintenir l'emploi dans certaines industries, subventionnait en fait le main-

* Professeur à l'INSEAD, directeur du Centre Euro-Asia, Fontainebleau.









Supplément Japon

A LA CRISE

tien du système ; il faut noter cependant que ces subventions n'allèrent qu'à certains secteurs dans lesquels les profits avaient totalement disparu ou s'étaient amenuisés, précisément pour préserver jusqu'alors l'emploi du personnel permanent.

L'observation de l'entreprise japonaise durant la crise illustre la capacité d'innovation du système pour — grâce à une solidarité du groupe dans la difficulté — trouver des solutions originales au problème de l'emploi permanent, en agissant simultanément sur une variété de sous-systèmes interdépendants, tels l'accroissement de la productivité ou la rationalisation de la production. De plus, la crise a contraint l'entreprise japonaise à composer avec les conséquences de deux problèmes de fond du système : la « sur-qualification » de son personnel masculin jeune et le vieillissement de sa main-d'œuvre. La courbe de la progression des salaires à l'ancienneté s'aplatit, les critères de primes semestrielles sont modifiés, l'attachement à l'entreprise des employés permanents se trouve renforcé, les syndicats veulent faire montre de souplesse pour intégrer les exigences du long terme dans leurs négociations.

Au cours de ces cinq dernières années, le chômage est passé, officiellement, de 1,3 % en 1973 à 2,6 % en mars 1978 (et 2,1 % en août 1979), mais ces chiffres ne donnent pas une image claire de la réalité (les femmes qui travaillaient à temps partiel et qui ont dû cesser leurs activités ne sont pas recensées, ni les jeunes qui retardent leur entrée dans le monde du travail ; enfin, les saisonniers qui retournent à la campagne ne sont pas toujours inclus dans les statistiques.

Si le Japon sort plus vigoureux de ces cinq années de difficultés, ayant redéployé ses ressources, restructuré son tissu industriel, adapté son système d'emploi, c'est en utilisant les caractéristiques mêmes d'un système cohérent. Lucidité, volonté de groupe, « responsabilisation » des syndicats, solidarité, capacité à innover ont contribué aux résultats. Le coût du changement a été supporté essentiellement par les femmes et les employés âgés.

Le choc de 1973 a ébranlé la société, ce n'était plus l'événement conjoncturel auquel une certaine élasticité du système permettait de s'accommoder. Les bénéfices des entreprises ont été plus utilisés qu'en Europe comme « tampons » pour accommoder le maintien du principe de la permanence de l'emploi ; la solidarité des entreprises avec leurs banques et leurs sous-traitants a apporté une certaine souplesse pour préserver le contrat psychologique de l'emploi. Enfin et surtout, c'est la main-d'œuvre féminine (traditionnellement temporaire) et les « vieux » qui ont permis au système de se maintenir en un équilibre précaire, à risque élevé sur le plan social. Le pari a réussi. Le système global avait encore cette capacité d'absorption — au niveau de la famille et du groupe — qui s'est progressivement dissipée dans les sociétés individualistes de l'Occident.

Demain, avec son « boom des vieux », sa main-d'œuvre masculine sur-qualifiée, des structures d'entreprises encombrées vers le haut (par une croissance plus lente), le système japonais va éprouver des difficultés que les mauvais augures du jour voient comme insurmontables. En fait, la crise a cristallisé un problème auquel les Japonais auraient été confrontés à moyen terme : ils ont réagi avec sens de l'opportunité et souplesse, non sans prendre des risques. Compensation et promotion intégreront de plus en plus mérite à ancienneté, surtout après quarante ans. Les femmes, qui ont été la vraie ressource du Japon dans la crise, le seront encore quand il faudra composer avec des charges salariales trop élevées, ou des fluctuations en besoins de main-d'œuvre, même si les apparences traduisent mal cette mutation. Un nouveau mode de fonctionnement se dessine, il ne sera pas celui du Japon d'avant la crise, ni celui des sociétés modernes occidentales d'aujourd'hui ou de demain. Le Japon expérimente, il invente. S'il y a un risque de dérapage, la dernière crise l'a épargné. Comprendre pourquoi pourrait être utile aux Européens.

H.-C. DE B.

Les banques françaises et le deuxième marché de l'Occident

(Suite de la page 21.)

De profitables opérations de prêts en yens (à partir de la transformation de crédits en devises ou *swaps*) ou directement en devises *(impact loans)* ont facilité les premières années d'exploitation.

Aujourd'hui, la présence à Tokyo de la plupart des banques du monde sur un marché que les autorités japonaises contrôlent de près oblige à définir des stratégies plus fines, capables d'assurer la croissance des années à venir.

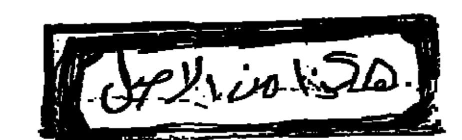
A l'exception des banques américaines, installées en force pendant la période d'occupation, appuyées sur un important volume d'affaires et d'échanges et dont les trois plus grandes — qui assurent à elles seules près du tiers des prêts des banques étrangères — sont les seules à être de taille comparable aux concurrentes japonaises et à bénéficier de privilèges tels que le réescompte d'effets à taux privilégiés, toutes les banques sont dans une situation similaire. Défavorisées dans la collecte de dépôts (rechercher ceux-ci ne leur est plus interdit, mais les taux créditeurs étant réglementés, il n'y a guère de moyen de les attirer) et devant se procurer les fonds pour l'essentiel sur le marché monétaire, les banques étrangères ont un coût moyen de ressources en yens qui peut les inciter à prêter à un taux beaucoup plus élevé que celui des banques locales (2 % d'écart en ce moment) et limite donc leurs opérations.

Des « créneaux »

C'EST pourquoi les années qui viennent devraient voir une recherche d'activités plus spécialisées permettant de mettre en valeur les atouts propres à chaque banque : savoir-faire dans les domaines encore peu développés au Japon (tel le crédit à la consommation) ; importance d'un réseau dans des régions où les Japonais sont moins présents (Proche-Orient, Afrique francophone, Amérique latine) ; qualité du crédit dans des opérations en devises ; habileté à organiser les montages financiers ou les mariages industriels...

La présence bancaire française qui s'est affirmée ces dernières années (en assurant par exemple 6,5 % de l'encours du portefeuille des prêts consentis par les banques étrangères fin septembre 1979, ou en ayant participé à près du tiers des euro-émissions japonaises des trois dernières années) manifeste aujourd'hui une double volonté. D'abord, prendre place dans des conditions profitables sur le deuxième marché du monde occidental et où même une position relativement modeste peut représenter une part importante de la stratégie internationale d'un groupe ; ensuite, tout en veillant à la rentabilité immédiate par des opérations avec les entreprises japonaises, encourager les échanges franco-japonais et aider les entreprises françaises à découvrir un marché qu'elles ignorent ou qu'elles négligent. Nombreux sont ceux qui estiment qu'il ne sera pas possible demain d'être une puissance industrielle exportatrice *sans avoir des échanges développés* avec le Japon. Les Français semblent commencer à le découvrir avec beaucoup de retard sur leurs concurrents. L'espoir de plusieurs des directeurs de banques françaises est d'accélérer cette prise de conscience en payant de leur personne afin de multiplier les informations, les contacts et les échanges. Leur succès sera le plus sûr fondement du renforcement de la présence française au sein de la communauté bancaire de Tokyo.

ALAIN DATIERY.



CORRESPONDANCE

A propos d'« Une Suisse modèle »

Le reportage de Maurice T. Maschino et Fadéla M'Rabet sur la Suisse (« Une Suisse modèle », numéro de novembre 1979) nous a valu un très abondant courrier. Nous publions ci-dessous des extraits largement représentatifs des réactions de nos lecteurs.

Certains, d'abord, expriment leur approbation :

« Je prends la plume de manière à ce que vous sachiez qu'un lecteur (au moins) vous a lu avec plaisir, *écrit M. Pierre-Alain Gentil, de Délémont.* Inutile de vous indiquer en effet que vos trois pages ont soulevé un tollé général dans la « bonne presse », romande en particulier (...) Tout y est passé (...) et le ton général confirme — en passant — l'un de vos sous-titres : « Tout ce qui interroge dérange. »

« Votre dossier sur la Suisse provoque des vagues hautes comme des maisons ! *dit également Jean Ziegler.* (...) Encore une fois : mes vives félicitations, et ma gratitude de militant pour votre enquête. »

Assistant social, licencié en théologie, M. Meillard, de Lausanne, écrit de son côté :

« Nous vivons dans un univers concentrationnaire, une sorte de prison confortable dont nous détenons en partie les clés. Ou plutôt, il n'y a pas besoin d'en fermer les portes, étant donné que nous sommes élevés, éduqués, programmés de telle manière que *nous* n'ayons pas envie d'en sortir.

» La question que je me pose est la suivante : est-ce que la Suisse représente un cas particulier dû à son histoire et à sa situation géographique ou bien (et ce serait plus grave) la Suisse est-elle le prototype de ce que toutes les « démocraties » capitalistes du monde occidental pourraient devenir à leur tour ?

» Je n'ai pas la réponse à cette question. Je dirais seulement que j'ai hâte (...) de partir et qu'un jour ou l'autre j'aurai le courage de lâcher ce « confort », cette « sécurité » anesthésiante pour aller voir ailleurs (...). (Pourtant) une peur terrible m'envahit parfois à l'idée que c'est peut-être déjà trop tard, que j'ai déjà été trop « normalisé » pour pouvoir vivre entièrement, être moi-même. »

***

D'autres lecteurs, par contre, expriment leur vif mécontentement. M. Pascal Auchlin, de Lausanne, juge « inacceptable » un reportage qu'il trouve « utopique » :

« Votre point de vue n'est ni français, ni suisse, ni localisé précisément (...) Tout simplement une posture mythique arbitraire et idéologiquement gratuite. Je n'engage pas un procès d'intention, mais je prétends que tout un chacun peut faire cela, c'est-à-dire se définir comme sujet hors jeu, *deus ex machina*, et juger (préjuger ?) de n'importe quelle réalité.

» Si j'engageais un procès d'intention, je vous reprocherais alors deux choses :

» 1) L'assemblage, le bricolage d'événements vrais, dans un ordre qui n'est ni vrai ni faux, mais tout simplement arbitraire ;

» 2) L'assemblage d'événements qui ne constituent pas ensemble une image vraie, mais plutôt une caricature (...)

» C'est pourquoi je repose ma question initiale : quel est le lieu d'où vous parlez ? Et comment ce lieu vous donne-t-il des moyens d'analyse tels qu'ils ne soient pas arbitraires ? (...) Et comment vous assurez-vous que ces moyens ne servent pas uniquement à valider votre modèle d'analyse (en vous demandant pourquoi les Suisses acceptent ce « goulag ») ? N'êtes-vous pas, en écrivant de la sorte, un Zorro des temps modernes, un Goldorak — qui sait ? — dont le statut est de dire toute la vérité, rien que la vérité, à condition que ce soit la sienne ? Bref, ce lieu mythique dont vous parlez (le modèle idéal de socialisme, l'autogestion, la démocratie), cette référence magique qui vous anime (et vous n'êtes pas seul !) vous laisse-t-il encore parfois apprécier une réalité ? »

Pour certains de nos correspondants, la réponse est négative : « Une Suisse modèle » n'apprécie en aucune façon — et même déprécierait — la Suisse telle qu'elle est. Entre autres, pour des raisons qui tiendraient à la personnalité des auteurs.

A leur sottise, par exemple :

« Ce roman noir de science-fiction, construit sur un assemblage de phrases tronquées de leur contexte, *écrit M. A.D. Barbey, de Vevey*, est tellement invraisemblable que seuls des sots pourraient y croire. Vous traitez de questions qui échappent totalement à votre entendement de journalistes en mal de copie et en proie à une imagination venimeuse. Vous noircissez à plaisir une démocratie directe qui existe depuis 1291, grâce à ses citoyens, qui ont su, savent et sauront toujours lutter pour leurs libertés. Le pays que vous décrivez n'existe pas. »

« Votre reportage, nonobstant les cinquante-trois notes en bas de page (vieux truc du *Monde*, destiné à vendre comme objectivité scientifique des bouts de vérité sélectionnés pour confirmer des opinions préconçues et malveillantes), me paraît le produit d'une profonde frustration intellectuelle, *écrit M. Dieter Chenaux-Repond, de Neuilly-sur-Seine.* La lecture des réactions décontractées, souvent humoristiques et non sans pitié, de la presse suisse leur ferait du bien. Mais leur besoin d'autosatisfaction leur interdit probablement cette cure... »

M. Pierre Rime, de Fribourg, abonde dans le même sens :

« Cette prose malhonnête, dont chacun aura, j'espère, décelé les mauvaises intentions, est, à mon avis, extrêmement grave pour un journal qui avoue quelques prétentions analytiques. Comment peut-on laisser écrire de telles niaiseries ? Je ne prendrai pas la peine de démontrer la fausseté des allégations de cet article et des jugements surfaits à l'égard de notre pays. Qu'il suffise de relever les deux lacunes graves de la démarche (remarques, par conséquent, de méthode et non critiques de fond) :

» 1) Les deux journalistes font acte d'ethnocentrisme crasse en percevant notre pays à travers les valeurs et les comportements français. C'est pourquoi je leur conseillerais de revoir ou d'apprendre les premiers rudiments de sociologie. Cela pourrait leur servir dans le futur, s'ils veulent continuer à s'exprimer sérieusement dans la voie du journaliste ;

» 2) Ils nous renvoient à pas moins de cinquante-trois citations en langue française. Celles-ci ne sont que des citations de presse ou d'auteurs marginaux de gauche. » (...)

Abordant ensuite « le fond du problème », notre correspondant se retrouve en accord — ou presque — avec la conclusion d' « Une Suisse modèle » :

« Pour le reste, *écrit-il*, c'est vrai qu' « y en a point comme nous », parce que l'histoire, la situation géographique et, implicitement, l'organisation sociopolitique suisse sont particulières. La pratique du compromis sociopolitique est peut-être quelque chose d'étrange pour un Français comme, de notre part, nous concevons comme étrange et malsaine la liste journalière des grèves donnée au premier bulletin d'informations de la radio française. Cela ne veut pas signifier que la politique suisse du juste milieu est une politique médiocre (cf., pour ce concept de *medium rei et rationis, Aristote, Ethique à Nicomaque).* Elle vaut ce qu'elle vaut. Mais il est juste de relever que, jusqu'à maintenant, elle nous a apporté un certain nombre de satisfactions (...). Ce qui ne veut pas dire que nous n'ayons de leçons à recevoir de personne, même de la part de Français. Au contraire. L'histoire démontre que le contact international est enrichissant, sauf s'il procède du racisme et de l'intolérance la plus primaire. C'est, en définitive, ce que je reproche à cet article. »

***

Si certains lecteurs mettent en cause la psychologie des reporters, d'autres, plus soucieux de corriger l'image négative qui aurait été donnée de leur pays, commentent certains aspects de la réalité suisse.

Par exemple, M. Christian Dumortier, d'Allschwil :

« Cette Madame T..., *écrit-il*, qui, de ses fenêtres, aperçoit une affiche avec des policiers, elle n'a pas l'air d'en être tellement fâchée, et sans doute préfère-t-elle cette image de tranquillité aux trous béants des explosions, aux restes des voitures piégées et incendiées ou aux marques de violences que l'on retrouve constamment dans vos villes. Sans compter les inscriptions injurieuses, pornos et autres *couvrant vos murs, attaquant* les adversaires politiques et qui, pour un étranger, font penser à l'approche d'une guerre civile. Mais c'est ce que vous appelez, vous, la démocratie, la vraie, en fait l'anarchie, qu'heureusement nous n'avons pas chez nous (...)

» Oui, *poursuit notre interlocuteur,* nous avons la paix sociale, car l'on aime le travail, et le travail bien fait, en Suisse ; ce n'est pas pour rien que l'étranger achète beaucoup chez nous, car il achète de la qualité. Nous ne faisons pas de la grève notre fait quotidien, mais bien le travail et la concertation, et, ma foi, cela ne nous réussit pas trop mal. Mais, pour vos journalistes, cela est certainement démodé, voire réactionnaire ! Faire la grève pour un oui ou un non, descendre dans la rue, gueuler sur tout, tout casser n'est pas encore le fait des Suisses, car ils savent que l'argent ne tombe pas du ciel (...)

Evoquant, quant à lui, les suicides de citoyens suisses dont parlent nos reporters, M. Roger V. Bolomey, de Genève, précise :

« Le journal *la Suisse* dit que vous sortez des clichés. J.-F. Aubert (dont il est question dans votre article) dit qu'il s'agit de « cas particuliers ». *Mais* quand les cas particuliers se multiplient, nous en arrivons à de tristes records : dix-sept tentatives de suicide à Genève, seulement dimanche dernier, pour cent quatre-vingt mille habitants. Ce chiffre est révélateur de la joie de vivre dans ce pays. »

Ajoutant qu' « il y a six courageux par an qui renoncent à la nationalité suisse », *M. R. Bolomey tient à souligner qu'il n'appartient à* « aucun mouvement politique, ni parti. Je suis neutre et je fais pourtant partie de cette minorité qui vote... mais que l'on méprise quant aux résultats (des votes). Cela s'est vu lors d'une demande pour l'augmentation du prix de l'essence, il y a quelques années. Le peuple l'a refusée. Trois semaines plus tard, l'essence augmentait. »

Jugeant, pour sa part, que « tout ne va pas si mal », *une lectrice de Lausanne, dont la signature est illisible, déclare qu'elle est* « fière de [son] pays » *et dit pourquoi :*

« [*C'est un pays où*] le travail a une valeur certaine et où l'on pense qu'une grève ne résout jamais un problème (surtout lorsque, comme celle des aiguilleurs, elle perturbe les gens dans ce qu'ils ont de plus précieux : leurs vacances !). Tout n'est pas parfait chez nous, loin de là, mais l'image que vous avez faite de la Suisse est d'un niveau si bas que tous ceux qui connaissent notre pays et l'apprécient doivent être absolument scandalisés (...) C'est du fond du cœur qu'une Suissesse vous dit : honte à vous, Messieurs, d'être capables, au nom du journalisme, d'écrire de telles saletés pour démolir un pays qui a le tort de n'avoir pas de chômage et d'aimer encore le travail et la propreté (...) »

***

Lecteur « régulier » *du* Monde *diplomatique, M. Gil Stauffer, de Cernier, a* « lu et relu » *« Une Suisse modèle », moins avec irritation qu'* « en cherchant à distinguer les motifs de [*cette*] sévérité » :

« Disons tout de suite, *écrit-il*, que votre diagnostic tombe souvent juste. Les travers, les défauts, les phobies que vous relevez — à travers la lentille des citations — sont bien réels. Je ne vous fais donc pas grief de votre sévérité. Il est heureux que les observateurs étrangers nous regardent — enfin — en écartant l'écran des montagnes, du chocolat et des vaches lavées et peignées. » (...)

Puis, développant l'idée que « la Suisse n'existe pas » (« Il n'y a pas une Suisse, sinon par les lois fondamentales, mais plusieurs et même beaucoup »), *notre correspondant conclut :*

« Certes, la Suisse est un pays de conservateurs méfiants. Mais elle sait que sa liberté d'action est quasiment nulle et que son poids politique, à l'échelon international, est négligeable...

» Oui, ce n'est pas le moindre des paradoxes, la Suisse est un pays fragile et pauvre.

» Il ne fait pas de doute qu'au cours des prochaines décennies elle devra affronter des problèmes extrêmement difficiles qui vont la pousser vers un conservatisme encore plus marqué et, pour l'extérieur, rassurant.

» Vivre en Suisse n'a jamais rien eu d'exaltant. Mais les trains arrivent à l'heure et les ordures sont ponctuellement enlevées. » (...)

Cet ordre suisse, qui fait l'orgueil de beaucoup, certains estiment qu'il se paie cher.

« Dans ce pays, on étouffe, on meurt à petit feu, *écrit Mlle Kathryn Revah, de Grenoble.* Franchement, une fac où il n'y a pas de réactions, d'actions, de vie, de désordre, c'est quoi ? C'est quoi un monde où tout est en place sans qu'il soit permis d'en bouger le moindre élément ? Mais qu'est-ce que ça veut dire, un monde comme ça, où les gens sont contents qu'on les exploite allégrement ?

» *Pendant les vacances, j'ai travaillé* en Suisse dans un magasin (...) Donc contacts avec les vendeuses à plein temps pendant toute l'année. J'ai appris des choses ahurissantes. Pas d'augmentation de salaire depuis trois ans (ou à quelque chose près). Une vendeuse qui travaille dans ce magasin depuis cinq ans gagne la même chose que ce que j'ai gagné pendant mes deux mois là-bas : 7,50 F l'heure. Il y a peut-être de quoi se poser des questions, non ? (...) Comment peut-on vivre avec 1 300 F quand on a un appartement à charge et une famille ? »

M. Georges Gilliéron, de Lausanne, insiste sur d'autres aspects de la réalité :

« Merci à vos collaborateurs, *écrit-il d'abord,* pour leur merveilleuse synthèse de cette Suisse si peu connue ; même généralement ignorée au propre comme au figuré. Un voyage fort bien préparé ; beaucoup de choses essentielles dites et bien dites ; beaucoup, mais pas toutes. » (...)

Aussi notre correspondant complète-t-il le tableau d' « Une Suisse modèle » :

« La plus forte implantation de multinationales au kilomètre carré ; la plus faible densité d'artistes, de penseurs, d'écrivains, de journalistes, d'opposants connus (il y en a peut-être dans l'ombre ou la pénombre) ; une police répressive qui peut à peu près tout se permettre (pas de délai de garde à vue de vingt-quatre ou quarante-huit heures) ; des tribunaux constitués par des juges militants des principaux partis politiques ; des employés sans protection contre des licenciements parfaitement abusifs ; l'absence de sécurité sociale ; deux mille cinq cents à trois mille suicides par an, selon *la Voix ouvrière* (ce qui représenterait vingt-cinq mille à trente mille pour la France).

» En un mot comme en cent, le reportage de vos journalistes m'a enchanté, dans ma solitude (pour ne pas dire mon « goulag »).

D'une opinion tout à fait contraire — « [*Ce reportage*] est consternant d'inexactitude et du superficialité », — *M. Paul Fivat, de Lausanne, nous adresse une longue « réplique », dont voici quelques passages :*

« (...) Le système majoritaire n'a jamais en Suisse profité aux forces de changement. Aujourd'hui encore, le Conseil des Etats (l'une des deux chambres du Parlement), élu au système majoritaire, ne compte que neuf députés socialistes sur quarante-six, alors que la députation de la gauche (y compris l'extrême gauche) au Conseil national élu à la proportionnelle *en réunit soixante sur deux cents.* L'élection à la proportionnelle, introduite en 1919, fut une des grandes revendications de la gauche jusqu'alors gravement sous-représentée aux chambres fédérales. Que cette gauche aujourd'hui ne recueille pas 30 % des suffrages réside simplement dans la volonté des électeurs et non dans un artifice institutionnel (...). Que le référendum aboutisse souvent à bloquer provisoirement une évolution en soi désirable est peut-être problématique, mais le fait est que l'institution fonctionne et joue un rôle indispensable dans la démocratie suisse (...). »

Enfin, M. Jean Heer, conseiller de direction de Nestlé, tient à préciser que les multinationales suisses poursuivent leurs activités sous toutes les latitudes — et sous tous les régimes :

« Dans l'article de votre numéro de novembre intitulé : « Une Suisse modèle », je lis avec étonnement que j'aurais déclaré textuellement : « *Si vous êtes en Afrique du Sud, vous êtes pour l'apartheid.* » Je réfute cette allégation que votre mensuel tire d'un article de *Tout va bien-hebdo* que je n'ai pas vu. Lors d'un entretien téléphonique avec ce journal, j'ai dit que l'Afrique du Sud était pour l'apartheid et que, *dans ce pays, on ne peut* ignorer ce fait.

» Pour éviter toute interprétation erronée, je tiens à préciser ici que Nestlé, qui fabrique depuis toujours des produits de première nécessité, travaille sous des régimes totalement différents, qu'ils soient capitaliste, socialiste, à priorité islamique ou même s'inspirant de l'apartheid. Dans tous les pays, Nestlé se conforme aux règles politiques nationales, ce qui ne signifie pas que la société approuve ou désapprouve tel ou tel système politique. Bien évidemment, sa préférence va au régime démocratique en vigueur dans son pays d'origine, la Suisse, dont les idées libérales sont bien connues. »

C'est sur une note d'humour que nous refermerons ce dossier :

« Vous êtes ridiculement jaloux, mes chers amis ! » *nous écrit M. Egon R. Haefner, de Zurich.* « Enfin, heureusement que le ridicule ne tue pas. »

BIBLIOGRAPHIE

MARS. — Fritz Zorn

★ **Gallimard, Paris, 1979, 260 pages.**

Imaginez un milieu clos, propre, aseptisé. Où l'on étouffe, comme sous un édredon, « *les choses compliquées — les rapports humains, la politique, la religion, l'argent et, naturellement, la sexualité* ». Où, au nom de la « *tranquillité* », on réprime jusqu'aux manifestations les plus spontanées de la joie (« *A Zurich, quand quelqu'un joue de la guitare après midi près d'une fontaine dans la vieille ville, on appelle la police car c'est une violation de la sieste.* ») Où la conformité à l'ordre est un impératif catégorique : comment de telles normes de vie ne provoqueraient-elles pas d'irrémédiables blessures ? Blessures d'autant plus graves qu'on se doit de les cacher : « *A Zurich, on ne vit pas sa douleur jusqu'au bout, car le fait qu'on souffre pourrait déranger quelqu'un.* »

« *Jeune et riche et cultivé* », mais « *malheureux, névrosé et seul* », F. Zorn, deux ans avant de mourir, a pourtant pris le parti de déranger. En analysant, avec la plus vive acuité, les raisons (familiales, sociales) de la maladie qu'à trente ans il se découvre : un cancer. Maladie de l'âme, d'abord, « *qui fait qu'un homme qui dévore tout son chagrin est dévoré lui-même, au bout d'un certain temps, par ce chagrin qui est en lui... Toute ma vie j'ai été brave et gentil, et c'est pour cela aussi que j'ai attrapé le cancer* ».

La recherche de ses causes, la description, dans un style d'autant plus saisissant qu'il se veut neutre, de ses manifestations, la volonté à tout prix d'être lucide nous valent l'un des livres les plus vrais — *et les plus émouvants* — qu'on ait jamais écrits sur la société suisse. Calmement, un homme raconte comment il a été piégé. Comment les pratiques imposées et l'idéologie enseignée ont refoulé à son insu toutes ses aspirations. Ecrasé toutes ses questions. Anesthésiant en lui jusqu'au désir (ou jusqu'à la possibilité) d'aimer. Le culpabilisant et l'emprisonnant dans une insupportable solitude.

Réquisitoire impitoyable. Sans chiffres, sans aucune référence aux données dites objectives (économiques, politiques) — mais justement : l'évocation de cet itinéraire existentiel — d'une histoire à la fois singulière et largement partagée — n'en est que plus convaincante : si l'on discute des statistiques, on ne réfute pas un martyre. Celui qu'impose à qui veut *vivre un système* qui ne tolère pas la différence, la dissonance : « *En Suisse, tout doit toujours être calme. On dit :* du calme ! du calme ! *comme si on disait impérativement :* la mort ! la mort ! » Miracle du courage, du travail et du talent : « *éduqué à mort* » et exécuté, F. Zorn est plus vivant que jamais.

M.T.M.

Air pur et taylorisme

Décapantes réflexions sur les vertus de la propreté

Par ROGER-H. GUERRAND *

« PROPRE en ordre ! » Ce raccourci saisissant qui pourrait être utilisé pour définir la Suisse est en réalité un commandement en usage dans son armée. Le soldat helvète — n'a-t-il pas la responsabilité, dans son foyer, de son équipement militaire, armes comprises ? — doit mériter aussi le plus haut label de propreté, la palme de la victoire sur le champ de bataille de l'hygiène. Et pourtant, cette vertu affirmée nationale ne présente aucun caractère inné. Nous le savons maintenant, grâce à l'étude (1) de Mme Heller : il s'agit d'une acquisition sociale faite à la fin du dix-neuvième et au début du vingtième siècle.

Mais pourquoi en Suisse plus qu'ailleurs ? Une cause générale d'abord. La planification de l'hygiène publique, en Europe, s'est imposée aux classes dirigeantes à partir des épidémies. Si le choléra, la typhoïde, la tuberculose apparaissent dans les quartiers populaires — et les médecins en diront bientôt les raisons — ces fléaux s'étendent facilement à l'ensemble d'une cité. A partir de Pasteur, la grande guerre contre les microbes va s'engager à fond. Les principales nations européennes s'y consacreront avec un corpus important de lois et de règlements administratifs dont la complexité ira croissant. Dans le domaine de l'hygiène urbaine, le problème de l'habitation des catégories sociales défavorisées fera l'objet d'une sollicitude particulière. La Suisse se lancera donc également dans la démolition d'îlots insalubres *et la construction de logements* sains pour les familles ouvrières. Ici, elle n'a joué aucun rôle pionnier : la Grande-Bretagne, la Belgique, l'Allemagne, la France même, l'avaient précédée. Il est vrai que la nécessité d'allumer un contre-feu pour repousser le socialisme ne l'inquiétait guère...

Elle était davantage intéressée — et nous entrons dans l'analyse des causes spécifiquement suisses de la propreté — à engranger les devises par un moyen presque inédit, celui du tourisme sanitaire : elle le poussera à son point de perfection. Profitant du climat d'une médecine naturelle et régénératrice, la Suisse, par l'exploitation systématique de l'air pur de ses montagnes, deviendra un lieu privilégié pour des cohortes de malades, le « sana » modèle de l'Europe et même du monde. Dans une période hantée par la peur des microbes, l'hôtellerie suisse jouera sans lésiner la carte de l'hygiénisme. Elle constituera ainsi un laboratoire qui a donné un exemple concret aux populations locales auxquelles elle procurait en outre de nombreux emplois.

IL y a davantage. En 1826, se fonde la « Société vaudoise d'utilité publique », association réunissant une élite intellectuelle et bourgeoise qui disposera rapidement d'un journal. Or cette feuille, vraiment unique dans la presse européenne de cette période, défend les droits des femmes dans une *action tous azimuts : inégalité* des salaires, champ trop étroit des professions ouvertes aux femmes, exploitation des travailleuses immigrées, prostitution, etc. En contre-point de ces horreurs, elle n'oublie jamais de célébrer en permanence le rôle fondamental de la femme reine du foyer.

Grâce aux nécessités de l'hôtellerie et à l'exaltation du travail domestique, l'école ménagère — inventée en Allemagne et en Belgique — a atteint en Suisse une renommée telle qu'il fut un moment question de rendre son enseignement obligatoire. La Suisse n'a-t-elle pas toujours été le témoin privilégié d'audacieuses expériences pédagogiques ? L'école ménagère, c'est le triomphe de la rationalité appliquée aux besognes du home, encore une retombée des principes de Taylor. La cuisine va se transformer en laboratoire blanc et la salle de bains en cabinet d'hydrothérapie.

Y a-t-il un secret métaphysique dans le succès de cette conjonction d'éléments ? Faut-il le mettre au compte du protestantisme bourgeois qui finit par imprégner totalement la Suisse ? Le corps figure aussi un capital à gérer. Temple du Saint-Esprit, il convient de l'envisager comme un outil à bien entretenir pour que l'homme puisse mieux glorifier Dieu.

Telle est, brièvement exposée, la thèse de Mme Heller : elle ouvrira certainement des recherches analogues s'étendant à la Suisse entière et, il faut l'espérer, à l'étranger. Au terme de ce décapant travail, Mme Heller se garde de sacrifier au mythe de la propreté. Il tyrannise désormais si bien les Suisses que toute trace de saleté est ressentie par eux comme une agression contre leur pays. Qu'ils méditent la conclusion de cet ouvrage : « Que l'on renverse la propreté, et le mode de vie sera bouleversé, le quant-à-soi agressé, la paisible tranquillité agacée, l'autosatisfaction ébranlée. L'amour de la propreté, c'est de la même famille que l'amour de l'ordre, du pouvoir, de la propriété, la recherche du profit... Il faut susciter un jaillissement, un éclatement. Si on enlevait la propreté, on verrait ce qu'elle recouvre, ce qu'elle protège. Et si la saleté revenait ? »

* Economiste, Centre d'études prospectives d'économie mathématique, appliquées à la planification.

(1) Geneviève Heller, « *Propre en ordre* », *habitation et vie domestique 1850-1930 : l'exemple vaudois*, Editions d'En-Bas, Lausanne, 1979, 248 p.

LE MONDE diplomatique

Index des articles publiés en 1979

— AGRICULTURE - PROBLEMES AGRAIRES : En Afghanistan : les paysans, l'islam et le poids des traditions, Jean-Christophe Victor (JANVIER). — La Banque mondiale et le « développement » agricole du tiers-monde, Joseph Collins et Frances Moore Lappe (JUIN). — Les moyens pour la Guinée-Bissau d'échapper au sous-développement, René Dumont (JUILLET).

• *AGROBUSINESS-INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES : De l'agriculture coloniale à l'impérialisme alimentaire : la grande bataille des oléagineux*, Evelyne Le Garrec *(FEVRIER)*. — *Paysans dépossédés de la terre (cf. « dossiers », JUILLET).*

— ALIMENTATION - PROBLEMES ALIMENTAIRES : voir « Agriculture ».

— APARTHEID - RACISME - PROBLEME NOIR : La cause perdue de M. Ian Smith, Barry Cohen et Howard Schissel ; L'intensification des agressions rhodésiennes contre le Mozambique, Claude Meillassoux (MARS). — Les manœuvres du F.B.I. contre Huey P. Newton, fondateur des Panthères noires, Madeleine Lafue-Veron (JUILLET). — L'apartheid à travers la presse sud-africaine, Antoine Bouillon (Etude bibliographique, AOUT). — La vie à Soweto et à Crossroads, Ernest Harsch (SEPTEMBRE). — Remous en Afrique du Sud (cf. « dossiers », OCTOBRE).

— ARMEMENT - ARMEMENT NUCLEAIRE - DESARMEMENT - VENTE D'ARMES - ARMEE : La course aux armements en Amérique latine (Etude bibliographique, JANVIER). — L'armée, pour quoi faire ?, Maurice T. Maschino (Etude bibliographique, JANVIER). — Le commerce international des moyens de répression, Michael T. Klare (JUIN). — Les militaires et le développement démocratique en Espagne, Bellicus (cf. « dossiers », SEPTEMBRE). — Une conférence de l'ONU sur l'interdiction de certaines armes comme le napalm, Malvern Lumsden (SEPTEMBRE). — Les armes de l'apartheid, H. S. ; La crise du pouvoir et le rôle ascendant des militaires en Afrique du Sud, Abdul S. Minty (cf. « dossiers », OCTOBRE).

* *Voir en complément « Stratégie - Défense ».*

— ASSOCIATION DU TRANSPORT AERIEN INTERNATIONAL : Le transport aérien mondial face à la politique américaine de déréglementation, Guy Besse (MAI).

— ATLANTISME - PACTE ATLANTIQUE : voir « Stratégie ».

— ATOME - ARMEMENT NUCLEAIRE : voir « Armement ».

— AVIATION CIVILE : La convention de Chicago, règle du jeu international, Yves Lambert (MAI).

— BANQUE MONDIALE : La Banque mondiale et le « développement » agricole du tiers-monde, Joseph Collins et Frances Moore Lappe (JUIN). — La Banque mondiale et l'intégration du paysan au marché, Cheryl Payer (cf. « dossiers », JUILLET).

— COLONIALISME (Problèmes issus du) - DECOLONISATION : L'étonnante longévité du régime Amin Dada, Jean-Pierre Alaux (AVRIL). — Le drame du Tchad et l'héritage colonial de l'Afrique, Thierry Michalon (AVRIL). — Les moyens pour la Guinée-Bissau d'échapper au sous-développement, René Dumont (JUILLET). — Porto-Rico : nouveau dossier difficile pour Washington, Bernard Cassen (NOVEMBRE). — Djibouti : l'indépendance sans libertés, Antoine Comte (DECEMBRE).

— CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT : Le tiers-monde face à ses riches clients, Susan George (Enquête, MARS). — Avant la cinquième session de la CNUCED : un « mondialisme » sur mesure (cf. « dossiers », MAI).

— CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE DROIT DE LA MER : L'exploitation des fonds marins et l'impatience des pays industrialisés, Philippe Leymarie (MARS).

— CRISE : voir « Economie ».

— CULTURE-DECULTURATION : La machine à abêtir, Maurice T. Maschino (Enquête, FEVRIER). — Enseignement des langues et respect des diversités, Gérard Hardin (cf. « dossiers », JUIN). — Une culture pour gérer la crise, Armand et Michèle Mattelart (Enquête, OCTOBRE).

— DEFENSE : voir « Stratégie ».

— DEMOCRATIE - PRATIQUES ANTI-DEMOCRATIQUES : Le nouvel ordre intérieur (cf. « dossiers », MARS). — Qui gouverne l'Amérique ?, Pierre Dommergues (Etude bibliographique, AVRIL). — La démocratie égyptienne fourvoyée, Mohamed Sid-Ahmed (JUIN). — Ingouvernable Italie ?, Ferdinando Scianna (JUILLET). — Du nazisme au « redéploiement », Jean Chesneaux (Etude bibliographique, JUILLET). — La presse d'opposition et les pièges de la liberté en Afrique du Sud, Antoine Bouillon et Claude Meillassoux (cf. « dossiers », OCTOBRE). — Le Chili d'après-demain : le passage de la dictature à la démocratie, Armando Uribe (OCTOBRE). — Pouvoir et démocratie en Libye, Charles Zorgbibe (NOVEMBRE). — Une Suisse modèle, Maurice T. Maschino et Fadela M'Rabet (Reportage, NOVEMBRE).

— DESARMEMENT : voir « Armement ».

— DEVELOPPEMENT : voir « Economie ».

— DIPLOMATIE - RELATIONS INTERNATIONALES : *Les objectifs de la politique française dans la crise du Liban*, Sélim Turquié (JANVIER). — Théorie des communications et relations internationales, C. Z. ; Opinion publique et politique étrangère, Charles Zorgbibe (cf. « dossiers », JANVIER). — La « voie roumaine » et les contradictions d'une politique d'indépendance, Serban Oresco (MAI). — Le Parlement français et la politique étrangère, Alain Brouillet (Enquête, MAI). — En Espagne : les incertitudes d'une diplomatie autonome, Roberto Mesa (cf. « dossiers », SEPTEMBRE).

— DROIT : La fin de la prééminence du droit ?, Yves Dezalay (Etude bibliographique, JANVIER). — La justice au service de l'ordre, Casamayor (cf. « dossiers », MARS). — Des réfugiés oubliés au Sénégal, Christophe Batsch (Etude bibliographique, MARS). — Une protection juridique encore insuffisante pour les réfugiés, Mario Bettati ; Du droit d'asile aux conventions internationales, Charles Zorgbibe (cf. « dossiers », AOUT). — Le Chili d'après-demain : le passage de la dictature à la démocratie, Armando Uribe (OCTOBRE). — Le droit du travail mis en question, Yves Dezalay (Etude bibliographique, NOVEMBRE).

— DROITS DE L'HOMME : La question des droits de l'homme en Chine, Jean Daubier (cf. « dossiers », FEVRIER). — Les atteintes aux droits de la défense en Argentine, Lucio Garzon Maceda - Martin Federico et Omar Moreno (MAI). — Les Mapuches menacés d'extermination légale (JUILLET). — L'arsenal juridique de la répression en Afrique du Sud, H. S. (cf. « dossiers », OCTOBRE).

• *TERRORISME (Répression du) : Déraisons du terrorisme et failles de la société*, Ferdinando Scianna *(Etude bibliographique, AVRIL)*.

— DROIT DE LA MER (Conférence des Nations unies sur le) : L'exploitation des fonds marins et l'impatience des pays industrialisés, Philippe Leymarie (MARS).

— ECONOMIE - ECHANGES : Regard neuf sur le marxisme : un livre d'A. Lipietz sur l'inflation, Thierry Paquot (Etude bibliographique, JUILLET). — La fausse querelle du protectionnisme, Alain Weil (Etude bibliographique, AOUT). — La crise fiscale des grandes villes américaines, Thierry Noyelle (Etude bibliographique, AOUT).

• *CRISE : Matières premières, jeu triangulaire : nouveaux risques dans un monde en crise*, Claude Julien *(FEVRIER)*. — *La répartition inégale de l'austérité aux Etats-Unis*, Sylvia-E. Crane *(MARS)* — *En Autriche : une étonnante phase de stabilité en dépit de la crise économique*, Raimund Loew *(AVRIL)*. — *Les mutations économiques dans la période de transition politique en Espagne*, Juan Munoz - Santiago Roldan et Angel Serrano *(cf. « dossiers », SEPTEMBRE)*.

• *DEVELOPPEMENT : L'économie algérienne et la logique de l'indépendance*, Pierre Judet *(FEVRIER)*. — *La Banque mondiale et le « développement » agricole du tiers-monde*, Joseph Collins et *Frances Moore Lappe (JUIN)*. — *Contre la concentration urbaine : espaces ruraux et planification du développement*, Jacques Chonchol *(cf. « dossiers », JUILLET)*. — *Comment la Chine recourt aux méthodes capitalistes pour se hisser au statut de grande puissance*, Patrick Tissier *(NOVEMBRE)*. — *L'idéologie du développement ou le libre-échange au XXe siècle*, Georges Corm *(NOVEMBRE)*. — *Les « nouveaux Japons » dans la course à la croissance : paradoxes et enjeux de la semi-industrialisation*, Claude Courlet et Pierre Judet *(DECEMBRE)*

• *ENERGIE-PETROLE : Des gisements faciles à exploiter dans la mer de Chine méridionale*, Michael Morrow *(cf. « dossiers », FEVRIER)*. — *La crise de l'énergie et le prix du pétrole*, Nicolas Sarkis *(MARS)*. — *Le pétrole de l'Extrême-Orient : un autre aspect du conflit sino-soviétique (cf. « dossiers », AVRIL)*.

• *MATIERES PREMIERES - PRODUITS DE BASE : La France et les matières premières*, Pierre-Noël Giraud *(FEVRIER)*. — *De l'agriculture coloniale à l'impérialisme alimentaire : la grande bataille des oléagineux*, Evelyne Le Garrec *(FEVRIER)*. — *Le tiers-monde face à ses riches clients*, Susan George *(Enquête, MARS)*. — *Premiers et modestes résultats de la CNUCED sur les produits de base*, Marie-Claude Céleste *(cf. « dossiers », MAI)*. — *La lutte inégale des pays du tiers-monde producteurs de cuivre*, Carlos Fortin *(JUILLET)*.

• *RESTRUCTURATION : Pour reprendre en main la classe ouvrière : stratégies politiques pour sortir de la crise*, Michel Beaud et Daniel Biron *(cf. « dossiers », MARS)*. — *Crise et recomposition de la classe ouvrière : nouveaux éclairages du conflit capital-travail en Europe*, Pierre-Noël Giraud *(Etude bibliographique, MAI)*. — *La sidérurgie européenne dans la tourmente face aux Japonais et aux nouveaux producteurs du tiers-monde*, Pierre Judet *(cf. « dossiers », JUIN)*. — *Le droit du travail mis en question*, Yves Dezalay *(Etude bibliographique, NOVEMBRE)*. — *Défense des travailleurs et dynamique de la mondialisation*, Marc Anvers *(DECEMBRE)*. — *Le redéploiement de l'économie ouest-allemande à l'étranger*, Jean Roussel *(DECEMBRE)*. — *Vers un renouveau de la planification capitaliste en Europe*, Joyce Kolko *(DECEMBRE)*.

— EDUCATION : Droit à l'éducation ou alphabétisation « fonctionnelle » ?, Christophe Batsch (cf. « dossiers », MAI). — Le « droit à l'éducation » très inégalement assuré dans le monde, Jacques George (DECEMBRE).

* *Voir en complément « Culture ».*

— EGLISE - RELIGIONS : voir « Religions ».

— ENERGIE : voir « Economie ».

— EST-OUEST (Relations) : Progrès et incompréhensions entre l'Est et l'Ouest, Gérard Cohen Jonathan (cf. « dossiers », JANVIER). — Partisans et adversaires de la détente, Nikolai Inozemtsev (JUIN). — La surenchère nucléaire : s'armer pour négocier ? (cf. « dossiers », DECEMBRE).

— ETHNIQUES (problèmes) : voir « Nationalisme ».

— FONDS MARINS : Des gisements faciles à exploiter dans la mer de Chine méridionale, Michael Morrow (cf. « dossiers », FEVRIER). — L'exploitation des fonds marins et l'impatience des pays industrialisés, Philippe Leymarie (MARS). — Les convoitises des pays riverains de la mer de Chine méridionale, P. de B. ; Dans la mer Jaune : une nouvelle coopération nippo-sud-coréenne, Maxime Doublet (cf. « dossiers », AVRIL).

— IDEOLOGIES - MOUVEMENTS ET SYSTEMES POLITIQUES : Le choix du Mozambique, un avant-poste du socialisme en Afrique australe, Christophe Batsch (Enquête, JANVIER). — Dégradation économique et reculs socialistes au Portugal, Alain Echegut et Karl Van Meter (JANVIER). — Les premiers pas du socialisme en Afghanistan, Jean-Alain Bouinsard et Claude Soulard (JANVIER). — Crise économique et péril fasciste en Turquie, Ata Gil (FEVRIER). — « Penser la Révolution française » à l'âge de la Commission trilatérale, Jean Chesneaux (Etude bibliographique, MARS). — Le nouvel ordre intérieur (cf. « dossiers », MARS). — L'hiver du socialisme, Michael Beaud (MAI). — La nouvelle fonction des forces militaires, Alain Joxe (cf. « dossiers », JUIN). — Le retour au pouvoir des conservateurs britanniques, Monica Charlot (JUIN). — Du nazisme au « redéploiement », Jean Chesneaux (Etude bibliographique, JUILLET). — La neutralisation d'Israël, condition d'une paix durable, Nahum Goldmann (AOUT). — Sociobiologie et politique : une « science » à l'heure de l'austérité, Pierre Dommergues (Etude bibliographique, AOUT). — Nicaragua : une « modération » radicale, Régis Debray (Enquête, SEPTEMBRE). — Pour une théorie du pouvoir militaire, Bernard Cassen (Etude bibliographique, OCTOBRE). — Récupération de concepts et détournements de la pensée : les tentatives de la « nouvelle droite » pour inviter la gauche à prendre conscience de ses propres limites idéologiques, Pierre Dommergues (Etude bibliographique, DECEMBRE).

• *CAPITALISME : Aux Etats-Unis : un capitalisme divisé*, Thomas Ferguson et Joel Rogers *(SEPTEMBRE)*. — *La fièvre de l'or et la maladie du capitalisme*, Christian Goux *(NOVEMBRE)*.

• *COMMUNISME : Au Cambodge, communismes en crise et nationalisme*, Georges Boudarel-Pierre Brocheux et Daniel Hémery *(cf. « dossiers », FEVRIER)*. — *Les propos du président Nixon et du pape Paul VI sur la situation au Chili en 1969*, Armando Uribe *(AOUT)*. — *Les maquis de Thaïlande contraints de revoir leur stratégie en raison des affrontements d'Indochine*, Marcel Barang *(OCTOBRE)*. — *Un an après la rupture entre Tirana et Pékin : l'Albanie, bastion de l'orthodoxie stalinienne*, Eric Vigne *(OCTOBRE)*.

— *MARXISME : Utopie révolutionnaire et marxisme : « L'alternative » de Rudolf Bahro*, Daniel Singer *(Etude bibliographique, MAI)*. — *Regard neuf sur le marxisme : un livre d'A. Lipietz sur l'inflation*, Thierry Paquot *(Etude bibliographique JUILLET)*. — *Regards marxistes sur le Québec*, Jean Copans *(Etude bibliographique, OCTOBRE)*.

— IMMIGRES - IMMIGRATION : voir « Travail ».

— IMPERIALISME : La communication inégale (cf. « dossiers », JANVIER). — Comment l'Amérique latine alimente la prospérité des Etats-Unis et des autres pays industrialisés, James F. Petras (AOUT).

— INDUSTRIES - ACTIVITES INDUSTRIELLES : La sidérurgie européenne dans la tourmente face aux Japonais et aux nouveaux producteurs du tiers-monde, Pierre Judet (cf. « dossiers », JUIN). — La guerre des données (cf. « dossiers », NOVEMBRE). — Les « nouveaux Japons » dans la course à la croissance : paradoxes et enjeux de la semi-industrialisation, Claude Courlet et Pierre Judet (DECEMBRE).

— INFORMATION - PRESSE - TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION : voir « Moyens de communication de masse ».

— INFORMATIQUE ET LIBERTES : *Les « pièges liberticides » de l'informatique*, Louis Joinet (cf. « dossiers », MARS).

* *Voir en complément « Moyens de communication de masse ».*

— INTELLECTUELS ET POUVOIR : La machine à abêtir, Maurice T. Maschino (Enquête, FEVRIER). — « Penser la Révolution française » à l'âge de la Commission trilatérale, Jean Chesneaux (Etude bibliographique, MARS). — « Le pouvoir intellectuel en France », Didier Motchane (Etude bibliographique, JUIN). — Une culture pour gérer la crise, Armand et Michèle Mattelart (Enquête, OCTOBRE).

— INTERDEPENDANCE DES PEUPLES : voir « Agriculture - Economie - Impérialisme - Nouvel ordre économique international - Sociétés multinationales - Tiers-monde ».

— JUSTICE : voir « Droit ».

— MARCHE COMMUN : voir « Europe - Communautés européennes ».

— MOUVEMENTS ET SYSTEMES POLITIQUES : voir « Idéologies ».

— MOYENS DE COMMUNICATION DE MASSE - INFORMATION - PRESSE : La communication inégale (cf. « dossiers », JANVIER). — La machine à abêtir, Maurice T. Maschino (Enquête, FEVRIER). — Un nouveau livre sur « le Monde » : « Le Monde de Beuve-Méry ou le métier d'Alceste », de J.-N. Jeanneney et J. Julliard, C. J. (FEVRIER). — Le « suicide collectif » de Jonestown vu par la presse américaine : un rude coup au mythe du « fait brut », Marie-France Toinet (MAI). — « Le pouvoir intellectuel en France », Didier Motchane (Etude bibliographique, JUIN). — Regain de l'information et des recherches dans les publications spécialisées sur la Chine, Xavier Luccioni (Etude bibliographique, JUILLET). — L'apartheid à travers la presse sud-africaine, Antoine Bouillon (Etude bibliographique, AOUT). — Une culture pour gérer la crise, Armand et Michèle Mattelart (Enquête, OCTOBRE). — La presse d'opposition et les pièges de la liberté en Afrique du Sud, Antoine Bouillon et Claude Meillassoux (cf. « dossiers », OCTOBRE). — La guerre des données (cf. « dossiers », NOVEMBRE).

— MULTINATIONALES (Sociétés) : « Mains basse sur l'Afrique » de Jean Ziegler, René Dumont (Etude bibliographique, JANVIER). — L'information sur les multinationales en Europe, K. V. M. et M. S. (AVRIL). — Un « nouvel ordre » pour les multinationales, Edmond de Clermont (cf. « dossiers », MAI). — L'influence des sociétés multinationales à l'ONU, Erich H. Jacoby (JUILLET).

— NATIONALISME - REGIONALISME - PROBLEMES ETHNIQUES - MOUVEMENTS DE LIBERATION : Au Cambodge : communismes en crise et nationalisme, Georges Boudarel - Pierre Brocheux et Daniel Hémery ; Au Laos : extrême pauvreté, famine et activités rebelles, Nayan Chanda ; Persistance du nationalisme de la diaspora chinoise au terme d'une longue assimilation, Claude et Denys Lombard-Salmon : Les communautés chinoises des mers du Sud : des groupes ethniques et culturels bien distincts, C. L.-S. (cf. « dossiers », FEVRIER). — Deux tests pour la régionalisation au Royaume-Uni : En Ecosse, une réponse à la normande, Jacques Leruez ; Au Pays de Galles, un « non » franc et massif, Monica Charlot (AVRIL). — La Mauritanie et l'impératif de paix, Howard Schissel (SEPTEMBRE). — En Espagne : autonomies et administration centrale, Ignacio Ramonet (cf. « dossiers », SEPTEMBRE). — Mme Thatcher face au problème irlandais, Percy Allum (OCTOBRE).

• *MINORITES : Les Mapuches menacés d'extermination légale (JUILLET)*. — *La lutte des Kurdes iraniens*, A.-H. Krulich-Ghassemlou *(JUILLET)*.

— NATIONS UNIES : L'influence des sociétés multinationales à l'ONU, Eric H. Jacoby (JUILLET). — Une conférence de l'ONU sur l'interdiction de certaines armes comme le napalm, Malvern Lumsden (SEPTEMBRE).

— NON-ALIGNES : Après la conférence des non-alignés : le nouveau radicalisme des faibles, Régis Debray (OCTOBRE).

* *Voir en complément « Nouvel ordre économique international - Tiers-monde ».*

— NOUVEL ORDRE ECONOMIQUE INTERNATIONAL : Les chances d'un rééquilibrage Nord-Sud, Ata Gil (cf. « dossiers », JANVIER). — Le tiers-monde face à ses riches clients, Susan George (Enquête, MARS). — Développement rural et nouvel ordre économique international, Hernan Santa Cruz (cf. « dossiers », JUILLET). — L'idéologie du développement ou le libre-échange au vingtième siècle, Georges Corm (NOVEMBRE).

* *Voir en complément « Agriculture - Sociétés multinationales - Tiers-monde ».*

— ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE : La politique de la F.A.O. à la lecture des documents officiels, François de Ravignan (cf. « dossiers », JUILLET).

— ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL : La soixante-cinquième conférence internationale du travail, Francis Blanchard (AOUT).

— POLITIQUE : voir « Idéologies ».

— POLITIQUES ET PRATIQUES MONETAIRES : La fièvre de l'or et la maladie du capitalisme, Christian Goux (NOVEMBRE).

— POUVOIR MILITAIRE : voir « Idéologies et Armement ».

— PRESSE - INFORMATION : voir « Moyens de communication de masse ».

— PRODUITS DE BASE - MATIERES PREMIERES : voir « Economie ».

— REFUGIES : Des réfugiés oubliés au Sénégal, Christophe Batsch (Etude bibliographique, MARS). — Réfugiés du tiers-monde (cf. « dossiers », AOUT).

— RELATIONS INTERNATIONALES : voir « Diplomatie ».

— RELATIONS TRIANGULAIRES : Matières premières, jeu triangulaire : nouveaux risques dans un monde en crise, Claude Julien (FEVRIER). — Les rivalités entre Washington, Moscou et Pékin à propos de la mer de Chine méridionale, Philippe Pons (cf. « dossiers », FEVRIER).

— RELIGIONS - EGLISES : En Afghanistan, les paysans, l'islam et le poids des traditions, Jean-Christophe Victor (JANVIER). — En Iran : société et religion selon l'imam Khomeiny, Morteza Kotobi et Jean-Leon Vandoorne (AVRIL). — Les propos du président Nixon et du pape Paul VI sur la situation au Chili en 1969, Armando Uribe (AOUT). — L'autre regard de Jacques Berque : une interrogation passionnée de l'islam, J. G. (Etude bibliographique, AOUT). — Les divers visages de l'Eglise catholique en Espagne, Xosé Chao Rego (cf. « dossiers », SEPTEMBRE). — Vague d'agitation confessionnelle en Syrie (OCTOBRE). — L'action sociale de l'Eglise au Chili, Catherine Leguay (OCTOBRE).

— REPRESSION - VIOLENCE - TORTURE : L'étonnante longévité du régime Amin Dada, Jean-Pierre Alaux (AVRIL). — Les atteintes aux droits de la défense en Argentine, Lucio Garzon Maceda - Martin Federico et Omar Moreno (MAI). — En Colombie, pour contenir la poussée de mécontentement populaire : les civils règnent, les militaires gouvernent, Bernard Cassen et Pierre de Charentenay (JUIN). — Les conditions du départ de Somoza : un précédent inquiétant pour les autres dictatures ?, Bernard Cassen (SEPTEMBRE). — Vague d'agitation confessionnelle en Syrie (OCTOBRE). — Assassinats, tortures et disparitions au Brésil et en Argentine, B. C. : l'amiral Massera, les deux religieuses françaises ont été tuées ; le général X... : répartir équitablement les responsabilités entre tortionnaires (DECEMBRE).

— RESTRUCTURATION : voir « Economie ».

— SECURITE EUROPEENNE : voir « Stratégie ».

— SERVICES - SECRETS : Les manœuvres du F.B.I. contre Huey P. Newton, fondateur des Panthères noires, Madeleine Lafue-Veron (JUILLET).

— SOCIAL-DEMOCRATIE : En Autriche, une étonnante phase de stabilité en dépit de la crise économique, Raimund Loew (AVRIL). — L'exemple des sociaux-démocrates ouest-allemands, Maurice T. Maschino (Etude bibliographique, DECEMBRE).

— STRATEGIE - PROBLEMES STRATEGIQUES - DEFENSE : *Les rivalités entre Washington, Moscou et Pékin à propos de la mer de Chine méridionale*, Philippe Pons (cf. « dossiers », FEVRIER). — Réajustements stratégiques au Proche-Orient : leçons de la révolution iranienne, Mohamed Sid-Ahmed (MARS). — Quand les Etats-Unis déploient leur flotte ou l'emploi de la menace en période de conflit, Alan Wolfe (MARS). — La nouvelle fonction des forces militaires, Alain Joxe (cf. « dossiers », JUIN). — L'armement stratégique des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. : un arsenal très élaboré, Michael T. Klare (JUILLET). — La surenchère nucléaire : s'armer pour négocier ? (cf. « dossiers », DECEMBRE).

• *SALT : L'accord SALT 2 et la sécurité de l'Europe occidentale*, Lev Semeiko *(MARS)*. — *Vigoureuse polémique aux Etats-Unis entre partisans et adversaires du traité SALT 2*, Sylvia-E. Crane *(JUILLET)*.

* *Voir en complément « Armement ».*

— SYNDICALISME : voir « Travail ».

— TECHNOLOGIES ET SERVICES TECHNIQUES (transfert des). - BREVETS : Transfert de technologies et servitudes du capital, Dieter Ernst (cf. « dossiers », MAI). — Le commerce international des moyens de répression, Michael T. Klare (JUIN).

— TERRORISME (répression du) : voir « Droits de l'homme ».

— TIERS-MONDE - SOUS-DEVELOPPEMENT : La revendication du tiers-monde dans le domaine des moyens de communication de masse, Mohammad Reza Djalili (cf. « dossiers », JANVIER). — Avant la cinquième session de la CNUCED : un « mondialisme » sur mesure (cf. « dossiers », MAI). — A Manille, l'envers de la vitrine : Tondo le plus grand bidonville d'Asie du Sud-Est, Danièle Gervais (MAI). — Réfugiés du tiers-monde (cf. « dossiers », AOUT).

* *Voir en complément « Agriculture - Economie - Nouvel ordre économique international - Sociétés multinationales - Technologies ».*

— TRAVAIL (monde du) - IMMIGRES - SYNDICALISME : Pour reprendre en main la classe ouvrière : stratégies politiques pour sortir de la crise, Michel Beaud et Daniel Biron (cf. « dossiers », MARS). — Une nouvelle plaie pour l'Egypte : l'émigration, Marie-Christine Aulas (MARS). — Crise et recomposition de la classe ouvrière : nouveaux éclairages du conflit capital-travail en Europe, Pierre-Noël Giraud (Etude bibliographique, MAI). — Un demi-million de travailleurs originaires d'Asie méridionale dans les pays du Golfe, Gérard Viratelle (AOUT). — La nécessaire restructuration du monde du travail en Afrique du Sud, Brigitte Lachartre ; L'influence modératrice des syndicats occidentaux, Barry Cohen et Jonathan Bloch (cf. « dossiers », OCTOBRE). — Le droit du travail mis en question, Yves Dezalay (Etude bibliographique, NOVEMBRE). — Défense des travailleurs et dynamique de la mondialisation, Marc Anvers (DECEMBRE). — L'exemple des sociaux-démocrates ouest-allemands, Maurice T. Maschino (Etude bibliographique, DECEMBRE).

— UNESCO :

• *BUREAU INTERNATIONAL DE L'EDUCATION : Le « droit à l'éducation » très inégalement assuré dans le monde*, Jacques George *(DECEMBRE)*.

INTERROGATIONS

● Le crépuscule des illusions, **Gérard Vincent** (JANVIER).

● L'Etat, c'est vous !, **Jean-Pierre Garnier et Denis Goldschmidt** (FEVRIER).

● Délinquance des jeunes, **Stanislaw Tomkiewicz** (MARS).

● L'Etat utopique ou la haine de l'histoire, **Gilles Lapouge** (AVRIL).

● L'art de découper des êtres en quatre, **Marie Bonnafé et Michel Rotfus** (MAI).

● Un pouvoir bureaucratique mondial, **David Rousset** (JUIN).

● La France et l'Europe des droits de l'homme, **Louis Joinet** (JUILLET).

● La défaite travestie en liberté, **Henri Gobard** (AOUT).

● La crise des partis, **Nicos Poulantzas** (SEPTEMBRE).

● La boîte à idées du libéralisme avancé, **Jean-Pierre Garnier** (OCTOBRE).

● Le pouvoir et la fraternité, **Gabriel Gosselin** (NOVEMBRE).

● La frénésie culturaliste, **Roland Lew et Yannis Thanassekos** (DECEMBRE).

Le romancier et la politique

(nouvelles)

— *Leonardo SCIASCIA* : **L'image souvenir (AOUT).**

— *Mtutuzeli MATSHOBA* : **Je ne suis pas un homme (SEPTEMBRE).**

CAMERAS POLITIQUES

● Le chewing-gum des yeux, **Ignacio Ramonet, Christian Zimmer, Jérôme Prieur** (FEVRIER).

● Un bilan africain, **Ignacio Ramonet, Ousseini Inoussa, Paulin Soumanou Vieyra** (MARS).

● Cuba : la révolution et ses images, **Ignacio Ramonet, Hector Garcia Mesa, Miguel Torres** (AVRIL).

● La télévision et les enfants, **Ignacio Ramonet, Jérôme Prieur, Noëlle de Chambrun** (MAI).

● Hollywood et les guerres d'Asie, **Ignacio Ramonet, Jean-Pierre Jeancolas** (JUIN).

● Algérie : une télévision offensive, **Ignacio Ramonet, Mouny Berrah, Abou B.** (JUILLET).

● Industries culturelles, **Ignacio Ramonet, William H. Melody, Dieter Prokop** (SEPTEMBRE).

● L'Amérique et ses terreurs, **Ignacio Ramonet, Alain Malassinet, Jacques Goimard** (OCTOBRE).

● Journaux télévisés, **Ignacio Ramonet, Francis James, Hervé Brusini, Kristian Feigelson** (NOVEMBRE).

● Débris d'empire, **Ignacio Ramonet, Raymond Lefèvre, Philippe Durand** (DECEMBRE).

DIVERS

— Leipzig, rond-point des tourments, **Ignacio Ramonet** (JANVIER).

— Les multinationales au cinéma : « controlling Interest », **K.V.M.** (FEVRIER).

— « Viva el Presidente », de Miguel Littin, **Ignacio Ramonet** (MARS).

— « Gamin », de Ciro Duran (JUIN).

— « Torre Bela », de Thomas Harlan, **Ignacio Ramonet** (JUILLET).

— L'expérience albanaise vue par des cinéastes français, **Yves Letourneur** (OCTOBRE).

— « West Indies », de Med Hondo, **Ignacio Ramonet** (OCTOBRE).

— « Apocalypse now » ou la faillite de l'histoire, **Christian Zimmer** (NOVEMBRE)

Politique et littérature

● Engagement et révolte subjective en Allemagne de l'Ouest, **Hans Christoph Buch** (FEVRIER).

● Au Nicaragua : échapper à l'étouffement, **Claude Fell** (MARS).

● Romanciers israéliens témoins de l'angoisse, **Nurith Gertz** (AVRIL).

● Graham Greene ou l'avocat du diable, **Marie-Françoise Allain** (MAI).

● Pa Kin au cœur de son temps, **Joël Bellassen** (JUILLET).

● Exilés ou déportés d'une culture, **Jacques Borel** (AOUT).

● Désenchantement de la vie culturelle après le franquisme, **Rafael Conte** (SEPTEMBRE).

● Crimes sans châtiment, **Maurice T. Maschino** (OCTOBRE).

● La « croisade solitaire » de Chester Himes, **Schofield Coryell** (NOVEMBRE).

les livres du mois

Comptes rendus d'YVES FLORENNE

— Les Misérables, un livre de *René Dumont* (JANVIER).

— Le culte de l'énergie (FEVRIER).

— Les « territoires de la terreur » (MARS).

— Paysans déqualifiés (AVRIL).

— « L'Europe sous les mots », d'*Yves Delahaye* (MAI).

— Anthropologie du rêveur (JUIN).

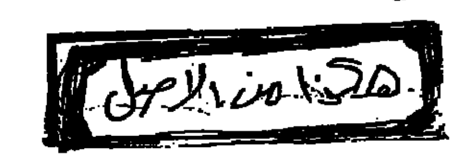
— « Les nations romantiques », de *Jean Plumyène* (JUILLET).

— Psychanalyse du politique (AOUT).

— L'entourage du solitaire (SEPTEMBRE).

— Les Antilles dans le texte (NOVEMBRE).

— « Histoire de la pensée politique », de *J.-J. Chevallier* (DECEMBRE).



EUROPE

L'information sur les multinationales en Europe, K.V.M. et M.S. (AVRIL). — Crise et recomposition de la classe ouvrière : nouveaux éclairages du conflit capital-travail en Europe, Pierre-Noël Giraud (Etude bibliographique, MAI). — L'Europe à la croisée des réseaux (cf. « dossiers », NOVEMBRE). — Des Européens en otage, Jacques Cernon (cf. « dossiers », DECEMBRE). — Vers un renouveau de la planification capitaliste en Europe, Joyce Kolko (DECEMBRE).

COMMUNAUTES EUROPEENNES : Europe des rêves, Europe des réalités (cf. « dossiers », JUIN).

— ALBANIE : Un an après la rupture entre Tirana et Pékin : l'Albanie, bastion de l'orthodoxie stalinienne, Eric Vigne (OCTOBRE).

— ALLEMAGNE (REPUBLIQUE FEDERALE D') : Du nazisme au « redéploiement », Jean Chesneaux (Etude bibliographique, JUILLET). — Le redéploiement de l'économie ouest-allemande à l'étranger, Jean Roussel (DECEMBRE). — L'exemple des sociaux-démocrates ouest-allemands, Maurice T. Maschino (Etude bibliographique, DECEMBRE).

— AUTRICHE : Une étonnante phase de stabilité en dépit de la crise économique, Raimund Loew (AVRIL).

— ESPAGNE : L'Espagne de demain (cf. « dossiers », SEPTEMBRE).

— FRANCE : Les objectifs de la politique française dans la crise du Liban, Sélim Turquié (JANVIER). — La France et les matières premières, Pierre-Noël Giraud (FEVRIER). — Le Parlement français et la politique étrangère, Alain Brouillet (Enquête, MAI). — « Le pouvoir intellectuel en France », Didier Motchane (Etude bibliographique, JUIN). — Affrontement entre plusieurs conceptions de la France et du monde, Pierre Dabezies (cf. « dossiers », JUIN). — A contre-courant d'une tradition cultivant la rareté et le secret de l'information : la filière française des banques de données (cf. « dossiers », NOVEMBRE).

● *RELATIONS FRANCO-RUSSES : Partisans et adversaires de la détente*, Nikolaï Inozemtsev *(JUIN)*.

— GRANDE-BRETAGNE : Deux tests pour la régionalisation : En Ecosse, une réponse à la normande, Jacques Leruez ; Au Pays de Galles, un « non » franc et massif, Monica Charlot (AVRIL). — Le Manifeste des travaillistes britanniques, Claude Bourdet (cf. « dossiers », JUIN). — Le retour au pouvoir des conservateurs britanniques, Monica Charlot (JUIN). — L'Amérique latine vue du Royaume-Uni, Bernard Cassen (Etude bibliographique, DECEMBRE).

● *IRLANDE DU NORD : Mme Thatcher face au problème irlandais*, Percy Allum *(OCTOBRE)*.

— ITALIE : Déraisons du terrorisme et failles de la société, Ferdinando Scianna (Etude bibliographique, AVRIL). — Ingouvernable Italie ?, Ferdinando Scianna (JUILLET).

— PORTUGAL : Dégradation économique et reculs socialistes au Portugal, Alain Echegut et Karl Van Meter (JANVIER).

— ROUMANIE : La « voie roumaine » et les contradictions d'une politique d'indépendance, Serban Oresco (MAI).

— SAINT-SIEGE : Les propos du président Nixon et du pape Paul VI sur la situation au Chili en 1969, Armando Uribe (AOUT).

— SUISSE : Une Suisse modèle, Maurice T. Maschino et Fadela M'Rabet (Reportage, NOVEMBRE).

— TURQUIE : Crise économique et péril fasciste, Ata Gil (FEVRIER).

— U.R.S.S. : Le Japon entre les avances chinoises et les promesses soviétiques, Philippe Pons ; Un but de l'U.R.S.S. : associer le Japon au développement de la Sibérie, Chantal Beaucourt (cf. « dossiers », AVRIL). — Nouvelle réforme économique en Union soviétique, Marie Lavigne (SEPTEMBRE).

● *CONFLIT SINO-SOVIETIQUE : Le pétrole de l'Extrême-Orient : un autre aspect du conflit sino-soviétique (cf. « dossiers », AVRIL). — Victor Louis et les jeux subtils du dalaï-lama*, Jean Daubier *(Etude bibliographique, OCTOBRE)*.

● *U.R.S.S.-ETATS-UNIS : voir « Etats-Unis ».*

● *RELATIONS TRIANGULAIRES : voir « Asie-Chine ».*

AMÉRIQUE LATINE

Risques de guerre entre l'Argentine et le Chili à propos du canal de Beagle, Carlos Alberto Gabetta (JANVIER). — La course aux armements (Etude bibliographique, JANVIER). — Les événements du Nicaragua et leurs conséquences pour l'avenir de l'Amérique centrale, Jean-Claude Buhrer (JUILLET). — L'Amérique latine vue du Royaume-Uni, Bernard Cassen (Etude bibliographique, DECEMBRE).

AMERIQUE LATINE - ETATS-UNIS : voir « Etats-Unis ».

— ARGENTINE : Avec l'alliance de la bourgeoisie foncière et de l'agrobusiness : un nouveau « destin de grandeur » pour l'économie argentine, Bruno Susani (MAI). — Les atteintes aux droits de la défense en Argentine, Lucio Garzon Maceda - Martin Federico et Omar Moreno (MAI). — Assassinats, tortures et disparitions au Brésil et en Argentine, B. C. : l'amiral Massera, les deux religieuses françaises ont été tuées (DECEMBRE).

● *RELATIONS ARGENTINO-CHILIENNES : voir en-tête « Amérique latine ».*

— BOLIVIE : Gouvernement de transition ou nouveau pouvoir militaire ?, Alain Labrousse (FEVRIER). — Un coup d'Etat pour rien en Bolivie ?, Alain Labrousse (DECEMBRE).

— BRESIL : La douteuse victoire du régime militaire brésilien et l'évolution de la crise économique, Marcelo Dias (JANVIER). — Au Brésil : le procès du directeur de « Movimento » (FEVRIER). — Assassinats, tortures et disparitions au Brésil et en Argentine, B. C. : le général X..., répartir équitablement les responsabilités entre tortionnaires (DECEMBRE).

— CHILI : Les Mapuches menacés d'extermination légale (JUILLET). — Les propos du président Nixon et du pape Paul VI sur la situation au Chili en 1969, Armando Uribe (AOUT). — L'action sociale de l'Eglise au Chili, Catherine Legay (OCTOBRE). — Le Chili d'après-demain : le passage de la dictature à la démocratie, Armando Uribe (OCTOBRE). — Une lecture des mémoires de Kissinger, les failles d'un expert, C. J. ; Chili : une étrange défense de la liberté, Armando Uribe (DECEMBRE).

— COLOMBIE : En Colombie, pour contenir la poussée de mécontentement populaire, les civils règnent, les militaires gouvernent, Bernard Cassen et Pierre de Charentenay (JUIN).

— GUATEMALA : Ghetto indien et luttes de classes, Yvon Le Bot (JUIN).

— NICARAGUA : Une « modération » radicale, Régis Debray (Enquête, SEPTEMBRE). — Les conditions du départ de Somoza : un précédent inquiétant pour les autres dictatures ?, Bernard Cassen (SEPTEMBRE).

— PANAMA : Panama, les Etats-Unis et le canal, Edouard Bailby (NOVEMBRE).

— PEROU : Aggravation des conflits de classe en raison de la déflation, James Petras et A. Eugène Havens (FEVRIER).

— VENEZUELA : Le Venezuela ou la richesse non maîtrisée, Bernard Cassen (Reportage, AOUT).

AMÉRIQUE DU NORD

— CANADA : Les conservateurs anglophones face aux revendications du Québec, Keith Spicer (AOUT). — Regards marxistes sur le Québec, Jean Copans (Etude bibliographique, OCTOBRE).

— ETATS-UNIS : Le modèle américain, Pierre Dommergues ; La restructuration idéologique aux Etats-Unis, Noam Chomsky (cf. « dossiers », MARS). — La répartition inégale de l'austérité aux Etats-Unis, Sylvia E. Crane (MARS). — Réajustements stratégiques au Proche-Orient : leçons de la révolution iranienne, Mohamed Sid-Ahmed ; Israël, l'Egypte et la sécurité régionale, Amnon Kapeliouk (MARS). — Quand les Etats-Unis déploient leur flotte, ou l'emploi de la menace en période de conflit, Alan Wolfe (MARS). — Qui gouverne l'Amérique ?, Pierre Dommergues (Etude bibliographique, AVRIL). — Le « suicide collectif » de Jonestown vu par la presse américaine : un rude coup au mythe du « fait brut », Marie-France Toinet (MAI). — Le rôle actif du Congrès aux Etats-Unis, A. B. (MAI). — Les manœuvres du F.B.I. contre Huey P. Newton, fondateur des Panthères noires, Madeleine Lafue-Veron (JUILLET). — Vigoureuse polémique aux Etats-Unis entre partisans et adversaire du traité SALT 2, Sylvia E. Crane (JUILLET). — Désarroi à la Maison Blanche, Jacques Cernon (AOUT). — La crise fiscale des grandes villes américaines, Thierry Noyelle (Etude bibliographique, AOUT). — Aux Etats-Unis : un capitalisme divisé, Thomas Ferguson et Joel Rogers (SEPTEMBRE). — Crise des institutions, scepticisme des citoyens, Marie-France Toinet (SEPTEMBRE). — Dynamisme et hégémonie des firmes américaines ; Libre circulation des données et barrières nationales (cf. « dossiers », NOVEMBRE). — Porto-Rico : nouveau dossier difficile pour Washington, Bernard Cassen (NOVEMBRE). — Une lecture des mémoires de Kissinger, les failles d'un expert, C. J. ; Chili : une étrange défense de la liberté, Armando Uribe ; Cambodge : de l'intervention au désastre, Patrice de Beer (DECEMBRE).

● *ETATS-UNIS-AMERIQUE LATINE : Comment l'Amérique latine alimente la prospérité des Etats-Unis et des autres pays industrialisés*, James F. Petras *(AOUT)*. — *Panama, les Etats-Unis et le canal*, Edouard Bailby *(NOVEMBRE)*.

● *ETATS-UNIS - U.R.S.S. : L'armement stratégique des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. : un arsenal très élaboré*, Michael T. Klare *(JUILLET)*. — *La surenchère nucléaire : s'armer pour négocier (cf. « dossiers », DECEMBRE)*.

● *RELATIONS TRIANGULAIRES ETATS-UNIS-CHINE-U.R.S.S. : voir « Asie-Chine ».*

CARAIBES

— CUBA : La vocation « latino-africaine » de Cuba, Guy Martinière (JANVIER).

— PORTO-RICO : Nouveau dossier difficile pour Washington, Bernard Cassen (NOVEMBRE).

AFRIQUE

La vocation « latino-africaine » de Cuba, Guy Martinière (JANVIER). — « Main basse sur l'Afrique » de Jean Ziegler, René Dumont (Etude bibliographique, JANVIER). — L'Afrique, exemple des obstacles à surmonter pour les réfugiés, Edmond Jouve (cf. « dossiers », AOUT). — Les limites de l'expansionnisme régional de l'Afrique du Sud, Ruth et Robert Davies (cf. « dossiers », OCTOBRE). — Un autre regard occidental : « L'Afrique trahie » de J.-C. Pomonti, Jean-Pierre Alaux (Etude bibliographique, DECEMBRE).

— AFRIQUE DU SUD : L'apartheid à travers la presse sud-africaine, Antoine Bouillon (Etude bibliographique, AOUT). — La vie à Soweto et à Crossroads, Ernest Harsch (SEPTEMBRE). — Remous en Afrique du Sud (cf. « dossiers », OCTOBRE).

— ALGERIE : L'économie algérienne et la logique de l'indépendance, Pierre Judet (FEVRIER).

— DJIBOUTI (République de) : Djibouti : l'indépendance sans libertés, Antoine Comte (DECEMBRE).

— ETHIOPIE : L'Ethiopie des militaires, Olga Kapeliouk (Etude bibliographique, AVRIL).

— GUINEE-BISSAU : Les moyens pour la Guinée-Bissau d'échapper au sous-développement, René Dumont (JUILLET).

— LIBYE : Pouvoir et démocratie en Libye, Charles Zorgbibe (NOVEMBRE).

— MAURITANIE : La Mauritanie et l'impératif de paix, Howard Schissel (SEPTEMBRE).

— MOZAMBIQUE : Le choix du Mozambique, un avant-poste du socialisme en Afrique australe, Christophe Batsch (Enquête, JANVIER).

* *Voir en complément « Rhodésie-Zimbabwe ».*

— OUGANDA : L'étonnante longévité du régime Amin Dada, Jean-Pierre Alaux (AVRIL).

— RHODESIE - ZIMBABWE : La cause perdue de M. Ian Smith, Barry Cohen et Howard Schissel ; L'intensification des agressions rhodésiennes contre le Mozambique, Claude Meillassoux (MARS).

— SENEGAL : Des réfugiés oubliés au Sénégal, Christophe Batsch (Etude bibliographique, MARS).

— TANZANIE : Le socialisme tanzanien aux prises avec la dépendance, Denis Martin (AVRIL).

— TCHAD : Le drame du Tchad et l'héritage colonial de l'Afrique, Thierry Michalon (AVRIL).

— TOGO : Un exemple de contre-réforme agraire au Togo, Jacques Berthelot (cf. « dossiers », JUILLET).

— ZIMBABWE : voir « Rhodésie ».

PROCHE-ORIENT

MONDE ARABE

Conséquence de la « défection » égyptienne : le projet d'union entre la Syrie et l'Irak, Sélim Turquié (AVRIL).

PROLONGEMENTS DU CONFLIT ISRAELO-ARABE AU LIBAN

Les objectifs de la politique française dans la crise du Liban, Sélim Turquié (JANVIER).

CONFLIT ISRAELO-ARABE - PALESTINIENS

L'autonomie des territoires occupés selon Israël, Amnon Kapeliouk (JANVIER). — Le témoignage de Kamal Joumblatt, Sélim Turquié (Etude bibliographique, JANVIER). — Réajustements stratégiques au Proche-Orient : leçons de la révolution iranienne, Mohamed Sid-Ahmed ; Israël, l'Egypte et la sécurité régionale, Amnon Kapeliouk (MARS). — Paix séparée au Proche-Orient, Amnon Kapeliouk (AVRIL). — La neutralisation d'Israël, condition d'une paix durable, Nahum Goldmann (AOUT).

— EGYPTE : Une nouvelle plaie pour l'Egypte : l'émigration, Marie-Christine Aulas (MARS). — La démocratie égyptienne fourvoyée, Mohamed Sid-Ahmed (JUIN).

* *Voir aussi « Monde arabe », « Conflit israélo-arabe-Palestiniens ».*

— IRAK : voir « Monde arabe ».

— ISRAEL : La lutte pour la terre en Israël, David Mandel (AVRIL). — Sépharades d'Israël face aux perspectives de paix, Micheline Paunet (Etude bibliographique, SEPTEMBRE). — L'agressivité de l'extrême droite israélienne, Amnon Kapeliouk (DECEMBRE).

* *Voir aussi « Conflit israélo-arabe-Palestiniens ».*

— LIBAN : De quoi vivent les Libanais ?, Sélim Turquié (OCTOBRE).

* *Voir aussi « Prolongements du conflit israélo-arabe au Liban ».*

— SYRIE : Vague d'agitation confessionnelle en Syrie (OCTOBRE).

* *Voir aussi « Monde arabe ».*

ASIE

Craquements en Asie (cf. « dossiers », FEVRIER). — Quel avenir pour l'Asie du Sud-Est ?, Hugues Tertrais (AOUT). — Cette neutralité promise par et pour le Vietnam, Nguyen Xuan Tho (SEPTEMBRE).

— AFGHANISTAN : Les premiers pas du socialisme en Afghanistan, Jean-Alain Roulnsard et Claude Soulard ; Les paysans, l'islam et le poids des traditions, Jean-Christophe Victor (JANVIER).

— CAMBODGE : Communismes en crise et nationalisme, Georges Boudarel - Pierre Brocheux et Daniel Hémery (cf. « dossiers », FEVRIER). — Une lecture des mémoires de Kissinger, les failles d'un expert, C. J. ; Cambodge : de l'intervention au désastre, Patrice de Beer (DECEMBRE).

— CHINE : La question des droits de l'homme en Chine, Jean Daubier ; Les rivalités entre Washington, Moscou et Pékin à propos de la mer de Chine méridionale, Philippe Pons (cf. « dossiers », FEVRIER). — M. Deng Xiaoping et les luttes d'influence à Pékin, Jean Daubier (AVRIL). — En Chine : financer les « quatre » modernisations, Chung Sung-Beh et Yves Viltard (cf. « dossiers », AVRIL). — Regain de l'information et des recherches dans les publications spécialisées sur la Chine, Xavier Luccioni (Etude bibliographique, JUILLET). — Un an après la rupture entre Tirana et Pékin : l'Albanie, bastion de l'orthodoxie stalinienne, Eric Vigne (OCTOBRE). — Comment la Chine recourt aux méthodes capitalistes pour se hisser au statut de grande puissance, Patrick Tissier (NOVEMBRE). — Les limites de la « libéralisation » en Chine, Jean Daubier (DECEMBRE).

● *CONFLIT SINO-SOVIETIQUE : Voir « Europe-U.R.S.S. ».*

● *CONFLIT SINO-VIETNAMIEN : Les visées de la Chine*, Xavier Luccioni *(MARS)*.

* *Voir aussi en-tête « Asie ».*

● *RELATIONS SINO-JAPONAISES : voir « Japon ».*

— COREE (République de) : La Corée du Sud, un « animal économique » en difficulté, Nicolas Baby (DECEMBRE).

● *RELATIONS NIPPO-SUD-COREENNES : voir « Japon ».*

— GOLFE : Un demi-million de travailleurs originaires d'Asie méridionale dans les pays du Golfe, Gérard Viratelle (AOUT).

— INDE : Naissance d'une nouvelle classe d' « indésirables », P. C. Joshi (cf. « dossiers », JUILLET). — L'instabilité du pouvoir en Inde, Denzil Peiris (SEPTEMBRE).

— INDONESIE : La position stratégique de l'Indonésie sur la route du pétrole arabe, Erwin Ramedhan (cf. « dossiers », AVRIL).

— IRAN : Société et religion selon l'imam Khomeiny, Morteza Kotobi et Jean-Leon Vandoorne (AVRIL). — L'Iran entre les aspirations révolutionnaires et la paralysie, Ahmad Faroughy (JUIN). — Les échecs de la dictature en Iran, A. F. (Etude bibliographique, JUIN). — La lutte des kurdes iraniens, A.H. Krulich-Ghassemlou (JUILLET).

— JAPON : Le Japon entre les avances chinoises et les promesses soviétiques, Philippe Pons ; Dans la mer Jaune : une nouvelle coopération nippo-sud-coréenne, Maxime Doublet (cf. « dossiers », AVRIL). — La sidérurgie européenne dans la tourmente face aux Japonais et aux nouveaux producteurs du tiers-monde, Pierre Judet (cf. « dossiers », JUIN).

● *RELATIONS RUSSO-JAPONAISES : voir « Europe-U.R.S.S. ».*

— LAOS : Extrême pauvreté, famine et activités rebelles, Nayan Chanda (cf. « dossiers », FEVRIER).

— PHILIPPINES : A Manille, l'envers de la vitrine, Tondo le plus grand bidonville d'Asie du Sud-Est, Danièle Gervais (MAI).

— THAILANDE : Les maquis de Thaïlande contraints de revoir leur stratégie en raison des affrontements d'Indochine, Marcel Barang (OCTOBRE).

— TIBET : Victor Louis et les jeux subtils du dalaï-lama, Jean Daubier (Etude bibliographique, OCTOBRE).

— VIETNAM : Tensions internes et ruptures d'équilibre, Patrice de Beer (cf. « dossiers », FEVRIER). — « Apocalypse now » ou la faillite de l'histoire, Christian Zimmer (NOVEMBRE).

Recherches universitaires

Par CHARLES ZORGBIBE

— La tragédie libanaise (JANVIER).

— Le suffrage en tutelle (MARS).

— Crises européennes (AVRIL).

— Atomes pour la paix ? (MAI).

— Les Etats-Unis et l'indépendance du Maroc (JUILLET).

— Du tiers-mondisme (AOUT).

— Ventes de matériel militaire et diplomatie (SEPTEMBRE).

— Sociétés de l'océan Indien (OCTOBRE).

— « Puissances d'opinion » (DECEMBRE).

DOSSIERS

● LA COMMUNICATION INEGALE (JANVIER) :

Les chances d'un rééquilibrage Nord-Sud, Ata Gil. - *Progrès et incompréhensions entre l'Est et l'Ouest*, Gérard Cohen-Jonathan. - *La revendication du tiers-monde dans le domaine des moyens de communication de masse*, Mohammad Reza Djalili. - *Opinion publique et politique étrangère*, Charles Zorgbibe. - *Obstacles techniques et tensions idéologiques pour la libre circulation de l'information*, Jean-Paul Jacqué. - *Les travaux de l'équipe de Karl Deutsch : théorie des communications et relations internationales*, C.Z. - *Le livre de Jacques Thibau sur « le Monde »*, C.J.

● CRAQUEMENTS EN ASIE (FEVRIER) :

Cambodge : communismes en crise et nationalisme, Georges Boudarel-Pierre Brocheux et Daniel Hémery. - *Victnam : tensions internes et rupture d'équilibre*, Patrice de Beer. - *Laos : extrême pauvreté, famine et activités rebelles*, Nayan Chanda. - *Les rivalités entre Washington, Moscou et Pékin à propos de la mer de Chine méridionale*, Philippe Pons. - *La question des droits de l'homme en Chine*, Jean Daubier. - *Persistance du nationalisme de la diaspora chinoise au terme d'une longue assimilation*, Claude et Denys Lombard-Salmon. - *Les communautés chinoises des mers du Sud : des groupes ethniques et culturels bien distincts*, C.L.-S. - *Le golfe de Thaïlande et la région centrale de la mer de Chine méridionale : zones de conflits latents*, M.M. - *Des gisements faciles à exploiter dans la mer de Chine méridionale*, Michael Morrow. - *« Les nouveaux maîtres de la Chine »*, Xavier Luccioni *(Etude bibliographique)*.

● LE NOUVEL ORDRE INTERIEUR (MARS) :

Le modèle américain, Pierre Dommergues. - *L'agonie de l'Etat-providence*, Jean-Marie Vincent. - *Loin de l'Etat mondial et de l'empire de la rationalité*, François Châtelet. - *La justice au service de l'ordre*, Casamayor. - *La restructuration idéologique aux Etats-Unis*, Noam Chomsky. - *La valeur politique de la subjectivité de l'art*, Herbert Marcuse. - *Pour reprendre en main la classe ouvrière : stratégies politiques pour sortir de la crise*, Michel Beaud et Daniel Biron. - *Les « pièges liberticides » de l'informatique*, Louis Joinet.

● LE PETROLE DE L'EXTREME-ORIENT : UN AUTRE ASPECT DU CONFLIT SINO-SOVIETIQUE (AVRIL) :

Nouvelles richesses, nouvelles rivalités, Patrice de Beer. - *En Chine : financer les « quatre modernisations »*, Chung Sung-Beh et Yves Viltard. - *Un but de l'U.R.S.S. : associer le Japon au développement de la Sibérie*, Chantal Beaucourt. - *Le Japon entre les avances chinoises et les promesses soviétiques*, Philippe Pons. - *La position stratégique de l'Indonésie sur la route du pétrole arabe*, Erwin Ramedhan. - *Les convoitises des pays riverains de la mer de Chine méridionale*, P. de B. - *Dans la mer Jaune : une nouvelle coopération nippo-sud-coréenne*, Maxime Doublet.

● AVANT LA CINQUIEME SESSION DE LA CNUCED : UN « MONDIALISME » SUR MESURE (MAI) :

Quand le « tiers-monde » sert de repoussoir au « modèle » en difficulté, Claude Julien. - *Vers une nouvelle vague de luttes populaires dans les pays en voie de développement*, Samir Amin. - *Un « nouvel ordre » pour les multinationales*, Edmond de Clermont. - *Transfert de technologies et servitudes du capital*, Dieter Ernst. - *Premiers et modestes résultats de la CNUCED sur les produits de base*, Marie-Claude Céleste. - *Impasses et limites de l'intégration des pays du tiers-monde à l'économie mondiale*, Rudolf-H. Strahm. - *Droit à l'éducation ou alphabétisation « fonctionnelle » ?*, Christophe Batsch. - *Avec la conférence de Manille : ouvrir la voie à une refonte des règles du jeu*, Gamani Corea.

● EUROPE DES REVES, EUROPE DES REALITES (JUIN) :

L'Europe, alliée ou vassale ?, Jacques Cernon. - *Affrontement entre plusieurs conceptions de la France et du monde*, Pierre Dabezies. - *Avancée ou recul de la démocratie dans les Etats membres ?*, Anne Dalloz. - *La sidérurgie européenne dans la tourmente face aux Japonais et aux nouveaux producteurs du tiers-monde*, Pierre Judet. - *La nouvelle fonction des forces militaires*, Alain Joxe. - *Le Manifeste des travaillistes britanniques*, Claude Bourdet. - *Enseignement des langues et respect des diversités*, Gérard Hardin. - *Le problème du pouvoir, en quête de « légitimité supranationale »*, Micheline Paunet *(Etude bibliographique)*. - *L'Europe par le livre*, Charles Zorgbibe *(Etude bibliographique)*. - *Le général de Gaulle et l'organisation du continent : « une Europe qui en serait une... »*, Jacques Barrat.

● PAYSANS DEPOSSEDES DE LA TERRE (JUILLET) :

La politique de la F.A.O. à la lecture des documents officiels, François de Ravignan. - *Un exemple de contre-réforme agraire au Togo*, Jacques Berthelot. - *Naissance d'une nouvelle classe d'« indésirables » en Inde*, P.C. Joshi. - *La Banque mondiale et l'intégration du paysan au marché*, Cheryl Payer. - *Développement rural et nouvel ordre économique international*, Hernan Santa Cruz. - *Contre la concentration urbaine : espaces ruraux et planification du développement*, Jacques Chonchol.

● REFUGIES DU TIERS-MONDE (AOUT) :

Une protection juridique encore insuffisante, Mario Bettati. - *Du droit d'asile aux conventions internationales*, Charles Zorgbibe. - *L'Afrique, exemple des obstacles à surmonter*, Edmond Jouve. - *L'étude des flux de réfugiés*, Claude Bontemps. - *La conférence d'Arusha et les droits de l'homme*, Christophe Batsch.

● L'ESPAGNE DE DEMAIN (SEPTEMBRE) :

Les mutations économiques dans la période de transition politique, Juan Munoz-Santiago Roldan et Angel Serrano. - *Les militaires et le développement démocratique*, Bellicus. - *Les divers visages de l'Eglise catholique*, Xosé Chao Rego. - *Les enjeux de la guerre municipale*, Eduardo Haro Tecglen. - *Autonomies et administration centrale*, Ignacio Ramonet. - *Après la légitimation populaire du post-franquisme : une démocratie de politiciens*, José Vidal-Beneyto. - *Les incertitudes d'une diplomatie autonome*, Roberto Mesa.

● REMOUS EN AFRIQUE DU SUD (OCTOBRE) :

Solidarités raciales et intérêts de classe, René Lefort. - *L'arsenal juridique de la répression*, H.S. - *La crise du pouvoir et le rôle ascendant des militaires*, Abdul S. Minty. - *Comment concilier défense des droits de l'homme et augmentation des profits*, Howard Schissel. - *Les armes de l'apartheid*, H.S. - *Les limites de l'expansionnisme régional*, Ruth First et Robert Davies. - *La nécessaire restructuration du monde du travail*, Brigitte Lachartre. - *L'influence modératrice des syndicats occidentaux*, Barry Cohen et Jonathan Bloch. - *La presse d'opposition et les pièges de la liberté*, Antoine Bouillon et Claude Meillassoux. - *« Rumeurs de pluie » d'André Brink*, Micheline Paunet *(Etude bibliographique)*.

● RESEAUX TELEMATIQUES ET BANQUES D'INFORMATIONS : LA GUERRE DES DONNEES, Antoine Lefébure et Maurice Ronai (NOVEMBRE) :

L'automatisation de la documentation. - L'information, une marchandise. - Dynamisme et hégémonie des firmes américaines. - Prolifération et normalisation des systèmes de transmission de données. - L'Europe à la croisée des réseaux. - A contre-courant d'une tradition cultivant la rareté et le secret de l'information : la filière française. - Division planétaire du travail et enjeux de civilisation. - Droits individuels et souveraineté en question. - Un nouvel ordre de la documentation. - Libre circulation des données et barrières nationales. - Banques et bases. - Transmission à haute vitesse. - Les banques de données domestiques. - Dix millions de références « en ligne » : télésystèmes. - Un exemple de banques de données : thermodata.

● LA SURENCHERE NUCLEAIRE : S'ARMER POUR NEGOCIER ? (DECEMBRE) :

Menace soviétique et alarmisme en Occident, Pierre Dabezies. - *L'U.R.S.S. face aux préparatifs de l'OTAN*, général S. Akhromeiev. - *Des Européens en otage*, Jacques Cernon. — *Les armes en place sur le théâtre européen*, Andrés Jallon.

Reportages et enquêtes

● Le choix du Mozambique : un avant-poste du socialisme en Afrique australe, *Christophe Batsch* (JANVIER).

● La machine à abêtir, *Maurice-T. Maschino* (FEVRIER).

● Le tiers-monde face à ses riches clients, *Susan George* (MARS).

● Le Parlement français et la politique étrangère, *Alain Brouillet* (MAI).

● Le Venezuela ou la richesse non maîtrisée, *Bernard Cassen* (AOUT).

● Nicaragua : une « modération » radicale, *Régis Debray* (SEPTEMBRE).

● Une culture pour gérer la crise, *Armand et Michèle Mattelart* (OCTOBRE).

● Une Suisse modèle, *Maurice-T. Maschino et Fadela-M. Rabet* (NOVEMBRE).

Suppléments

— Japon : Le temps de la réflexion (6 p. - JANVIER).

— Le Mexique à l'heure du pétrole (6 p. - MARS).

— Le Portugal aux portes de l'Europe (8 p. - JUIN).

— Le Kenya, changement et continuité (4 p. - JUILLET).

L'ACTIVITÉ DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

ONU

Le Conseil de sécurité condamne la Rhodésie...

DANS un texte adopté par consensus le 23 novembre, le Conseil de sécurité a condamné « *énergiquement* » le « *régime illégal de la colonie britannique de Rhodésie du Sud pour les actes d'agression qu'il continue, avec une intensité croissante, et sans provocation, de mener contre la République de Zambie et qui constituent une violation flagrante de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Zambie* ». Le gouvernement britannique était invité à prendre des mesures d'urgence pour mettre fin à ces violations en sa qualité de puissance administrante.

...et demande la libération des otages détenus à Téhéran

Après une série de réunions qui avaient commencé le 27 novembre à la demande de M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité, le 4 décembre, un projet de résolution demandant instamment au gouvernement iranien de libérer immédiatement le personnel de l'ambassade des Etats-Unis détenu à Téhéran, d'assurer sa protection, et de lui permettre de quitter le pays. Le texte demande en outre aux gouvernements de Téhéran et de Washington de prendre des mesures pour régler pacifiquement les questions qui restent à résoudre entre eux, tout en les invitant à « *faire preuve de la plus grande modération...* » Enfin le secrétaire général est prié de prêter ses bons offices pour l'application de cette résolution et de prendre « *toutes les mesures appropriées à cette fin* ». Le Conseil demeurait saisi de la question.

Renouvellement des mandats de trois forces de l'ONU

Par quatorze voix — la Chine ne participant pas au vote, — le Conseil de sécurité a décidé le 30 novembre de renouveler pour une nouvelle période de six mois, jusqu'au 30 mai prochain, le mandat de la force des Nations unies chargée d'observer le dégagement sur le Golan. Un rapport du secrétaire général préconisant cette mesure indiquait que malgré le calme actuel dans la région israélo-syrienne, « *la situation est potentiellement dangereuse et le demeurera vraisemblablement tant qu'on ne sera pas parvenu à un règlement d'ensemble concernant tous les aspects du problème du Proche-Orient* ».

Un peu plus tard, le Conseil de sécurité a décidé, le 14 décembre, par quatorze voix et sans opposition (la Chine ne participant pas au vote) d'approuver une recommandation du secrétaire général en vue de prolonger le mandat de la Force des Nations unies à Chypre (UNFICYP) pour une nouvelle période de six mois à dater du 15 décembre.

Enfin, le 19 décembre, c'est le mandat de la force des Nations unies au Liban (FINUL) qui a été renouvelé pour une nouvelle période de six mois jusqu'au 19 juin 1980. Dans cette résolution, adoptée par douze voix contre zéro et avec deux abstentions (Tchécoslovaquie et U.R.S.S.), l'Assemblée réaffirme, en outre, sa détermination d'examiner des moyens pratiques pour assurer l'application de la résolution 425 du Conseil de sécurité (portant création de la FINUL) au cas où la force continuerait d'être empêchée d'accomplir sa mission.

A propos de la création d'une zone démilitarisée entre l'Angola et la Namibie

Le 28 novembre, le Conseil de sécurité a invité l'Afrique du Sud à donner une réponse positive en ce qui concerne le projet de création d'une zone démilitarisée le long de la frontière entre l'Angola et la Namibie, dont il avait été question lors des négociations de Genève le 12 novembre. Cette demande du Conseil a pris la forme d'une déclaration de son président.

Sous certaines conditions, le gouvernement de Pretoria a fait savoir, par note, au Conseil de sécurité qu'il accepterait cette proposition.

Les travaux de l'Assemblée générale : adoption d'un texte controversé sur la question de Palestine et les accords de Camp David

La trente-quatrième session de l'Assemblée générale des Nations unies, réunie à New-York depuis le 13 septembre, n'a pu mettre fin à ses travaux le 18 décembre comme prévu. Elle s'est en effet ajournée au 27 décembre pour tenter à nouveau de désigner le titulaire du siège de membre non permanent au Conseil de sécurité demeuré vacant. Deux Etats étaient en compétition : la Colombie et Cuba.

Voici les principales résolutions adoptées par l'Assemblée de la mi-novembre au 10 décembre environ *(la liste des décisions de cette trente-quatrième session sera complétée dans le prochain numéro) :*

CHYPRE : l'Assemblée a notamment prié le secrétaire général de faire rapport avant le 31 mars 1980 sur les progrès réalisés dans les négociations entre les deux communautés. A défaut de résultats positifs, la création d'un comité spécial est envisagée pour assister le secrétaire général dans ses efforts afin de faciliter la conclusion des négociations.

COMORES : par cent douze voix contre une (France) et avec vingt-trois abstentions, une résolution a été adoptée à propos de l'île comorienne de Mayotte. L'Assemblée y réaffirme la souveraineté des Comores sur Mayotte et invite la France à entamer des négociations avec le gouvernement comorien en vue de la mise en œuvre des résolutions de l'ONU sur l'île.

SAHARA OCCIDENTAL : par quatre-vingt cinq voix contre six (République Centrafricaine, Guinée équatoriale, Gabon, Guatemala, Maroc et Arabie Saoudite), l'Assemblée a voté une résolution sur le problème du Sahara occidental dans laquelle elle se félicite de l'accord de paix conclu entre la Mauritanie et le front Polisario, demande au Maroc de s'engager à son tour dans la dynamique de la paix et de mettre fin à l'occupation du territoire du Sahara occidental et recommande que le Polisario, représentant du peuple du Sahara occidental, participe pleinement à toute recherche d'une solution politique juste, durable et définitive, conformément aux résolutions et déclarations de l'ONU, de l'O.U.A. et des pays non alignés.

CONFLIT DU PROCHE-ORIENT. — Le 6 décembre, l'Assemblée a voté une résolution (cent deux voix pour, dont l'Egypte ; dix-sept contre ; vingt abstentions) demandant à nouveau une solution globale du conflit du Proche-Orient et réclamant la prompte convocation de la conférence de la paix sur le Proche-Orient sous les auspices de l'ONU et sous la coprésidence des Etats-Unis et de l'U.R.S.S., avec la participation sur un pied d'égalité de toutes les parties intéressées, y compris l'O.L.P.

QUESTION DE PALESTINE. — Plusieurs résolutions ont été adoptées sous l'intitulé « question de Palestine », dont l'une donne lieu à controverse juridique. Le 29 novembre, l'Assemblée a, en effet, voté par soixante-quinze voix contre trente-trois et avec trente-sept abstentions un texte où elle constate avec inquiétude que les accords de Camp David ont été conclus hors du cadre de l'ONU et sans la participation de l'O.L.P., représentant du peuple palestinien. Elle rejette, en outre, les dispositions des accords qui ignorent, usurpent, violent ou dénient les droits inaliénables du peuple palestinien... et condamne énergiquement tous les accords partiels et traités séparés qui constituent une violation flagrante des droits du peuple palestinien, des principes de la charte et des résolutions adoptées dans les diverses instances internationales au sujet du problème palestinien. Enfin, l'Assemblée déclare dans ce texte que les accords de Camp David et autres arrangements n'ont aucune validité dans la mesure où ils prétendent déterminer l'avenir du peuple palestinien et des territoires occupés depuis 1967. Le projet de résolution avait été présenté par dix-sept pays : Algérie, R.D.A., Bénin, Cuba, Guinée, Guinée-Bissau, Hongrie, Inde, Madagascar, Mali, Mozambique, Pakistan, Qatar, Sénégal, Tunisie, Vietnam et Yougoslavie.

RACISME ET DECOLONISATION. — Adoptant divers rapports de sa commission sociale, l'Assemblée a pris position sur les problèmes de l'apartheid, du racisme et de l'élimination de la discrimination raciale. Elle a notamment envisagé la possibilité d'imposer des sanctions complètes et obligatoires contre le régime d'apartheid de l'Afrique du Sud et les régimes racistes d'Afrique australe. Au chapitre de la décolonisation, elle a réitéré son soutien aux peuples de Namibie et du Zimbabwe et sa condamnation des pays qui continuent à entretenir des relations de toutes sortes avec Pretoria et Salisbury. Elle a aussi réaffirmé le droit à l'autodétermination de Timor oriental, du peuple de Guam, des Samoa américaines, etc. D'autre part, par quatre-vingt-treize voix contre sept et avec trente-six abstentions, l'Assemblée a invité le gouvernement français à entamer sans plus tarder des négociations avec le gouvernement malgache en vue de la réintégration des îles Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India, dans la République malgache dont elles avaient été séparées arbitrairement.

NAMIBIE. — Le 12 décembre, sept résolutions ont été adoptées à propos de la Namibie. L'une d'elles condamne l'exploitation de ses richesses par des intérêts économiques étrangers. D'autres textes concernent les activités de l'ONU en faveur de la Namibie et le programme d'édification de la nation namibienne. Enfin, par cent vingt-cinq voix et avec dix-sept abstentions, l'Assemblée a réaffirmé qu'un règlement juste et durable n'est possible qu'avec la participation de la SWAPO.

APARTHEID. — Dix-sept résolutions ont été votées, dont l'une prie le Conseil de sécurité d'envisager d'urgence des sanctions économiques obligatoires contre le régime de Pretoria, et de prendre des mesures pour faire cesser toute collaboration militaire ou nucléaire avec l'Afrique du Sud, la livraison à ce pays de pétrole et autres matières stratégiques, les octrois de prêts et les investissements, etc. Ce texte a été voté par cent neuf voix contre douze et avec vingt et une abstentions. D'autre part, il a été décidé d'organiser en 1980 une conférence internationale sur les sanctions contre l'Afrique du Sud.

PRATIQUES ISRAELIENNES DANS LES TERRITOIRES OCCUPES. — L'Assemblée a déploré, par cent onze voix contre deux et avec trente et une abstentions, le refus persistant d'Israël de permettre au comité spécial de l'ONU, chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme dans les territoires occupés, de se rendre sur place ; le gouvernement israélien est invité à revenir sur ce refus. Dans un autre texte, l'Assemblée demande à Israël de cesser de prendre toute mesure ayant pour effet de modifier le statut juridique, le caractère géographique ou la composition démographique des territoires arabes occupés depuis 1967, y compris Jérusalem.

DROITS DE L'HOMME. — Dans le domaine des droits de l'homme, l'Assemblée a, notamment, décidé d'examiner, lors de sa prochaine session la question de la création d'un poste de haut commissaire des Nations unies aux droits de l'homme. A propos des activités de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), la demande est réitérée que le siège de l'Office soit dès que possible réinstallé dans sa zone d'occupation ; en outre, l'Assemblée demande que son financement soit assuré pendant une nouvelle période d'un an.

DROIT DE L'ESPACE. — Signalons encore que, dans un tout autre domaine, le projet de traité sur l'utilisation de la Lune a été approuvé par consensus.

DROITS DE L'HOMME AU CHILI. — *Le rapporteur spécial chargé d'étudier la situation des droits de l'homme au Chili a présenté son rapport fin novembre : il déclare notamment, dans ce document, que cette situation ne s'est pas améliorée par rapport à ce qu'elle était au moment de la visite du groupe de travail l'an dernier. Le rapporteur précise que, dans certains domaines, des violations des droits de l'homme* « parfois très graves » *continuent à se produire.*

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL. — *Le conseil économique et social de l'ONU a choisi Caracas, le 8 novembre, comme siège du sixième congrès des Nations unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants qui aura lieu du 25 août au 5 septembre prochains.*

• COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE. — *Les Etats-Unis ont déposé le 29 novembre au greffe de la Cour internationale de justice une requête introductive d'instance contre l'Iran à propos de la situation à l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran. Les mesures conservatoires que les Etats-Unis priaient ainsi la Cour d'indiquer tendaient notamment à ce que le gouvernement iranien relâche les otages ressortissants des Etats-Unis et qu'il n'en traduise aucun en justice.*

La première audience publique, consacrée aux exposés et conclusions relatifs à la demande, a eu lieu le 10 décembre en l'absence du délégué iranien.

• HAUT COMMISSARIAT POUR LES REFUGIES. — *Le haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés a fait savoir dans un communiqué daté du 5 décembre qu'un programme en faveur des enfants réfugiés provenant du Kampuchea avait été mis sur pied afin de leur fournir des soins particuliers et de leur permettre de se développer dans leur propre contexte culturel. Le coût est estimé à 9,6 millions de dollars des Etats-Unis. Le haut commissariat précisait à cette occasion que la situation des mineurs non accompagnés étant impossible à déterminer de façon satisfaisante, il estimait ne pas pouvoir encourager leur adoption.*

— Le haut commissariat a signé en novembre, avec les Philippines, deux accords prévoyant l'aménagement dans la péninsule de Bataan d'un centre spécial de transit pouvant accueillir cinquante mille réfugiés d'Indochine.

• COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE. — *Dans son* Bulletin économique pour l'Europe, vol. 31, n° 1, *publié le 21 novembre, la Commission économique des Nations unies pour l'Europe dresse le bilan de l'évolution du commerce extérieur en Europe occidentale, en Europe orientale et en Union soviétique, ainsi que du commerce entre l'Est et l'Ouest.*

F.A.O.

Vingtième session de la conférence

LA vingtième session de la conférence bisannuelle de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.) a siégé à Rome du 10 au 28 novembre, en présence de plus de mille délégués des Etats membres et de nombreuses organisations internationales. Elle a analysé et approuvé à l'unanimité le programme, les priorités et les actions proposées pour 1980-1981 sur la base d'un budget de 278,740 millions de dollars, en augmentation réelle de 2,6 % par an.

En ce qui concerne la situation mondiale alimentaire et agricole, la conférence a constaté que la production des pays en voie de développement n'avait progressé que de 3 % par an au cours de la dernière décennie, au lieu de 4 %, objectif attendu ; et que l'aide alimentaire, comme l'assistance extérieure au secteur agricole, restaient inférieurs aux besoins.

A partir de cette constatation, la conférence a adopté diverses résolutions. L'une d'entre elles invite tous les gouvernements à prendre des mesures immédiates pour mettre en œuvre le plan de la F.A.O. sur la sécurité alimentaire mondiale (décidé en juin), prévoyant un système de réserves coordonnées au niveau international et détenues par les différents Etats. D'autre part, les gouvernements concernés par les négociations pour un nouvel accord sur le blé sont invités à conclure le plus rapidement possible. Soulignant la tendance actuelle au renforcement des barrières commerciales, la conférence appelle en outre l'ensemble des pays à renoncer au protectionnisme en matière agricole.

Entre autres mesures, les participants ont aussi décidé d'appuyer le programme de la F.A.O. pour le développement et la question des pêcheries dans les zones économiques exclusives dont l'extension à 200 milles a été jusqu'ici décidée par quatre-vingt-treize pays côtiers ; ils ont adopté une résolution sur la mise en œuvre du programme d'action de la conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural.

La Dominique, les Samoa occidentales et Sainte-Lucie ont été admises à l'Organisation, qui compte désormais cent quarante-sept Etats membres. D'autre part, M. Bukar Shaid (Nigéria), a été reconduit pour un mandat de deux ans dans ses fonctions de président du conseil de la F.A.O.

La prochaine session se tiendra à Rome du 7 au 27 novembre 1981.

LUTTE CONTRE LA TRYPANOSOMIASE. — *Un programme de lutte contre la trypanosomiase (cause de la maladie du sommeil) en Afrique a été lancé, le 26 novembre, par la division de la production et de la santé animales de la F.A.O.*

PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL. — *Dans le cadre du programme alimentaire mondial (PAM), plusieurs aides alimentaires ont été approuvées le 28 novembre : d'une valeur de 3 millions de dollars pour l'Inde, de 4 millions pour le Népal, et de 4 millions pour l'Afghanistan, auxquels s'ajoute une aide spéciale de 5,4 millions de dollars (décidée le 10 novembre) pour les cent quatre-vingt-cinq mille réfugiés qui y résident.*

RECENTE PUBLICATION

• Agriculture-horizon 2000 : *étude à long terme des perspectives alimentaires mondiales.*

Organisation des Nations unies pour l'éducation la science et la culture

La commission d'étude des problèmes de la communication adopte son rapport

LA commission internationale d'étude des problèmes de la communication, instituée par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a mis fin le 30 novembre à deux années de travail en adoptant son rapport final et une série de recommandations. M. Sean MacBride, qui présidait cette commission de seize membres, devait présenter le rapport au début du mois de janvier à M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'UNESCO. Bien que ce document ait été approuvé par la commission, M. MacBride a déclaré que ceux de ses membres désireux d'indiquer leurs réserves ou leur désaccord sur un ou plusieurs points particuliers avaient la possibilité de le faire jusqu'au 5 janvier. L'examen de ce rapport figurera à l'ordre du jour de la conférence générale de l'UNESCO, qui doit avoir lieu l'automne prochain à Belgrade.

Union internationale des télécommunications

Fin de la conférence administrative mondiale des radiocommunications

LA conférence administrative mondiale des radiocommunications (C.A.M.R.) a réuni les délégués de cent cinquante-deux pays à Genève, du 24 septembre au 6 décembre : elle a modifié le règlement des radiocommunications et défini de nouvelles normes pour l'emploi des ondes radio-électriques, applicables à partir de 1982. La conférence, qui devait en outre décider des modes d'utilisation de l'orbite géostationnaire par les satellites, a convoqué à cette fin une conférence spécialisée sur le problème de sa planification.

• ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE. — *La sixième réunion régionale de navigation aérienne Afrique-océan Indien a eu lieu à Arusha (Tanzanie), du 20 novembre au 13 décembre, sous les auspices de l'Organisation de l'aviation civile internationale (O.A.C.I.).*

— L'O.A.C.I. a publié au mois de novembre un rapport sur l'avenir des approvisionnements et des prix du carburant d'aviation, à l'horizon 2000.

• ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE CONSULTATIVE DE LA NAVIGATION MARITIME. — *Une résolution demandant aux gouvernements membres de prendre des mesures contre la baraterie et la capture illicite des bateaux et de leurs cargaisons a été adoptée à l'unanimité au cours de la onzième assemblée de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (O.M.C.I.), qui s'est tenue à Londres du 5 au 11 novembre, en présence des représentants de quatre-vingt-dix-sept pays.*

L'assemblée a adopté une cinquantaine de résolutions couvrant tout le champ d'activités de l'Organisation et a constaté que, pendant le premier trimestre de 1979, un nombre record d'instruments de ratification, d'approbation ou d'acceptation des conventions de l'O.M.C.I. avaient été déposés par les Etats membres : cinquante-cinq entre le 1er janvier et le 31 mars 1979, contre vingt et un durant la même période de l'année précédente. L'assemblée a également procédé à l'élection des vingt-quatre membres du conseil de l'O.M.C.I. ; elle a adopté un amendement à la convention de l'organisation qui porte le nombre des membres du conseil à trente-deux ; elle a décidé de charger un groupe de travail ad hoc *d'examiner la question des dépenses de l'organisation ; enfin elle a approuvé la décision du secrétaire général de créer un prix spécial de l'O.M.C.I., et a adopté un amendement à la convention sur les lignes de charge de 1966.*

• ORGANISATION METEOROLOGIQUE MONDIALE. — *L'année opérationnelle de l'expérience météorologique mondiale a pris fin le 30 novembre. Au cours de cette année, le plus vaste et le plus moderne arsenal de moyens d'observation et de systèmes de rassemblement de données jamais utilisé a permis aux cent cinquante membres de l'Organisation météorologique mondiale (O.M.M.) de surveiller constamment l'ensemble de l'atmosphère et la surface des océans. L'expérience météorologique mondiale est un élément essentiel du programme de recherches sur l'atmosphère globale (GARP).*

• ORGANISATION DES NATIONS-UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL. — *Lors de sa première session extraordinaire, du 12 au 16 novembre à Genève, le conseil du développement industriel, organe directeur de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), a pris des décisions concernant les préparatifs de la troisième conférence générale de l'Organisation, en janvier.*

ORGANISMES FINANCIERS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Groupe de la Banque mondiale

Onze prêts

LA Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale ou BIRD) a annoncé l'octroi de plusieurs prêts :

— A l'Algérie (15 novembre) : un prêt d'assistance technique de 20 millions de dollars destiné à renforcer l'efficacité de la Société nationale de constructions métalliques par la production de charpentes métalliques et d'équipement mécanique ;

— Au Nigéria (15 novembre) : deux prêts d'un montant de 117,8 millions de dollars pour la réalisation de deux projets : 100 millions de dollars pour un programme d'expansion du réseau d'électricité desservant la région de Lagos, et 17, 8 millions de dollars pour la réalisation d'un projet d'urbanisation dans l'Etat de Bauchi ;

— Au Pérou (29 novembre) : 56 millions de dollars pour la seconde phase de construction des réseaux d'irrigation des vallées de Chira et de Piura ;

— A la Yougoslavie (29 novembre) : deux prêts d'un montant total de 64 millions de dollars en vue de la reconstruction des installations détruites par un récent tremblement de terre. 50 millions de dollars aideront à financer la remise en état du port de Bar et 14 millions de dollars la répartition des lignes ferroviaires endommagées ;

— Aux Philippines (6 décembre) : 27 millions de dollars pour promouvoir le développement accéléré de l'île de Samar, l'une des régions les plus pauvres du pays ;

— A la République de Corée (13 décembre) : 30 millions de dollars pour un programme visant à réduire le taux de croissance de la population ainsi que la mortalité maternelle et infantile ;

— A la Côte-d'Ivoire (13 décembre) : 24 millions de dollars pour le financement d'un projet éducatif ;

— A l'Equateur (13 décembre) : 31 millions de dollars pour la réalisation du projet de développement urbain de Guayaquil ;

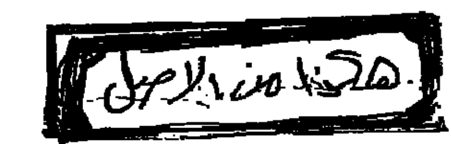
— A la Thaïlande (13 décembre) : 107 millions de dollars pour le financement d'un gisement de gaz naturel *off-shore*. Ce pays avait aussi reçu, le 29 novembre, un prêt de 80 millions de dollars pour la réalisation d'un projet hydro-électrique.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT. — *De son côté, l'Association internationale de développement (IDA) a consenti les crédits suivants :*

— Le 15 novembre, un crédit de 30 millions de dollars au Pakistan pour l'aider à financer les ressources de la Banque de développement agricole du Pakistan ;

— Le 29 novembre, un crédit de 35 millions de dollars à la Birmanie pour l'installation de quelque 31 200 lignes téléphoniques à Rangoon et dans d'autres villes ;

— Le 6 décembre, un crédit de 46 millions de dollars au Kenya pour aider au développement de la petite propriété agricole ; d'autre part, le 13 décembre, le même pays a bénéficié d'un crédit de 6,5 millions de dollars pour le financement



d'un projet visant à remettre en état les zones semi-arides de la région de Baringo dans la province de Rift Valley.

OPERATION CONJOINTE DE LA BANQUE MONDIALE ET DE L'IDA AUX CARAIBES. — *Un prêt de la Banque mondiale de 23 millions de dollars et un crédit de 7 millions de dollars de l'IDA (annoncés le 13 décembre) ont été attribués à la Banque de développement des Caraïbes qui les rétrocédera pour financer des projets de développement dans la région des Caraïbes. La Banque de développement des Caraïbes recevra, en outre, un crédit de 1 million de dollars dans le cadre du Compte d'action spéciale de la Communauté économique européenne administré par l'IDA.*

SOCIETE FINANCIERE INTERNATIONALE. — *Quatre opérations de la Société financière internationale sont annoncées :*

— Intervention (le 23 novembre) pour l'extension de l'entreprise mexicaine Conductores Monterrey, l'un des premiers producteurs de fils et câbles électriques du Mexique : la participation de la S.F.I. s'élève à 18 millions de dollars ; ce pays a aussi bénéficié le 13 novembre d'un prêt de la S.F.I. de 25 millions de dollars destiné à appuyer un projet de fabrication de panneaux de particules réalisé par la société Industrias Resistol ;

— Investissement (le 3 décembre) dans la modernisation des équipements de la Nigerian Textile Mills pour accroître sa capacité de production ; la contribution de la S.F.I. s'élève à 620 000 dollars ;

— Contribution (le 10 décembre) pour l'augmentation de la production de cobalt de la Nchanga Consolidated Copper Mines de Zambie, un des plus grands producteurs de cuivre du monde. Le financement de cette opération est réalisé par un consortium zambien, 28 millions de dollars étant fournis par la S.F.I. assortis d'une participation de diverses banques étrangères.

EMISSION D'OBLIGATIONS DE LA BIRD EN REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE. — *La Banque mondiale et un syndicat de banques allemandes ayant pour chef de file la Deutsche Bank A.G. ont signé le 12 décembre un accord portant sur une nouvelle émission de 250 millions de deutschemarks d'obligations (environ 145,3 millions de dollars). Ces obligations offertes au public au pair portent intérêt à 7 7/8 % payable annuellement le 1er janvier. Elles ne pourront être amorties par anticipation.*

Banque européenne d'investissement

Prêts à l'intérieur de la C.E.E.

LA Banque européenne d'investissement (B.E.I.) a récemment accordé une série de prêts aux pays et organismes suivants :

— Irlande (27 novembre) : un prêt de 3 millions de livres irlandaises (pour dix ans, à 12,85 %) consenti à la société Bord Na Mona pour la mise en valeur des gisements irlandais de tourbe ;

— Irlande du Nord et Ecosse (6 décembre) : quatre prêts d'une contre-valeur de 70 millions de livres (107,8 millions d'u.c.). Les deux premiers ont été attribués, l'un au Post Office (60 millions de livres, pour dix ans, à 11,65 %) pour l'amélioration du réseau de télécommunications au Pays de Galles et dans les régions voisines de l'Angleterre ; l'autre à la Continental Can Company (5 millions de livres, pour huit ans, à 10,55 %) pour la construction d'une usine de boîtes pour boissons non alcoolisées. Les deux autres prêts ont été accordés, l'un à Michelin-Belfast (4 millions de livres, pour huit ans, à 10,55 %) pour la modernisation et l'agrandissement de deux usines de pneumatiques en Irlande du Nord ; l'autre à la British Aluminium Company (1 million de livres, pour dix ans, à 10,15 %) pour la reconstruction d'une usine d'aluminium en Ecosse ;

— Danemark (6 décembre) : deux prêts d'une contre-valeur totale de 74 millions de couronnes danoises (pour quinze ans, à 10,25 %) pour la construction d'une centrale thermique et l'extension du réseau de télécommunications au Groenland ;

— France (13 décembre) : 70 millions de francs français (pour quinze ans, à 10,90 %) consentis à la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales pour le financement d'équipements collectifs de petite et moyenne dimension dans les régions connaissant des problèmes de développement ;

D'autre part, le 14 décembre, des prêts pour un montant total de 432 milliards de lires ont été accordés à l'Italie ; 380 milliards de lires sur les ressources propres de la B.E.I. et 52 milliards sur les ressources du nouvel instrument communautaire ; des bonifications de 3 % au titre du S.M.E. (Système monétaire européen) ont été appliquées à plus de la moitié des prêts. L'opération se décompose ainsi :

● Quatre prêts attribués à l'Ente Nazionale per l'Energia Elettrica (ENEL), soit 217 milliards de lires (pour quinze ans, et une bonification d'intérêt de 3 %) : 130 milliards de lires, dont 40 milliards de lires sur les ressources du nouvel instrument communautaire, pour le financement d'une centrale d'accumulation par pompage dans le massif de l'Alto Gesso (Piémont) ; 50 milliards de lires pour le renforcement du réseau de transport et de distribution d'électricité dans les Abruzzes et Molise, la Calabre et la Basilicate ; 25 milliards de lires pour un projet analogue au précédent mais, cette fois, en faveur des régions du Frioul et de la Vénétie Julienne ; enfin 12 milliards de lires sur les ressources du nouvel instrument communautaire pour la construction de cinq centrales géothermiques en Toscane.

● L'Ente Nazionale Idrocarburi (ENI) a bénéficié de 18 milliards de lires (pour dix ans) de prêts bonifiés répartis de la façon suivante : 9 milliards de lires pour le financement du forage d'un puits et la construction d'une installation de traitement et de stockage du gisement de pétrole de « Cavone » à Modena (Emilie-Romagne) ; 9 milliards de lires pour la mise en valeur du gisement de gaz de « Settala », à l'ouest de Milan.

● L'Istituto Mobiliare Italiano (IMI) a, de son côté, reçu un prêt bonifié de 13 milliards de lires (pour quinze ans) pour la construction d'un réseau de chauffage urbain à Brescia. Cet organisme a également reçu quatre autres prêts d'un montant de 124 milliards de lires répartis de la façon suivante : 100 milliards de lires (pour quatorze ans) rétrocédés à la Società Europea Veicoli Leggeri pour la fabrication d'une usine de fabrication de véhicules commerciaux à Atessa (Abruzzes) ; 20 milliards de lires (pour dix ans) pour le financement d'initiatives industrielles de petite et moyenne dimension ; 2 milliards de lires (pour huit ans) rétrocédés à Fiat Auto pour l'extension de l'usine de Termoli (Molise) ; 2 milliards de lires (pour dix ans) pour la modernisation d'une centrale thermo-électrique de la Società per Azioni Fabbriche Fiammiferi et Affinifactory, à Magenta (Lombardie).

Un prêt bonifié de 20 milliards de lires (pour quinze ans) a aussi été attribué à la Cassa per il Mezzogiorno pour l'aménagement de la zone industrielle de Syracuse (Sicile). Enfin, pour l'amélioration des télécommunications à longue distance entre différentes régions du Sud de l'Italie ainsi qu'entre le Mezzogiorno et d'autres régions de l'Italie et de l'étranger, la B.E.I. a accordé un prêt de 40 milliards de lires (pour quinze ans) à l'Azienda di Stato per i Servizi Telefonici.

PRETS A LA GRECE, A LA JORDANIE, A LA TURQUIE ET A L'EGYPTE. — *Dans le cadre des protocoles financiers conclus entre la Communauté et certains pays du Bassin méditerranéen, les prêts suivants ont été annoncés par la B.E.I. :*

— Deux prêts d'un montant total de 26 millions d'u.c. à la Grèce (le 4 décembre) pour des investissements dans les secteurs agro-industriels et agricoles. Rétrocédée à la Banque agricole de Grèce, cette contribution a pris la forme de deux prêts provenant de ressources financières différentes : 15 millions d'u.c. (pour quatorze ans, à 10, 40%) sur les ressources propres de la B.E.I., et 10 millions d'u.c. (pour trente ans, à 2,5 %) sur des ressources budgétaires de la Communauté gérées par la B.E.I. pour des prêts à conditions spéciales ;

— Un prêt de 5 millions d'u.c. à la Jordanie (le 7 décembre, pour quinze ans, à 8,40 %) pour le financement d'une zone industrielle à proximité d'Amman ; le produit de cette contribution est rétrocédé à la Jordan Industrial Estates Corporation ;

— Un prêt de 26 millions d'u.c. à la Turquie (le 10 décembre) pour la mise en valeur de forêts et la réalisation d'un complexe industriel intégré de fabrication de papier ; 16 millions d'u.c. proviennent des ressources propres de la B.E.I. (pour quinze ans, à 10,4 %) et 10 millions d'u.c. sont fournis au titre des prêts à conditions spéciales et seront mis par l'Etat turc à la disposition du ministère des forêts ;

— Un prêt de 15 millions d'u.c. à l'Egypte (le 13 décembre, pour dix ans, à 8,05 %) pour le financement d'initiatives de petite et moyenne dimension dans les secteurs de l'industrie et du tourisme ; ce prêt a été rétrocédé à la Development Industrial Bank.

OPERATIONS AU TITRE DE LA CONVENTION DE LOME. — *Au titre de la convention de Lomé, la Banque européenne d'investissement a annoncé l'octroi des prêts suivants :*

— Le 4 décembre : 975 000 u.c. (plus de 280 millions de francs C.F.A.) au Sénégal pour le financement d'une étude préparatoire à l'éventuelle mise en exploitation des gisements de minerai de fer à la Falémé ; dans ce type de financement, le remboursement, la durée ou le taux est fonction de la réalisation de conditions déterminées au moment de l'octroi du prêt ;

— Le 7 décembre : deux concours d'un montant total de 5,72 millions d'u.c. pour l'extension d'une usine d'engrais en Côte-d'Ivoire. 5,17 millions d'u.c. ont été prêtés (pour dix ans, à 7,15 %, compte tenu d'une bonification d'intérêt de 3 %) sur les ressources du Fonds européen de développement à la Société ivoirienne d'engrais (SIVENG) ; en même temps, la B.E.I. a pris pour le compte de la Communauté une participation de 0,55 million d'u.c. dans le capital de la SIVENG ;

— Le 11 décembre : 2,5 millions d'u.c. (pour vingt ans) pour le développement du tourisme au Mali. Ce financement a pris la forme d'un prêt conditionnel (dont le remboursement, la durée ou le taux est fonction de la réalisation de conditions déterminées au moment de l'octroi du prêt) sur les capitaux à risques prévus par la convention de Lomé et géré par la B.E.I. ;

— Le 11 décembre : 6,6 millions d'u.c. au Cameroun (près de 2 milliards de francs C.F.A., pour dix ans, à 7,30 %, compte tenu d'une bonification d'intérêt de 3 %) pour le développement de la production de clinker et de ciment ;

— Le 11 décembre : 25 millions d'u.c. à la Mauritanie (pour quinze ans, à 7,4 %, compte tenu d'une bonification d'intérêt de 3 %) pour la mise en exploitation des gisements de minerai de fer du Guelb-El-Rhein dans la zone de Zouérate ; ce prêt a été attribué à la Société nationale industrielle et minière (S.N.I.M.).

Banque interaméricaine de développement

Neuf prêts

LA Banque interaméricaine de développement a annoncé l'octroi de neuf prêts :

— Au Brésil (15 novembre) : 70 millions de dollars (à l'aide des ressources interrégionales de la Banque, pour vingt ans, à 7,90 %) pour l'installation d'un réseau électrique dans l'Etat de Minas Gerais ;

— Au Honduras (15 novembre) : 2,5 millions de dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour quarante ans, à 1 % l'an, pendant les dix premières années et à 2 % ensuite) destinés à financer un programme d'études de préinvestissement ; ce prêt est assorti d'un don d'assistance technique de 500 000 dollars ;

— Au Costa-Rica (30 novembre) : 26,5 millions de dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour trente-cinq ans, à 2 % l'an) pour la réalisation d'un programme d'électrification des zones rurales ;

— A El Salvador (30 novembre) : 4,5 millions de dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour quarante ans, à 1 % l'an pendant les dix premières années et à 2 % ensuite) pour le financement d'un programme de préinvestissement portant sur le développement économique des secteurs les plus défavorisés dans les domaines agricole, agro-industriel et des pêches ;

— A l'Argentine (30 novembre) : 44,2 millions de dollars affectés au financement de la troisième phase du programme d'électrification des zones rurales ; d'autre part, le même jour, ce pays a reçu un second prêt d'un montant de 10 millions de dollars pour la construction d'un gazoduc ; ces deux opérations ont été réalisées à l'aide des ressources ordinaires de la Banque, pour vingt ans, à 7,90 % ;

— A la Barbade (30 novembre) : 4,1 millions de dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour trente-cinq ans, à 2 % l'an) pour le financement d'un programme de développement rural dont bénéficieront des fermes de petite et moyenne importance ;

— Au Mexique (3 décembre) : 40 millions de dollars (à l'aide des ressources ordinaires de la Banque, pour vingt ans, à 7,9 %) affectés à un programme de formation de spécialistes dans les domaines de la science et de la technologie ;

Enfin, le 3 décembre, 54 millions de dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour trente ans à 1 % pendant les huit premières années et à 2 % ensuite) ont été prêtés au Costa-Rica, au Nicaragua, au Honduras, à El Salvador et au Guatemala pour le financement de la quatrième étape d'un programme de construction ou de remise en état des routes à grande circulation dans ces pays.

● FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL. — *Le 29 novembre, le Fonds monétaire international (F.M.I.) a décidé d'autoriser l'utilisation de D.T.S. dans des opérations de « swap » et des opérations à terme. Ces deux décisions s'inscrivent dans le cadre de la politique du Fonds visant à renforcer le rôle du D.T.S. en tant qu'instrument de réserve international et à accroître les possibilités offertes aux pays membres participant au département des droits de tirage spéciaux de transférer des D.T.S. entre eux.*

L'an dernier, en vertu d'une disposition des statuts amendés, le F.M.I. avait adopté plusieurs décisions autorisant l'utilisation de D.T.S. entre participants pour le règlement d'obligations financières au moyen, soit d'un nantissement sous forme de D.T.S., soit d'un accord de cession et de rétrocession de D.T.S.

— Le Fonds monétaire a procédé le 5 décembre à sa vente mensuelle d'or par adjudication au profit des pays en voie de développement. Un total de 444 000 onces d'or fin a ainsi été attribué entre 425,40 et 429,31 l'once, soit une moyenne de 426,37 dollars l'once.

● BANQUE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EN AFRIQUE. — *Au cours de sa quinzième session, tenue les 1er et 2 décembre à Khartoum, le conseil d'administration de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) a approuvé des opérations de financement au profit des pays suivants :*

— Angola : 10 millions de dollars (pour quinze ans, à 4 % l'an) pour la rénovation de la voie ferrée de Lobito d'une longueur de 1 348 kilomètres ;

— Comores : 1,57 million de dollars (pour vingt ans, à 2 %) pour le financement d'un projet de développement du réseau des télécommunications ;

— Lesotho : 3,9 millions de dollars (pour vingt ans, à 4 %) pour aider au financement d'un investissement visant à soutenir l'aménagement du réseau routier national ;

— Mali : 10 millions de dollars (pour vingt ans, à 4 %) pour le financement d'un important tronçon de la route transsaharienne ;

— Gambie : 5 millions de dollars (pour quinze ans, à 5 %) destinés à l'extension de l'aéroport international de Yundum ;

— Kenya : 5 millions de dollars (pour douze ans, à 7 %) consentis à la Banque de développement industriel pour soutenir ses opérations de prêt.

● BANQUE ASIATIQUE DE DEVELOPPEMENT. — *Des prêts ont été accordés par la Banque asiatique de développement en faveur des pays suivants :*

— Philippines (26 octobre) : 41 millions de dollars (pour trente ans, à 7,60 %) pour la réalisation d'un projet d'irrigation ; le 19 novembre, ce pays a reçu un prêt de 14 millions de dollars (pour seize ans, à 7,60 %) pour le développement de ses ressources charbonnières et diminuer ainsi ses besoins en pétrole ; ces deux prêts ont été consentis à l'aide des ressources ordinaires de la Banque ;

— République démocratique populaire du Laos (29 octobre) : 7 millions de dollars (à l'aide du fonds de ressources spéciales, pour quarante ans, à 1 % l'an) pour le financement d'un projet de développement agricole ;

— Pakistan (29 octobre) : 21 millions de dollars (à l'aide du fonds de ressources spéciales, pour quarante ans, à 1 %) affectés au financement d'un programme de développement de l'enseignement technique ;

— Bangladesh (13 novembre) : 10,8 millions de dollars (à l'aide du fonds de ressources spéciales, pour quarante ans, à 1 % l'an) destinés à financer le coût en devises d'un projet de développement de pêcheries ;

— République de Corée : deux prêts attribués à l'aide des ressources ordinaires de la Banque ; le premier, de 25 millions de dollars (pour seize ans, à 7,60 %), contribuera au développement des ressources charbonnières du pays ; le second, d'un montant de 50 millions de dollars (pour quinze ans, à 7,60 %), a été octroyé à la Société financière coréenne pour financer ses opérations de prêt en faveur de l'industrie privée.

● BANQUE CENTRAMERICAINE D'INTEGRATION ECONOMIQUE. — *Cinq prêts ont été accordés par la Banque centraméricaine d'intégration économique (B.C.I.E.) au Honduras et au Costa-Rica :*

— La Federacion Hondureña de Cooperativas de Vivienda (8 novembre) a reçu deux prêts d'un montant total de 1 875 000 dollars pour le financement d'un programme de construction immobilière de la Cooperativa de Viviendas Rio Grande Sur ; le 7 décembre, le Honduras s'est vu accorder un autre prêt de 1 750 000 dollars pour financer les travaux de rénovation et d'aménagement du complexe archéologique et touristique de COPAN ;

— Le Costa-Rica (9 novembre) a bénéficié de son côté d'un prêt de 5 500 000 dollars destiné à la réalisation d'un programme de développement de l'enseignement supérieur. En outre, le 6 décembre, 1 694 000 dollars de crédit ont été attribués à la Société hôtelière Landmark pour la construction d'un hôtel de classe internationale à San-José.

● BANQUE DE DEVELOPPEMENT DES CARAIBES. — *Au cours d'une réunion spéciale tenue le 15 novembre à Wilday, St-Michael (Barbade), le conseil des directeurs de la Banque de développement des Caraïbes a conclu trois accords de prêt : le premier avec la Banque mondiale (230 000 000 de dollars), le second (7 000 000 de dollars) avec l'Agence des Etats-Unis pour le développement international, et le troisième (contribution de 1 000 000 de dollars environ) avec les Etats membres de la Communauté économique européenne. Ces nouvelles ressources financeront la réalisation de projets dans les secteurs de l'agriculture, des industries agro-alimentaires et manufacturières, du tourisme, des transports, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle.*

Le conseil a également approuvé deux prêts : 900 000 dollars à la Guyana (à l'aide des ressources du fonds spécial) pour le financement de projet de développement industriel et 959 000 dollars à la société Trinidad Aggregate Products (à l'aide du capital ordinaire) pour la rénovation et l'extension d'un complexe industriel à Chaguanas.

GROUPEMENTS ECONOMIQUES ET COMMERCIAUX

Association latino-américaine de libre-commerce

A la dix-neuvième conférence ordinaire : le calendrier de la restructuration

REUNIE à Montevideo du 12 novembre au 7 décembre, la dix-neuvième conférence ordinaire de l'Association latino-américaine de libre-commerce (ALALC) a adopté une résolution sur la procédure à suivre afin de mener à leur terme, au cours du premier semestre de 1980 (dernière année de la période transitoire), les négociations sur la révision du traité de Montevideo. Le texte prévoit notamment la convocation d'une conférence extraordinaire à l'échelon gouvernemental, qui se tiendra au Mexique dans la seconde quinzaine du mois de juin, pour se prononcer sur les résultats acquis au cours de réunions techniques antérieures. Le conseil des ministres — organe suprême de l'Association — siégera à son tour dans la dernière semaine du mois de juillet pour signer les instruments juridiques qui consacreront la révision du traité.

Mis à part ce problème de la restructuration de l'ALALC, la conférence s'est aussi penchée sur le rapport d'activité du comité permanent et sur son programme de travail pour 1980. Elle a approuvé le calendrier des réunions sectorielles et le budget de fonctionnement du secrétariat pour la nouvelle année budgétaire.

Quant aux négociations du programme de libération du commerce régional, la conférence a approuvé le retrait de certaines concessions tarifaires, les ajustements apportés aux listes nationales, aux listes des avantages non généralisés et aux accords de complémentarité industrielle. Elle a aussi autorisé une nouvelle série de concessions concernant aussi bien l'abaissement du niveau des tarifs que la libération de nouveaux produits.

Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

Sixième session du conseil des ministres

LE conseil des ministres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a tenu sa sixième session ordinaire à Dakar du 26 au 28 novembre. Tous les Etats membres étaient présents. La Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (C.E.A.O.) et l'Organisation Mano River Union ont assisté en qualité d'observateurs.

Le conseil a ratifié la nomination de M. Robert C. Tubman, nouveau directeur général du Fonds de coopération, de compensation et de développement de la CEDEAO. Il a aussi examiné plusieurs rapports et documents proposés par les différents organes de la Communauté sur les questions suivantes : nomenclature douanière et statistique commune ; normes et définitions statistiques communes ; règles d'origine ; réexportation des marchandises à l'intérieur de la Communauté ; libéralisation et développement des échanges intracommunautaires ; définition de la notion de citoyen de la Communauté ; politique et programme régionaux de développement industriel ; organisation de séminaires nationaux sur la promotion des échanges et les règles d'origine ; programme de télécommunications de la CEDEAO ; obstacles monétaires et financiers aux échanges intracommunautaires ; programme de travail de la Communauté pour 1979-1980 ; et budget du secrétariat exécutif pour l'année 1980.

La version finale de la nomenclature douanière et statistique commune de la CEDEAO ainsi que les normes et définitions statistiques communes de la Communauté ont été adoptées pour leur mise en application à compter du 1er janvier 1981.

Le conseil a autorisé le secrétariat exécutif à poursuivre ses activités en vue de l'élaboration du programme de libéralisation et de promotion des échanges à l'intérieur de la Communauté et il a approuvé les orientations pour la formulation de la politique et du programme régionaux de développement industriel.

En outre, le conseil a autorisé la poursuite des études nécessaires pour l'exécution du programme régional de télécommunications

Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement

Echec des négociations sur le cacao

LA Conférence des Nations unies sur le cacao, réunie à Genève, dans le cadre de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), s'est ajournée le 30 novembre après deux semaines de négociations, sans être parvenue à définir une gamme de prix susceptible de convenir à la fois aux producteurs et aux consommateurs, comme base d'un nouvel accord sur le cacao. Une différence de 20 centimes sépare les positions des deux camps : les consommateurs sont favorables à un prix-plancher d'intervention de 1 dollar par livre, et les producteurs à un prix de 1,20 dollar, tandis que pour le prix-plafond d'intervention les consommateurs avancent le prix de 1,46 dollar la livre et les producteurs 1,66 dollar. Au cours de sessions antérieures, les participants étaient parvenus à un accord sur la taille du stock régulateur et sur le mécanisme destiné à défendre les niveaux des prix d'intervention.

TRANSFERT DE TECHNOLOGIE. — *La conférence des Nations unies sur un code international de conduite pour le transfert de technologie s'est ajournée le 16 novembre. Il n'avait pas été possible de mettre un terme aux négociations ni de prendre les décisions nécessaires quant à l'adoption d'un code.*

La résolution adoptée par la conférence plénière recommande que, pour permettre d'achever les négociations, l'Assemblée générale des Nations unies autorise la convocation d'une troisième session de la conférence dans le courant du premier semestre de 1980.

PRATIQUES COMMERCIALES RESTRICTIVES. — *La conférence des Nations unies sur les pratiques commerciales restrictives s'est ajournée le 9 décembre. Réunie du 19 novembre au 9 décembre, elle n'a pas réussi à adopter des principes et des règles permettant de contrôler les pratiques commerciales restrictives.*

TRANSPORTS. — *La conférence des Nations unies sur le transport international multimodal, qui s'est tenue à Genève du 12 au 30 novembre, en vue d'élaborer et d'adopter une convention, a décidé de se réunir à nouveau du 8 au 23 mai prochain. Ce sont surtout les travaux du premier comité qui ont posé le plus de problèmes aux négociateurs, alors que le second comité est parvenu à arrêter le texte des dispositions concernant les questions douanières et le préambule de la future convention.*

PAYS MOINS AVANCES. — *Dix-neuf experts de haut niveau se sont réunis à Genève du 26 au 30 novembre pour examiner les moyens de transformer les structures économiques des pays les moins avancés dans les années 80 ; cette réunion faisait suite à une décision prise en juin dernier à la cinquième session de la CNUCED à Manille visant à lancer un vaste programme pour venir en aide à ces pays. Les experts ont demandé un quadruplement de l'aide publique au développement accordée à trente pays de cette catégorie d'ici à 1990 : de 3,5 milliards en 1977, cette aide devrait passer à 14 milliards dans les six années à venir.*

GATT

A la session annuelle des parties contractantes : adoption des conclusions du « Tokyo round »

LES conclusions du « Tokyo round », ces négociations commerciales multilatérales qui ont duré six ans, ont été adoptées par consensus le 28 novembre, lors de la trente-cinquième session annuelle du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) rassemblée à Genève du 26 au 30 novembre.

Les accords du « Tokyo round » avaient été paraphés en avril dernier par les principaux pays industrialisés, mais pas par les pays en développement qui, tout en exprimant leur déception devant les résultats des négociations, se sont cette fois joints au consensus.

Deux pays seulement, l'Australie et Singapour, ont émis des réserves sans s'opposer cependant au consensus qui permet d'intégrer les résultats du « Tokyo round » dans le GATT.

A propos de la question des clauses de sauvegarde, problème qui n'a pas été résolu, les pays parties du GATT ont décidé de poursuivre les négociations au sein d'un comité créé à cet effet. Ce comité présentera un rapport d'ici au 30 juin 1980.

Les participants ont également décidé, toujour par consensus, de créer un autre comité chargé d'examiner les mesures protectionnistes que pourraient prendre les pays développés à l'égard des pays du tiers-monde. Cette décision fait suite à un accord intervenu dans ce sens à la session de Manille de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED).

L'assemblée a aussi adopté le programme futur des travaux du GATT, et le budget pour 1980 qui se monte à 39,8 millions de francs suisses contre 38,7 millions pour 1979.

Signalons enfin que les Philippines et la Colombie ont adhéré au GATT, ce qui porte à quatre-vingt-six le nombre des parties contractantes.

PROCHAINE ACCESSION DU MEXIQUE AU GATT. — *Le conseil des représentants permanents du GATT a approuvé au début du mois de novembre un accord définissant les conditions de l'accession du Mexique à l'Accord général ; cet accord devait encore être approuvé par le gouvernement mexicain et ratifié par les deux tiers des parties contractantes.*

Groupe andin

Vingt-huitième session de la commission

LES relations extérieures du Groupe andin ont été au centre des travaux de la vingt-huitième session ordinaire de la commission, qui s'est tenue à Lima du 3 au 9 décembre. En effet,

la commission a considéré la position du Groupe andin dans les négociations sur la révision du traité de Montevideo ; elle a examiné l'accord conclu le 21 novembre avec les Etats-Unis et s'est penchée sur l'évolution des rapports commerciaux avec la C.E.E. Outre ces questions, la commission a analysé les nouvelles propositions du comité sur les normes d'origine et le tarif extérieur commun ; elle a donné un avis favorable à propos de la position qu'adoptera le Groupe andin à la troisième conférence de l'ONUDI et elle a approuvé le programme de travail de l'organe technique de l'Accord de Cartagena pour 1980.

CREATION DU CONSEIL ANDIN. — *Après la signature le 28 octobre du traité établissant le Parlement andin, où siégeront les représentants des cinq pays élus au suffrage universel direct, le Groupe andin a institutionnalisé le 12 novembre la réunion des ministres des affaires étrangères. Celle-ci constituera désormais le Conseil andin. La nouvelle institution sera notamment chargée de formuler la politique extérieure des pays membres, d'orienter et de coordonner les initiatives extérieures des différents organes du système sous-régional et de participer à l'établissement de la politique générale d'intégration.*

AU COMITE CONSULTATIF ECONOMIQUE ET SOCIAL. — *La douzième session ordinaire du comité consultatif économique et social (C.A.E.S.) a eu lieu à Lima du 7 au 9 novembre. Les représentants des travailleurs et du patronat ont pris connaissance à cette occasion du rapport du comité (la Junta) sur la « directive de Cartagena » souscrite par les présidents des cinq pays lors de leur réunion du 28 mai dernier. Ils ont aussi examiné les propositions du comité sur les normes d'origine et le tarif extérieur commun et les résultats de la cinquième réunion du conseil du commerce extérieur.*

Le C.A.E.S. a décidé de tenir une session extraordinaire du 27 au 29 janvier pour étudier les moyens de rendre effectives les dispositions de l'Accord de Cartagena sur la participation des travailleurs et du patronat à l'intégration de la sous-région.

CONVERSATIONS AVEC LES ETATS-UNIS. — *M. Sebastien Alegrett, président de la commission de l'Accord de Cartagena (au nom du Groupe andin), et M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat, ont signé à Washington, le 21 novembre, deux mémorandums d'accord : l'un, de portée générale, l'autre définissant les domaines d'une coopération entre les deux parties, qui marquent l'aboutissement des contacts entrepris à Caracas en septembre dernier. D'après ces textes, la coopération entre les deux parties s'étendra au commerce, au financement, à la science et à la technologie, et au développement de l'industrie, de l'agriculture, de l'infrastructure sous-régionale et des transports. Des groupes d'experts, formés des membres du comité du Groupe andin et des représentants du gouvernement américain, tiendront des réunions de travail au cours des quatre premiers mois de 1980 pour mettre au point un accord de coopération économique entre les deux parties.*

De son côté, le groupe de commerce, qui se voit confier la charge d'explorer les possibilités d'accroître les échanges entre les deux parties, se penchera sur le système des préférences généralisées des Etats-Unis, sur certaines questions relatives aux négociations commerciales multilatérales du GATT, et sur le problème des importations américaines de produits de base. Ce nouvel accord est considéré dans les milieux communautaires de Lima comme une nouvelle étape dans les relations du Groupe andin avec les Etats-Unis.

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE. — *Les représentants des cinq pays membres du Groupe andin ont participé à la neuvième session du comité de l'industrie automobile à Lima (Pérou) du 20 au 25 novembre. A l'ordre du jour : examen des textes d'application de la décision de la commission portant création d'une industrie automobile sous-régionale ; proposition de l'organe technique de l'Accord de Cartagena (la Junta) sur l'harmonisation des dispositions fiscales nationales concernant l'industrie automobile ; rapport sur la recherche technologique ainsi qu'une série de questions techniques se rapportant aux caractéristiques de fabrication des véhicules de tourisme.*

TRANSPORTS ET COMMERCIALISATION. — *Les délégués de la Fédération andine des exportateurs (CONANDEX), qui se sont réunis le 8 novembre à Lima avec les membres de l'organe technique de l'Accord de Cartagena (la Junta), ont annoncé la création de deux entreprises sous-régionales dans les secteurs des transports et de la commercialisation afin d'accroître le développement des échanges entre les cinq pays membres. Les deux projets bénéficieront de l'aide financière de la Corporation andine de développement (CAF).*

O.C.D.E.

A l'Agence internationale de l'énergie : limiter les importations de pétrole

LE conseil de direction de l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.), réuni au niveau ministériel le 10 décembre à Paris, a « *noté avec préoccupation l'évolution désordonnée du marché pétrolier mondial en 1979 et les incertitudes persistantes qui entourent les approvisionnements pétroliers et font peser une grave menace sur la santé de l'économie mondiale* ». Les ministres « *se sont engagés à faire en sorte que leurs pays prennent des mesures de politique énergétique déterminées et efficaces en vue de restreindre la demande de pétrole sur les marchés mondiaux en 1980* ». Tous les pays de l'A.I.E. ont pris le ferme engagement de limiter leurs importations de pétrole en 1980 et de poursuivre les objectifs donnés pour 1985.

Les ministres se sont mis d'accord sur un système de contrôle pour suivre l'évolution des politiques et de la situation énergétiques à court, à moyen et à long terme et, sont convenus que l'objectif global de groupe que les pays de l'A.I.E., en tant que groupe, se sont fixé pour leurs importations de pétrole en 1985 sera ramené à 24,6 millions de barils par jour plus les soutages, alors que l'objectif de groupe antérieur était de 26 millions de barils par jour plus les soutages ; chaque pays ajustera ses programmes énergétiques de manière que cet objectif de groupe révisé, pour 1985, soit atteint.

Réunion du comité d'aide au développement

A l'occasion de sa dix-huitième réunion à haut niveau, tenue les 19 et 20 novembre, le comité d'aide au développement (CAD) a approuvé un ensemble de principes directeurs pour la mise en œuvre de l'aide. Cette initative fait suite à l'adoption en 1979 des lignes directrices retenues par le CAD pour le financement des dépenses locales et récurrentes. L'une des conclusions essentielles des travaux du CAD est que les difficultés récentes de versements ne sont pas fondamentalement dues à des contraintes à long terme affectant la capacité d'absorption des pays en développement : certains facteurs limitent sans doute l'absorption rapide des ressources dans les pays en développement mais les donneurs peuvent aider à la suppression des contraintes à court et à moyen terme.

Dans son rapport annuel intitulé « *Coopération pour le développement - Examen 1979* » et publié le 5 décembre, le CAD préconise un nouvel effort orienté selon deux grands axes : intensifier les échanges avec les pays en voie de développement à revenu moyen et les transferts de ressource vers ces pays et accroître les apports d'aide aux pays à faible revenu.

Après une évaluation de la situation d'ensemble et des perspectives, le rapport traite des traits marquants de l'évolution récente des apports de ressources financières aux pays en voie de développement : aide publique, coopération entre organismes publics et organismes bénévoles, évolution des politiques d'aide des membres du CAD et de celles des autres donneurs et nouvelle stratégie internationale du développement.

AGENCE POUR L'ENERGIE NUCLEAIRE. — *Le comité sur la sûreté des installations nucléaires de l'Agence de l'O.C.D.E. pour l'énergie nucléaire (A.E.N.), réuni à Paris dans la semaine du 12 au 16 novembre, a approuvé une proposition visant à organiser une participation au niveau international à l'examen du combustible endommagé du réacteur T.M.I.-2 (accident survenu à la centrale de Three-Mile-Island aux Etats-Unis en mars dernier).*

En même temps, le comité a entrepris des démarches plus formelles pour assurer un échange international rapide de données d'expérience en matière d'exploitation des réacteurs de puissance, en développant les mesures prises dans ce sens depuis 1978.

Le comité a également décidé d'établir au cours du premier semestre de 1980 un rapport sur les efforts nationaux de recherche déployés en matière de sûreté à la suite de l'accident de Three-Mile-Island. Les pays membres ont été invités à revoir leurs propres rapports sur les événements ayant posé des problèmes de sûreté, afin d'identifier les incidents susceptibles de présenter également de l'intérêt pour d'autres pays.

VOYAGES A FORFAIT AERIENS. — *Le conseil de l'O.C.D.E. a recommandé le 15 novembre aux gouvernements des pays membres des mesures destinées à améliorer l'information et la protection des touristes en matière de voyages à forfait aériens. Cette recommandation est fondée sur les conclusions d'un rapport qui sera publié ultérieurement et qui a été établi conjointement par le comité de la politique à l'égard des consommateurs et le comité du tourisme de l'O.C.D.E. sous le titre* Information et protection du touriste en tant que consommateur de voyages à forfait aériens.

COOPERATION EN FAVEUR DES ENFANTS. — *Le Comité d'aide au développement de l'O.C.D.E. a tenu une réunion avec les représentants de l'UNICEF le 27 novembre pour examiner comment renforcer la coopération internationale en faveur des enfants dans les pays en voie de développement.*

● ASSOCIATION EUROPEENNE DE LIBRE-ECHANGE. — *Le conseil de l'Association européenne de libre-échange (A.E.L.E.) et le conseil mixte A.E.L.E.-Finlande se sont réunis au niveau ministériel les 22 et 23 novembre à Genève. Une grande partie de la réunion a été consacrée à l'examen des perspectives économiques. Les ministres se sont déclarés vivement préoccupés par les effets qu'entraîne pour les pays de l'A.E.L.E. le ralentissement de la croissance attendu dans des pays de l'O.C.D.E., et ils ont souhaité que les pays industrialisés développent et mènent leurs politiques économiques de façon concertée. Les ministres ont en outre souligné leur détermination de résister aux pressions en faveur de mesures protectionnistes. Enfin, ils ont chargé les conseils au niveau des représentants permanents de poursuivre leurs efforts en vue de renforcer le système du libre-échange en Europe occidentale et ils ont accueilli favorablement l'étude de nouveaux moyens possibles d'étendre et de développer les contacts avec la Communauté européenne, afin d'éviter que des disparités économiques ne viennent compromettre la réalisation de leurs objectifs économiques et les avantages découlant du libre-échange.*

D'autre part les conseils de l'Association européenne de libre-échange (A.E.L.E.) ont autorisé, le 13 décembre, le Portugal à observer un temps d'arrêt, jusqu'à la fin de 1982, avant de s'acquitter de son obligation de réduire les droits de douane à l'importation de certains produits en provenance de ses partenaires de l'A.E.L.E. Le Portugal ne procédera donc pas aux réductions de droits sur ces produits, qui étaient prévues pour le 1er janvier 1980. Des demandes similaires avaient été présentées par Lisbonne à la Communauté européenne, qui les a acceptées le 21 novembre.

● COMMUNAUTE DES CARAIBES. — *La première session du comité pour les questions économiques et commerciales établi dans le cadre de l'accord conclu à Kingston (Jamaïque) entre le Canada et la Communauté des Caraïbes en janvier 1979 s'est tenue à Ottawa les 21 et 22 novembre. A son ordre du jour : les modalités de développement des relations économiques et commerciales entre les deux parties, ainsi que les rapports de coopération dans les domaines de l'assistance technique et financière, de l'agriculture et des transports.*

● COMMUNAUTE ECONOMIQUE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST. — *La cinquième conférence annuelle de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (C.E.A.O.), qui regroupe la Côte-d'Ivoire, la Haute-Volta, le Mali, la Mauritanie et le Niger, s'est réunie les 19 et 20 octobre à Nouakchott. Elle a porté à la présidence de l'organisation M. Seyni Kountche, président du Niger, et a notamment décidé de mettre en sommeil l'accord de non-agression et d'assistance en matière de défense passé en 1978 avec le Togo.*

● CONSEIL INTERNATIONAL DU BLE. — *Le Conseil international du blé a tenu sa quatre-vingt-neuvième session à Londres, du 27 au 29 novembre. Il a examiné la situation actuelle concernant le blé dans le monde, ainsi que les perspectives, notant que la croissance de la production de blé et des autres céréales, rapide depuis 1974, s'était maintenue. Le Conseil s'attend à ce que le commerce mondial du blé et des autres céréales atteigne de nouveaux records en 1979-1980 : dans ces conditions, les capacités de transport et de stockage des pays importateurs comme des pays exportateurs seront sérieusement mises à l'épreuve. Ayant examiné un rapport de son comité spécial en juin dernier pour étudier les problèmes relatifs à la négociation d'une nouvelle convention sur le commerce du blé, le Conseil a reconnu à ce propos qu'il y avait peu de chances qu'une telle convention soit négociée dans un futur proche et qu'il devenait nécessaire de rechercher des solutions « alternatives » qui permettraient d'atteindre le double objectif de la stabilité du marché et de la sécurité alimentaire mondiale. Le Conseil a chargé le comité spécial d'envisager des propositions en ce sens en vue de la préparation d'un nouvel accord international, tout en étant conscient qu'il reste très peu de temps avant l'expiration, en juin 1981 de l'actuel arrangement.*

● CONSEIL OLEICOLE INTERNATIONAL. — *La quarante et unième session du Conseil oléicole international (C.O.I.), qui marquait le quinzième anniversaire de fonctionnement du deuxième Accord international sur l'huile d'olive, s'est tenue à Madrid, du 26 au 30 novembre. A noter parmi les points principaux de cette session :*

1° Adoption d'une résolution relative aux dispositions tendant à l'entrée en vigueur du Troisième Accord international de 1979 sur l'huile d'olive ;

2° La mise en œuvre effective et immédiate du projet régional d'amélioration de la production oléicole dans la zone méditerranéenne dont la direction a été confiée par la F.A.O. à un expert tunisien (M. Marrakchi) ;

3° Examen de la situation du marché international de l'huile d'olive et de son évolution probable à termes plus éloignés : pour l'immédiat, les résultats mènent à la constatation d'une production mondiale, pour 1979-1980, inférieure de 125 000 tm à la moyenne annuelle de ces dernières campagnes oléicoles et qui se situera dès lors en deçà des niveaux actuels de la consommation ; il en résultera normalement une réduction sensible des stocks de report et l'on est en droit dès lors de prévoir une évolution vers l'équilibre au sein du marché international de l'huile d'olive.

● MARCHE COMMUN CENTRAMERICAIN. — *La septième réunion des directeurs des douanes nationales des cinq pays membres du Marché commun centraméricain (M.C.C.A.) s'est tenue au Nicaragua du 28 au 31 octobre. Ses principales décisions portent sur la mise en route du programme de coopération technique en faveur de la direction générale des douanes du Nicaragua ; sur la révision du code douanier uniforme centraméricain et de son règlement d'application ; sur la création d'une police d'assurance centraméricaine uniforme et sur l'échange de professeurs entre les cinq partenaires en vue de la formation et de la spécialisation des fonctionnaires des administrations des douanes.*

— Les directeurs des organismes chargés de l'intégration régionale se sont réunis à Guatemala le 7 novembre pour faire le point de la situation actuelle dans la région et examiner les moyens de coordonner leurs initiatives.

— La douzième réunion de la commission centraméricaine des autorités portuaires s'est tenue à Managua du 27 au 30 novembre, avec la participation des autorités portuaires des cinq pays. Les participants ont fait le point de l'avancement du projet TRANSMAR et examiné une proposition portant création d'une commission centraméricaine des activités maritimes et portuaires.

● ORGANISATION DES PAYS ARABES EXPORTATEURS DE PETROLE. — *Les ministres du pétrole des pays membres de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (O.P.A.E.P.) ont tenu une session ordinaire le 4 décembre à Koweït, consacrée notamment à la préparation de la conférence de l'OPEP du 17 décembre à Caracas. L'Arabie Saoudite et la Fédération des Emirats arabes unis n'étaient pas représentées à cette session, au cours de laquelle le budget de l'O.P.A.E.P. pour 1980 a été adopté.*

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Marché commun

L'échec du sommet de Dublin

LES chefs d'Etat et de gouvernement de la C.E.E., réunis les 29 et 30 novembre en conseil européen à Dublin, se sont quittés sur un constat d'échec à propos de la contribution britannique au budget de la C.E.E., mais ils se sont promis de se revoir prochainement « *dans un esprit de compromis* ».

Un quart d'heure seulement avant la fin de la réunion, les neuf partenaires ont trouvé une solution pour sauver la face et éviter ainsi que l'impasse ne se transforme en crise grave pour la Communauté européenne. Cette solution *in extremis* a été rendue possible grâce à deux concessions. Les huit partenaires de Londres ont accepté l'idée d'un sommet européen plus rapproché (février au lieu de mars à Bruxelles). De son côté Mme Margaret Thatcher, premier ministre britannique, a affirmé qu'elle se rendra à ce sommet « *dans un esprit de compromis* ».

Selon le président Valéry Giscard d'Estaing, ce « *sommet a frôlé la crise* ». Toutefois sur le fond du problème, les positions entre Mme Thatcher et ses huit partenaires de la C.E.E. restent très éloignées. Londres continue à demander une réduction de 700 millions de livres sterling de sa charge budgétaire. Ses partenaires ne lui en offrent qu'un maximum de 340.

La France, qui était parmi les plus réticents à avancer le prochain conseil européen n'a donné son accord qu'à condition que les autres problèmes en suspens tels la pêche et le mouton trouvent également une solution à cette occasion.

De son côté, l'Allemagne de l'Ouest a insisté pour que la Grande-Bretagne adopte une attitude plus communautaire dans le secteur de l'énergie. Bonn souhaite notamment qu'en cas de crise énergétique le pétrole de la mer du Nord soit réservé en priorité aux partenaires européens. La R.F.A. estime également que Londres ne devrait pas suivre les pays de l'OPEP les plus extrémistes en ce qui concerne les prix.

Le conseil européen de Dublin a toutefois pris une série de résolutions. Dans le secteur économique et monétaire, les Neuf estiment que la priorité doit être donnée à la lutte contre l'inflation. Dans le secteur monétaire, le conseil a confirmé son intention de mettre en place le Fonds monétaire européen dans les délais prévus. A cet effet, il a donné mandat à la Commission européenne de préparer pour le prochain conseil européen à Bruxelles un rapport sur les progrès effectués dans ce domaine et les difficultés rencontrées.

Pour la contribution budgétaire britannique, le conseil demande à la Commission de la C.E.E. de faire des propositions qui permettront au conseil des ministres des finances de poursuivre la recherche de solutions appropriées, susceptibles d'être adoptées par le prochain conseil européen. La présidente du conseil (Italie) convoquera cette réunion dès que les conditions lui sembleront réunies.

Le conseil européen reconnaît également la nécessité de parvenir rapidement à des solutions communautaires pour les problèmes de la pêche, du mouton et de l'énergie. Dans le secteur de l'énergie, il a confirmé sa résolution de développer les sources d'énergie indigènes, en particulier le charbon et le nucléaire, et de promouvoir le développement d'énergies alternatives. Selon les Neuf, le problème de l'énergie ne peut être résolu sans une meilleure coopération entre les pays du tiers-monde non producteurs de pétrole. Des efforts devraient être entrepris pour promouvoir des discussions entre pays consommateurs et producteurs de pétrole, afin d'arriver à un meilleur équilibre du marché.

Enfin, le conseil européen a chargé les ministres des affaires étrangères d'examiner le rapport des trois « sages » sur la réforme des institutions européennes.

Les ministres du budget refusent les amendements du Parlement européen

Les ministres de la C.E.E. chargés du budget ont repoussé le 24 novembre à Bruxelles tous les amendements présentés par le Parlement européen visant à réduire les dépenses agricoles de la Communauté. Le conseil des ministres a refusé aussi bien la réduction des dépenses dans le secteur laitier que la majoration de la taxe des coresponsabilités à la charge des producteurs. Seuls l'Italie et les Pays-Bas étaient favorables aux amendements des parlementaires européens.

Le conseil des ministres de la C.E.E. a ainsi voulu montrer à l'Assemblée de Strasbourg qu'il était seul compétent pour décider d'une réforme de la politique agricole commune. De plus, les Neuf ont stoppé l'offensive du Parlement européen pour s'arroger de nouveaux pouvoirs en matière budgétaire et contrôler ainsi la politique décidée souverainement par le conseil des ministres.

Les ministres ont également rappelé aux quatre cent dix parlementaires élus au suffrage universel que leur pouvoir budgétaire était limité. Ils ont en effet refusé de modifier la marge de manœuvre de l'Assemblée de Strasbourg qui lui permet d'augmenter seulement de 255 millions d'unités de compte européennes, soit 1,5 milliard de francs français, le projet de budget du conseil des ministres.

Les parlementaires avaient notamment demandé une forte augmentation des dépenses du Fonds régional et du Fonds social européen. Les ministres ont rogné sur cette majoration, en estimant que le Parlement européen n'avait pas à se substituer aux représentants des gouvernements de la C.E.E.

Accord sur la dévaluation des monnaies « vertes » et sur le vin

Les ministres de l'agriculture de la C.E.E. ont décidé le 12 décembre à Bruxelles, après une séance de plus de douze heures, d'autoriser la Grande-Bretagne et l'Italie à dévaluer de 5 % la livre et la lire « vertes ». Ils ont également réussi à adopter la réforme du marché européen du vin et à progresser dans l'affaire du mouton qui oppose depuis plusieurs mois la France et la Grande-Bretagne.

La dévaluation de la livre et de la lire « vertes » a pour conséquence immédiate de relever d'un peu plus de 5 % les revenus des agriculteurs britanniques et italiens et de réduire respectivement de 9 % à 3,5 % et de 7,8 % à 2,3 % les « montants compensatoires » qui équivalent à des taxes à l'exportation et des subventions à l'importation.

Dans le secteur du vin, l'accord de Bruxelles permet à la C.E.E. de disposer des moyens techniques pour faire face à la récolte pléthorique de cette année (167 millions d'hectolitres) et d'éviter ainsi une nouvelle « guerre du vin » entre la France et l'Italie.

A plus long terme, les mesures d'aide structurelles sont destinées à favoriser la production de vins de qualité en France et en Italie, et, dans le même temps, à décourager la production de vins de table médiocres, cultivés en plaine.

Sur le dossier du mouton, les progrès sont moins nets. Toutefois la France a obtenu que la Commission de la C.E.E. s'engage à faire bientôt des propositions sur des mesures transitoires de protection des frontières françaises contre les importations bon marché de viande ovine britannique en attendant la mise sur pied d'un règlement définitif de marché.

Enfin, Paris espère que la Commission de la C.E.E. renoncera à traîner une seconde fois la France devant la Cour européenne de justice de Luxembourg pour non-respect des règles de libre circulation des marchandises à l'intérieur de la C.E.E. M. Gundelach, commissaire européen chargé du secteur agricole, n'a toutefois rien promis formellement à ce sujet à la France.

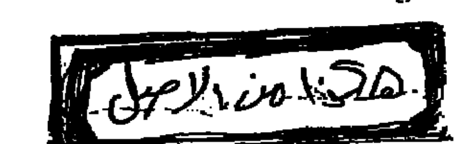
NOUVEL ECHEC SUR LA POLITIQUE COMMUNE DE LA PECHE. — *Les ministres de la pêche de la C.E.E. ont échoué une nouvelle fois, le 3 décembre à Bruxelles, dans leurs efforts pour définir une politique commune de la pêche. Toutefois, la Grande-Bretagne a levé sa réserve habituelle en ce qui concerne la conclusion d'un accord avec le Canada. L'accord pour 1979 pourra donc être signé, et la Commission européenne a ouvert à Ottawa des négociations avec les autorités canadiennes pour l'accord de 1980.*

Le Royaume-Uni a également accepté de lever ses réserves pour entreprendre des négociations avec les Seychelles et l'île Maurice. Mais elle les a maintenues pour la Norvège, la Suède et la Guinée-Bissau. Malgré les demandes que ses partenaires avaient formulées à Dublin l'invitant à faire des concessions dans le domaine de la pêche si elle veut obtenir une réduction de sa contribution au budget monétaire, la Grande-Bretagne a continué à s'opposer à ses huit partenaires à propos de la politique à appliquer à l'intérieur de la zone communautaire.

Les ministres sont finalement convenus que la Commission devra faire, avant le 1er février 1980, des propositions précises sur le total des prises autorisées qui devront tenir compte des problèmes économiques et sociaux. Le prochain conseil des ministres est prévu le 28 janvier.

NOUVEAUX PROJETS SUR LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT. — *Les ministres des transports des Neuf, réunis le 6 décembre à Bruxelles, ont été d'accord en principe pour examiner des projets communautaires de développement des infrastructures de transport, par exemple dans le secteur autoroutier.*

Ils ont donné le « feu vert » à la Commission européenne pour que celle-ci présente dans les prochains mois des projets concrets dans ce domaine, qui pourraient être, par exemple, une participation communautaire au financement du tunnel sous la Manche, ou à une liaison autoroutière entre l'Ouest et l'Est de la Grande-Bretagne.



Cependant, certains Etats membres, dont l'Allemagne de l'Ouest, ont mis l'accent sur le coût financier de tels projets communs et ont refusé de s'engager concrètement dès maintenant. Par ailleurs, les ministres ont discuté un mémorandum de la Commission sur les transports aériens qui suggère une meilleure coordination des services aériens des pays de la C.E.E. Toutefois, ils n'ont pas donné de directives concrètes à la Commission pour aller de l'avant dans ce domaine.

REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL. — *Le conseil des ministres des affaires sociales de la C.E.E., réuni le 22 novembre à Bruxelles, a étudié pour la première fois le problème de la réduction du temps de travail dans les pays du Marché commun. Il n'est prévu qu'un cadre général ; les partenaires sociaux (syndicats et patronat) devront examiner les problèmes que poseront son application.*

RELATIONS AVEC LE PORTUGAL. — *La C.E.E. et Lisbonne se sont finalement mises d'accord le 21 novembre sur la révision de l'accord C.E.E.-Portugal de 1972.*

Les négociations avaient pour origine une demande présentée par le Portugal lors de la réunion du comité mixte C.E.E.-Portugal fin janvier 1979.

Le protocole complémentaire, qui a été paraphé le 22 novembre 1979 entre le Portugal et la C.E.E., comporte, selon la Commission européenne, des dérogations au régime de l'accord pour maintenir un certain niveau de protection à l'importation au Portugal en vue de faciliter les efforts de restructuration et de développement, notamment en ce qui concerne les voitures automobiles.

RELATIONS AVEC LE COMECON. — *Les entretiens qui ont eu lieu fin novembre à Moscou entre des délégations de la C.E.E. et du Comecon (Conseil d'assistance économique mutuelle, ou C.A.E.M.), pour l'éventuelle conclusion d'un accord C.E.E.-C.A.E.M., pourraient reprendre à Bruxelles au même niveau, avant avril 1980.*

LA FRANCE ET LA POLLUTION DU RHIN. — *La Commission européenne espère que le gouvernement français modifiera sa décision de ne pas présenter à l'Assemblée nationale pour ratification le Traité sur la dépollution du Rhin, a-t-on indiqué le 5 décembre à Bruxelles. Toutefois, on ajoute que la Communauté n'est pas partie contractante à ce traité qui avait été signé à Bonn en 1976. La Commission souhaite que les parties en cause puissent trouver des solutions aux problèmes soulevés.*

ENERGIE. — *Devant le conseil des ministres de l'énergie, le 4 décembre à Bruxelles, la Grande-Bretagne a refusé d'envisager d'augmenter sa production de pétrole de la mer du Nord en cas de crise pétrolière aggravée dans la C.E.E., et d'accorder toujours dans l'hypothèse d'une crise, une préférence pour ses livraisons à ses partenaires du Marché commun.*

En revanche, les ministres de l'énergie ont adopté les objectifs pour 1980 de répartition entre les Neuf de la limitation globale des importations de pétrole, arrêtée à 472 millions de tonnes.

CECA

Le taux du « prélèvement » porté à 0,31 %

DEVANT les difficultés considérables qu'elle éprouvait à équilibrer le projet de budget de la CECA pour 1980, la Commission européenne s'est résignée à porter le taux du « prélèvement », premier impôt européen, de 0,29 % à 0,31 % du chiffre d'affaires des houillères et de la sidérurgie. Cela augmentera de 8 millions d'unités de compte les ressources de la CECA cette année.

En outre, la Commission demande aux Neuf de transférer au budget de la CECA le produit des droits de douane perçus par les Etats membres sur les importations de charbon et d'acier ou, à défaut, une dotation particulière (43 millions d'u.c.e.) provenant du budget général de la C.E.E. Le Parlement de Strasbourg, consulté sur ces deux points, a approuvé la Commission, malgré l'abstention des députés communistes et de quelques parlementaires socialistes.

L'objectif de la Commission, on le sait, est de mettre en œuvre un vaste programme social d'accompagnement de la restructuration de la sidérurgie européenne, sans que des difficultés financières puissent en freiner la réalisation. L'utilité d'un tel effort est, en tout cas, apparue on ne peut plus clairement en décembre, quand a été confirmé le plan de restructuration de la sidérurgie britannique.

Suppression d'un tiers des emplois à la British Steel

Sir Charles Villiers, président de la British Steel Corporation, a, en effet, confirmé l'intention de la firme nationalisée de supprimer « dans les délais les plus rapprochés » le tiers de ses emplois, pour ramener ceux-ci de cent cinquante-deux mille actuellement à cent mille, à l'occasion d'une réduction des capacités de production, ramenant celles-ci de 21,5 à 15 millions de tonnes par an. L'objectif poursuivi par la B.S.C. est de porter sa productivité de 141 tonnes par travailleur et par an à 185 tonnes, niveau à peu près égal à celui de la sidérurgie française, mais encore inférieur à celui de nombreux autres pays industrialisés (dont la République fédérale, où la productivité par travailleur s'élève à 237 tonnes par an).

Ces mesures draconiennes — qui rencontrent une réaction violemment hostile de la part des syndicats — sont devenues nécessaires après le refus du gouvernement conservateur de poursuivre l'octroi de subsides à la British Steel Corporation au-delà du printemps prochain.

Durant la période de six mois se terminant le 20 septembre dernier, le groupe a accusé des pertes financières s'élevant à 145,6 millions de livres sterling sur un chiffre d'affaires de 1,838 milliard de livres (dont 1,45 milliard réalisé sur le marché britannique et 388 millions de livres à l'exportation). Simultanément à la baisse d'activité, la B.S.C. envisage de limiter à 2,5 ou 3 % l'augmentation des salaires de son personnel, alors que les syndicats demandent beaucoup plus.

Reconduction du plan anticrise de l'acier

Le 18 décembre, les ministres des affaires étrangères des Neuf ont décidé de proroger pendant un an le plan anticrise de l'acier appliqué depuis le début de 1977 (voir nos précédents numéros). Les modalités sont cependant modifiées sur plusieurs points :

- Le système des prix minimaux pour les ronds à béton et les laminés marchands (poutrelles) est suspendu, la situation des prix et de la production étant relativement satisfaisante dans ces secteurs. Les prix-planchers restent toutefois obligatoires pour les larges bandes à chaud (tôles plates), victimes de la course à la baisse des prix.
- Les prix d'orientation restent maintenus pour tous les autres produits sidérurgiques fabriqués par les Neuf ; ils sont relevés de 2 % à 8,5 % selon les produits.
- Les accords d'autolimitation conclus avec les principaux pays exportateurs d'acier vers la C.E.E., notamment le Japon, les pays scandinaves et l'Espagne, seront reconduits.
- Enfin le contrôle des aides publiques nationales accordées aux entreprises sidérurgiques de la C.E.E. est renforcé. Le principe est que ces aides ne doivent pas entraîner de distorsion de concurrence entre les producteurs européens d'acier. Elles seront seulement autorisées dans le cadre des opérations de restructuration en cours d'exécution ou en projet.

Les Neuf sont, en outre, acquis au principe de la prorogation — avec adaptation aux données actuelles du marché — du régime d'aides en faveur du charbon à coke et du coke destinés à l'industrie sidérurgique de la Communauté. Le conseil de l'énergie du 4 décembre avait déjà permis d'en dégager les orientations générales : durée du régime (deux ans) ; financement par une participation de six Etats membres participant au système actuel (à raison de 24 millions d'u.c.e.) et par le budget CECA (pour 6 millions d'u.c.e.), et par des contributions de l'industrie : 17 millions d'u.c.e. Quelque 15 millions de tonnes seront éligibles aux aides de ce régime.

Les dernières statistiques sur le marché de l'acier font apparaître un affaiblissement de la demande. En septembre, les commandes nouvelles n'ont pas dépassé 7,7 millions de tonnes, contre 8,3 un an plus tôt, alors que, pour les neuf mois écoulés depuis janvier, on notait au contraire une progression de 1,5 % par rapport à la même période de 1978. Cela pourrait entraîner en 1980 une diminution de près de 6 millions de tonnes de la production d'acier brut de la Communauté par rapport au résultat de 1979.

READAPTATION DE SIDERURGISTES. — *La Commission européenne a approuvé l'octroi d'une aide de 120 000 livres sterling en faveur des sidérurgistes britanniques touchés par la réduction des activités de l'usine de Newport (Pays de Galles).*

LIQUEFACTION DE CHARBON AU PAYS DE GALLES. — *L'installation de deux usines pilotes de production d'essence à partir du charbon auprès d'une mine dans le Pays de Galles est envisagée. Le gouvernement a promis de fournir 800 000 livres sterling à ce sujet. La Commission européenne s'est engagée de son côté à octroyer une subvention de 3,1 millions de livres pour la mise en œuvre de l'un des deux nouveaux procédés qui seront utilisés dans les deux installations, procédé fondé sur l'utilisation d'un gaz à forte pression pour liquéfier le charbon.*

AIDE A LA CONSTRUCTION. — *Bruxelles a débloqué 55 millions d'unités de compte pour l'aide à la construction de logements pour les travailleurs de la CECA.*

SACILOR ACHETE 85 % DE DAVUM. — *La Commission européenne a autorisé Sacilor à acheter 85 % du capital de Davum, société de négoce de l'acier. Cela permettra à Sacilor de contrôler à l'avenir 18,6 % du marché français approvisionné par les négociants, soit à peu près 5,2 % du total de l'acier consommé en France.*

BAISSE DE LA COKEFACTION DU CHARBON EN EUROPE. — *La capacité française de cokéfaction a diminué de 10 % en cinq ans, pour ne plus dépasser 79 millions de tonnes par an. Eu égard à l'âge avancé d'un grand nombre de batteries et à la faible propension à investir constatée dans ce secteur, ce mouvement devrait se poursuivre au point que les capacités disponibles seraient insuffisantes en cas de reprise de la demande. Les dépenses d'investissement effectuées dans les cokeries minières, les cokeries sidérurgiques et les cokeries indépendantes qui sont tombées de 247 millions d'u.c.e en 1977 à 167 millions d'u.c.e. en 1978, ont encore diminué en 1979. Cette faiblesse s'explique si l'on considère le niveau élevé des stocks de coke existants et les perspectives peu encourageantes des débouchés de la sidérurgie.*

BAISSE DES STOCKS DE CHARBON. — *Durant les dix premiers mois de 1979, la production charbonnière des Neuf a atteint 198,6 millions de tonnes, en progrès de 2,2 % sur celle de 1978 (+ 5,4 % en Allemagne, + 1,3 % en Grande-Bretagne, — 4,9 % en France et — 5,4 % en Belgique). La consommation s'étant améliorée, cette reprise de la production n'a pas empêché une diminution des stocks (— 13,5 % en un an), qui sont revenus à 29,7 millions de tonnes (environ six semaines de production) ; et cela malgré une augmentation de 19 % des importations charbonnières des Neuf.*

Parlement européen

Rejet du budget de 1980

LE Parlement européen a fait un coup d'éclat lors de sa dernière session de l'année, le 13 décembre, en refusant en deuxième lecture d'adopter le projet de budget des Communautés européennes, fait sans précédent dans les annales des institutions européennes. Une crise est ouverte au sein de la C.E.E.

Par 288 voix sur 352 suffrages exprimés, 64 contre et une abstention, l'Assemblée des Neuf a massivement suivi la recommandation de M. Piet Dankert (socialiste, Pays-Bas), rapporteur de la commission du budget, qui préconisait ce rejet.

Plus de douze heures d'une négociation-marathon dans la nuit entre le conseil de ministres budgétaire et une délégation *ad hoc* du Parlement présidée par Mme Simone Veil n'avaient pas réussi à débloquer l'imbroglio budgétaire.

Toute la procédure budgétaire devra être reprise à zéro par les institutions communautaires. Normalement, la Commission européenne proposera en janvier à Bruxelles un nouvel avant-projet de budget. Ce dernier sera ensuite examiné en première lecture par le conseil des ministres des finances des Neuf qui procèdera à des amendements. Le Parlement européen aura alors un premier débat sur ce projet, probablement en février ou en mars à Strasbourg. Le projet amendé par le Parlement européen reviendra en seconde lecture au conseil des ministres. Enfin, le Parlement européen aura le dernier mot et adoptera le budget, probablement en mars ou en avril 1980.

D'ici là, la Communauté européenne vivra avec des douzièmes provisoires, c'est-à-dire des mensualités représentant le douzième du volume global du budget 1979, dont le montant est inférieur de plus de 10 % au projet de budget 1980 présenté aux députés européens de Strasbourg.

ADOPTION DU RAPPORT SUR LA « CONVERGENCE ». — *Le Parlement européen a adopté, le 16 novembre, le rapport, controversé, sur la* « convergence des politiques économiques et les questions budgétaires », *qui pose les problèmes de la politique agricole commune et de la participation britannique au budget de la C.E.E.*

Le texte du rapport présenté par M. Erwin Lange (socialiste allemand) a été, toutefois, sérieusement édulcoré par deux amendements, supprimant les aspects techniques budgétaires les plus contraignants. Il se borne, en particulier, à déclarer qu'« un système nouveau et durable de péréquation financière entre les Etats membres (...), organisé dans le cadre du budget communautaire, peut contribuer efficacement à soutenir les efforts de convergence réalisés à travers les politiques communes ».

L'Assemblée a adopté ensuite, avant de clore ses travaux de la session de novembre, une résolution sur le système des préférences tarifaires généralisées de la C.E.E. en 1980, qui va — pour la première fois — inclure la Chine.

AUTRES ORGANISATIONS POLITIQUES TECHNIQUES ET SOCIALES

Agence spatiale européenne

Lancement de la fusée Ariane

LE lancement de la fusée « Ariane » à Kourou (Guyane) n'ayant pu se faire comme prévu le 15 décembre, l'Agence spatiale européenne (ASE) a précisé que l'interruption du lancement était dû à une indication erronée du dispositif de sécurité et que les quatre moteurs n'étaient pas en cause. Elle prévoyait alors une nouvelle date de lancement entre le 24 et le 30 décembre.

Après une seconde tentative infructueuse le 23 décembre, la fusée a finalement pu être mise à feu le 24, dans des conditions pleinement satisfaisantes.

ANOMALIE DE FONCTIONNEMENT POUR METEOSAT 1. — *Le 24 novembre (c'est-à-dire un jour après le deuxième anniversaire du début de son fonctionnement en orbite), Meteosat 1 s'est mis en mode d'attente, apparemment à cause d'une surcharge à bord. La fonction de collecte des données étant pleinement assurée, il était donc possible de collecter des données émanant des plates-formes météorologiques existantes et situées dans l'angle de visée de Meteosat 1 et de les distribuer à la communauté des météorologistes.*

L'ASE a annoncé qu'elle s'employait à faire analyser le problème, compte tenu de son incidence possible sur Meteosat-2 dont le lancement est prévu en septembre 1980.

PROGRAMME DE « GRAND SATELLITE ». — *Au cours d'une réunion, tenue le 29 novembre, le comité de la politique industrielle de l'ASE a accepté les recommandations de l'exécutif tendant à désigner comme contractant principal pour le programme de « grand satellite » la firme British Aerospace et lui a attribué un contrat pour la première partie de la phase d'étude (phase B).*

Association du transport aérien international

Session de l'Assemblée générale à Manille

REUNIE à Manille (Philippines) du 27 au 30 novembre, la trente-cinquième Assemblée générale annuelle de l'Association du transport aérien international (IATA) a chargé une commission spéciale de déterminer de quelle manière les compagnies aériennes des pays en voie de développement pourront tirer le meilleur parti des activités et services actuels de l'IATA et quels nouveaux éléments il conviendrait d'y incorporer pour que ces compagnies en retirent un avantage certain. Un rapport sera présenté à ce propos préalablement à la prochaine Assemblée générale.

L'Assemblée a passé en revue la mise en œuvre des activités propres à la coordination tarifaire restructurée de l'IATA et a reçu un premier rapport sur l'efficacité des nouvelles procédures. Une résolution a été votée, soulignant le rôle central que joue le système des conférences de trafic de l'IATA dans la coordination des tarifs assurée par la négociation au sein de ce forum.

L'Assemblée a aussi discuté des problèmes auxquels les compagnies aériennes se trouvent confrontées dans le nouveau climat concurrentiel, ainsi que des questions de la disponibilité et du coût du carburant, l'engorgement des aéroports et le contexte de la réglementation gouvernementale.

Au chapitre du carburant, l'Assemblée a insisté sur la nécessité d'élaborer sans tarder une formule de « transmission » et d'en demander l'approbation rapide aux gouvernements, pour que les compagnies aériennes soient en mesure d'adapter leurs tarifs sans atermoiements et en conformité avec l'augmentation des coûts d'exploitation que provoquent les hausses relatives du carburant.

Quant au climat de réglementation, les compagnies ont exhorté les gouvernements à fournir un cadre dans lequel les tarifs et procédures puissent être utilement harmonisés dans l'intérêt du public, en évitant les mesures unilatérales ou bilatérales qui sont en conflit avec ce mécanisme.

SITUATION DE L'INDUSTRIE DU TRANSPORT AERIEN. — *M. Knut Hammarskjöld, directeur général de l'IATA, a présenté le 27 novembre devant la trente-cinquième Assemblée générale annuelle de l'Association son rapport annuel qui décrit la situation de l'industrie du transport aérien en 1979. En 1979, le marché du transport de passagers sur les lignes internationales régulières a connu une augmentation de 14,5 % par rapport à l'année précédente, tandis que, sur l'Atlantique nord, on enregistrait une augmentation de 22 %. Cependant, les bénéfices avant déduction des impôts ont été inférieurs de 6,4 % aux chiffres nécessaires pour assurer une rémunération convenable du capital et s'acquitter des impôts. Cette conjugaison d'une forte croissance du trafic à un bilan financier défavorable a été particulièrement marquée sur l'Atlantique nord. Le rapport rappelle aussi qu'en 1979 le principe de la coopération mutuelle a continué de* « subir les assauts répétés du CAB des Etats-Unis » *et que le coût du carburant a atteint des « sommets alarmants ». Enfin, il souligne que certains grands aéroports internationaux sont* « sur le point de devenir pratiquement incapables de faire face au nombre sans cesse croissant de passagers et de tonnes de fret » *et que, dans les régions où le trafic est le plus dense, les services du contrôle de la circulation aérienne travaillent* « à la limite de leur capacité ».

Conseil de l'Europe

Session du comité des ministres

REUNIS le 22 novembre à Strasbourg, les ministres des affaires étrangères des vingt et un pays membres du Conseil de l'Europe ont débattu la question des disparités économiques et sociales qui subsistent entre différentes régions de l'Europe. Ils ont marqué leur volonté de voir le Conseil contribuer aux efforts pour remédier à cette situation par la mise en œuvre d'actions concrètes. En vue de leur prochaine session, ils ont chargé leurs délégués d'étudier les propositions qui ont été faites et d'examiner le rôle spécifique que pourrait jouer le Conseil de l'Europe, en particulier par l'intermédiaire de son fonds de rétablissement.

Les ministres ont examiné l'état de préparation de la prochaine Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.), qui se tiendra à Madrid en automne 1980.

D'autre part, les ministres ont pris note de la suite donnée à la décision de tenir une conférence tripartite européenne sur l'emploi, organisée sur invitation du gouvernement de la Norvège, sous les auspices du Conseil de l'Europe, avec le concours du Bureau international du travail.

Enfin deux déclarations ont été adoptées : sur la prise d'otages à Téhéran et sur la séquestration du député espagnol M. Ruperez.

DROITS DE L'HOMME. — *Par un arrêt prononcé à Strasbourg le 4 décembre, la Cour européenne des droits de l'homme a constaté l'absence de violation de l'article 5, paragraphe III de la convention européenne des droits de l'homme dans l'affaire Schiesser qui concerne la Suisse : contrairement au requérant, la Cour estime que le procureur de district, qui a ordonné la mise en détention provisoire de M. Schiesser le 5 avril 1976, présentait en l'espèce les garanties d'indépendance, de procédure et de fond inhérentes à la notion de* « magistrat habilité par la loi à exercer des fonctions judiciaires ».

— *La Commission européenne des droits de l'homme a tenu sa cent quarante et unième session à Strasbourg du 3 au 14 décembre.*

CRIMINOLOGIE. — *Le Conseil de l'Europe a réuni du 26 au 28 novembre à Strasbourg le quatrième colloque criminologique consacré cette année à la protection judiciaire et sociale des enfants. Trois rapports ont été examinés : manifestations et définitions des mauvais traitements, facteurs étiologiques et conséquences à long terme, les réactions, contrôle social formel et informel.*

LES TZIGANES EN EUROPE. — *Dans le cadre de ses travaux sur la situation sociale des minorités ethniques, la commission culturelle de la conférence des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe a organisé le 21 novembre à Strasbourg une audition sur les problèmes culturels et sociaux de la population tzigane en Europe (dont le nombre est évalué à plus de trois cent mille personnes).*

REGLEMENTATION INTERNATIONALE DE LA GARDE DES ENFANTS. — *Le Conseil de l'Europe a mis au point le 3 décembre une convention européenne sur la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière de garde des enfants et le rétablissement de la garde des enfants. Le texte sera signé par les ministres de la justice à Luxembourg en mai 1980.*

Ligue des Etats arabes

Dixième conférence au sommet : la situation dans le sud du Liban et le conflit du Proche-Orient

LA dixième conférence au sommet de la Ligue des Etats arabes s'est tenue du 20 au 22 novembre à Tunis en présence de quatorze chefs d'Etat et de cinq premiers ministres et ministres des pays membres. Deux questions principales étaient à l'ordre du jour : la situation dans le sud du Liban et l'élaboration d'une stratégie arabe d'action commune dans le conflit du Proche-Orient.

Sur le premier point, la conférence condamne les « *agressions israéliennes contre le Sud-Liban, sous toutes leurs formes* » et « *rejette l'esprit d'hégémonie israélien qui pousse l'Etat sioniste à intervenir, sous de faux prétextes, dans les affaires intérieures du Liban* ». Elle « *réaffirme la souveraineté totale et entière du Liban sur l'ensemble du territoire libanais, ainsi que la nécessité de sauvegarder l'indépendance et l'unité nationale de ce pays et d'étendre l'autorité de l'Etat libanais à l'ensemble du pays* ». La conférence souligne également « *la nécessité de mettre en application les décisions de Rabat, du Caire et de Beit-Eddine et de prendre toutes les dispositions utiles à cet effet. La conférence appuie les efforts du gouvernement libanais et de l'O.L.P. en vue de résoudre tous les problèmes* ». « *Elle décide en outre de soutenir le gouvernement libanais au sein de toutes les instances internationales, afin que celles-ci exercent toutes les formes de pression sur l'ennemi israélien de sorte à l'amener à cesser ses agressions contre le Sud-Liban et à évacuer cette région.* »

Sur le conflit du Proche-Orient, la conférence « *condamne la politique des Etats-Unis d'Amérique en ce qui concerne le rôle joué par cette puissance dans la conclusion des accords de Camp David et du traité israélo-égyptien* ». Elle souligne que « *la poursuite d'une telle politique aura des conséquences négatives sur les relations arabo-américaines et les intérêts des deux parties* ».

La conférence des chefs d'Etat avait été préparée du 15 au 17 novembre par une réunion des ministres des affaires étrangères des pays membres de la Ligue.

OTAN

Au conseil atlantique : « maintenir un niveau adéquat de dissuasion et de défense » en Europe

LES quinze ministres des affaires étrangères des pays membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) se sont réunis à Bruxelles, les 13 et 14 décembre, pour la session du conseil atlantique. L'implantation de missiles nucléaires américains à moyenne portée dans plusieurs pays d'Europe occidentale, prévue pour 1983, constituait le principal problème à l'ordre du jour. A ce propos, le communiqué publié à l'issue de la réunion rappelle que « *les gouvernements étaient résolus à prendre des mesures pour réduire le déséquilibre grandissant des forces en améliorant leurs moyens militaires de façon à maintenir un niveau adéquat de dissuasion et de défense dans tous les domaines* » et que « *les efforts pour parvenir à des accords dans les domaines de la limitation des armements, du désarmement et des mesures de confiance doivent aller de pair avec l'effort de défense des alliés* ».

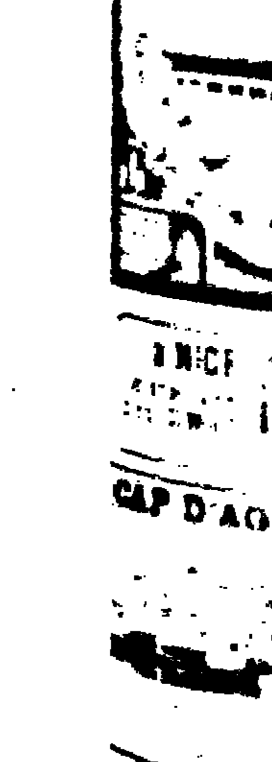
En ce qui concerne l'évolution de la situation militaire internationale, les ministres se sont déclarés « *préoccupés de l'action directe ou indirecte que l'Union soviétique et plusieurs de ses alliés ont pu mener dans un certain nombre de zones d'instabilité, parallèlement à un développement considérable, tant qualitatif que quantitatif, du potentiel militaire du pacte de Varsovie, et en particulier à l'accroissement des moyens nucléaires de théâtre et des moyens classiques soviétiques* ». Devant cette situation, ils ont réaffirmé « *la volonté de leurs gouvernements d'assurer ... la modernisation des forces classiques ... grâce à des programmes d'équipement en coopération et à un développement de la standardisation et de l'interopérabilité des systèmes d'armes* ».

Sur le traité de limitation des armements stratégiques SALT 2, les ministres déclarent qu'il « *est conforme à leur désir* » car il « *permet le maintien par les Etats-Unis d'un puissant dispositif nucléaire stratégique de dissuasion qui demeure vital pour la défense de l'alliance* ». « *Ils attendent la poursuite à bref délai du processus SALT, en étroite consultation au sein de l'alliance, en vue de parvenir entre les Etats-Unis et l'Union soviétique à de nouvelles réductions et de nouvelles limitations qualitatives dans le domaine nucléaire* ».

Au sujet des différentes négociations en cours, les ministres jugent que « *le processus de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) apporte une contribution extrêmement utile à l'approfondissement de la détente et offre ... des occasions de développer les dialogues existants et de rechercher de nouveaux terrains d'entente* ». Quant à la proposition française de conférence du désarmement en Europe, ils estiment qu'il s'agit d'« *un projet utile fournissant une base sur laquelle ils continueront de développer leur approche en ce domaine en vue de tenir une telle conférence* ».

Après avoir rappelé qu'au Proche-Orient, « *il importe d'élaborer et de mettre en œuvre un règlement global, juste et durable... sur la base des résolutions 242 et 338* » du Conseil de sécurité et « *avec la participation de toutes les parties concernées* », les ministres « *se sont vivement félicités de l'accord intervenu dans le cadre de la Conférence constitutionnelle sur la Rhodésie* ».

Ils ont enfin élaboré un programme propre à « *réduire le déséquilibre militaire par une amélioration et une modernisation concrètes des forces nucléaires de théâtre à longue portée et des forces classiques* », tout en faisant une « *offre de négociation pour des réductions substantielles du niveau des forces nucléaires de théâtre à longue portée et des forces stratégiques intercontinentales, dans le cadre de SALT 3* », proposant parallèlement un « *retrait unilatéral d'Europe de mille charges nucléaires des Etats-Unis dans le cadre de la décision du 12 décembre* ».





Les ministres des affaires étrangères et de la défense approuvent la modernisation des forces nucléaires de théâtre

Le 12 décembre, en effet, s'est tenue une réunion spéciale des ministres des affaires étrangères et de la défense des pays membres pour préparer les décisions du conseil atlantique. Le communiqué, publié à l'issue de la réunion, constate d'abord « *la volonté de l'U.R.S.S. de mettre en œuvre des programmes visant à moderniser et développer substantiellement ses moyens nucléaires à longue portée* », grâce aux missiles SS-20 et aux bombardiers Backfire qui renforcent « *la supériorité de ses forces nucléaires de théâtre à longue portée* », alors que « *le potentiel des forces nucléaires de théâtre à longue portée occidentales est demeuré inchangé* ». En outre, « *les Soviétiques ont entrepris de moderniser et de développer leurs forces nucléaires de théâtre à plus courte portée* ».

Devant cette évolution, les ministres estiment que « *la meilleure façon de servir les intérêts globaux de l'alliance serait de suivre les approches parallèles et complémentaires de la modernisation des forces nucléaires de théâtre et de la limitation des armements* ». En conséquence, poursuit le communiqué, « *mille ogives nucléaires américaines seront retirées d'Europe dès que possible... Cette réduction de niveau ne devrait pas avoir d'incidence sur la mise en place des cinq cent soixante-douze ogives des forces nucléaires de théâtre à longue portée, ce qui implique nécessairement un changement d'accent numérique au détriment des ogives de vecteurs d'autres types à plus courte portée* ».

Abordant le chapitre des négociations Est-Ouest, les ministres considèrent qu'« *il faudrait à présent étendre à certains systèmes nucléaires de théâtre à longue portée américains et soviétiques les efforts de limitation des armements menés en vue d'établir un équilibre nucléaire global plus stable à des niveaux moins élevés d'armement nucléaire dans les deux camps* ». A cet effet, « *ils approuvent sans réserve la décision prise par les Etats-Unis, après consultation de leurs alliés, de négocier des limitations d'armements portant sur les forces nucléaires de théâtre à longue portée et de proposer à l'U.R.S.S. d'engager dès que possible des négociations* ». Un organe consultatif sera constitué au sein de l'alliance « *pour appuyer les efforts de négociations des Etats-Unis* ».

En marge de ces discussions, les ministres des affaires étrangères des pays membres ont publié, le 13 décembre, une déclaration séparée à propos de l'Iran où ils soulignent notamment que « *toute prise d'otages ... constitue un procédé totalement inacceptable* », et demandent « *instamment aux autorités iraniennes de libérer immédiatement, et sains et saufs, tous les membres de l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran et de leur permettre de regagner leur pays* ».

AU COMITE DES PLANS DE DEFENSE. — *Le comité des plans de défense de l'OTAN s'est réuni en session ministérielle à Bruxelles, les 11 et 12 décembre. Les ministres de la défense ont rappelé que* « la limitation des armements dans la perspective de la détente et la sauvegarde de la sécurité par les moyens militaires sont des objectifs essentiellement complémentaires ». *Ils ont aussi réaffirmé leur soutien au traité SALT 2, et pris note de l'état des négociations sur les réductions mutuelles et équilibrées des forces.*

Les ministres ont fait le point de l'évolution du potentiel militaire du pacte de Varsovie et affirmé leur préoccupation devant son « renforcement persistant » *qui constitue* « un défi considérable et croissant pour la sécurité de l'alliance ». *Ils ont conclu que* « les forces des trois armées bénéficieront à moyen terme du lancement de vastes programmes d'acquisition d'équipements d'importance majeure et de modernisation ».

Au sujet du programme de défense à long terme, les ministres ont examiné celui de la défense aérienne du commandement allié en Europe et ont adopté la structure de base de son élaboration. Devant l'« accroissement récent des moyens offensifs du pacte de Varsovie », *ils ont souligné les insuffisances des forces alliées, rappelant la nécessité pour tous les pays membres d'atteindre* « dès que possible l'objectif d'environ 3 % qui a été fixé pour l'augmentation annuelle des dépenses de défense ». *Enfin, s'agissant de l'aide militaire au Portugal et à la Turquie, ils ont constaté que* « le gros de l'aide est fourni par les Etats-Unis et l'Allemagne » *et qu'* « il est urgent d'intensifier l'effort actuel et de le répartir beaucoup plus largement pour que le Portugal et la Turquie puissent remplir plus efficacement le rôle important qui est le leur dans la défense de l'alliance ».

Organisation de l'unité africaine

Les décisions du comité des « sages » sur le Sahara occidental

LE « comité des sages » de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), qui est composé des chefs d'Etat du Libéria, de la Côte-d'Ivoire, du Soudan, du Mali, du Nigeria et de la Tanzanie, s'est réuni les 4 et 5 décembre à Monrovia pour examiner la question du Sahara occidental. En l'absence du roi Hassan II du Maroc, le comité a adopté dix recommandations, dont plusieurs sont assez sévères à l'égard du Maroc. Les « sages » demandent « *instamment* » au Maroc de retirer toutes ses troupes et son administration de la région évacuée par la Mauritanie à la suite de l'accord signé le 5 août dernier entre la Mauritanie et le Front Polisario. Ils invitent en outre « *toutes les parties au conflit à observer immédiatement un cessez-le-feu* » sur l'ensemble du territoire contesté « *pour permettre la tenue d'un référendum libre et juste* ». De plus, ils recommandent « *la mise sur pied d'une force de maintien de la paix de l'O.U.A. chargée de contrôler le cessez-le-feu* ».

Le comité, après avoir « *vivement regretté l'absence du Maroc* », a invité le souverain « *à coopérer pleinement avec le comité « ad hoc* ». Il a chargé le président en exercice du conseil des ministres de l'O.U.A. et le secrétaire général de transmettre ces recommandations au monarque. Enfin, les chefs d'Etat ont lancé un appel à la communauté internationale pour lui demander de « *s'abstenir de toute action susceptible d'entraver le travail du comité chargé de trouver une solution pacifique à la question du Sahara occidental* », et ils ont confié au secrétaire général de l'organisation la mission de coopérer avec son homologue de l'ONU pour étudier les détails techniques relatifs à l'organisation d'un référendum dans le territoire contesté.

Pacte de Varsovie

Les ministres des affaires étrangères réagissent au projet de modernisation du dispositif militaire de l'OTAN

LE comité des ministres des affaires étrangères des pays du pacte de Varsovie sur l'amitié, la coopération et l'assistance mutuelle s'est réuni à Berlin les 5 et 6 décembre dernier; la Bulgarie, la Hongrie, la République démocratique allemande, la Pologne, la Roumanie et l'Union soviétique participaient à ses débats. Selon le communiqué final publié à l'issue des travaux, les ministres ont estimé que « *la décision de fabriquer et de déployer en Europe occidentale de nouveaux types d'armes nucléaires américaines à moyenne portée, et de mettre en œuvre cette décision, détruirait la base des pourparlers* » sur la détente militaire et le désarmement en Europe, notamment à la prochaine conférence de Madrid qui fera suite à celle d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe, et, d'autre part, lors d'une « conférence sur la détente militaire et le désarmement en Europe » dont les pays membres du pacte de Varsovie ont proposé la convocation.

Analysant les projets de l'OTAN, ils déclarent : « *C'est avec une inquiétude d'autant plus grande que les pays représentés à la réunion relèvent le fait que l'OTAN continue, voire accélère la mise au point de redoutables projets d'accélération de la course aux armements en Europe, en premier lieu, de projets de déploiement en Europe occidentale de nouveaux types d'armes nucléaires américaines à moyenne portée pour parvenir à la supériorité militaire sur les pays socialistes. La mise en œuvre de ces projets serait préjudiciable aux intérêts de la sécurité aussi bien des pays socialistes que des autres pays européens et irait à l'encontre des buts et du sens de la politique de la détente.*

» *Partant des intérêts vitaux des peuples européens, des intérêts de la paix sur le continent européen, au nom de leurs pays respectifs, les ministres invitent les gouvernements des pays de l'alliance de l'Atlantique nord à réexaminer, à la lumière des démarches constructives et pacifiques des pays du traité de Varsovie, la conjoncture actuelle en Europe et à ne pas entreprendre de démarches susceptibles de dégrader la situation sur le continent.*

» *Dans ce cas, on pourra engager sans tarder des pourparlers sérieux concernant les armes nucléaires à moyenne portée en conformité avec les propositions faites dans son discours à Berlin par Leonid Brejnev, le 6 octobre dernier.*

» *Examinant les moyens pratiques en vue de concerter des mesures de détente militaire, les ministres ont procédé à un échange d'informations sur les contacts et les consultations de leurs pays avec d'autres Etats participant à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, concernant le projet de convocation d'une conférence européenne au niveau politique, avancé par les pays du traité de Varsovie le 15 mai 1979 à Budapest... La conférence qu'ils proposent sur la détente militaire et le désarmement en Europe est appelée à devenir une partie substantielle et une orientation importante du développement du processus européen amorcé par la conférence d'Helsinki. Son succès contribuerait grandement à résoudre le problème posé par l'Acte final : faire de la détente un processus ininterrompu et de plus en plus fiable, global par son étendue, contribuer à consolider la sécurité et la paix en Europe.* »

La déclaration aborde ensuite la question de la prochaine réunion de Madrid, prévue en 1980 : « *Les pays représentés à la conférence, comme cela est prévu par la déclaration de Moscou du comité politique consultatif, chercheront à faire en sorte que la rencontre de Madrid contribue à la sécurité et à la coopération en Europe. Ils estiment que cette rencontre doit contribuer à l'établissement d'accords sur les aspects militaires de la sécurité européenne, à l'adoption de mesures appropriées efficaces et, surtout, à la convocation de la conférence sur la détente militaire et le désarmement en Europe.* »

Les ministres précisent finalement que « *les participants à la réunion ont de nouveau réaffirmé que leurs pays sont intéressés par le succès des négociations de Vienne sur la réduction des forces armées et des armements en Europe centrale, qu'ils désirent contribuer à l'établissement d'ententes à ces négociations sur les mesures concrètes de la réduction des forces armées et des armements, ainsi que sur les mesures accessoires* ».

● COMITE INTERGOUVERNEMENTAL POUR LES MIGRATIONS EUROPEENNES. — *Le conseil du Comité intergouvernemental pour les migrations européennes (CIME), réuni à Genève les 19 et 20 novembre, a adopté pour 1979 et 1980 des budgets et des programmes d'une ampleur inégalée et décidé des mesures destinées à élargir sa composition afin de mieux refléter le caractère mondial des activités du CIME.*

Le budget pour l'exercice en cours a été porté à 115,3 millions de dollars pour financer un programme qui concernera cette année près de deux cent trente-cinq mille réfugiés et émigrants. Un budget de 143,7 millions de dollars a été adopté pour 1980, afin de permettre au CIME d'acheminer deux cent soixante-sept mille réfugiés et émigrants vers des pays de réinstallation.

● CROIX-ROUGE. — *Selon des informations publiées le 5 décembre dans le* Bulletin du C.I.C.R., *au 19 novembre, 328 délégués du Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) se trouvaient en mission sur les différents théâtres d'opérations dans le monde, — chiffre le plus élevé enregistré depuis le début de l'année. Ce total se répartit ainsi : 174 en Asie, 93 en Afrique, 36 au Moyen-Orient et 25 en Amérique latine.*

La seule action médicale en Thaïlande absorbe un personnel comprenant 25 médecins, 94 infirmiers et infirmières, 1 nutritionniste, 1 pharmacienne, 1 laborantine, 2 techniciens et 8 assistants travaillant sous « chapeau » C.I.C.R.

— Durant les mois d'octobre et de novembre, le C.I.C.R. et l'UNICEF, en collaboration avec le Programme alimentaire mondial (PAM) ont acheminé vers le Kampuchéa 20 000 tonnes de secours.

● MOUVEMENT DES NON-ALIGNES. — *La deuxième conférence du* pool *des agences de presse ou des organismes correspondants des pays non alignés, créé en 1976, a siégé du 22 au 24 novembre à Belgrade. Elle a adopté les statuts du pool et un* « programme d'action » *pour la période allant jusqu'à 1982. Les deux documents prônent la* « décolonisation » *de l'information et l'établissement d'un* « nouvel ordre international de l'information ».

● ORGANISATION DES ETATS AMERICAINS. — *Réuni en séance spéciale le 27 novembre, le conseil permanent de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) a approuvé à l'unanimité une déclaration concernant les otages de l'ambassade américaine détenus à Téhéran : ce texte invite le gouvernement iranien à mettre un terme à l'occupation de l'ambassade et à procéder à la libération immédiate des otages.*

L'intervention de l'O.E.A. a été décidée à la suite d'une demande adressée par le gouvernement du Honduras à son secrétaire général.

— L'état des droits syndicaux dans le continent a fait l'objet de la cinquième conférence syndicale hémisphérique sur les problèmes économiques, qui s'est réunie à Washington du 13 au 16 novembre.

— La treizième réunion du Congrès panaméricain des routes, qui s'est tenue à Caracas du 3 au 7 décembre, a été essentiellement consacrée aux problèmes que pose la poursuite des travaux de construction de la route panaméricaine dans la région du Darien et à l'examen d'un important projet de prévention des accidents de la circulation.

● UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE. — *Réunie à Paris du 3 au 6 décembre pour sa vingt-cinquième session ordinaire, l'assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (U.E.O.) a adopté plusieurs résolutions concernant les problèmes militaires et du désarmement, l'équilibre des forces en Europe et les accords SALT 2. Elle a notamment insisté sur la nécessité d'une coopération plus étroite en Europe dans le domaine des armements. L'assemblée a aussi débattu de la situation au Proche-Orient, en Afghanistan, de la coopération avec le Brésil sur l'énergie nucléaire et des événements en Iran à propos desquels elle a demandé la libération des otages et la suspension de toute vente d'armes.*

INTERROGATIONS

L'inavouable compromis

Par ALAIN BIHR *

ENTRE 1930 et 1960, les exigences de la reproduction élargie du capital comme rapport social conduisent à la constitution, dans la plupart des formation capitalistes occidentales, de puissants appareils d'Etat intervenant directement à tous les niveaux et dans tous les secteurs de la pratique sociale : impulsion, régulation de l'économie nationale ; mobilisation et subordination de la société entière aux impératifs de la « croissance économique » ; prise en charge des principaux « besoins sociaux » : santé, éducation, logement, culture ; mais aussi rôle stabilisateur dans les rapports et les conflits de classes.

Pendant ces décennies, cet ensemble de fonctions a fait des appareils d'Etat les véritables centres de la praxis sociale.

Or cette première forme d'étatisation du capitalisme occidental est progressivement entrée en crise vers la fin des années 60.

Victime, en fait, de sa propre logique de centralisation et de concentration, la centralité étatique menaçait de périr à la fois par excès et par défaut, elle menaçait à la fois d'imploser et d'exploser, pour reprendre une image empruntée à Henri Lefebvre (1). De ce fait, elle allait se trouver de plus en plus inadaptée, qu'il s'agisse des causes et raisons profondes de l'actuelle crise structurelle du capitalisme ou des transformations qui commençaient à se dessiner et qu'impose la poursuite dans l'avenir de la reproduction du capital.

L'image d'une implosion de la centralité étatique évoque bien l'un des aspects de la situation des Etats occidentaux, menacés d'être littéralement submergés par la gestion de la société civile, la dépendance du civil par rapport à l'étatique qu'ils avaient eux-mêmes créée. L'étatisation de la société avait ainsi abouti à une surcharge de l'Etat illustrée aussi bien par la prolifération des instances bureaucratiques que par l'accroissement exponentiel du budget, provoquant, d'une part, son impuissance croissante face à la complexité des changements et des problèmes sociaux ; d'autre part, une critique de plus en plus massive et résolue — bien qu'ambiguë dans le fond — de « l'étatisme », expression d'une demande sociale d'autonomie.

CETTE demande s'est largement développée au début des années 70, dans la plupart des formations occidentales : elle a transparu à la fois dans l'apparition de nouvelles formes de lutte et d'organisation de la classe ouvrière, en dehors et même contre les appareils politiques et syndicaux classiques, intégrés et intégrateurs à l'ordre étatique, et dans le développement d'un ensemble de « nouveaux mouvements sociaux » : féminisme, mouvements urbains, écologistes, régionalistes, nés en réaction à la subordination de tous les aspects de la vie sociale aux exigences du capitalisme et de son développement, et s'en prenant à l'Etat comme maître d'œuvre de ces exigences.

Simultanément, ce même Etat allait être soumis à une évolution explosive, dont tous les effets n'apparaîtront que progressivement avec le développement de la crise au cours des années 70. Née de la croissance économique et du développement social placés sous l'égide de l'Etat, la mondialisation des rapports capitalistes de production tend aujourd'hui à faire éclater le cadre étatique national. Tel est d'ailleurs le sens profond de l'actuelle crise structurelle du capitalisme ; celle-ci n'a pas seulement le « mondial » pour terrain mais aussi pour enjeu : la reproduction du capital comme rapport social suppose la constitution, à l'échelle mondiale, d'un cadre « institutionnel » (monétaire, juridique, administratif, télématique, militaire) remplissant des fonctions de régulation globale de l'activité économique et de l'action politique analogues à celles assurées jusqu'à présent par les Etats nationaux à leur niveau.

Pareille tâche dépasse, *a priori*, les capacités stratégiques de tout Etat occidental pris à part, y compris du plus puissant d'entre eux, l'Etat américain. On assiste, en effet, à l'émergence, au niveau mondial, d'un ensemble de problèmes — matières premières, énergie, information, démographie, système monétaire, marché des capitaux, inflation, firmes multinationales — qui excèdent leur performance et leur compétence politiques et qui mettent en crise jusqu'au secteur jusqu'alors le mieux assuré de la gestion étatique de la pratique sociale : la planification et la régulation de l'économie nationale. Face à tous ces problèmes, chacun des Etats occidentaux doit accepter un désaisissement de certaines prérogatives acquises au cours de la phase précédente à l'égard de son territoire et de sa formation nationale, mais aussi l'attribution de nouvelles tâches et responsabilités sur le plan mondial, les deux allant de pair au sein de sortes de « systèmes d'Etat » en voie de constitution (cf. les activités de la Commission trilatérale, du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale, mais aussi la relance de l'intégration européenne avec le S.M.E., l'espace judiciaire européen, le Parlement européen).

Ainsi, la crise actuelle de reproduction des rapports sociaux capitalistes exerce une double pression, par « en bas » et par « en haut », sur les Etats occidentaux, tendant à les engager résolument dans un phénomène de déconcentration et de décentralisation étatiques de la pratique sociale qui définit ce que nous nommerons le projet néo-social-démocrate.

QUE faut-il entendre par déconcentration et décentralisation étatiques ? Quels en seront les contenus et les formes ? Autrement dit, quel sera le visage de l'Etat néo-social-démocrate ?

Le mouvement global ne se limitera pas à la mise en œuvre d'une déconcentration administrative ou d'une décentralisation politique, déjà largement acquises ou entamées dans les Etats occidentaux (la France ayant ici un retard à rattraper). Il impliquera aussi la privatisation des services publics, dont la plupart sont devenus rentables au sens capitaliste, soit sous la forme d'un démantèlement du secteur public (qui a joué un rôle moteur dans la précédente phase de croissance), soit sous celle d'une mise en concurrence de ce secteur public avec le secteur privé, obligeant le premier à s'aligner sur le second.

Il prendra enfin, et surtout, la forme mystificatrice par excellence de l'institutionnalisation sous forme contractuelle de l'ensemble des pratiques sociales, des mouvements sociaux, des associations dans et par lesquels s'est exprimée, depuis la fin des années 60, cette revendication d'autonomie sociale évoquée plus haut. De quoi s'agira-t-il ? De transformer ces « acteurs sociaux », désireux de prendre du pouvoir, sinon le pouvoir, autrement dit de participer à l'organisation et à la gestion de la « société civile », non seulement en interlocuteurs reconnus des pouvoirs publics (centraux ou périphériques), mais en « responsables » et en « entrepreneurs » auxquels le pouvoir central pourra abandonner — sous condition — certaines de ses prérogatives en matière de politique sociale (éducation, santé, logement, loisir, culture). J.-P. Garnier et D. Goldschmidt ont montré, sous le titre significatif « *l'Etat, c'est vous !* » (2), comment ces « acteurs sociaux » font, dès aujourd'hui, l'objet de la sollicitude de la plupart des pouvoirs occidentaux ; et comment, sous l'appellation changeante de « *community action* » (aux Etats-Unis), de « *self-help* » (en Angleterre), ou d' « expérimentation sociale » (pour parler comme les revues *Faire* et *Autrement*), ces pouvoirs cherchent à promouvoir une solution sociale « conviviale », « relationnelle », des problèmes sociaux que les Etats occidentaux ne parviennent plus à résoudre à coups de dotations budgétaires ou de mesures bureaucratiques.

Ce sera là la grande originalité de cette forme d'étatisation du capitalisme par rapport à la précédente : bien loin de concentrer tout le pouvoir politique au sein d'appareils fortement centralisés, hiérarchisés et bureaucratisés, coupés de la société civile, elle en « diffusera », en quelque sorte, une part à l'intérieur même de cette société civile, transformera celle-ci, dans son ensemble, en double de la société politique, en intégrant comme relais et médiations, les organisations et les pratiques « autonomes » que l'obsolescence de la précédente forme d'étatisation a fait naître : associations, comités d'usagers, groupements revendicatifs, pratiques alternatives. Cette forme d'étatisation accrue et subtile de la société capitaliste pourra ainsi se parer des vertus de la désétatisation : la politique néo-social-démocrate s'avancera — et s'avance d'ores et déjà — sous le masque du « dépérissement de l'Etat », de la « renaissance de la société civile », de l' « autogestion », alors qu'il s'agira, en fait, d'un dédoublement de l'Etat entre, d'une part, un centre qui conservera la capacité de déterminer seul les orientations globales de la pratique sociale et, d'autre part, des périphéries civiles et politiques chargées de la gestion (fût-ce sous la forme de l'autogestion) des retombées locales ou régionales des décisions du pouvoir central ; si bien que la prétendue renaissance de la société civile sera, en fait, la naissance d'une société civique (3) de citoyens actifs mobilisés par le pouvoir politique sous prétexte de ne plus le subir passivement, et que l'autogestion ne sera qu' « *une procédure de légitimation du pouvoir* » (4), pour reprendre les termes mêmes de l'un des défenseurs du projet en France.

CETTE réforme en profondeur de l'organisation du pouvoir politique au sein des formations capitalistes occidentales nécessitera, évidemment, la mise en place de nouvelles formes de contrôle étatique sur et dans la pratique sociale. Les anciennes formes de contrôle bureaucratique (financier, juridique, policier) ne disparaîtront pas, mais se verront médiatisées par de nouvelles formes qui devront permettre au pouvoir central de *contrôler le tout sans tout contrôler*. A cette fin correspond tout d'abord le projet de maillage télématique de l'espace social : « *Socialiser l'information, c'est donc mettre en place les mécanismes par lesquels se gèrent et s'harmonisent les contraintes et les libertés, le projet régalien et les aspirations des groupes autonomes. C'est favoriser la mise en forme des données à partir desquelles la stratégie du centre et celle de la périphérie peuvent trouver un accord : celui par lequel la société et l'Etat non seulement se supportent, mais se fabriquent réciproquement* » (5). A ce *soft-control* que permettra la télématique s'ajoutera le *self-control* que le pouvoir central exigera des « groupes autonomes » pour leur déléguer du pouvoir et qui opérera notamment à travers la diffusion d'un double thème idéologique : celui de la responsabilité collective et celui de la sécurité collective ; la République fédérale d'Allemagne et l'Italie ont récemment offert le spectacle d'une collaboration étroite entre la population et le pouvoir central à des tâches de basse police, justifiée par ce double thème : ce qui s'est produit occasionnellement dans un climat de guerre civile, l'Etat néo-social-démocrate entendra l'institutionnaliser sous la forme de l'autogestion de la paix civile.

En France, le projet néo-social-démocrate s'est développé à l'initiative de la « nouvelle gauche » (le courant des « Assises du socialisme » en 1974 : P.S., C.F.D.T., mouvement associatif, mais aussi le courant eurocommuniste à l'intérieur du P.C.), qui en a assuré la promotion idéologique autour de thèmes tels que l'autogestion, la démocratie à la base, l'expérimentation sociale, la renaissance de la société civile. Mais cette même gauche a aussi commencé à en « expérimenter » la réalisation, sous la forme de la « local-démocratie » mise en place et pratiquée par certaines municipalités de gauche, dans des villes moyennes comme dans de grands centres urbains (6). A cette gauche, toutefois, il faut encore accéder au pouvoir pour mener à bien la réforme néo-social-démocrate des structures politiques capitalistes sous couvert de « socialisme autogestionnaire ».

* Enseignant, auteur de *l'Economie fétiche* et, avec J.-M. Heinrich, de *la Néo-social-démocratie ou le capital autogéré*, parus aux éditions Le Sycomore, Paris.

CEPENDANT, la droite « libérale avancée » au pouvoir depuis 1974 n'est pas restée indifférente au projet, loin de là. Malgré les difficultés que lui valent son alliance politique avec la droite autoritaire, la défiance globale de la gauche (nouvelle et ancienne), les atermoiements d'une transition en douceur d'un modèle de gestion étatique à l'autre qu'elle tente d'assurer à la faveur de la mise en crise de la formation sociale française — ce que M. Giscard d'Estaing appelle « conduire le changement » et que M. Barre traduit en « *changer la société sans changer de société* », — cette droite libérale s'est « avancée » elle aussi dans la voie du projet néo-social-démocrate. A cette avancée correspondent non seulement le renouvellement du discours libéral en France (7), mais aussi et surtout les orientations fondamentales récentes de l'Etat giscardien, tant en politique extérieure (intégration européenne, dialogue Nord-Sud, politique africaine musclée — éléments d'un « système d'Etats » européens où la France assure un rôle de représentation diplomatique et d'intervention militaire) qu'en politique intérieure : abandon de la planification et du contrôle des prix, démantèlement progressif du secteur public, amorce d'une déconcentration administrative et d'une décentralisation politique, mise en place d'un programme de maillage télématique, appui et subventions aux mouvements associatifs « raisonnables » par le canal de divers commissions ou organismes (8). Les limites rencontrées par cette avancée du libéralisme dans le sens néo-social-démocrate sont inverses de celles sur lesquelles butte la « gauche autogestionnaire » précisément.

Ainsi la réalisation du projet néo-social-démocrate passera probablement par un compromis historique entre droite libérale et gauche autogestionnaire, qui aura pour contenu et enjeu le partage du pouvoir politique : à la droite libérale, l'exercice du pouvoir central, soit la détermination des orientations stratégiques du capitalisme au niveau mondial et le contrôle global de l'activité sociale ; à la gauche autogestionnaire, l'exercice des pouvoirs périphériques civils (associatifs) et politiques (municipaux et régionaux), soit la mise en œuvre au niveau local, sous des formes d'organisation et de gestion associant les organes « autonomes » de la société civile, les orientations globales fixées par le pouvoir central. Ce compromis historique, explicitement réalisé en Italie et en Espagne, fonctionne d'ores et déjà en France de façon masquée : de fait, la gauche a conquis, au cours de la décennie écoulée, les conseils municipaux de la majorité des grandes villes et la majorité dans bon nombre de conseils régionaux, sans que la droite s'en émeuve particulièrement... Le caractère inavoué de ce compromis est en fait une condition de son établissement : une condition de la mystification qui reste nécessaire, dans un premier temps, pour associer les dominés à la gestion de leur domination.

PENDANT la précédente crise structurelle (1914-1945), la planification de l'économie nationale est passée pour une revendication révolutionnaire. Les organisations dites représentatives de la classe ouvrière en ont exigé puis réalisé la mise en œuvre en Occident (en France, pendant le Front populaire et surtout à la libération). Nous savons aujourd'hui que cette revendication « révolutionnaire » était rendue nécessaire par les exigences de la réorganisation de la production capitaliste (liées aux conditions de la concurrence monopoliste), qu'elle n'était qu'une caricature du projet authentiquement révolutionnaire d'appropriation par les travailleurs du procès de la production matérielle, aliénée dans sa forme marchande. Une pareille opération de substitution et de récupération se déroule aujourd'hui, dans des conditions analogues de crise structurelle, autour du « projet augestionnaire » : une fois de plus, la gauche politique et syndicale, après en avoir fourni l'idée à la droite, s'apprête à collaborer et collabore déjà avec elle à la préparation d'une sortie capitaliste de la crise.

---

(1) H. Lefebvre, *la Révolution urbaine*, Gallimard, Paris, 1970.
(2) *Le Monde diplomatique*, février 1979.
(3) Cf. Garnier-Goldschmidt, *op. cit.*
(4) J. Attali, *la Parole et l'outil*, P.U.F., 1975, page 236.
(5) Nora-Minc, *l'Information de la société*, Seuil, 1978, page 123.
(6) C. Garnier-Goldschmidt, *le Socialisme à visage urbain*, essai sur la « local-démocratie », Paris, Rupture, 1978.
(7) Cf. *le Mal français*, d'Alain Peyrefitte, *l'Etat civilisé*, de Charles Debbasch, *Vie associative et démocratie nouvelle*, de Bernard Stasi.
(8) Notamment, la Fondation de France, l'Atelier pour la création et l'expérimentation sociale, l'Association pour le développement des associations de progrès.

Dans ce numéro :

PAGE 2 :
Protection du secret et liberté de presse en Grande-Bretagne, par J.-C. Sergeant.

PAGE 3 :
Le retour de la droite au pouvoir au Portugal, par Alain Echegut.

PAGE 4 :
Suite de l'article de Philippe Devillers sur l'économie vietnamienne. — Elections législatives et nouveaux gouvernements.

PAGES 5 à 11 :
PETROLE ET ISLAM : Les inquiétudes de l'Arabie Saoudite et des émirats (Sélim Turquié) ; L'Iran peut-il résister à un blocus ? (Gérald Walter) ; Les coûts du redéploiement industriel (Georges Corm) ; Un tribunal de l'ONU pour tyrans déchus ? (Richard Falk) ; L' « affaire Ballarin », ou le sang versé en commun (Jean Ziegler) ; La « diplomatie des armes » et ses dangers (Max Holland) ; Israël, les Etats-Unis et la sécurité du Golfe (James F. Petras) ; Les deux sources de l'islam révolutionnaire (Marc Ferro).

PAGES 12 et 13 :
LA STRATEGIE AMERICAINE ET LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL, par Tony Hodges. — Les pays de la « ligne de front » et l'accord sur la Rhodésie, par Martin Bailey.

PAGES 14 à 17 :
TURQUIE : JEUX SANGLANTS CONTRE LA DEMOCRATIE, par Maurice T. Maschino et Fadéla M'Rabet ; Ouvrages publiés en France, par Altan Gokalp. — Dans les revues...

PAGES 18 et 19 :
NICARAGUA : LE SANDINISME FACE AU POIDS DES CHOSES, par Jean Chesneaux. — De l'Etat de droit à l'Etat-gendarme, par Jean-Marie Vincent.

PAGE 20 :
Les livres du mois.

PAGES 21 à 23 :
Supplément sur le Japon.

PAGE 24 :
Correspondance : à propos d' « une Suisse modèle » ; Décapantes réflexions sur les vertus de la propreté, par Roger H. Guerrand.

PAGES 25 et 26 :
Index des articles publiés en 1979.

PAGES 27 à 31 :
L'activité des organisations internationales.

Le numéro du « Monde diplomatique » de décembre 1979 a été tiré à 115 000 exemplaires.